OT TO BE ISSUED
T OF THE LIBRARY.

THE

ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY

TOWN HALL, BOMBAY-1.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 March, 2016

37911
ol

PRÉCIS

HISTORIQUE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

TOME II.

On trouve chez les mêmes libraires

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (*Assemblée constituante*), par J. P. RABAUT, nouvelle édition, augmentée de *Réflexions politiques sur les circonstances présentes*, par le même auteur; vol. in-18, avec six gravures.. 5 fr.

— Le même, 2 vol. in-32, br..... 1 fr. 50 c.

Papier vélin..... 3 fr.

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (*Assemblée législative*), par LACRETELLE jeune. 3.e édit.; vol. in-18, avec deux grav. 5 fr.

Papier vélin, fig. avant la lettre. 7 fr. 50 c.

— Avec les eaux-fortes..... 10 fr.

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (*Convention nationale*), par LACRETELLE jeune; 2 vol. in-18, avec 4 fig.; br..... 10 fr.

Papier vélin, fig. avant la lettre.... 15 fr.

— Avec les eaux-fortes..... 20 fr.

Ces quatre volumes ci-dessus, imprimés de même format, caractères et papier que le présent ouvrage complètent le *Précis historique de la Révolution française*, en 6 vol. in-18, avec fig. Prix, 30 fr.

Sur pap. vélin..... 45 fr.

ŒUVRES DIVERSES DE LACRETELLE aîné. — *Mélanges de Philosophie et de Littérature*, 3 vol. in-8, brochés..... 15 fr.

Papier vélin..... 30 fr.

J. Duplessi Bertaux inv. et Sculp. Terminé par Bovinet.

JOURNÉE DU 18 BRUMAIRE AN VIII.

PRÉCIS
HISTORIQUE
DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DIRECTOIRE EXÉCUTIF;

PAR LACRETELLE JEUNE.

Avec quatre gravures.

SECONDE ÉDITION.

TOME I.

A PARIS,
Chez TREUTTEL et WÜRTZ, libraires, rue de Lille, n.° 17.

A STRASBOURG,
Même Maison de Commerce, rue des Serruriers.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE.

1810.

00037911

PRÉCIS

HISTORIQUE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

DIRECTOIRE EXÉCUTIF.

LIVRE TROISIEME.

Le traité de Campo-Formio était signé, et la république, qu'il élevait à un si haut degré de gloire et de puissance, mourait au milieu de son triomphe. Déjà elle avait vu renverser sa troisième constitution; ceux mêmes qui lui devaient leur pouvoir venaient de la détruire. Il

se flattèrent de régner plus que les lois, et l'anarchie régna plus qu'eux. Ce n'était pas pourtant l'ambition qui les avait portés à déchirer le code qu'ils avaient présenté à la vénération du peuple. Ils avaient reçu de justes ombrages qui, par degrés, les avaient amenés à la plus aveugle colère. On peut disputer long-temps pour savoir si, dans les circonstances où le directoire se trouva placé, un coup d'état était nécessaire. Mais ce qui est accordé par tous les partis, c'est que jamais coup d'état ne fut frappé par des mains plus maladroites, et n'eut des suites plus déplorables.

Je vais retracer, plutôt par des observations générales que par un développement de faits, dont les uns paraîtraient minutieux, et dont

les autres ont encore pour moi quelque obscurité, les causes du 18 fructidor.

Le gouvernement républicain n'avait pas obtenu en France une sanction générale. Quelque ivresse qu'on eût d'abord montrée pour la liberté, elle s'était toujours conciliée, dans l'imagination de plusieurs de ses partisans les plus éclairés, avec la monarchie.

Le monarque était [illegible] l'échafaud, s[illegible] mort dans une pri[illegible] plus d'héritiers que [illegible] ces qu'aucune gloire [illegible] grands travaux n'absolvai[illegible] la guerre étrangère suscitée à leur patrie. Ils étaient indifférens à la plus grande partie de la nation, et la monarchie n'était pas encore oubliée ; c'était un besoin

vague, mais constant. Il se manifestait par un retour progressif vers toutes les habitudes que l'on avait rejetées dans le commencement de la révolution avec une fougueuse inconstance. Ce qui leur rendait le charme dont elles avaient été longtemps dépouillées, c'est qu'elles contrariaient les vœux de l'autorité, espèce de [illegible] qui n'a que trop d'attr[illegible]ation qui se pla[illegible] légèreté e[illegible]

San[illegible]res de l'autorité e[illegible]clat dont brillaient les gu[illegible]nation eût été plus en harmon[illegible]ans ses affections avec le patriotisme de ses armées ; mais la gloire des généraux éclipsait des magistrats que la révolution elle-même n'avait que faible-

ment mis en lumière. C'étaient cinq physionomies diverses, mais peu saillantes que l'on ne distinguait point l'une de l'autre sans quelque peine. Leurs discordes les firent mieux connaître, et apprirent à les moins respecter encore. On sut bientôt que Carnot, aidé de Letourneur, se dirigeait vers un système modéré, faisait fléchir les lois révolutionnaires pour augmenter l'empire de la constitution; que Rewbell le contrariait avec aigreur; que Lareveillère-Lepaux le voyait avec jalousie; que Barras soulevait contre lui le parti extrême des républicains, en l'accusant d'avoir seul conduit l'affaire de Grenelle.

La discorde faisait les mêmes progrès dans les deux conseils; et ce qui l'excitait, c'était la constitution elle-même. La constitution voulait que

la France supportât une révolution chaque année. En effet, le sort devait renvoyer un des directeurs annuellement, et à la même époque, le corps législatif devait être renouvelé d'un tiers de ses membres. Troubler par une épreuve si dangereuse et si fréquente la majorité des deux conseils et du directoire, changer ainsi l'esprit du gouvernement, c'était faire rentrer [illegible] dans la révolution [illegible]. Les élections [illegible] en germination [illegible] considérées, [illegible] un appel du [illegible] La trève que le parti vainqueur avait accordée au parti vaincu expirait à cette époque. La convention, qui, depuis plus d'un an, avait prolongé son règne sous des formes plus douces

et sous de plus heureux auspices, la convention, forte encore des deux tiers de ses membres, se voyait menacée de retomber en minorité, d'être jugée enfin par des successeurs inflexibles, passionnés, et qui peut-être à divers motifs de vengeance joindraient encore la vengeance des Bourbons.

Il importe de définir ici le parti qui, dans les deux conseils, luttait contre le directoire et ses partisans. C'étaient, pour la plupart, des hommes qui, durant la révolution, avaient porté le périlleux titre de *modérés*. Ils avaient fatigué la haine des royalistes et celle des révolutionnaires les plus ardens, en ne leur répondant point par la haine. Ils étaient étonnés plutôt que chagrinés de voir une république en France;

c'était une épreuve pour leur raison que cet état de choses ; ils s'y soumettaient comme à une expérience. Il y avait des nuances diverses dans leur soumission ; ceux qui étaient les plus distingués par leur caractère et leurs talens étaient les plus fidèles à la constitution républicaine de l'an 3. Mais après tout, c'étaient de faibles républicains, puisqu'ils l'étaient sans passion, sans dévouement. [illegible] juger toutes les [illegible] actes notions [illegible] ; le mot *salut* [illegible] subjuguait pas ; leur esprit d'analyse voulait juger ce mot ; ils étaient amoureux des applaudissemens, non de la multitude, mais de sociétés brillantes et frivoles qui tendaient des pièges à leur modération même, et

ne cessaient d'attiédir leur républicanisme. Plusieurs d'entre eux avaient, à un degré éminent, cette éloquence qui naît d'une raison forte et ingénieuse; aucun d'eux n'avait, d'une manière remarquable, cette éloquence qui naît des passions ardentes, et dont le charme est plus impérieux. J'ai souvent assisté à leur réunion intime; j'[illegible]nfondu de voir [illegible] d'irrésolution et de scepticisme [illegible] l'on appelait un parti [illegible] dans la p[illegible] entre les royalistes [illegible]cains. Je n'en ai poin[illegible] parlé d'une époque qui pr[illegible] les élections de germinal) qu'on pût soupçonner d'avoir des liaisons avec la cour du prétendant. Ils évitaient, par une fierté impolitique, d'avoir des liaisons avec

la cour du Luxembourg. Je termine un portrait dont les couleurs générales ne peuvent s'appliquer à tous les individus, en disant que c'étaient des hommes du monde pleins d'aménité, et des hommes de parti pleins d'insubordination.

Le conseil des anciens, tel que la contitution l'avait organisé, était le théâtre qui leur convenait le mieux; aussi y eurent-ils des succès plus marqués et une direction plus sûre. On lit encore avec intérêt les discours de Portalis, de Troncon-du-Coudrai, de Tronchet, de Muraire, de Dupont de Nemours, de Lebrun. Ils sont moins nécessaires à l'étude de l'histoire qu'utiles à l'étude de la science politique.

Plusieurs discours de Siméon, de Boissy-d'Anglas, de Pastoret et de

Vaublanc, prononcés dans le conseil des cinq-cents, offrent un même genre d'instruction à recueillir dans des sources agréables et pures.

Le directoire avait des advesraires plus passionnés et beaucoup plus dangereux dans un grand nombre d'écrivains politiques. Ce n'était plus le temps des vastes théories, des recherches sur l'origine des sociétés, sur les droits de l'homme, sur le meilleur des gouvernemens. La révolution française avait enfin détourné la méditation de ces abîmes. Il s'agissait de réparer les maux de cette révolution: on les signalait, on en indiquait le remède, on en demandait la vengeance dans une foule de brochures et d'articles de journaux. Depuis que les clubs avaient perdu l'initiative sur les lois, les

journalistes s'en étaient emparés. Il y eut un moment où leur influence fut si directe, si évidente, que l'on ne trouva point excessivement ridicule d'entendre quelques-uns d'entre eux s'appeler *magistrats de l'opinion publique*. Cette magistrature n'exigeait ni gravité ni impartialité. L'épigramme et la satire même étaient regardées comme un heureux retour à la gaîté française ; tout était justifié par l'esprit. Souvent dans ces journaux ou dans ces brochures on exprima, avec une réserve qui pouvait toucher l'autorité sans la blesser, les plaintes d'un grand nombre de prêtres déportés, d'hommes injustement inscrits sur des listes d'émigrés, et d'une foule d'autres malheureux. Ces réclamations eurent assez de succès pour consoler par la

suite, dans l'exil et dans la prison, ceux qui les avaient fait entendre, non sans quelque courage ; bientôt leur malheur le prouva. Mais ce qui dominait dans ces sortes d'écrits, c'était un esprit de retour vers les anciennes lois, les anciennes habitudes ; c'était une implacable indignation pour des maux récens, dont on pouvait rendre le retour plus prochain, par le soin indiscret qu'on prenait de les retracer à ceux qui étaient accusés d'y avoir contribué. Les républicains s'affligeaient de voir la république périr par un principe qu'elle proclamait, la liberté illimitée de la presse. Ils proposèrent de la modifier à l'égard des journaux ; ils échouèrent dans leurs tentatives. Les offenses redoublèrent, la vengeance vint ; elle fut cruelle.

La plupart des institutions qui avaient pour but de créer des mœurs républicaines languissaient dans une sorte d'abjection. Le peuple n'a peut-être pas en France toute la promptitude d'esprit que sa légèreté fait supposer. La vérité est que, dans toute cette éducation forcée qu'on lui fit faire en peu d'années, il n'apprit qu'une seule chose avec une facilité qui tient du prodige, c'est l'usage des armes. On lui donnait des fêtes sous ces touchantes invocations de la vieillesse et de l'agriculture ; il n'était frappé que du ridicule de leur exécution. Un nouveau calendrier où l'on avait cherché des divisions simples, des dénominations faciles, n'était ni suivi, ni compris généralement. La vaste et belle opération de l'uniformité des poids et

mesures obtenait encore moins de succès ; le peuple s'irritait et se lassait d'exprimer ses besoins familiers dans une langue nouvelle. Les tribunaux étaient peu considérés ; la constitution proclamait leur indépendance, rien n'annonçait leur dignité. A la vieille anarchie de nos lois civiles la révolution avait ajouté l'anarchie des sciences. On avait beau répéter que les républiques se fondent sur les mœurs, les lois elles-mêmes conspiraient contre le pouvoir paternel et la fidélité conjugale. On voyait arriver le moment où les divorces seraient dans une exacte proportion avec les mariages. Les enfans naturels avaient été assimilés aux enfans légitimes. Il arriva que, lorsque les lois cessèrent de faire une digue contre le

déréglement des mœurs, la religion, qui n'était plus une loi de l'état, fut jugée et plus nécessaire et plus sainte. Plusieurs de ceux qui s'étaient joués d'elle dans sa puissance la respectèrent dans son oppression. Ils devinrent, soit par leurs écrits, soit par l'influence de leurs fonctions, les protecteurs du sacerdoce persécuté. Il y en eut un qui apporta aux autels les pleurs de la pénitence; ce fut Laharpe, l'élève de Voltaire. Il crut avoir acquis, en confessant ses erreurs, le droit de s'indigner contre l'incrédulité de ses maîtres. C'était une opinion ancienne et assez bien confirmée par l'histoire, que l'esprit monarchique et l'esprit du catholicisme sont intimement unis. Les républicains et les royalistes agissaient en con-

séquence de cette opinion, les uns en imaginant tout ce qui pouvait faire déserter les autels, les autres en les fréquentant. Le peuple des campagnes s'apercevait que le frein qu'on lui avait ôté le privait du plus grand charme de ses peines; il regrettait ses anciens plaisirs, et même ses anciennes terreurs. Le paysan, maître du champ de son curé, lui donnait souvent un asile qui compromettait ses jours et sa liberté.

Le directeur Larévoillère-Lepaux, en voulant établir le culte de la religion naturelle sous le nom de *théophilantropie*, avait à braver le souvenir de Robespierre, qui avait été tout à la fois le premier fondateur et le plus audacieux sacrilége de cette religion, et qui, tout fumant d'holocaustes humains, avait pro-

clamé Dieu et la loi de l'humanité. Les temples, ouverts par Larévellière-Lepaux, reçurent toute la population que ce même directeur avait exilée des clubs.

Je crois inutile d'étendre ce tableau de mœurs et d'institutions si peu favorables aux progrès du républicanisme. Les ennemis de la France, bien instruits de cet état de choses, ne pouvaient comprendre comment ils étaient vaincus par les soldats d'une nation qui affectionnait si peu ses lois nouvelles et ses magistrats. Les frères de Louis XVI se flattaient encore que leurs intrigues feraient mûrir en leur faveur tous ces germes du royalisme ; mais ils suivaient des directions particulières. Le comte de Lille affectait de se prêter à quelques idées de royauté cons-

titutionnelle, d'amnistie, et même de composition avec les intérêts des acquéreurs des domaines nationaux. Le comte d'Artois ne parlait que de royauté absolue et de vengeance. Le premier résidait alors à Blankenbourg, dans les états du roi de Prusse, et y recevait les secours de la Russie; le second résidait à Londres, et le gouvernement anglais lui laissait la direction des troubles qu'il voulait susciter en France : chacun d'eux avait de nombreux commissaires qui pénétraient dans les diverses parties de la France, et qui arrivaient avec des instructions souvent opposées. Dans le Midi et dans l'Ouest, ils ne faisaient entendre que des provocations au massacre. Tous les chefs de Chouans se tenaient prêts à recommencer les hostilités,

et il y avait eu déjà assez de brigandages commis pour annoncer une guerre civile renaissante. A Paris, les commissaires du prétendant parlaient un langage si conciliant et si pacifique, que, considérés comme mandataires d'un prince expulsé, on pouvait les accuser d'hypocrisie; et considérés comme conspirateurs, on pouvait à plus juste titre les accuser d'ineptie. On en vit un exemple dans une affaire qui eut une grande influence sur le 18 fructidor. Au mois de pluviose de l'an 5 (février 1797), on arrêta quatre commissaires de Louis XVIII. Le baron de Poli, Duverne du Presle, l'abbé Brottier, neveu d'un savant recommandable, avaient l'indiscrétion, l'activité sans objet, la jactance et beaucoup d'autres vices qui discré-

dient des conspirateurs. Lavilleurnois était d'un autre caractère, c'était un ancien magistrat de mœurs douces et recommandables, qui n'avait l'air de conspirer que pour mettre sa conscience de royaliste en repos. Ils s'étaient communiqué les instructions que le prétendant leur avait données de Blankenbourg : ils savaient très-bien ce qu'on devait faire quand Louis XVIII serait proclamé, les ministres qu'il faudrait lui donner, l'étendue de l'amnistie qu'il pourrait accorder, mais le moyen d'opérer cette grande révolution les embarrassait encore. Le hasard, ou plutôt leur mauvais génie leur fit rencontrer deux hommes qui leur parurent une acquisition précieuse; l'un était le chef d'escadron Malo, qui s'était montré

terrible aux anarchistes lors de leur extravagante invasion du camp de Grenelle ; l'autre était Ramel, commandant de la garde du corps législatif. Le premier de ces deux militaires accueillit avec une complaisance perfide les propositions des commissaires royaux, en instruisit le gouvernement. Le même piége qui avait été tendu aux anarchistes pour les aider à conspirer, à éclater et à se perdre, favorisa la folle confiance des commissaires royaux. Le directoire, d'un côté, le prétendant, de l'autre, étaient instruits jour par jour des progrès de cette conspiration ; l'un fournissait la trame que l'autre developpait. On avait fait de magnifiques promesses aux commissaires : Ramel s'était engagé pour les grenadiers de la garde, Malo pour

un régiment de dragons, à faire proclamer Louis XVIII dans la capitale. Ebloui d'un succès si facile et qui surpassait toutes ses espérances, Lavilleurnois consentait à toutes les conditions qu'avec un scrupule recherché les deux chefs militaires exigeaient : c'étaient des réserves qui n'eussent fait de Louis XVIII qu'un roi constitutionnel. Il y avait cette singulière facilité dans les deux constitutions de 1791 et de 1795, qu'en changeant quelques articles dans la première on y trouvait une république, et quelques articles dans la seconde, on y retrouvait un roi. Quand on eut obtenu des commissaires royaux ce qui suffisait pour attester leur complot et les intelligences qu'ils s'étaient ménagées, on éclata. Malo les fit trouver à un

rendez-vous, cacha un témoin qui devait prendre note de l'entretien, et les livra. Le directoire apprit aux deux conseils la découverte de cette conspiration avec la même solennité qu'on annonce un grand péril. Le public, qui avait frémi au nom de Babœuf, ne s'émut point aux noms peu formidables de Lavilleurnois et de l'abbé Brottier. On se déclara contre la fraude qui avait été employée pour développer leur conspiration. On ne se souvenait plus qu'on avait applaudi à ce même moyen, lorsque le ministre de la police (Cochon) en fit usage contre les anarchistes. La pitié, qui eût pu se retrancher dans les termes du mépris pour ces intrigans fanfarons, prit bientôt les signes de l'intérêt le plus vif et le moins déguisé. Le mi-

nistre de la justice, Merlin, qui avait reçu l'instruction de faire juger les accusés militairement, soutint une lutte longue et péniblement industrieuse contre le public, et même contre le tribunal de cassation, qui voulait les laisser sous la main des jurés. Enfin un conseil de guerre se déclara maître de la procédure. Cette brusque décision ne préparait point à un jugement, que les royalistes regardèrent comme un triomphe de leur parti. Le conseil de guerre prononça, le 19 germinal (9 avril), que « Brottier, Duverne du Presle, Lavilleurnois et Poli étaient coupables; mais qu'ayant égard aux circonstances atténuantes, touché surtout de la franchise que les prévenus avaient mise dans leurs aveux, il ne les con-

damnait qu'à la peine de la réclusion ; savoir : Brottier et Duverne pour dix années, Poli pour cinq ; Lavilleurnois pour une ». Je ne sais si le directoire, qui parut offensé de la modération de ces peines, n'avait pas lui-même dicté cet arrêt au conseil de guerre, pour faire cesser enfin le combat qu'il soutenait contre un public prévenu. La clémence qu'un gouvernement n'exerce point par lui-même a toujours l'air d'une victoire qu'on remporte sur lui.

Ce fut sous de tels auspices que les élections de germinal eurent lieu. Jamais la nation ne montra un mouvement plus opposé à celui dont elle avait été transportée dans la grande année de 1789. Il y eut beaucop d'assemblées primaires et

beaucoup de corps électoraux où l'on entendit des provocations directes au rétablissement de la royauté. Les républicains ardens n'y étaient pas seuls outragés ; on y témoignait la même aversion pour ceux qui se piquaient de scrupules constitutionnels : « Choisissons, disaient un grand nombre d'électeurs, choisissons des hommes qui n'aient donné aucun gage à la révolution, qui, en accomplissant nos vœux, sachent encore ménager notre tranquillité ; choisissons des royalistes purs et paisibles, qui, sans trop effrayer les républicains, sans qu'il nous en coûte aucun effort, sans qu'on nous ait invités à prendre les armes, rendent un jour ce simple décret : *Louis XVIII est proclamé roi de France* ».

Insensés, qui ne se défiaient point du sommeil du directoire!

Le résultat de ces élections ne fut pourtant pas tout-à-fait tel que l'avaient espéré ceux dont je viens de répéter les discours : il y avait eu des compositions entre les partis ; les hommes sages avaient dirigé plusieurs choix. Le nouveau tiers eut une existence si orageuse et si courte, qu'il est difficile de caractériser l'esprit qui l'animait. Ce qu'on y remarquait le plus, c'étaient l'inexpérience et la présomption.

Voilà le corps législatif renouvelé : la guerre s'allume; les nouveaux députés s'efforcent, par la véhémence de leurs discours, de faire honte à ceux qui les ont précédés de leur froide opposition contre le directoire : « Est-il temps de gar-

der encore de tels ménagemens ? Faut-il trembler devant les faibles débris de la convention ? Abolissons toutes ses lois ; ne souffrons plus un mélange illégitime de l'esprit constitutionnel et de l'esprit révolutionnaire ». C'étaient là leurs discours ordinaires, et ce n'étaient pas encore les plus indiscrets qu'ils tinssent en présence de républicains ombrageux. Le directoire paraissait prendre plaisir à provoquer chaque jour de nouvelles offenses, pour avoir droit de les punir. Rien n'était plus sinistre, rien ne fut plus fatal, que son silence. Il venait de recevoir une confession lâche et suspecte de l'un des complices de Lavilleurnois. Duverne du Pfesle, fatigué de quelques mois de captivité, avait livré tous les secrets de son parti »

et avait fourni une foule de détails sur l'organisation des commissaires royaux, sur les instructions données par le prétendant même relativement aux élections de germinal. C'étaient des trésors pour la vengeance que méditait le directoire : il les recueillit et se tut. L'émigré d'Antraigues, le plus violent peut-être des hommes de son parti, avait été arrêté en Italie : on avait saisi ses papiers ; on les avait envoyés au directoire. Plusieurs pièces découvraient l'intelligence du général Pichegru avec les ennemis. Pichegru venait d'être nommé membre du corps législatif ; le directoire l'observa et se tut.

Les séances du conseil des cinq-cents devenaient chaque jour plus orageuses, et celles du conseil des

anciens perdaient elles-mêmes de ce calme imposant qui avait protégé plus de quinze mois le repos intérieur de la république. Un député s'était étonné de ce que le général Bonaparte, sans consulter le corps législatif, eût tourné ses armes contre le perfide sénat de Venise. Bonaparte avait répondu avec indignation, et son armée elle-même avait répondu avec un courroux plus passionné. Quelle joie pour le directoire, dans une telle crise, d'avoir à venger le général même, dont la gloire lui était à coup sûr importune.

Quand les passions sont profondément allumées, la plus faible occasion les trahit. Camille-Jourdan, jeune député dont les talens précoces étaient inspirés par une belle

ame, mais encore étranger à cette sévère prudence que demandent les assemblées délibérantes, fit un rapport sur les cultes où les sentimens religieux étaient professés avec franchise, mais sans aucune espèce de fanatisme. Il avait parlé de rendre aux habitans des campagnes les cloches qui sonnaient pour eux l'heure de la reconnaissance envers l'Eternel. Ce fut un vrai délire que la fureur qui éclata à cette proposition.

C'était sur les finances que le directoire était le plus aigrement contredit par les deux conseils. On ne se montrait point disposé à lui accorder les fonds de l'année; on le renvoyait aux grandes ressources de tous les biens nationaux dont il avait encore à disposer; on lui demandait compte d'une administration con-

fuse et déréglée. Le directoire répondait en faisant le tableau des triomphes de la république.

Mais pourquoi parlé-je encore du directoire comme d'une autorité qui aurait réuni les vœux unanimes de ses dépositaires ? La haine y siégeait. Le sort avait fait quitter cette grande magistrature à l'ami de Carnot, Letourneur de la Manche. Les deux conseils avaient élu pour le remplacer un homme dont le nom toujours considéré avait encore acquis plus de lustre par deux traités de paix qui étaient son ouvrage : c'était Barthélemy, ambassadeur en Suisse. On eût dit que le ciel avait pris plaisir jusque là, à excepter ce seul Français des maux dont il nous faisait subir la longue et sanglante épreuve. Toutes les phases de

la révolution l'avaient laissé immobile dans le poste honorable d'un envoyé qui maintient la paix de deux gouvernemens. L'asile de la Suisse était encore plus précieux pour lui parce qu'il avait pu en faire goûter les douceurs à un grand nombre de proscrits. Quelle douleur pour lui d'en être arraché ! La paix, lui disait-on, pour vaincre sa résistance, la paix va régner parmi nous, la révolution est éteinte. Il arrive, et tous les cris de la discorde retentissent à ses oreilles : il est déjà lui-même l'objet d'une haine profonde ; trente années de travaux importans, mais paisibles, lui laissent le chagrin de sentir son inexpérience au milieu des chocs des factions Carnot, dont l'influence s'est beaucoup plus fait sentir, est encore plus

odieux à ses trois collègues, Rewbell, Laréveillère-Lepaux et Barras. C'est lui surtout qu'ils veulent perdre ; et l'homme dont le républicanisme n'est que trop attesté par le titre de membre du comité de salut public, on veut le faire passer pour royaliste. Quelle sera donc l'étendue du coup qu'on va frapper ? Quand on accuse avec une telle absurdité, qui craindra-t-on de proscrire ?

Carnot, plus puissant qu'aucun autre, par sa place, par ses nombreux partisans, et parce que l'on a appelé l'*énergie révolutionnaire*, sûr de n'être point épargné par des républicains jaloux, craint presque autant qu'eux les royalistes. Il aime mieux supporter sa défaite que de procurer une victoire dont le royalisme pro-

siterait bientôt. Par ce système d'inaction il anéantit l'influence d'un parti modérateur qui conservait encore assez de crédit dans le conseil des anciens, et qui paraissait en obtenir un peu plus dans le conseil des cinq cents.

Enfin les trois directeurs laissent éclater des menaces. Déjà ils ont renvoyé les deux ministres que la haine des anarchistes poursuit depuis longtemps, Cochon, ministre de la police, Benezech, ministre de l'intérieur; ils ont augmenté le nombre des troupes qui environnent Paris. Le général Hoche se dispose à marcher à leur secours avec une partie de l'armée. Toutes ses lettres sont foudroyantes pour les deux conseils. Le général Augereau est à Paris, et commande la force armée. Les députés, que tant

d'apprêts avertissent, n'ont plus, pour se rassurer, que ce seul mot qui trompe toujours, *on n'oserait nous frapper*. On dit pourtant que le général Pichegru et le général Villot donnèrent à leurs collègues des conseils audacieux, qui ne furent point écoutés; qu'avec une poignée de soldats de la garde qui leur étaient dévoués, ils se faisaient fort de prévenir le directoire, de marcher de nuit sur le Luxembourg, de frapper les trois directeurs dans leurs conciliabules nocturnes. On dit plus: c'est que des assassins s'offrirent, et que leurs secours furent rejetés avec indignation par les deux commissions qu'on appelait *inspecteurs de la salle*..... Mais le 18 fructidor est arrivé.

Qu'on ne s'attende point à un

combat. Les deux conseils se sont comme obstinés à se laisser surprendre ; ils n'ont pas même eu recours à cette ressource que toutes les assemblées avaient employée jusque-là avec succès, c'était de rendre la séance permanente. Seulement les inspecteurs de la salle veillent ; ils mettent en question l'approche des hostilités du directoire ; ils disputaient encore lorsque le canon d'alarme retentit. A ce signal, huit ou dix mille hommes campés aux environs de Paris se mettent en marche. Ils arrivent aux portes des deux palais où siégent, ou plutôt où auraient dû siéger les deux conseils. La garde du corps législatif, en vain retenue par les cris et les menaces de l'un de ses commandans, Ramel, se joint bientôt aux troupes qui l'investissent, et mar-

che dans leurs rangs. Quelques inspecteurs s'échappent ; d'autres sont arrêtés. Pichegru rend son épée aux soldats ; il est conduit au Temple. L'heure des travaux est arrivée. L'immense population de Paris apprend confusément ce qui s'est passé : la peur est déjà telle, qu'elle porte à feindre l'indifférence. Il n'y a plus de courage que pour offrir des demeures aux proscrits. On lit des affiches où la trahison de Pichegru est annoncée. On pouvait encore être incrédule ; mais qui eût osé le paraître ? Cependant les membres des deux conseils se rendent à leurs postes, et quelques-uns (qui le croirait?) ont conservé leur sécurité. L'autorité de leurs discours ne suffit point pour leur ouvrir les rangs des soldats qui occupent leur palais. Plusieurs dé-

putés sont arrêtés dans ce moment même ; d'autres s'assemblent chez leur président (Lafond-Ladebat), y rédigent de vaines protestations. La violence les poursuit dans cet asile. La minorité des deux conseils se rend dans la salle de l'Odéon, où le directoire l'avait appelée. Le reste du jour se passe à chercher les députés et les journalistes dont la proscription importe le plus au directoire. La prison du Temple les reçoit en foule. Le directeur Barthelemy y est conduit ; ses trois collègues, qui avaient conspiré sa perte et celle de Carnot, avaient veillé avec eux-mêmes une partie de la nuit, et s'étaient plûs à jouir de la tranquillité qu'ils leur supposaient. Barthelemy avait été gardé à vue dans son appartement ;

Carnot s'était échappé du sien. J'ai dit tout le 18 fructidor.

Dans cette journée, trois directeurs, du haut d'un tribunal que la constitution n'avouait pas, et que les armes protégeaient, avaient jugé coupables deux de leurs collègues, la majorité des deux conseils, beaucoup d'administrateurs, et un grand nombre d'hommes de lettres. Dans la journée du 19 fructidor ils prononcèrent la peine; c'était la déportation sur le sol insalubre et dévorant de la Guyane française: « Il ne faut pas qu'une goutte de sang souille un si beau jour, avaient-ils dit ». Voilà donc tout le résultat politique que l'on avait obtenu de la tyrannie de Robespierre? On épargnait le sang, mais on exposait à la mort. On ne voulait plus de ces jugemens qui ré-

volent les lois et l'humanité, on se passait de jugemens. Près de transcrire la liste de ceux qui furent condamnés à la déportation, je dirai qu'on y voit les noms de six ou sept députés presque tous du nouveau tiers, que leur conduite ultérieure accuse non moins que les déclarations que le directoire avait recueillies contre eux : la vengeance même ne leur servirait point d'excuse ; leurs compagnons de malheur leur avaient appris par leur exemple qu'on ne se venge point contre sa patrie. Voici cette liste, je n'ai plus de réflexions à faire.

Par la loi du 19 fructidor, dont le directoire prit l'initiative, et que les deux conseils, formés des faibles débris de l'assemblée précédente, sanctionnèrent, on condamna à la déport-

tation les députés Aubry, J. Aimé, Bayard, Boissy-d'Anglas, Borne, Bourdon (de l'Oise), Cadroy, Couchery, Delahaye, R. Delaunay, Doumère, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert-Desmolières, Camille-Jordan, André-Joseph Jourdan, Gau, Lacarrière, Lemarchand-Gomicourt, Lemière, Mersan, Madier, Maillard, Noailles, André, Mac-Curtain, Payre, Pastoret, Pichegru, Polissart, Prairie-Montaut, Quatremère-Quinci, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Viénot-Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot, Barbé-Marbois, Dumas, Ferrand-Vaillant, Lafond-Ladebat, Laumond, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-Ducoudrai, Blain, les directeurs Carnot et Barthelemy, Brottier, ex-abbé; Lavilleurnois, ex-

magistrat ; Duverne du Presle, dit Dunand, ex-mousquetaire; Cochon, ex-ministre de la police; Dossonville, ex-employé à la police ; Miranda, général; Morgan, général ; Suard, homme de lettres ; Maillé, ex-conventionnel ; et Ramel, commandant des grenadiers du corps législatif.

Au conseil des cinq-cents on ne fit que peu d'objections contre ce décret ; seulement Chénier demanda et obtint que le nom de Dupont (de Nemours) fût rayé de la liste de déportation. Le conseil des anciens montra plus de regret à se voir arracher des collègues dont il avait admiré les talens et respecté les vertus. Lecouteulx de Canteleu déclara qu'il ne pouvait souscrire à une telle violation de la justice et de l'honneur. Régnier crut qu'il fallait délibérer

avant de confirmer ces longues proscriptions, avant de les appliquer surtout à des hommes qui emportaient encore son estime. Il demanda l'ajournement. Les trois directeurs courroucés éclatèrent en menaces; le décret fut rendu.

Par la même loi, les élections faites dans quarante-huit départemens étaient cassées.

Deux autres articles concernaient les émigrés et les prêtres. Ils donnèrent lieu à un grand nombre d'actes arbitraires qui ensanglantèrent le règne du directoire. Le premier bannissait du territoire de la république tous les individus inscrits sur des listes d'émigrés, et ceux mêmes qui avaient obtenu une radiation provisoire. Un délai de quinze jours leur était accordé pour sortir de France;

tous ceux qu'on y trouverait après ce terme seraient livrés à une commission militaire, et fusillés. Par le second article, le directoire était investi du pouvoir de déporter, par des arrêtés individuels motivés, les prêtres qui troubleraient la tranquillité publique.

La même loi renvoyait de France les individus de la maison de Bourbon qui s'y trouvaient encore. Le prince de Conti, qui s'était déterminé à rentrer dans sa patrie pour y vivre pauvre et obscur, la duchesse d'Orléans, chérie pour ses vertus et vénérée pour ses malheurs, quittèrent un asile inquiet où tout menaçait leur existence, pour recevoir de la maison d'Espagne tous les secours que les liens du sang rendent plus doux et plus sacrés.

Cette célèbre loi du 19 fructidor contenait encore un grand nombre d'autres articles, dont le but était de placer un gouvernement révolutionnaire à côté du régime constitutionnel, qu'on n'abolissait pas : état de choses semblable et confus qu'on appela *une demi-terreur*. La république n'allait plus être régie que par des coups-d'état, car il n'y avait pas dans le gouvernement *un seul homme* d'état qui pût donner à la violence même les effets de la vigueur. Les trois directeurs avaient écouté les conseils de la haine ; mais ils étaient moins qu'ambitieux : leur modération n'avait point eu de caractère, leur despotisme n'en eut pas. En remplacement des deux collègues qu'ils avaient condamnés à la déportation, ils s'adjoignirent un habile jurisconsulte et un

littérateur d'un esprit doux et conciliant. L'un était Merlin de Douai ; que la nature de son talent aurait plus appelé à des méditations paisibles et savantes qu'aux grandes combinaisons politiques ; l'autre était François de Neufchâteau, qu'à peine on aperçut dans le directoire, mais qui depuis, comme ministre de l'intérieur sous le même gouvernement, dirigea avec beaucoup d'activité son administration vers des vues d'utilité publique.

Le dernier trait de la vengeance du directoire dans cette journée du 19 fructidor fut dirigé contre les journalistes. Il est à présumer que plusieurs députés saisirent cette occasion de se venger eux-mêmes ; il n'y eut pas une épigramme de pardonnée. Le nombre des journaux

proscrits s'éleva à quarante-deux. La déportation à la Guyane fut prononcée contre les auteurs, entrepreneurs, directeurs et propriétaires de quarante-deux journaux. Cette peine atteignait des hommes qui avaient honoré notre littérature, tels que Laharpe, Fontanes, Sicard, et plusieurs jeunes gens qui, même par ce genre d'essai, avaient décélé un talent que depuis ils ont éprouvé. Ce qui rendait cette iniquité plus absurde encore, c'est qu'elle frappait, dans les propriétaires de journaux, des hommes qui n'avaient point écrit.

Les deux conseils employèrent soixante heures d'une séance permanente à faire, ou plutôt à sanctionner tout ce travail qui, selon l'usage, fut appelé *salut de la patrie.*

Il y avait encore bien du vague

dans l'accusation portée par le directoire contre Pichegru. Les pièces saisies sur l'émigré d'Antraigues éveillaient des soupçons, et ne fournissaient pas des preuves directes. Quel fut l'étonnement de tous les partis, lorsque le directoire produisit contre le général Pichegru le témoignage du général Moreau, son ami ! Moreau avait gardé le silence pendant la longue crise qui préparait la journée du 18 fructidor. Voici la lettre que le directoire publia :

Le général en chef de l'armée du Rhin et Moselle, au citoyen Barthélemy, membre du directoire exécutif de la république française.

Au quartier-génér. de Strasbourg, le 19 fructidor an 5.

« Citoyen directeur,

« Vous vous rappelez sûrement qu'à

mon dernier voyage à Bâle, je vous instruisis qu'au passage du Rhin nous avions pris un fourgon au général Klinglin, contenant deux ou trois cents lettres de sa correspondance. Celles de Wittersbach en faisaient partie, mais c'étaient les moins importantes. Beaucoup de lettres sont en chiffres, mais nous en avons trouvé la clef. L'on s'occupe à tout déchiffrer, ce qui sera très-long.

« Personne n'y porte son vrai nom, de sorte que beaucoup de Français qui correspondent avec Klinglin, Condé, Wickam, d'Enghien et autres, sont difficiles à découvrir. Cependant nous avons de telles indications, que plusieurs sont déjà connus.

« J'étais décidé à ne donner aucune publicité à cette correspondance, puisque la paix étant présumable,

il n'y avait plus de danger pour la république, d'autant plus que tout cela ne ferait preuve que contre peu de monde, puisque personne n'est nommé.

« Mais, voyant à la tête des partis qui font actuellement tant de mal à notre pays, et jouissant, dans une place éminente, de la plus grande confiance, un homme très-compromis dans cette correspondance, et destiné à jouer un grand rôle dans le rappel du *prétendant*, qu'elle avait pour but, j'ai cru devoir vous en instruire, pour que vous ne soyez pas dupe de son feint républicanisme; que vous puissiez faire éclairer ses démarches, et vous opposer aux coups funestes qu'il peut porter à notre pays, puisque la guerre civile ne peut qu'être le but de ses projets.

Je vous avoue, citoyen directeur, qu'il m'en coûte infiniment de vous instruire d'une telle trahison, d'autant plus que celui que je vous fais connaître a été mon ami, et le serait sûrement encore, s'il ne m'était connu; je veux parler du représentant du peuple Pichegru. Il a été assez prudent pour ne rien écrire; il ne communiquait que verbalement avec ceux qui étaient chargés de la correspondance, qui faisaient part de ses projets et recevaient ses réponses. Il est désigné sous plusieurs noms, et entre autres, sous celui de *Baptiste*. Un chef de brigade nommé *Badouville* lui était attaché et désigné sous le nom de *Coco*: il était un des courriers dont il se servait, ainsi que les autres correspondans. Vous devez l'avoir vu assez fréquemment à Bâle.

« Le grand mouvement devait s'opérer au commencement de la campagne de l'an 4 : on comptait sur des revers à mon arrivée à l'armée, qui, mécontente d'être battue, devait redemander son ancien chef, qui alors aurait agi d'après les instructions qu'il aurait reçues.

« Il a dû recevoir neuf cents louis pour le voyage qu'il fit à Paris, à l'époque de sa démission ; de là vient son refus de l'ambassade de Suède. Je soupçonne la famille Lajolais d'être dans cette intrigue.

« Il n'y a que la grande confiance que j'ai en votre patriotisme et en votre sagesse qui m'a déterminé à vous donner cet avis. Les preuves en sont plus claires que le jour ; mais je doute qu'elles puissent être judiciaires.

« Je vous prie, citoyen directeur, de vouloir bien m'éclairer de vos avis sur une affaire aussi épineuse. Vous me connaissez assez pour croire combien a dû me coûter cette confidence: il n'a pas fallu moins que les dangers que court mon pays, pour vous la faire. Ce secret est entre cinq personnes: les généraux Desaix, Reignier, un de mes aides-de-camp, et un officier chargé de la partie secrète de l'armée, qui suit continuellement les renseignemens que donnent les lettres qu'on déchiffre.

« Recevez l'assurance de l'estime distinguée et de mon inviolable attachement.

Signé MOREAU ».

Quand cette lettre parut, le général Moreau fut accablé de reproches

de tous les partis. Parmi tous ceux que frappait ou qu'indignait le 18 fructidor, il y en avait un grand nombre qui n'avaient jamais soupçonné ces trames criminelles. Leur malheur devenait plus insupportable, en apprenant que le plus illustre de leurs compagnons, le général Pichegru avait mérité le sien et entraîné celui de tous. Ils résistèrent le plus qu'ils purent à une telle conviction. Dans les proscriptions qui tombent sur tout un parti, on n'a pas assez de son innocence; on réclame, et souvent on réclame en vain celle de tous les individus qui tenaient à ce parti même et qui en paraissaient l'ame. Cette lettre ne parut à des hommes aigris qu'un pardon que le général Moreau avait acheté aux dépens de sa gloire et de

l'amitié. Ceux-mêmes qui, juges plus paisibles à la lecture de toutes les pièces publiées, ne purent plus douter du crime de Pichegru, sentirent que le général Moreau aurait dû, ou à la patrie de les cacher moins longtemps, ou à l'amitié de les supprimer.

Le tableau des suites du 18 fructidor sera long, et deviendra à chaque instant plus déplorable. Il faut quitter un moment cette capitale où l'anarchie va renaître par degrés; il faut aborder sur les plages brûlantes de la Guyane, et parcourir les tombeaux de Synamari.

Quelques-uns des députés qui avaient été arrêtés dans la journée du 18 fructidor, et qui ne furent point compris dans la liste de déportation, avaient été mis en liberté. On fit de

sévères recherches pour s'assurer de tous ceux qui avaient été condamnés à cette peine. Le plus grand nombre parvint à s'y soustraire, et put au moins se choisir un exil. Ils se répandirent sur différens points de l'Europe, et souvent ils firent respecter des étrangers qui leur avaient donné un asile, la modération de leurs plaintes et leur constant amour pour leur patrie. L'illustre famille danoise des Bernstorf avait adopté, en quelque sorte, plusieurs de ces proscrits: les députés Portalis, Siméon, Mathieu Dumas, et d'autres encore goûtèrent toujours les douceurs de l'hospitalité offertes par des ames généreuses. D'autres, moins heureux, qui avaient choisi la Suisse pour asile, en furent chassés par la révolution, qui s'approcha de cette con-

trée avec un cortége de fléaux. Il y en eut qui ne purent sortir de France ni même de Paris, et qui se cachèrent : supplice affreux que de vivre auprès d'êtres bienfaisans dont chaque jour on peut causer la perte ! Mais suivons ceux qui furent les plus malheureux entre les députés *fructidorisés* (Qu'on me pardonne de m'être servi de ce mot ; il devint d'une acception familière. Peu de temps après, une autre journée, qui chassa du directoire les auteurs du 18 fructidor , fit naître le mot de *prairialisé*. Si la révolution eût encore prolongé son cours, chacun des mois du nouveau calendrier aurait rappelé une proscription).

Ce fut sans murmure et sans terreur que les prisonniers du Temple reçurent la loi qui les condamnait à

la déportation. La révolution avait habitué à craindre des vengeances plus soudaines et plus sanglantes à la suite des victoires de parti. Le sort rassemblait dans une même disgrâce des hommes fort étrangers les uns aux autres, et même entre lesquels il existait des motifs de dissentiment et d'inimitié; leurs noms, que je vais dire, suffiront pour indiquer ces motifs. Le commandant Ramel devait avoir pour compagnons d'infortune Lavillcurnois et l'abbé Brottier, qu'il avait contribué à faire tomber dans un piége cruel; du moins ceux-ci l'en accusaient. Bourdon de l'Oise et Rovère figuraient parmi les royalistes. Quatre députés du conseil des anciens, J. Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudray, Lafond-Ladebat et Murinais, étaient

réunis avec des députés du conseil des cinq-cents, auxquels ils pouvaient reprocher d'avoir été rebelles aux conseils de leur sagesse, et ceux-ci, parmi lesquels on voyait Pichegru, Willot, maudissaient dans les anciens la modération importune qui avait enchaîné leur audace. Un inspecteur de police nommé Dossonville allait partager l'exil du directeur Barthélemy. Celui-ci voyait à ses côtés un compagnon et plus cher et plus digne de lui : c'était un ami fidèle dans le malheur, c'était son domestique Letellier, qui, éperdu de douleur en apprenant l'arrestation de son maître, avait couru au Temple; qui s'était fait ouvrir cette prison ; qui avait juré de ne plus se séparer de son bienfaiteur ; que ni les prières de Barthélemy même,

ni les menaces d'une garde sévère, n'avaient pu détourner de suivre son ancien maître. On les traînait tous à Rochefort sous une escorte formidable. Le peuple les insulta dans plusieurs villes. Une route sur laquelle ils n'avaient trouvé pour gîtes que des prisons insalubres fut suivie pour eux d'une navigation beaucoup plus pénible. Après tous les dégoûts et toutes les tortures d'une captivité dans l'entrepont d'une corvette, ils abordèrent sur un rivage funeste. La plupart, déjà exténués de fatigue, et chez qui la maladie avait épuisé les forces mêmes de l'espérance, saluèrent dans la Guyane leur tombeau.

Cependant on leur accorda quelque repos dans l'île de Cayenne. Il y en eut plusieurs qui reçurent des

soins dans l'hôpital de cette ville. Ils eurent le bonheur d'y trouver des sœurs-grises que la charité avait conduites sur ces tristes plages. Mais il faut partir, il faut se rendre dans l'intérieur de la Guyane, dans des déserts où déjà a expiré une nombreuse population, qu'en 1765 le duc de Choiseul, trompé par des rapports et des agens infidèles, avait envoyée pour ranimer une colonie languissante: « Voilà des bèches et des râteaux, dit-on aux déportés, cultivez, faites cultiver ces lieux; que vos travaux leur donnent la salubrité qui leur manque encore ». Ils n'y trouvent qu'un bien petit nombre d'habitans: mais déjà un fort y est établi, et c'est de-là qu'une garde nombreuse les observe. Le climat les frappe, le découragement les atteint,

une fièvre lente les consume. Déjà ils ont perdu un de leurs compagnons les plus respectés : c'est Murinais, membre du conseil des anciens. De leurs mains languissantes ils lui creusent une tombe. Tronçon-Ducoudray, qui déjà porte la mort dans son sein, homme éloquent, homme vertueux, s'avance au milieu de ses compagnons pour faire l'éloge d'un homme de bien. Il avait pris pour texte ces paroles religieuses, que jamais aucun exilé n'entendit sans verser des larmes : *Super flumina Babylonis, illic sedimus et flevimus, donec recordaremur Sion.* Tous les malheureux que l'orateur proscrit invitait au courage montraient la plus grande constance d'ame dans leurs regrets, tandis que les soldats et les nègres témoins de

cène lamentable éclataient en
ots.

ientôt Tronçon-Ducoudray ex-
lui-même. Ses amis s'étaient ras-
sem[illegible]s autour de son lit de mort :
il pressait chacun d'eux de ses mains mourantes, il les invitait à fuir ; mais surtout il les conjurait de ne jamais se venger, et les derniers accens de cette voix éloquente déploraient le malheur des discordes civiles.

Cependant huit des députés avaient formé le projet de fuir ; c'étaient Pichegru, Willot, Aubry, Larue, Barthélemy et son fidèle Létellier, Ramel et Dossonville. Le capitaine d'un navire américain nommé Tylli arriva à Cayenne pour favoriser leur fuite. Par ses ordres, une pirogue les attendait sur le rivage. Ils purent

s'échapper du fort de Synamary à l'aide de subterfuges qu'ils avaient depuis long-temps imaginés pour tromper leurs gardes. En franchissant une épaisse forêt, ils atteignirent les bords de la mer. Une faible barque les y reçut. Leur navigation fut pénible ; ils eurent beaucoup à souffrir, et d'un soleil brûlant et de la faim. Accueillis avec intérêt dans la colonie hollandaise de Surinam ; ils y trouvèrent tous les genres de secours. On fréta un bâtiment pour les conduire en Angleterre. Six d'entre eux y arrivèrent ; deux avaient péri dans la traversée : l'un était le député Aubry, et l'autre, cet intrépide compagnon du malheur de son maître, ce bon Letellier, dont le nom sera toujours béni par ceux qui ont éprouvé le dévouement de la reconnais-

sance et de l'amitié, et par ceux qui, plus heureux, l'ont exercé.

Mais la mort frappait toujours sur les cabanes misérables de Synamari: Bo[illegible]on de l'Oise, Lavilleurnois, l'abbé Brottier périrent. Rovère n'était plus lorsque sa femme, animée d'un amour héroïque, arriva pour joindre son sort au sien; elle ne put lui fermer les yeux. Le député Gilbert-Desmolières, arrêté deux mois après le 18 fructidor, expira auprès de ses collègues. Job Aimé, qui avait été transporté à la Guyane sur un nouveau bâtiment, après une assez longue épreuve des horreurs de ce séjour, s'échappa avec Perlet, propriétaire d'un journal, et un prêtre nommé Parisot. Le vaisseau qui les avait reçus fit naufrage sur les côtes de l'Ecosse; Parisot périt dans les

flots avec une partie de l'équipage. Toutes les relations peignent sous des couleurs vives et intéressantes la constance d'ame de Barbé-Marbois et de Lafond-Ladebat, qui refusèrent obstinément de s'enfuir ; qui furent les fidèles dépositaires du secret de leurs compagnons, et qui supportèrent leur sort avec patience, et surtout avec fierté.

Hélas ! je n'ai point encore montré les plus grands fléaux de cette terre de malédiction. Les victimes étaient encore peu nombreuses ; elles y arrivent en foule. Trois bâtimens ont traversé les mers pour les y porter. Ce sont presque tous des prêtres et des vieillards. Jetés dans un canton plus pestilentiel encore que celui de Synamari, ils ne se servent de la bêche qu'on a remise à leurs faibles

mains que pour creuser leur tombe... Les lugubres forêts de la Guyane retentissent de leurs chants ; ils prient, ils meurent.

Je quitte enfin ce tableau. L'histoire que j'écris ne doit être qu'un commentaire de ces paroles entendues à Synamari, de ces paroles prononcées par Tronçon-Ducondray, mourant, *qui déploraient le malheur des discordes civiles.* Destiné, pendant deux ans de prison, au sort dont je viens de retracer les horreurs, ami de plusieurs de ceux qui le craignaient comme moi, je ne puis écrire des détails si pénibles sans que ma pensée cherche à accélérer le 18 brumaire.

Tandis que le directoire, vainqueur dans un conflit de factions, se livrait à une vengeance dont je veux bien

croire qu'il n'avait pas calculé toute l'étendue, Bonaparte, vainqueur dans les combats et maître de la paix, brisait les fers des Français qui se trouvaient à la fois proscrits dans leur patrie et livrés à la colère implacable des ennemis de leur patrie. Bonaparte avait exigé dans le traité de Campo-Formio que l'Autriche rendît la liberté à Lafayette, Latour-Maubourg et Bureau-de-Puzy. J'ai raconté dans le *Précis historique de l'assemblée législative*, l'événement qui les avait forcés à chercher un refuge à l'étranger, et comment les droits des nations et du malheur avaient été violés à leur égard. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, les avait gardés comme les premières victimes qui devaient être offertes à la contre-révolution.

Quand ces défaites, sa politique et la Pologne l'invitèrent à la paix avec la France, il ne fut point rappelé à la justice envers ces prisonniers; il les livra à l'Autriche. Un de leurs compagnons, Alexandre Lameth, échappa seul à ce nouveau tourment. Il avait dû sa liberté à l'intercession de sa mère. La prison d'Olmutz, qui déjà renfermait d'autres Français dont j'ai parlé, reçut dans des cellules séparées Lafayette, Latour-Maubourg et Bureau-de-Puzy. L'homme dont le nom était alors le plus considéré, Washington, réclama en vain un compagnon de sa noble entreprise. Le cabinet de Vienne fut sourd à ses prières; et M. Pitt, qui, jusques dans cette circonstance, asservissait le cabinet de Vienne, résista plusieurs fois dans le parlement à la

sommation éloquente que lui faisait le parti de l'opposition, de cesser d'opprimer les amis d'une liberté fondée sur les lois. Un médecin nommé Bolman, secondé de Huger jeune Américain que la reconnaissance avait attaché à la Lafayette, ose entreprendre sa délivrance. Ils errent long-temps autour de la redoutable forteresse. Ils parviennent à séduire quelques uns des gardes avec l'or qui leur a été confié par de généreux confidens de leur projet. Lafayette s'évade enfin ; mais il a été forcé de soutenir une lutte contre une sentinelle qu'il a désarmée. Ses libérateurs et lui se voient si vivement poursuivis, qu'ils prennent des routes séparées. Le jeune Huger est arrêté. Lafayette, souffrant d'une blessure qu'il a reçue, est arrêté lui-

même à huit lieues d'Olmutz. Bolman parvient dans les états du roi de Prusse. Il est reconnu; il y est livré à l'Autriche. L'amitié vient d'être vaincue; la tendresse conjugale, la piété filiale, vont tenter, par des efforts plus doux et non moins dévoués, de délivrer Lafayette, de le consoler du moins. Madame de Lafayette est arrivée à Vienne avec ses deux filles. Elles sortent des prisons de France, toute leur ambition est d'entrer dans une prison d'Autriche. Un monarque humain, tel que l'empereur François II, ne put, sans une vive émotion, entendre la prière d'une femme qui réunit tout le courage à toutes les grâces de la vertu. Il refuse cependant la liberté de Lafayette, et son refus est tel, qu'il trahit sa dignité, et

fait connaître, indiscrètement l'espèce de joug qu'un roi puissant porte quand il se ligue avec l'Angleterre. *J'ai les mains liées*, répond-il avec douleur à M.me de Lafayette. Une faveur bien douloureuse restait à demander, et elle est accordée. La prison d'Olmutz s'ouvre à madame de Lafayette et à ses filles. Leurs soins prolongent la vie d'un mari et d'un père, mais elles exposent la leur. La maladie les consume, et Lafayette ne peut obtenir d'elles - mêmes qu'elles aillent respirer un air moins contagieux. Bonaparte, sans consulter un gouvernement que les préjugés révolutionnaires rendraient inflexible, qui peut user de ses victoires, en réclame un noble prix; Lafayette, Latour-Maubourg et Bureau-de-Puzi, sortent des prisons

d'Autriche ; un de leurs amis fidèles, Romœuf, avait été envoyé à Vienne, par le général pour exiger leur liberté, mais le directoire leur refusa encore de rentrer dans leur patrie.

Le traité de Campo-Formio ne fut ni troublé ni accéléré par le 18 fructidor. Si le directoire eût remis cette négociation à tout autre que Bonaparte, il est vraisemblable qu'elle eût été rompue. Carnot prétend dans son mémoire que Letourneur de la Manche et lui étaient les seuls directeurs qui fussent fidèles à appuyer les dispositions pacifiques du général (Les révélations de Carnot sur les intrigues de ses collègues seraient précieuses pour l'histoire, si l'esprit de vengeance ne les rendait suspectes). Dans le même temps, la paix avec l'Angleterre se négociait à Lille. Les

plénipotentiaires français étaient, Pléville le Pelcy, Letourneur de la Manche et Maret; le lord Malmesbury représentait l'Angleterre. Cette île jalouse paraissait voir avec crainte sa situation lorsqu'elle serait isolée de toutes les puissances du continent. Ce fut une opinion généralement répandue, que les plus grandes difficultés de cette paix étaient aplanies, qu'elle était près de se conclure. Le directoire montra la plus injuste défiance contre les négociateurs qui étaient parvenus à cet heureux résultat. Il les rappela et les remplaça par Treilhard et Bonnier, qui eurent à peine le temps de communiquer les instructions nouvelles qui leur étaient remises. Le lord Malmesbury reçut de son gouvernement l'ordre de quitter Lille. La paix fut éloignée.

On en murmura ; on ne savait pas encore combien il faut se défier d'une paix avec l'Angleterre.

Un traité qui déjà avait été conclu avec la reine de Portugal fut annulé par la volonté du directoire. Le ministre portugais qui l'avait négocié, M. d'Aranjo-d'Azeredo, reçut l'ordre de quitter le territoire français, fit des réprésentations, fut arrêté et conduit au Temple, où il resta plus de quatre mois. On n'a jamais bien connu les motifs d'une rigueur si contraire au droit des gens.

Nous aurons à suivre les opérations diplomatiques, ou plutôt guerrières du directoire. Je ne dirai qu'un mot de ses opérations financières. Il s'était plaint avec amertume des entraves que les deux conseils, avant le 18 fructidor, avaient opposées à

ses plans de finances; il les fit connaître dans toute leur étendue, il décréta la banqueroute. La dette publique fut réduite des deux tiers. Il n'y a point d'exemple d'un discrédit égal à celui où tomba le directoire après cette mesure.

Une grande terreur se répandit dans la France lorsqu'on vit discuter au conseil des cinq-cents un projet qui tendait à expulser du territoire français la plus grande partie des nobles. Il fut rejeté: le député Serres le combattit avec talent, avec courage. On se borna à prononcer contre les nobles une déchéance civique, que le 18 brumaire abolit.

Les deux conseils prenaient rarement l'initiative sur les lois; leur extrême docilité aux vues du directoire avait quelque chose d'incompatible

avec les préjugés républicains: si l'esprit révolutionnaire ne se montrait plus dans les séances des législateurs, il vivait encore dans les lois. Toutes celles qui furent rendues jusqu'au renouvellement de la représentation nationale portaient le caractère de la défiance pour des classes entières de citoyens. La grande faute politique du directoire et de ses partisans me paraît avoir été de généraliser toujours les délits. Un royaliste ou un jacobin ne pouvait commettre une imprudence que tout son parti n'en fût accusé, et n'en portât une peine plus ou moins rigoureuse. Ceux des républicains qui se montraient moins dociles au directoire, et que l'excès de sa puissance alarmait pour la liberté, attendaient les nouvelles élections de germinal pour éclater; et de

son côté le directoire préparait contre eux un coup d'état semblable au 18 fructidor, aux proscriptions près. Dans une situation de partis aussi inquiète et aussi confuse, la capitale avait interrompu tous les jeux et les plaisirs sous l'auspice desquels s'était annoncé le règne de la constitution. On mettait tant de soin à paraître un citoyen paisible, qu'à peine paraissait-on citoyen. On n'osait rien blâmer ; toute la franchise consistait à s'abstenir de louer. De temps en temps le directoire montrait l'appareil des supplices, et surtout lorsque les royalistes lui avaient donné quelque ombrage. Des commissions militaires condamnaient à mort quelques émigrés qui n'avaient point obéi à l'article de la loi du 19 fructidor, qui leur fixait un délai pour sortir.

du territoire de la république. Le brigandage recommençait à infester la France : les chouans essayaient leurs forces par des vols et des assassinats ; les deniers du trésor public étaient enlevés sur plusieurs routes.

Cependant une joie vive, un espoir vague, mais qu'on cherchait à conserver, enfin ce qui caractérise le sentiment national, éclata à Paris lorsqu'on y annonça l'arrivée de Bonaparte.

Tout ce qu'il y avait d'opprimés en France (et je viens de montrer combien le 18 fructidor en avait augmenté le nombre) avait hâté de ses vœux le retour de Bonaparte ; depuis longtemps chacun portait dans son ame quelque pressentiment des destinées du conquérant de l'Italie. Ceux qui n'avaient encore éprouvé que des ri-

gueurs de la république voyaient en lui un libérateur ; tous brûlaient de saluer celui qui avait porté si haut la gloire de la nation.

Il y a un plaisir qu'on goûte en France plus que dans tout autre pays, c'est celui d'humilier la puissance en lui opposant la gloire. Le directoire préparait une fête à Bonaparte. Le peuple jouissait d'avance du plaisir de dire à cinq magistrats sans renommée et sans popularité : Voilà un grand homme!

Le 20 frimaire (10 décembre) avait été choisi pour la présentation de Bonaparte au Luxembourg. On eut un de ces beaux jours dont la douceur est mieux sentie durant l'hiver.

Les directeurs avaient éloigné tout ce qui aurait décélé en eux l'inquié-

tude et la jalousie dont il est vraisemblable qu'ils étaient agités. Pour satisfaire à un immense concours de spectateurs, ils avaient voulu tenir l'audience, non dans l'enceinte de leur palais, mais dans la vaste cour du Luxembourg. Un autel de la patrie y était dressé : les trophées de l'armée d'Italie le décoraient ; c'était un luxe de gloire. Le directoire avait envoyé au-devant de Bonaparte une garde d'honneur ; le guerrier l'avait refusée, et s'était avancé, accompagné seulement de son aide-de-camp Marmont. Quels transports ! Quelles acclamations sur son passage ! La capitale n'avait point goûté une ivresse plus pure depuis le 14 juillet 1790. Bonaparte arrive au Luxembourg : il passe sous une voûte formée de drapeaux qu'il a conquis,

et voit rangés sur un amphithéâtre tous les principaux magistrats de la république. On se lève à son aspect, les cris de joie et d'admiration s'élancent.

Le ministre des relations extérieures, Talleyrand-Périgord, présente Bonaparte au directoire. Il y eut dans l'assemblée un de ces mouvemens subits où tous les yeux s'interrogent, où toutes les ames veulent se deviner ; lorsque Talleyrand prononça ces paroles mémorables, dont les événemens ultérieurs ont développé le sens profond :

« Ah! loin de redouter ce qu'on sou-
« drait appeler son ambition, je sens
« qu'il nous faudra peut-être le sol-
« liciter un jour pour l'arracher aux
« douceurs de sa studieuse retraite.

La France entière sera libre : peut-être lui ne le sera jamais ».

De telles paroles avaient encore redoublé l'impatience d'entendre Bonaparte. Voici son discours, antérieur de dix-huit mois au 18 brumaire. Je ne sais si c'est la raison ou l'imagination qui m'y fait découvrir un sens précurseur de cette journée.

« CITOYENS DIRECTEURS,

« Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre.

« Pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre.

« La constitution de l'an III et vous avez triomphé de tous ces obstacles.

« La féodalité et le royalisme ont successivement, depuis vingt siècles,

gouverné l'Europe ; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernemens représentatifs.

« Vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le vaste territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites..

« Vous avez fait plus :

« Les deux plus belles parties de l'Europe, jadis si célèbres par les arts, les sciences et les grands hommes dont elles furent le berceau, voient, avec les plus grandes espérances, le génie de la liberté sortir des tombeaux de leurs ancêtres.

« Ce sont deux piédestaux sur lesquels les destinées vont placer deux puissantes nations.

« J'ai l'honneur de vous remettre

le traité signé à Campo-Formio, et ratifié par sa majesté l'empereur.

« La paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la république.

« Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur les meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre ».

Barras présidait le directoire ; il répondit à Bonaparte ; il parla avec beaucoup d'étendue et de chaleur, d'un événement sur lequel celui-ci avait gardé le silence, le 18 fructidor. Il célébra les exploits du général et de l'armée d'Italie avec ce faste de mots mal assortis qui régnait encore dans l'éloquence du jour. Toute la politique du directoire, et ses véritables sentimens à l'égard d'un général qui devait l'importuner de l'é-

clat de ses triomphes, se découvrirent dans l'invitation que lui fit le directeur Barras d'aller planter à Louvres l'étendard tricolor. Voici en quels termes il s'exprima sur ce sujet :

« Enfin, couronnez, citoyen général, une si belle vie par une conquête que la grande nation doit à sa dignité outragée. Allez, par le châtiment du cabinet de Londres, effrayer les gouvernemens insensés qui tenteraient encore de méconnaître la puissance d'un peuple libre. Votre cœur est le temple de l'honneur républicain ; c'est à ce puissant génie qui vous embrase que le directoire confie cette auguste entreprise. Que les vainqueurs du Pô, du Rhin et du Tibre, marchent sur vos pas : l'Océan sera fier de les porter ; c'est un esclave indompté qui rougit

de ses chaînes; il invoque, en mugissant, le courroux de la terre contre le tyran oppresseur de ses flots; il combattra pour vous: c'est à l'homme libre que les élémens sont soumis. Pompée ne dédaigna pas d'écraser les pirates; plus grand que ce Romain, allez enchaîner ce gigantesque forban qui pèse sur les mers; allez punir dans Londres des outrages trop longtemps impunis. De nombreux adorateurs de la liberté vous attendent; vous êtes le libérateur que l'humanité outragée appelle par ses cris plaintifs.

« A peine l'étendard tricolor flottera-t-il sur ces bords ensanglantés, qu'un cri unanime de bénédictions annoncera votre présence; et, apercevant l'aurore du bonheur, cette nation généreuse vous accueillera

comme des libérateurs qui viennent, non pour la combattre et l'asservir, mais pour mettre un terme à ses maux. Vous ne trouverez d'ennemi que le crime : le crime seul soutient ce gouvernement perfide ; terrassez-le, et que bientôt sa chûte apprenne au monde que si le peuple français est le bienfaiteur de l'Europe, il est aussi le vengeur des droits des nations ».

Dans cette séance, le nom du général Hoche fut souvent prononcé avec l'accent du regret et de l'admiration. Cet illustre guerrier avait succombé, peu de jours après le 18 fructidor, à des douleurs aiguës, qu'il crut lui-même être l'effet du poison. Si ce crime fut en effet commis, l'histoire n'offre aucun indice sur ses auteurs.

Telle fut cette solennité où quel-

ques hommes s'étaient flattés de voir un grand événement politique, et qui avait fini par en rendre le présage fort confus. Que veut le directoire? disait-on ; pense-t-il sérieusement à une descente en Angleterre? Qu'a-t-il donc préparé pour un tel projet? Quel est le genre d'ostracisme qu'il saura imaginer pour éloigner Bonaparte et s'affranchir du joug de cette grande renommée? Bientôt on parla d'une vaste expédition, dont Bonaparte avait conçu le plan. Les regards se détournèrent de l'Océan et de la descente en Angleterre, pour se porter vers la Méditerranée et vers le théâtre fameux des anciens conquérans. On savait qu'un puissant armement se préparait à Toulon. Bonaparte le pressait du milieu de la capitale. Il y vivait

sans éclat, sans montrer aucune recherche de popularité : il aimait à s'entretenir avec les savans et les gens de lettres, et s'honorait d'avoir été reçu membre de l'Institut, espèce d'assemblée fédérative pour les sciences, les lettres et les arts, que la convention, dans un de ses jours de sagesse et de libéralité, avait organisée pour réparer les fâcheux effets de la suppression des académies.

Cependant les événemens extérieurs se développèrent de manière à faire sentir que la France aurait bientôt besoin de la présence du plus grand de ses guerriers. Le directoire usait de la paix pour soumettre des états faibles. La Suisse était envahie, et des combats acharnés mettaient tous les jours aux prises de vieux républicains contens de leur antique

liberté, et des républicains nouveaux qui voulaient tout entraîner dans leur tourbillon. Le souverain pontife était chassé de Rome. La cour de Naples, le Piémont, la Toscane, étaient près de subir le joug de la grande république. L'Autriche dissimulait ses ressentimens ; mais la paix qui se négociait à Rastadt avec l'empire germanique, embarrassée par toutes les lenteurs de la diète de Ratisbonne, laissait couver les apprêts d'une nouvelle ligue.

Dans des circonstances aussi menaçantes, le directoire ne dissimulait plus sa jalousie contre les généraux : il les accablait de dégoûts et de persécutions, et, recourant toujours aux armes, il avilissait la gloire militaire. La discipline s'affaiblissait dans les camps ; pour la première

fois, on y entendait parler de séditions. Chaque armée avait à sa suite des commissaires du directoire, dont la plupart, concussionnaires avides, se faisaient détester des soldats autant que des pays conquis : de là, des rumeurs offensantes pour les directeurs eux-mêmes. Cependant ils vivaient tous sobrement, à l'exception de Barras : quand ils sortirent de leurs éminentes fonctions, chacun d'eux se trouva dans un état éloigné de l'opulence. Ils avaient calomnié leurs adversaires en les proscrivant, ils furent calomniés dans tout le cours de leur règne. Dans la position fausse et violente où ils s'étaient placés, ils disaient aux Français : Vous êtes sous l'empire d'une constitution, et il n'y avait pas un article de ce code qui ne fût impudemment violé

par eux-mêmes; vous goûtez les douceurs de la paix, et l'on ne voyait autour de soi que les fléaux de la guerre. Ce qui rendait leur médiocrité plus dangereuse, c'est qu'ils étaient fertiles en expédiens. S'ils avaient une injustice à commettre, ils trouvaient toujours une loi pour la justifier. On ne se sentait point opprimé par des violences de tyrans, mais par des subtilités de légistes. Ce qu'il y avait de plus difficile à rencontrer en France, c'était un partisan sincère du directoire. Il en fit l'expérience aux élections de germinal, qui avaient pour objet de compléter le corps législatif, mutilé de moitié par le 18 fructidor.

On avait pris tant de précautions pour en éloigner tous ceux qui avaient quelque degré d'affinité avec

les royalistes, qu'on pouvait bien s'attendre à une influence toute opposée. Ce fut un acte de courage pour un homme qui se sentait capable de modération que de se présenter à ces assemblées. Elles fournirent un tableau complet du délire de la démagogie : la constitution de 93 y fut invoquée ; les vieux jacobins épanchèrent librement leur joie et leurs espérances ; il se présentait des vengeurs pour Gracchus Babœuf, et des veugeurs même pour Robespierre. Les directeurs y étaient appelés les *tyrans du Luxembourg*. Un fait digne de remarque, c'est que la journée du 18 fructidor y fut assez généralement condamnée, non pas ainsi qu'on pourrait le croire de telles assemblées, comme une vengeance incomplète, mais comme une ven-

geance illégale : les jacobins, depuis leurs longs revers, semblaient avoir pour principe de n'accabler qu'un seul ennemi à la fois. C'était le directoire qu'ils voulaient abattre, ils se fortifiaient contre lui de toutes les haines qu'il avait excitées.

Un tel résultat devait couvrir de confusion le directoire : il dévoilait son imprévoyance et l'inconcevable aveuglement qui lui avait fait multiplier les digues contre le royalisme impuissant pour laisser un champ libre au jacobinisme. Il ne se déconcerta point ; il se souvint que les lois du 19 fructidor lui avaient laissé une arme à deux tranchans dont il pouvait frapper des républicains fougueux comme il en avait frappé des hommes accusés de tiédeur. Il voulait cette fois éviter les proscrip-

tions; l'espèce d'ennemis qu'il avait à combattre ne les permettait pas long-temps. Dans le choix des moyens, il préféra un grand scandale à une extrême violence. Voici l'expédient auquel il eut recours, et qui contribua beaucoup à accélérer sa chûte. Dans tous les corps électoraux où il crut voir la majorité se déclarer contre lui, il invita, ou plutôt il força, par le moyen de ses commissaires, la minorité mécontente à faire des élections de son côté. Il eut le malheur de ne pouvoir établir aucune espèce de proportion dans ces assemblées rivales. Elles étaient si éloignées de se balancer numériquement, que les scissions qui se formaient sous les auspices du directoire offraient à peine le cinquième des votans.

Les jacobins, qui prévoyaient un choc, luttèrent de dextérité avec un gouvernement qui employait des stratagêmes si grossiers. Dans plusieurs départemens, ils firent tomber leur choix sur des hommes très-recommandables, en même temps que sur ceux qu'ils regardaient comme affectionnés de cœur à leur parti. Ils semblaient défier le génie de l'arbitraire de faire un choix raisonnable entre leurs nominations et celles de leurs adversaires. Le directoire fit pourtant ce choix, et l'événement ne prouva point qu'il le fit avec discernement. Ses mesures sont arrêtées. Il se rend juge des élections. Il casse, il annule toutes celles qu'il juge lui être contraires. Il dénonce au corps législatif une conspiration dans laquelle sont entrés deux ou trois cents

mille Français. Si on l'en croit, deux fois de suite le peuple souverain a conspiré contre lui-même. Il n'est plus qu'un moyen de sauver la constitution, c'est de la violer sans cesse. Le système représentatif ne peut se maintenir qu'autant que tous ces actes seront soumis à la révision de cinq magistrats. Le directoire répète la vieille fable d'un pacte intime scellé depuis long-temps entre les royalistes et les jacobins. Il entreprend de persuader que ces deux factions marchent sous un même ralliement en s'égorgeant entre elles. J'affaiblirais une telle absurdité, si je ne la rendais avec les expressions mêmes du directoire.

« La marche de nos ennemis, dit-il, a toujours été la même : constans dans leurs projets, variant

« seulement dans leurs moyens, « vous les suivrez facilement, soit « qu'ils soient dirigés par Dumas et « Vaublanc, par Robespierre et St.- « Just, par Barbé-Marbois et Du- « molard, par Pichegru et Willot, « partout vous verrez la contre-ré- « volution s'étayant d'une main sur « les assemblées primaires, de l'au- « tre sur les assemblées électorales, « contempler avec complaisance ses « favoris revêtus, par adresse ou par « violence, de magistratures popu- « laires, et disposés à travailler pour « elles à l'ombre des lois dont ils « s'étaient rendus les dépositaires et « les organes ».

Après ce préambule, le directoire trace le tableau de l'ingratitude qu'il a éprouvée de la part des anarchistes. Il leur avait rendu, après le 18 fruc-

37911

tidor, des assemblées de club, il a été étonné d'apprendre qu'il n'en était sorti que des cris d'anarchie. Il a fermé ces clubs ; les anarchistes, mis en mouvement par les royalistes qui ont été condamnés aux déserts de Synamari, se sont emparés des assemblées électorales. Le directoire expose les violences qui s'y sont commises. Chaque mot de ce récit fait frémir. Mais les faits énoncés par le directoire peuvent être soupçonnés d'exagération. Quoi qu'il en soit, le tableau qu'il fait des crimes et des nouveaux efforts des partisans de la terreur eût été suffisant pour faire condamner, le 18 fructidor, à la déportation, comme fauteur d'une réaction sanguinaire, un député qui aurait osé les peindre sous de telles couleurs. Il est vrai que le directoire

n'oubliait pas de joindre à chacun des crimes dont il les accusait celui de royalisme.

Les deux conseils furent associés par le directoire à l'acte par lequel il prononçait sur ces élections. Plusieurs députés s'élevèrent avec force contre cette subversion du système représentatif; le plus grand nombre crut que tout devait céder au danger de mettre les anarchistes à l'épreuve de ce qu'ils pourraient faire parvenus à la puissance. La douleur et la confusion oppressaient tous les vrais républicains. Ils prêtaient sans zèle et sans confiance leur appui au directoire exécutif. Ils se rappelaient, avec des regrets qu'ils ne pouvaient plus dissimuler, l'état plus heureux qui avait précédé le 18 fructidor. Ils ne savaient par où se rattacher à une

constitution qui s'écroulait de toutes parts ; ils étaient trop accablés de lassitude pour en essayer une nouvelle.

LIVRE QUATRIÈME.

Tels étaient la liberté, l'ordre et le calme dont on jouissait en France après le 18 fructidor. Le directoire crut instant et légitime de conquérir un peuple voisin pour le faire participer à l'état que je viens de décrire. Ce peuple, c'étaient les Suisses, les seuls républicains de l'univers qui aient compté cinq cents ans d'une liberté toujours glorieuse, rarement troublée par des discordes civiles, et qui ne fut jamais égarée par l'ambition.

Les Suisses avaient vu la révolution de France sans joie et sans alarme. Le 10 août leur avait donné un

sujet de deuil et de ressentiment ; mais une nation ne s'arrache point facilement aux douceurs d'une paix qu'elle s'est habituée à juger éternelle. Dans le seul canton de Berne, on parla quelque temps de venger de malheureux compatriotes qui avaient glorieusement expiré sur les marches du trône de Louis XVI. La convention nationale n'épargna ni promesses ni séductions pour calmer ce mouvement. La ligue des Suisses n'eut plus avec la république française les liens qui l'attachaient à la monarchie ; mais elle garda une scrupuleuse neutralité, que les revers ni les conquêtes des Français ne purent ébranler. Elle sut défendre contre la tyrannie de Robespierre un beau droit, celui d'accorder un asile aux proscrits. Cette terre hospitalière conserva à la

France un grand nombre de ses hommes les plus distingués. Elle les accueillait sans leur demander compte de leurs opinions. Les amis de la liberté ne trouvaient que là des consolations au malheur d'avoir vu la liberté souillée dans leur patrie par les plus monstrueux excès. Après chacune des journées les plus terribles de la révolution, des troupes de fugitifs descendaient du Jura; un champ à traverser, un ruisseau à franchir, mettait une barrière entre eux et l'échafaud. Lorsque dans ces heureuses vallées ils gémissaient de n'avoir pu conduire avec eux le plus cher de leurs amis, souvent un paysan intrépide et fidèle s'offrait à eux, et leur disait : J'irai le chercher en France, et je vous l'amenerai par des routes qui me sont connues. Le

parti qui régnait après [illegible]tructidor avait vu plusieurs des siens sauvés ainsi des proscriptions qui suivirent le 31 mai, et la Suisse fut cependant livrée à notre terrible révolution.

Le sénat de Berne attira cet orage, ou du moins manqua de prudence et de fermeté pour le détourner. Il n'était aucun gouvernement en Europe qui présentât un peuple plus heureux, des campagnes plus florissantes, que le sénat de Berne. Un peu d'orgueil corrompait les fruits de cette vigilance paternelle. Les villes du pays de Vaud, soumis à sa domination, toujours croissantes en prospérité, avaient acquis des lumières, et cet esprit d'ambition qui les suit ordinairement. Le conseil de Berne commençait à craindre ces citadins

inquiets. Il n'accordait rien à leurs vœux ; il ne se ralentissait pas dans ses soins pour leur bonheur, mais comme ils étaient humiliés, ils étaient ingrats. La révolution de France leur donna l'espoir d'entrer en quelque partage de l'autorité souveraine ; ils ne pouvaient plus supporter le nom de sujets. Les magnifiques seigneurs furent inflexibles. Ils résolurent de fermer des assemblées de club où ces prétentions étaient débattues avec emportement. Bientôt les Vaudois en élèvent une beaucoup plus forte : ils demandent à former un canton séparé ; ils menacent de recourir à l'intervention du gouvernement français. La catastrophe de Venise venait d'éclater, elle devait avertir les seigneurs bernois du danger que couraient alors les gouvernemens mis-

tocratiques, en ne cédant point à des modifications que le temps amène, et que la nécessité commande. Ils agirent contre les Vaudois comme contre des séditieux déclarés. Ils rassemblent leurs milices ; ils font transférer au château de Chillon quelques-uns des chefs du mouvement qui s'annonce. Il éclate : le pays de Vaud se déclare libre. Il appelle la république française à son secours, comme subrogée, disait-il, *aux droits du duc de Savoie*. Il se confie à la générosité, il ne songe point à la force, ni à l'ambition de l'auxiliaire qu'il s'est donné.

Le directoire attendait ce signal. Une telle expédition semblait ne demander que peu d'efforts à ses armées victorieuses. Mais quel intérêt la lui commandait ? La neutralité de

la Suisse défendait une vaste portion du territoire français qui n'est point couvert de forteresses. Le directoire n'avait aucun grief politique contre les Treize-Cantons. Il est vrai qu'un ministre anglais, M. Wickam, avait, du sein de la Suisse, ourdi beaucoup d'intrigues avec des aventuriers français, qui lui vendirent pour de l'or la promesse insensée d'opérer une contre-révolution. Mais déjà on avait satisfait au directoire à cet égard, et M. Wickam s'était éloigné. Quel était donc l'intérêt du directoire? Il en est un qui offense tant la gloire nationale, que je rougis de l'indiquer, et que je ne puis le regarder comme le mobile d'une guerre cruelle et impolitique; Berne avait un trésor qu'on estimait à quinze millions de livres tournois.

Les maux qui allaient accabler la Suisse eussent été beaucoup adoucis, si le directoire, en appelant dans ces contrées une armée française, eût laissé aux chefs militaires le soin de diriger les négociations politiques. Les soldats français étaient pénétrés de respect à la vue de ces vétérans de la liberté qu'ils avaient à combattre. Les nombreux agens que le directoire envoya successivement en Suisse irritèrent l'orgueil qu'il fallait calmer, ne firent entendre que des menaces, et se hâtèrent de les accomplir.

Le général Ménard fut chargé d'appuyer par les armes une déclaration que le directoire avait fait notifier le 8 nivose (28 décembre) aux sénats de Berne et de Fribourg, portant *qu'ils répondraient de la sûreté*

individuelle et de la propriété des habitants du pays de Vaud, qui auraient pu ou pourraient réclamer l'appui de la république française, en exécution des anciens traités, et à l'effet d'être maintenus ou réintégrés dans leurs droits civils ou politiques.

A l'approche de quinze mille Français qui s'avancent par le pays de Gex, tout le pays de Vaud se déclare indépendant, prend pour ralliement la cocarde verte, jadis arborée par Guillaume-Tell, plante des arbres de la liberté, et il y a une république du Léman. Mais l'armée bernoise s'avance de son côté sur ce territoire. Le général Weiss, le chef du parti qui, dans le conseil, a le plus parlé de modération, est à la tête de cette armée. On négocie encore, le sénat

de Berne a fait quelques [illegible]messes aux insurgés, tout annonce dans ce corps de l'irrésolution.

En effet, il était agité par une discorde intestine. Les plus jeunes des sénateurs inclinaient pour une conciliation. Les vieillards, et particulièrement un homme qui avait mérité une profonde vénération par beaucoup de vertus et de talens, l'avoyer Steiger, s'indignaient de la lenteur et du peu de fermeté des préparatifs de la république à l'approche de l'invasion étrangère. Ils ajoutaient à l'autorité de leurs discours celle des souvenirs historiques. Ils enflammaient d'honneur et de courage la partie allemande de leur domination. Ils faisaient un appel à tous les Suisses. Déjà les députés des Treize-Cantons étaient convo-

qués pour une diète solennelle. Des ames pures et religieuses allaient prononcer à la face du ciel un serment qui les vouait au maintien de leur indépendance ou à la mort.

Un événement, dont on n'a pas bien connu la cause, hâta le choc entre les soldats français et les soldats suisses.

Un aide-de-camp du général Ménard venait de porter une déclaration au général de l'armée bernoise, dont le quartier général était à Yverdun. Il était dans une voiture escortée par deux husards et deux soldats vaudois. A deux lieues d'Yverdun, il est assailli par un poste de troupes bernoises. Trois des soldats de son escorte tombent criblés de balles. L'officier parvint cependant à se sauver.

A la nouvelle de cet attentat, le général Ménard entre dans le pays de Vaud. Les troupes de Berne et de Fribourg se retirent précipitamment. Le général Ménard, qui craint encore d'allumer une guerre si déplorable, ne poursuit point ses avantages au-delà de la république du Léman.

Bientôt aux discordes qui troublaient le conseil de Berne se joignirent celles de tous les autres cantons. Sommés d'accourir au secours de l'état le plus puissant de leur ligue, ils délibéraient, et leurs discussions prolongées amenaient chacun d'eux à une situation aussi alarmante que celle de Berne et de Fribourg. Soleure se détermina, à l'exemple de ces derniers, à défendre ses prérogatives aristocratiques. Les états de Bâle, de Zurich et de Lucerne firent

d'importantes concessions à leurs sujets. Les Sept-Cantons démocratiques avaient d'abord intercédé auprès du sénat de Berne en faveur des habitans du pays de Vaud. Ils avaient oublié qu'eux-mêmes ils comptaient quelques sujets dans leur petit territoire. Ceux-ci ne tardèrent pas à élever leurs prétentions ; il fallut y satisfaire.

Malgré tant de divisions, lorsqu'à la demande de l'avoyer de Berne, Steiger, les Treize-Cantons eurent à délibérer sur la nécessité de repousser l'invasion des Français, tous s'y résolurent, à l'exception de celui de Bâle. Le serment fut prononcé dans la ville d'Arau. C'était un serment prononcé le 17 novembre 1307, par trois paysans qui devinrent trois héros, que la Suisse avait dû sa liberté,

Il était peu de Suisses qui n'eussent visité la pierre sur laquelle il fut prêté. Ils le renouvelèrent avec l'accent de leurs ancêtres ; mais ils se bornèrent en quelque sorte à la résolution de mourir. C'était leur pacte fédératif qui était menacé ; pour le conserver, tout prescrivait de lui donner plus de force, et peut-être de déférer la dictature à un seul canton, à un seul magistrat. Il est des circonstances extrêmes où les républiques ne se sauvent qu'en empruntant momentanément les forces du système monarchique.

Berne s'est décidé à la guerre, et son armée rentre dans une partie du territoire de Vaud. Mais l'armée française s'est accrue. Elle est commandée par le général Brune, formé à l'école de Bonapa[illegible]; une part des

campagnes de l'Italie : elle s'étonne des ennemis que le gouvernement français lui a donnés à combattre, mais elle a de la gloire à conserver. Une division de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Schauembourg, s'avance par le nouveau département du Mont-Terrible, pour opérer sa jonction avec celle du général Brune. Celui-ci précipite l'attaque. Tout le plan de ses opérations réussit. Le 2 mars 1798, la ville de Soleure est forcée de se rendre. Le même jour, la ville de Fribourg est emportée d'assaut. On marche sur Berne, qui n'a pas encore disposé ses mesures défensives, et qui est bien loin d'avoir réuni les soixante mille hommes dont elle peut disposer.

Le désespoir et la rage sont entrés

dans l'ame des [illegible]fidèles de Berne; tous veulent mourir pour le gouvernement qui les rendit long-temps heureux. Ils ne lui permettraient plus de capituler avec l'ennemi; ils s'indignent qu'on ait pu en parler. Ils sont féroces dans leur dévouement. Les vieillards et les adolescens prennent les armes. Les femmes se font admettre dans leurs rangs. Tout ce désordre de courage gêne les commandans qui ne peuvent parvenir à s'en rendre maîtres. Cependant l'armée française serait perdue, si elle s'écartait un moment de la discipline et de la tactique qu'elle a apprises en Italie. Elle entre dans Morat, et elle y abat avec un ressentiment national la chapelle que les Suisses remplirent des ossemens des Bourguignons, après la défaite de

Charles-le-Téméraire. Le général Rampon avait été chargé de s'emparer des défilés de Gumine pour assurer la prise de Berne. Il y trouve de fortes batteries, qu'il fait emporter à la baïonnette. Un autre combat s'engage auprès de Fraubrün. Quel combat! quelle victoire! Un grand nombre de femmes armées y sont tuées; les vainqueurs baignent de larmes cet affreux champ de bataille. Le général Schauembourg a passé la rivière de l'Aar à la tête de dix-sept mille hommes; Berne va être investie de tous les côtés. Les patriciens l'abandonnent: les Français y entrent le 5 mars.

Rien ne peut exprimer la fureur des troupes suisses qui marchaient au secours de cette ville, en apprenant sa subite reddition. Ce sont

ceux qu'ils viennent défendre qu'ils accusent ; il massacrent leurs propres officiers ; leur rage effrénée se porte jusques sur leur général, d'Erlach. Ce chef vaillant et fidèle avait pris la résolution de ne point survivre à la ruine de sa patrie ; il voulait se faire tuer dans le premier combat : *Mes amis*, avait-il dit, *je ne verrai point la fin du jour*, et c'est ce jour-là même qu'il expire sous les coups des siens, après avoir entendu toutes les imprécations dont on accable les traîtres.

Les républicains français, maîtres de Berne, de son arsenal, de son trésor et de tout son territoire, avaient rempli tous leurs engagemens envers les Vaudois, dont ils s'étaient déclarés les protecteurs. Mais le directoire ne sut point s'ar-

rêter après ce succès, qui se colorait encore du prétexte de l'affranchissement d'un peuple nombreux. Il conçut le funeste système de faire plier toute la Suisse sous le niveau de la révolution française, et de la constitution même, qu'on invoquait et qu'on ne suivait plus en France. A l'imitation de ce code, on en imagina un qui devait être substitué au pacte fédératif auquel les Treize-Cantons avaient dû tant de bonheur et de gloire. C'était alors le talent le plus commun que celui de faire des constitutions : on en offrait, ou plutôt on en imposait à tous les peuples voisins. Le directoire trouvait un grand plaisir à voir son image réfléchie dans une suite de directoires batave, cisalpin, ligurien ; il fallut ajouter un directoire helvé-

tique. Ce système avait pour la Suisse un inconvénient que la première réflexion démontrait. Par une sorte de phénomène politique, la démocratie pure s'était conservée dans ses cantons de la Suisse. Les appeler à la liberté que donnent les salutaires fictions du système représentatif, c'était substituer pour eux l'ombre à la réalité ; c'était profaner dans son berceau la liberté dont le directoire voulait établir le culte dans toute l'Europe ; c'était changer la cause des Français. Les cantons de Schwitz, d'Uri, d'Appenzell, de Glaris, de Zug et d'Underwald, refusèrent d'approuver la constitution nouvelle que, par une raison contraire, les cantons, auparavant aristocratiques, avaient acceptée. Nulle exhortation ne pouvait les convaincre que c'était pour

les intérêts de la liberté même qu'on limitait celle qu'ils avaient reçue de leurs aïeux. Ces hommes simples et forts adressèrent au directoire de [illegible] des observations bien propres à vaincre son opiniâtre et cruel propagandisme. Quoique pressé par tous les grands événemens qu'il me reste à décrire, je m'arrête pour donner des fragmens d'un mémoire où tout respire la sagesse, la franchise et l'élévation que doivent inspirer une vieille liberté et des mœurs pures.

« Nous jouissions à peine des bienfaits de cette sécurité, lorsque tout à coup nous reçumes, par le gouvernement provisoire de Soleure, le projet d'une nouvelle constitution helvétique, et l'invitation pressante d'y adhérer; nous apprîmes en même

temps, mais d'une manière indirecte, que tous les cantons de la Suisse seraient forcés de s'y soumettre.

« Nous ne trouvons pas d'expressions assez fortes pour vous peindre, citoyens directeurs, la consternation que répandit parmi nous une nouvelle que le concours de tant de circonstances rendait si peu vraisemblable.

« C'est en vain que nous en chercherions pour vous rendre la douleur dont elle remplit nos ames. Rien n'égale à nos yeux le malheur de perdre la constitution fondée par nos ancêtres, adaptée à nos mœurs et à nos besoins, et cimentée par la jouissance, pendant plusieurs siècles, de toute la somme d'aisance et

de félicité dont nos paisibles vallons sont désormais susceptibles.

Citoyens directeurs, s'il est possible que vous ayez formé le projet de vouloir apporter quelque changement à la forme de nos gouvernemens populaires, permettez que nous vous parlions à cet égard le langage de la franchise et de la liberté.

« Permettez avant tout que nous vous demandions sans détour si vous avez trouvé dans nos constitutions quelque chose qui soit en opposition avec les principes de la vôtre.

« Où trouverez-vous ailleurs que chez nous un mode de gouvernement qui mette plus exclusivement entre les mains du peuple l'exercice et le droit de la souveraineté ? où l'égalité civile et politique soit plus parfaite ? où chaque citoyen jouisse

d'une plus grande somme de liberté? Nous ne portons d'autres chaînes que les chaînes légères de la religion et de la morale, d'autre joug que celui des lois que nous nous sommes données. Ailleurs peut-être, le peuple peut desirer bien des choses à ces différens égards, mais chez nous, descendans de Guillaume-Tell, qui avons maintenu sans la moindre altération la constitution qu'il nous a laissée, et pour la conservation de laquelle nous vous parlons avec toute l'énergie que nous inspire le sentiment de plaider la plus juste des causes; chez nous il n'existe qu'un seul vœu, un vœu unanime, celui de rester soumis au gouvernement que la Providence et le courage de nos aïeux nous ont légué. Quel gouvernement, citoyens directeurs,

pourrait être plus en rapport avec le vôtre ?

« Nous, les peuples de ces contrées, dont vous avez si souvent promis de respecter la souveraineté, c'est nous qui sommes les souverains de ces petits cantons; nous élisons nos magistrats et les révoquons à notre bon plaisir; les divisions de nos cantons élisent nos conseils, qui sont nos représentans, les représentans du peuple.

« Telles sont, en abrégé, les bases de nos constitutions. Ne reposent-elles pas sur des principes semblables à ceux sur lesquels votre gouvernement est assis ?

« Eh ! comment auriez-vous donc la volonté d'anéantir notre bonheur en touchant à notre organisation politique ? Quels seraient vos motifs

pour le faire, et quelle espèce d'avantage pourriez-vous en retirer ?

« Supposez même que vous en eussiez le pouvoir, nous croyons que votre justice ne vous permettrait pas d'en faire usage pour introduire chez nous, par la force, une constitution qu'à peine la centième partie de nos citoyens serait en état de comprendre.

« Nous sommes des peuples de pâtres et de montagnards, qui, fidèles à la simplicité des mœurs de nos ancêtres, avons su jusqu'ici conserver peu de besoins et nous contenter de notre heureuse médiocrité : les faibles revenus de nos cantons suffiraient à peine à salarier le grand nombre de fonctionnaires que nous donnerait la nouvelle constitution.

« Il faudrait trouver des ressources

dans les propriétés particulières, qui, très-médiocres en général, seraient en peu de temps épuisées, et cette mesure inévitable menacerait notre patrie d'une ruine totale et prochaine.

« Ne vous étonnez donc pas, citoyens directeurs, si la certitude que nous avons de cette affligeante perspective nous fait abhorrer ce nouvel ordre de choses, et nous le fait envisager comme un fardeau dont le poids excède nos forces.

« Vos vues profondes en politique, vos connaissances exactes sur le caractère, la position et les ressources des peuples qui vous environnent, viendront à l'appui de ces représentations, et votre humanité, plus éloquente que nous-mêmes, sera notre défenseur près de vous.

« La grande nation, dont la gloire

consiste à remplir les annales de son histoire, d'actes de justice et de générosité, pourrait-elle bien les souiller du récit de l'oppression d'un peuple paisible qui ne lui a pas fait de mal, et qui n'avait ni la volonté ni la force de jamais lui être nuisible ?

« Bien loin de redouter un sort pareil, vos principes connus nous font conserver l'espoir consolant d'apprendre bientôt que vous n'avez projeté la nouvelle constitution que pour les parties de la Suisse qui vous la demanderont, et qu'au milieu des changemens que vous allez opérer vous laisserez subsister les gouvernemens démocratiques, comme autant de monumens de votre admiration pour les héros dont ils sont l'ouvrage, et dont vous avez si souvent proclamé les hauts faits.

« Daignez, citoyens directeurs, nous donner encore une preuve de vos intentions bienveillantes envers les petits cantons, en ordonnant que la communication de leur part avec le reste de la Suisse ne soit pas interrompue.

« Daignez surtout nous tirer bientôt de l'incertitude cruelle où nous sommes : alors nos paisibles vallons retentiront des expressions de notre reconnaissance pour la grande nation et pour ses dignes magistrats.

Schwytz, le 5 avril 1798.

« Au nom des communes et des conseils des cantons démocratiques d'Uri, Schwytz, etc. »

Le directoire ne fut point ému de cette touchante et noble prière. Un terme de quinze jours fut imposé

aux cantons démocratiques pour accepter la nouvelle constitution. Ils s'y refusèrent en annonçant une résistance désespérée : « Qu'il meure, « s'écrièrent-ils, qu'il meure celui « qui osera parmi nous faire l'éloge « de la constitution helvétique » ! bientôt cette imprécation fut rédigée en loi. Les deux mobiles les plus puissans du courage les transportaient, la liberté et la religion. Ces cantons sont catholiques, et leur zèle ardent pour un culte dont les solennités et les traditions se lient à tous les plaisirs simples que leur pauvreté leur permet de goûter, les avait quelquefois entraînés à des guerres cruelles contre le canton de Zurich, qui fut le berceau du protestantisme. On leur avait peint les républicains français comme d'au-

dacieux sacriléges. Ils croyaient avoir à défendre contre eux les plus chers objets de leur vénération et de leur amour. Ils se regardaient comme invincibles sur des montagnes toutes couvertes des trophées de leurs aïeux et des croix qu'ils y avaient plantées. Ils répétaient leurs chants et leur histoire, qui ne semblaient offrir à leur imagination exaltée que des événemens de la veille. C'était dans de telles dispositions qu'ils attendaient les vainqueurs de l'Europe. Dans leur impatience, ils commencèrent les hostilités, et fondirent sur la ville de Lucerne, qui avait accepté la constitution. Ils s'en emparèrent en vertu d'une capitulation. En entrant dans Lucerne, cette troupe entendit sonner la messe dans une église. Elle y court avec transport;

elle brûle de rendre grâces à Dieu des succès qu'elle vient d'obtenir. L'église peut à peine les contenir tous. Dans ce mouvement religieux, les Suisses avaient tellement négligé les plus simples précautions, qu'il eût dépendu, dit-on, de vingt hommes de les enfermer dans l'église, et de les exterminer ensuite. Ils en sortent, et, qui le croirait ? leur première pensée est de se livrer au pillage. Un capucin fanatique les y excitait, et leur disait, pour lever leurs scrupules, que la loi de Dieu est plus sainte qu'une capitulation. Cette milice effrénée est interrompue dans ce désordre par la nouvelle que les Français, vainqueurs sur d'autres points, s'apprêtent à les investir. Ils se retirent sur leurs montagnes, et là, toute idée de brigandage

s'efface, tout sentiment d'héroïsme s'exalte.

Je n'entreprendrai point de raconter les différens combats qu'ils eurent à soutenir contre l'armée française, qui était commandée par le général Schauembourg. Ce qui s'opposa le plus au succès de leur glorieuse résistance, ce fut le soin que chaque canton prit de défendre séparément son petit territoire. La faiblesse de leur système fédératif se fit sentir par l'espèce d'isolement où se plaçaient, dans un danger commun, ces tribus belliqueuses. Le canton de Schwytz eut à soutenir le principal effort des Français. Sa petite armée était commandée par Aloys-Reding, qui montra beaucoup d'intrépidité et des connaissances militaires. Ses combinaisons furent quel-

quefois dérangées par des moines qui avaient voulu se mettre à la tête des compagnies, et qui, soit par trahison, soit par lâcheté, rendirent les postes qui leur étaient confiés. On ne vit jamais mieux que dans cette guerre la puissance des souvenirs chez un peuple qui a conservé avec un respect religieux ses glorieuses traditions. Les Suisses firent des prodiges de bravoure dans tous les lieux où leur liberté avait été défendue au quatorzième siècle. Quand ils apprirent que les Français s'étaient rendus maîtres du défilé de Kusnach, où Guillaume Tell, rencontrant le tyran Gesler, le perça de sa flèche, rien ne leur coûta pour se remettre en possession de ce lieu sacré. La plaine de Morgarten leur rappelait également une des plus im-

portantes victoires, que leurs ancêtres eussent remportées sur les Autrichiens. Ils s'y défendirent contre la bravoure et la tactique des Français avec un dévouement héroïque, et surent conserver, jusque dans leurs mouvemens les plus impétueux, un ordre qui excita l'admiration de leurs ennemis.

Cependant après de nombreuses actions, ils avaient perdu successivement la plupart des postes qui dominent leur contrée. Comme ils avaient fait usage de toutes leurs forces, ils n'avaient plus de braves à appeler pour remplacer les braves qui étaient morts au champ d'honneur. Ils n'espéraient plus la victoire, mais ils étaient toujours avides d'une belle mort. Dans ces circonstances, le général Schauembourg

leur fit offrir une capitulation qui ménageait leur fierté. Ils se réunirent dans la ville de Schwytz, encore libre, pour délibérer sur ces propositions. Tous les chefs militaires sentaient la nécessité de se soumettre ; nul d'eux n'osait en donner le conseil. Le premier qui fut appelé à donner son avis ne prononça que ces paroles. *Mourons de la mort glorieuse de nos aïeux.* Un autre proposa de ne se rendre que lorsque les deux tiers des habitans du canton seraient morts les armes à la main. L'assemblée était toute prête à rendre ce décret héroïque. Elle l'eût rendu avec la même simplicité qu'un décret sur les intérêts les plus simples et les plus familiers du canton, lorsqu'un prêtre, ami de la patrie, ami de l'humanité, osa développer l'avis

de se soumettre. Le projet de capitulation fut enfin adopté. Les autres cantons y acquiescèrent.

Des événemens aussi déplorables s'étaient passé dans le Valais et chez les Grisons. La ville de Sion avait été emportée d'assaut par les Français. Un grand nombre de soldats et d'habitans avaient péri dans cette action meurtrière; les trésors de Notre-Dame-des-Hermites avaient été livrés au pillage. Une foule de concussionnaires inondait la Suisse. Le nouveau directoire faisait, à cet égard, des représentations peu écoutées; son autorité était faible. Les Suisses ne cessaient de regretter leur ancien système fédératif, que depuis, Bonaparte, premier consul, leur a rendu, en lui donnant plus de force et d'unité.

Deux petites républiques qui avaient long-temps fait partie de la ligue helvétique, avaient été incorporées à la république française ; c'étaient celle de Mulhausen et celle de Genève. Cette dernière avait dû beaucoup d'éclat aux hommes de talent qui sortirent en foule de son sein. Ses orages politiques avaient précédé la révolution française, et tenaient à des principes qui furent développés parmi nous avec beaucoup plus d'étendue. L'esprit démocratique y avait été réprimé par l'intervention armée de la cour de France. La révolution le réveilla, l'égara, et Genève augmenta le nombre des républiques où les prétentions à l'extrême liberté causèrent la perte de l'indépendance. Cette ville s'était ressentie du règne de la ter

reur autant qu'une de nos cités ; elle avait vu périr sur l'échafaud plusieurs de ses citoyens les plus recommandables. Beaucoup d'autres étaient en fuite. Les Français mirent de l'orgueil à réunir sous leurs lois une ville industrieuse, éclairée, et qui avait long-temps attiré l'attention de l'Europe par ses opinions religieuses et politiques.

Je passe maintenant aux troubles de l'Italie. Chacun des événemens que je vais rapporter amène et développe une nouvelle coalition aussi redoutable que la première. C'est la politique du directoire que je m'attacherai particulièrement à suivre.

Rome subit une de ces révolutions qui sont sans couleur et sans intérêt quand le génie des peuples ne l'a point appelée.

La vieillesse du souverain pontife, Pie VI, était livrée à cette irrésolution qui précipite la chûte des monarques. Déjà trois prises d'armes contre les Français avaient eu lieu dans ses états. Le directoire parut confirmer la conduite magnanime de Bonaparte, en choisissant pour ambassadeur à Rome Joseph Bonaparte, un des frères du général. Cependant la cour de Rome paraissait ne pas se regarder comme domptée par le traité de Campo-Formio, qui domptait la puissante maison d'Autriche. Sa haine était réveillée par l'esprit turbulent de la cour de Naples, qui ouvrait ses ports et son cabinet aux Anglais, maîtres de la Méditerranée. De là une longue hésitation de la part du saint-siége à reconnaître la république cisalpine;

de là la nomination du général autrichien Provera pour commander l'armée du pape ; de là enfin une suite de procédés qui annonçaient l'intention, mais ne créaient pas les moyens d'entrer dans de nouvelles hostilités. L'ambassadeur français avait enfin forcé le pape de se déclarer d'une manière positive. Tout paraissait apaisé; mais la cour de Rome, par ses incertitudes et les maux qui les avaient suivies, avait indisposé une grande partie de ses sujets. Beaucoup d'intrigues jouaient en sens contraire dans cette capitale, et tendaient à porter la multitude à des excès qui provoqueraient une rupture. Fidèle aux instructions de son frère et à l'esprit de conciliation qui le caractérise, l'ambassadeur français cherchait à prévenir cet

orage. Le 28 décembre 1797, un mouvement séditieux éclate dans Rome. Quelques hommes s'attroupent autour du palais de l'ambassadeur, font retentir le cri de liberté, distribuent des cocardes tricolores. A peine ont-ils préludé par quelques actes à leur apparente insurrection, que les troupes du pape se présentent, repoussent les séditieux, les poursuivent jusques dans le palais de l'ambassadeur, où leur trouble les attire nouveaux. Joseph Bonaparte se montre pour calmer la fureur des soldats; il veut qu'on respecte son palais; il promet de livrer les coupables. On lui répond en criblant ses croisées de balles. On massacre jusque sur les degrés de son palais. Partout il s'interpose entre ceux qui vont frapper et ceux qu'on menace.

Un de ses amis, qui devait le lendemain même lui être uni par le sang, en épousant sa belle-sœur, le général Duphot, partageait ses soins et ses périls, ce jeune guerrier tombe assassiné. Son corps, déjà inanimé, est encore percé de nouveaux coups. Les Français se précipitent pour l'arracher à ces furieux, et les forcent enfin à la retraite.

La cour de Rome n'avait pas prévu sans doute que les instrumens de sa vengeance la porteraient à un tel excès. Elle offrit à Joseph Bonaparte tous les genres de réparation ; mais celui-ci ne crut pas devoir habiter plus long-temps un palais teint du sang d'un jeune guerrier son ami. Le cardinal Doria recourut en vain à l'ambassadeur d'Espagne pour le fléchir. Toute la légation française

sortit de Rome et se rendit à Florence.

Le consistoire crut que, dans le péril où il se trouvait engagé, la cour de Naples tiendrait ses promesses, et se hâterait de lui envoyer des secours ; mais il n'en reçut qu'une invitation, ou d'apaiser ou d'amuser le gouvernement français par des négociations, jusqu'à ce que l'armée napolitaine pût se mettre en marche. Le directoire fut inflexible. Un mois s'était à peine écoulé depuis la mort de Duphot, qu'une armée française, sous la conduite du général Alexandre Berthier, était aux portes de Rome. Déjà elle s'était emparée du château Saint-Ange.

Le 17 février était le jour de l'anniversaire de la vingt-troisième an-

née du règne de Pie VI. C'est ce jour-là même qu'une insurrection éclate dans sa capitale : son palais est investi; le respect arrête les insurgés prêts à y entrer. Nulle part ils ne trouvent de résistance ; ils s'abstiennent de violence et d'outrages envers tous les objets de leur vénération ; ils déclarent Rome libre ; ils reconnaissent en eux le sang des Catons, des Scipions, des Brutus, et les descendans des Camilles viennent ouvrir leur ville aux Gaulois. Une députation était arrivée au camp français. Le général Berthier monte au Capitole ; il salue une nouvelle république romaine. Nous venons de voir ce que les Suisses firent en souvenir de leurs aïeux. Les Romains en avaient de plus illustres encore ; mais les Suisses avaient conservé les

mœurs, la pauvreté et le culte de leurs pères, et nulle nation en Europe ne différait, par un contraste plus marqué, des anciens Romains, que les Romains modernes. Aussi cet effort vers la république fut-il plus court et plus déplorable que celui qui fut tenté à Rome plusieurs siècles auparavant, sous la conduite du fougueux Rienzi.

Ce fut vainement que le directoire de France envoya, pour donner des lois à Rome, un des hommes qui avaient le mieux développé en France les talens et les lumières du législateur, le député Daunou. Il manquait aux lois républicaines qu'il créa d'être appliquées à un peuple qui eût l'amour de la république. Le directoire ne prit pas des mesures propres à gagner l'affection des Ro-

mains; les plus riches d'entre eux se virent pillés par des concussionnaires que ne purent réprimer des hommes d'une intégrité aussi pure que Daunou et Monge, l'un de nos savans les plus distingués. Tandis que quatorze cardinaux feignaient de recevoir avec transport la liberté apportée par les Français; tandis que, pendant la retraite du saint pontife, à qui l'on avait permis de se retirer en Toscane, on chantait en grande pompe un *Te Deum* dans la basilique de Saint-Pierre, on déclarait émigrés le plus grand nombre des princes de l'église qui avaient pris la fuite, on confisquait leurs biens. Les meubles somptueux, les chefs-d'œuvre des arts qui décoraient leurs palais étaient enlevés. Le mécontentement fut extrême dans

Rome, et les soldats français le partagèrent. Les partisans du gouvernement pontifical surent profiter de ces dispositions. Ils combinèrent un double mouvement, dont l'un avait pour but de révolter les soldats contre leur nouveau général, Massena, qui arrivait pour remplacer Berthier, et l'autre, de soulever le peuple contre les Français. L'armée fut séduite par de perfides instigateurs, au point de mettre en danger sa gloire et son existence. Ce fut la première sédition militaire dont on entendit parler dans nos armées, depuis que la révolution leur avait donné une forme nouvelle ; elle eut tous les caractères du délire. Le général Massena, après de vains efforts pour calmer les séditieux, craignit, en prolongeant cette lutte, de li-

vrer l'armée au complot qui allait se déclarer contre elle. Il s'éloigna, et remit le commandement au général Dallemagne. L'armée était encore dans tout le désordre qui suit de tels mouvemens, lorsque le quartier populeux de Transtevere se révolte, prend les armes, marche, en prenant pour bannière une image de la Vierge, égorge aux cris de *viva Maria* tous les soldats français qui se trouvent isolés, s'empare de plusieurs postes, massacre toute la garde de l'église de Saint-Pierre, et se porte vers le château Saint-Ange. Enfin le général Dallemagne parvient à rallier les soldats. Aidé de la garde bourgeoise de Rome, il fond sur les rebelles, les taille en pièces, et fait tout rentrer dans le devoir.

Le même mouvement s'était dé-

claré dans tout l'état romain. Le général Murat marcha avec une petite troupe contre les différentes colonnes d'insurgés, les dispersa et les punit. L'armée revint de son égarement, la discipline militaire s'y rétablit. Un chef de bataillon fut condamné à mort, comme convaincu de pillage et de vols. »

Les révolutions qui venaient de s'opérer dans la Suisse et dans l'état romain avaient irrité, mais en même temps intimidé l'Autriche. La première surtout lui annonçait tout ce qu'elle aurait à craindre encore de la bravoure et de la discipline des Français, puisqu'ils avaient triomphé en si peu de temps du désespoir d'un des peuples les plus belliqueux. Toutes les combinaisons des cabinets de l'Europe étaient suspendues,

jusqu'à ce que l'on connût la destination de l'armement maritime qui devait être commandé par Bonaparte. Ce général était parti de Paris le 5 mai, et s'était rendu à Toulon, accompagné d'un grand nombre de savans, de littérateurs et d'artistes, qui avaient desiré le suivre dans une expédition dont personne ne connaissait le secret. Il s'était embarqué sur une flotte de plus de quatre cents voiles, parmi lesquelles on comptait treize vaisseaux de ligne qui portait une grande partie de l'armée qui avait fait les glorieuses campagnes d'Italie.

Après une longue incertitude, on apprit un événement qui fut regardé comme un des prodiges les plus étonnans de la fortune de Bonaparte, la prise de Malte. On apprit ensuite

qu'il avait débarqué à Alexandrie, que, déjà victorieux dans plusieurs combats contre les Mamelouks, cette puissance militaire et anarchique qui opprimait l'Egypte, il se disposait à marcher sur le Caire. Les triomphes qui étaient promis aux Français dans l'Afrique, et peut-être dans l'Asie, augmentaient la terreur et l'admiration de l'Europe. Mais bientôt retentit une nouvelle qui semblait annoncer que la France serait pour jamais privée de son plus grand capitaine et de l'élite de ses combattans : c'était la destruction de la flotte française auprès d'Aboukir (Je parlerai ailleurs de cette expédition d'Egypte et des ressources que Bonaparte, abandonné de la fortune, trouva dans son génie). L'amiral Nelson, vainqueur dans le combat

d'Aboukir, conduisit dans le port de Naples sa flotte, augmentée d'un grand nombre de nos vaisseaux. Il ne pouvait aborder sur une terre, sans en excepter même sa patrie, où l'on jouît avec plus d'ivresse de sa victoire, où l'on s'en exagérât plus follement les conséquences. La reine de Naples n'eût pas reçu avec plus d'acclamations un de ses amiraux qui aurait gagné une bataille navale. On accabla d'honneur ce vieux marin ; l'héroïsme embellissait son front tout couvert de cicatrices aux yeux d'une des femmes les plus séduisantes de l'Europe, lady Hamilton, l'épouse de l'ambassadeur anglais. Nelson et celle-ci s'étudièrent à enivrer de gloire et de vengeance une cour où ce dernier sentiment était déjà profondément excité. Tout conspirait

contre le repos d'un monarque faible et borné, qui eût préféré aux triomphes dont on le berçait la jouissance paisible de ses vulgaires amusemens. La reine de Naples, qui avait communiqué à l'impératrice sa fille un ardent desir de renouveler la guerre contre les Français, qui avait demandé un général qui pût illustrer les armes napolitaines. Nul n'avait promis de plus grandes choses que le général Mack. Il fut choisi sur la foi d'une renommée trompeuse. Il arriva avec ses plans de campagne. La reine de Naples, son ministre d'Acton et ladi Hamilton, ne se lassaient point d'entendre tous les prodiges qu'il devait accomplir à la tête de soixante-dix mille Napolitains.

Cependant l'Autriche hésitait en-

core à se déclarer. Le congrès de Rastadt, quelles que fussent ses lenteurs, ne répondait point aux espérances que le cabinet de Vienne en avait conçues. Les *conclusum* que le directoire de France demandait impatiemment à cette assemblée se faisaient attendre, mais ils satisfaisaient à tous les vœux de la république. Les articles secrets du traité de Campo-Formio stipulaient en termes exprès l'abandon de toute la rive gauche du Rhin aux Français. Les plénipotentiaires de l'Empire se virent forcés d'adhérer à l'*ultimatum* qui exigeait cette condition. L'Autriche n'avait osé s'y refuser ouvertement; elle apercevait à regret un grand empressement, de la part des principaux états de l'Allemagne, à entrer dans le système

politique de la Prusse, et cette puissance combinait fortement tout le parti qu'elle pourrait tirer de sa neutralité.

La cour de Vienne, désespérant d'entraîner le corps germanique dans sa cause, eût encore pris le parti de dissimuler long-temps ses ressentimens contre les Français, si elle n'eût été excitée par un souverain qui montrait plus d'ardeur qu'elle-même à venger les humiliations et les pertes qu'elle avait éprouvées dans la dernière guerre; c'était l'empereur de Russie, Paul I.er Le caractère tout à la fois bizarre, sombre et généreux de ce monarque, devint la cause des plus grands événemens. Dans la cour voluptueuse de sa mère, il avait montré une tristesse qui semblait un continuel reproche du meurtre de

l'infortuné Pierre III, son père. Habitué à méditer sur cette catastrophe, il ne put régner sans la craindre pour lui-même ; mais il craignait encore plus les principes de la révolution française. Soit qu'ayant été appelé à contempler l'éclat de la cour de France, où tout brillait de jeunesse et de grâces, il éprouvât une pitié plus profonde pour les malheurs qui alors étaient si loin de sa pensée, soit que les principes du gouvernement absolu dans lesquels il avait été élevé eussent pris chez lui toute la force d'une croyance religieuse, il ressentait comme des injures personnelles les outrages faits aux rois ses contemporains. Ainsi que son père, il portait dans l'amour de la gloire tous les signes d'une manie quelquefois ridicule. Si l'un avait été frappé d'une

sorte de vertige pour la tactique prussienne ; l'autre était travaillé d'un vain désir de rétablir la chevalerie. La nature ne lui avait donné cependant ni la grâce ni la dextérité qui se lient dans notre imagination avec les anciens chevaliers ; il en avait du moins la loyauté.

Il fut aisé au gouvernement anglais de le séduire, en lui protestant que désormais de vains intérêts d'ambition ou de cupidité ne le distrairaient plus de la cause générale. Il s'y voua tout entier, ne demanda point quelle province, quels nouveaux avantages il obtiendrait en dédommagement des énormes dépenses qu'il allait faire, et du sang de ses sujets qu'il allait prodiguer ; il ne voulait que la gloire pour salaire. Catherine II avait laissé ses

armées sur un pied respectable. La guerre contre la Turquie, et celle même contre la Pologne, les avaient exercées, et avaient formé quelques généraux dont la réputation survivait à tant de réputations militaires éclipsées. Suwarow était celui de tous dont le nom inspirait le plus de terreur. Il avait, par sa franchise et même par sa rudesse, quelque analogie avec le caractère de son maître. Paul I.er se plaisait à présenter dans le général qui avait châtié avec tant de cruauté les Polonais le fléau de tous les républicains. Tandis que l'Autriche négociait encore à Rastadt, et feignait même de consentir aux propositions les plus rigoureuses de la France, Paul I.er, d'accord avec elle, rassemblait dans la Pologne une armée qui ne de-

vait pas tarder à entrer sur le territoire de l'empire germanique.

Ce fut sans doute l'exemple de Paul I.er, cela confiance qu'inspirait un secours si puissant, qui portèrent deux princes d'Italie à entrer dans la ligue nouvelle, ou du moins à écouter avec complaisance les propositions qui leur étaient faites; je veux parler du roi de Sardaigne et du grand-duc de Toscane. Voici l'instant de leur chûte. Mais il faut auparavant suivre la cour de Naples, qui rallume la guerre contre la France.

Ferdinand IV s'était enfin laissé persuader qu'il était temps d'éclater et de délivrer l'Italie. On l'avait abusé en lui montrant une lettre supposée de l'empereur d'Allemagne qui lui assurait que les hostilités

aient déjà commencé sur le territoire de Venise. Il se mit en marche à la tête de soixante-dix mille Napolitains, et c'était le général Mack qui le dirigeait. Il entra sur le territoire romain. L'armée française qui l'occupait n'était composée que de seize mille hommes disséminés sur tous les points ; elle était loin de s'attendre à une attaque que nulle déclaration de guerre n'avait précédée. Le général Championnet, qui la commandait, prit le parti de se retirer vers les frontières de la république cisalpine, en se bornant aux seuls points de défense qui étaient reconnus des positions militaires. Dans ce mouvement rétrograde, plusieurs corps français, que le général Mack s'était flatté d'intercepter, tinrent contre des forces

quadruples, et parvinrent à effectuer leur retraite en bon ordre. Le 5 frimaire (25 novembre), le roi des Deux-Siciles, accompagné du général Mack, fit son entrée dans Rome. Ce fut-là le terme de ses exploits.

Cependant l'armée française ne voyait que des dangers autour d'elle. Le directoire de France avait troublé la république cisalpine par des changemens si violens et si indiscrets, qu'il y avait fait prédominer le parti contraire aux Français.

L'amiral Nelson avait été reçu dans le port de Livourne; il y avait débarqué sept mille Napolitains destinés à faire insurger la Toscane contre les Français. D'un autre côté, on apprenait que les Autrichiens faisaient des mouvemens sur l'Adi-

[redacted] et dans le Tyrol. Il ne fallait [redacted] plus prendre conseil que du cou-[redacted]age.

Depuis son entrée à Rome, le général Mack avait montré une grande incertitude dans ses mouvemens. Après plusieurs jours d'inaction, il se détermine à marcher à la tête de trente-cinq ou de quarante mille hommes qui formaient l'aile gauche de son armée, pour couper la droite de l'armée française, qui n'était forte que de six mille hommes, pour nettoyer la route de Rome à Florence, enlever Civita-Bastellana, et forcer le pont de Corghetto sur le Tibre. Il engage différentes actions pour parvenir à ce but. Il est battu sur tous les points. En trois jours, six mille Français ont fait onze mille Napolitains prisonniers. Le géné-

ral Macdonald et le général Kellermann ont contribué à ce succès par la valeur la plus brillante et les dispositions les plus habiles. Mack voit fuir les colonnes napolitaines dans le plus grand désordre. Il ne peut parvenir à les rallier ; il abandonne la capitale du monde chrétien ; il se couvre du Tarone, et ne reprend un peu de tranquillité qu'en voyant revenir à lui une colonne sur laquelle il avait eu les plus grandes inquiétudes, et qui était commandée par l'émigré français Roger de Damas ; elle avait pu effectuer sa retraite.

Les Romains vinrent en foule au-devant des Français. Plusieurs d'entre eux les avaient suivis et avaient combattu dans leur rangs de manière à mériter leur estime. Le châ-

au S.-Ange, où le général Championnet avait laissé une garnison, avait résisté aux efforts de l'armée napolitaine. Le roi des Deux-Siciles était dans son château de Caserte, maudissant un projet de conquêtes qui convenait si mal à son caractère peu guerrier. Il s'était hâté, pendant son séjour à Rome, d'inviter le pape Pie VI à rentrer dans ses états. Mais celui-ci, ou se confiant mal à ces succès apparens, ou déterminé au sacrifice d'une grandeur dont ses vieux ans avaient senti le poids, ne voulut point quitter la sainte et profonde retraite où la religion le consolait, une chartreuse dans la Toscane. Nous allons bientôt le voir arraché de ce dernier asile.

L'armée française ne se reposa

point, après une victoire dont facilité l'avait étonnée elle-même. Le général Championnet avait reçu quelques renforts. La prise de possession que les Français avaient faite du Piémont contribuait à le tranquilliser sur la Toscane. Il se résolut à entreprendre la conquête du royaume de Naples, et à profiter de la terreur qui régnait dans une cour où chacun se faisait de justes et inutiles reproches.

Il entra sur le territoire de Naples, et chercha l'armée de Mack, qui se repliait de toutes parts. Le général Lemoine s'empara d'Aquila et de plusieurs autres postes. Macdonald entra vainqueur dans Arpino et dans Sora. Gaëte, que sa position rend si forte, approvisionnée pour un an, défendue par une nombreuse

artillerie et par cinq mille hommes de garnison, se rendit en vingt-quatre heures au général Rey. Celui-ci et Macdonald se réunirent devant Capoue, où le général Mack, protégé par un camp retranché, avait rassemblé l'élite de ses troupes.

Mais pendant que Championnet se disposait à forcer l'armée napolitaine dans ses retranchemens, il apprit qu'un mouvement terrible venait d'éclater dans presque toute l'étendue du pays conquis, et que deux divisions, celle du général Lemoine et celle du général Duhesme, avaient à se défendre contre une population soulevée qui massacrait tous les Français épars, les livrait à d'épouvantables supplices, leur coupait tous les vivres, et osait quelquefois affronter des bataillons. Ce

mouvement était l'effet d'un des édits les plus odieux qu'ait jamais signé un souverain. Cet édit portait qu'aussitôt que les Français auraient mis le pied sur le territoire de son royaume, il était ordonné à toutes les communes de se lever en masse et de commencer le massacre. Cet ordre barbare tomba entre les mains des Français. Les généraux Duhesme et Lemoine parvinrent à se dégager d'une position aussi dangereuse. Ils se réunirent : le premier amenait avec lui six mille prisonniers qu'il avait faits en combattant les rebelles.

Dans de telles circonstances, le général Mack fit proposer aux Français un armistice, et le général Championnet l'accepta. L'un et l'autre avaient l'intention de se tromper

à la faveur de cette trève. Mack se flattait que les Autrichiens sortiraient bientôt en armes du territoire de Venise, et placeraient l'armée de Championnet entre deux feux. Celui-ci voulait laisser à une insurrection, que par ses émissaires il avait préparée à Naples, le temps de se développer. Les conditions de l'armistice étaient sévères pour le roi des Deux-Siciles. Il s'engageait à payer dix millions en quinze heures à la république, à chasser les Anglais de ses ports, et il rendait Capoue aux Français. Quelle que fut la confiance du général Mack dans le prompt secours qu'il attendait de l'armée autrichienne, une telle capitulation décélait en lui un esprit aussi susceptible des vertiges de la peur qu'accessible aux espérances les plus

chimériques. Elle le faisait connaître à l'Europe tel que depuis, dans une circonstance plus importante, il s'est montré avec une plus grande ignominie. Mais sa destinée était d'être la fable de l'armée et l'idole des cabinets.

La nouvelle de cet armistice fit naître à Naples un des plus horribles tumultes dont l'histoire fasse mention. Deux partis y étaient en présence, l'un composé de familles nobles et opulentes qui aspiraient à la liberté; l'autre composé de cette classe du peuple qui, sous le nom de *Lazzaroni*, rend le gouvernement et les citoyens tributaires de son insolente et sauvage fainéantise. Ils avaient une vive affection pour un roi dont le plus grand bonheur et le premier penchant étaient de

prendre part à leurs plaisirs ignobles. Jamais plus grande popularité n'avait demandé moins d'égards à la politique. Ce n'était pas seulement le roi, c'était l'homme qui s'oubliait avec eux. Les Napolitains les plus distingués rougissaient de cette abjection du monarque ; ils avaient conçu la haine la plus profonde pour la reine, dont j'ai déjà annoncé le caractère. Dans tous les mouvemens que la révolution française fit naître chez d'autres peuples, on n'avait point à se venger d'une oppression cruelle. Le prince d'Orange avait plusieurs qualités dignes de ses aïeux. Le sénat de Venise amusait ses sujets ; celui de Berne les rendait heureux. Pie VI joignait aux qualités les plus aimables d'un souverain la piété et la bienfaisance.

Charles-Amédée, que nous verrons tout à l'heure précipité du trône du Piémont, avait une austère décence; et pour remonter jusqu'à notre révolution, mobile de toutes celles-là, qui jamais eut plus de vertus domestiques que Louis XVI? La passion de la liberté avait tout fait, et ces princes s'étaient trouvés engagés dans des situations plus fortes que leur caractère. Il n'en était pas ainsi à la cour de Naples. La reine était hautaine, absolue; elle se jouait des lois, et même des mœurs; elle était fougueuse dans ses caprices, et implacable dans ses vengeances. Les nobles la détestaient : ils se réjouissaient de ses revers, de sa chûte prochaine; et, pour l'accélérer, plusieurs d'entre eux avaient des intelligences avec les Français.

Telles étaient les dispositions des esprits à Naples, lorsqu'un ordonnateur de l'armée française, d'Archambald, vint avec un sauf-conduit dans cette capitale pour y demander le paiement de la somme de dix millions promise par l'armistice. Dès que le peuple est instruit de l'objet de sa mission, il s'indigne, il maudit le général Mack, qui a souscrit à ces conditions infames; il se précipite sur le Français. On parle de le massacrer. Les partisans de la liberté accourent à sa défense; le choc s'engage; le Français est délivré. Un Lazzarone meurt percé de coups. *Nous le vengerons*, s'écrient ses camarades. Ils inondent toutes les places, ils pénètrent dans tous les palais, ils se chargent de butin et d'armes; l'anarchie est au comble.

Le roi, la reine et la cour se retirent en Sicile. Les Lazzaroni ne murmurent point de cette fuite, qui semble leur permettre les plus grands excès. Ils parlent de mourir pour un roi qui se sauve : *Mack est un traître*, disent-ils, *nous voulons sa tête*. Ils accusent les soldats de jacobinisme et de lâcheté. Ce dernier grief était le mieux fondé. Quelques uns se mêlent à ces bandes effrénées et en augmentent la rage ; d'autres désertent sous la conduite de leur général même. Mack se présente au camp des Français ; il vient demander un asile au général Championnet ; il lui remet son épée, magnifique présent que lui a fait le roi d'Angleterre, et que le Français refuse. On lui donne une escorte pour le conduire à Milan. Le directoire de France

le considérera comme un prisonnier de guerre, et le fera garder comme prisonnier dangereux. Mais déjà le camp français est assailli par les Lazzaroni, qui poursuivent Mack et les déserteurs. Ils insultent les premiers postes. On les fusille, on les dispersa.

Le général français veut profiter de ce désordre, qui a rompu l'armistice, pour faire la conquête de Naples. Tous les habitans de cette ville, qu'il a su gagner à sa cause, l'implorent comme un libérateur. S'il tarde, ils ont tout à craindre des fureurs de la multitude; ils seront eux-mêmes de puissans auxiliaires. Ils se sont ménagé des intelligences dans le fort Saint-Elme. Déjà ils en sont maîtres. Les Français s'emparent de toutes les hauteurs qui dominent

la ville; ils y amènent une nombreuse artillerie pour la foudroyer. Cependant Championnet hésite à donner le signal de l'assaut, tous les soldats lui demandent; il prévoit le massacre affreux qui va commencer. Il envoie un parlementaire dans la ville; mais toute l'autorité a passé dans les mains des chefs des Lazzaroni, on tire sur le parlementaire. *A l'assaut*, s'écrie le général français. On est aux portes de Naples. Soixante mille Lazzaroni les défendent. L'artillerie des Français ouvre leurs rangs. Ils rentrent dans la ville, mais toujours acharnés à combattre. Les Français les y poursuivent. Chaque soldat porte le fer d'une main et une torche embrasée de l'autre. Ici ce sont des masses de Lazzaroni qui s'opposent

à leur passage, et qui se font une barrière des cadavres amoncelés de leurs compagnons ; là, c'est du haut des toits que les Lazzaroni font pleuvoir sur eux tout ce qui s'offre à leurs mains. Les Français portent l'incendie dans tous les édifices qui leur servent de retraite ; on massacre dans toutes les rues, on pille dans tous les palais : le Vésuve ne pourrait menacer Naples d'une plus terrible destruction. La nuit vient, et ne sert qu'à redoubler la fureur du massacre et du pillage. Que dirai-je ? Trois jours se passent dans cette épouvantable confusion. Elle n'a point passé du côté des Français ; ils se sont dirigés vers tous les forts qui peuvent assurer leur conquête ; ils se sont aidés de la garnison napolitaine, qui

s'est assurée du fort Saint-Elme. Le général Kellermann a enlevé Castello-Nuovo à la baïonnette. Le fort del Carmine tombe au pouvoir du général Duhesme, qui l'escalade.

Vingt fois le général en chef s'était exposé à tous les dangers pour se faire entendre de la populace furieuse. Il avait recommandé à ses soldats de s'abstenir de tout meurtre inutile. Au troisième jour du combat, on voit quelques Lazzaroni s'approcher des vainqueurs, commencer à s'entretenir avec eux, boire ensemble, pendant qu'à côté d'eux se passaient encore les scènes les plus épouvantables. Tout à coup les Français firent retentir avec mille signes de respect et d'adoration le cri de *Saint-Janvier*. Les Lazzaroni

écoutent, et font écho à ce nom si vénéré. Leurs chefs profitent de ce moment pour les haranguer. On se mêle, on s'embrasse, on marche ensemble à l'église de Saint-Janvier. Le général en chef fait donner une garde d'honneur à ce saint, devenu le conciliateur des partis. Bientôt il se fonde une république nommée *parthénopéenne*, et les grands de l'état deviennent les partisans les plus zélés de ce gouvernement populaire. Mais la liberté n'était encore là, non plus qu'à Rome, qu'un projet. Les formes de l'administration civile ne paraissaient pas suffisantes pour contenir une telle population. Championnet maintint le régime militaire. Le directoire de France lui en fit un crime : il craignait encore

plus l'indépendance des généraux que les révoltes des peuples. Il ne mit aucune pudeur dans son ingratitude envers le conquérant de Naples ; il le destitua, et bientôt même il le fit arrêter. Déjà il avait usé de la même rigueur envers Joubert, un des plus glorieux compagnons de Bonaparte. Ce général commandait dans la république cisalpine. De concert avec Fouché, ambassadeur de France, il maintenait dans ce pays la forme de gouvernement que Bonaparte y avait établie. Le directoire ne trouvait point ces lois assez analogues au code qu'il était résolu de donner avec une scrupuleuse uniformité à toutes les républiques satellites (c'est le nom qu'on leur donnait familièrement pour honorer leur

indépendance). Il médita des changemens dans cette organisation et dans les fonctionnaires auxquels elle était confiée. A l'approche d'une guerre dont l'Italie devait être le théâtre, rien n'était plus dangereux que d'enlever au peuple cisalpin le prestige d'une liberté qui pouvait seule l'attacher aux Français. Joubert et Fouché s'épuisèrent en représentations qui ne furent point entendues. La destitution de l'un et de l'autre était déjà signée par le directoire, lorsque, partis secrètement de Milan pour Turin, ils signifiaient au roi de Sardaigne l'ordre de quitter sa capitale et de renoncer au Piémont.

Charles-Amédée ne régnait que depuis le traité de paix par lequel

son père avait abandonné aux Français les principales forteresses de ses états. Etait-ce-là régner ? Il avait été vivement excité à sortir de cette situation dépendante par l'empereur de Russie et par le roi de Naples. On avait répandu dans tout le Piémont des copies d'une lettre que le prince Pignatelli avait écrite au comte Priven, ministre du roi au Piémont, on y lisait ce passage :

« Les Napolitains, commandés
« par le général Mack, donneront
« les premiers la main sur l'ennemi
« commun, et du sommet du Capitole nous annoncerons à l'Europe
« que l'heure du réveil est arrivée ;
« alors, infortunés Piémontais, agitez vos chaînes pour en frapper
« vos oppresseurs ».

Charles-Emmanuel avait ordonné une levée d'hommes assez considérable dans ses états. Il s'en excusait auprès du directoire, en prétextant les inquiétudes que lui donnait l'ambition des républiques cisalpine et ligurienne. C'était de ce dernier nom qu'on appelait la république de Gênes. Le mouvement qui s'était déclaré à la fois contre presque tous les gouvernemens aristocratiques de l'Europe avait eu lieu aussi dans cette ville. Au mois d'août 1797, lorsque Bonaparte négociait le traité de Campo-Formio, une insurrection avait éclaté dans Gênes. Favorisée par les Français, elle avait obtenu un succès facile. Un gouvernement qu'on nommait *populaire*, subordonnait aux lois de la France un

territoire qui lui était si nécessaire, et qui fit deux fois le salut de nos armées en Italie. Ce gouvernement était entré, en effet, dans quelques hostilités contre le roi de Sardaigne; mais la prise d'armes qui avait été ordonnée dans le Piémont annonçait un but plus vaste que celui de se défendre contre les faibles entreprises des Lyguriens. Le directoire vit dans le roi de Sardaigne un allié du roi de Naples. Il leur déclara la guerre à tous deux en même temps. Mais déjà le cri de liberté se faisait entendre à Turin; la noblesse et l'armée s'unissaient pour chasser du trône un prince qui n'avait eu ni assez de vigilance pour prévoir ce mouvement, ni assez d'autorité pour l'empêcher. Le palais était livré au

général Joubert. Le roi le vit entrer avec étonnement ; il subit ses lois avec résignation. Un terme très-court lui fut assigné pour sortir de sa capitale avec sa famille et quelques personnes de sa cour. Il se retira en Toscane. L'armée piémontaise passa toute entière sous les drapeaux des Français.

Mais le grand-duc de Toscane, qui donne asile aux deux souverains d'Italie fugitifs, est lui-même menacé. On lui reproche d'avoir reçu dans ses états des troupes napolitaines ; d'avoir livré ses ports et son commerce aux Anglais ; d'avoir fait des préparatifs militaires en même temps que les rois de Naples et de Sardaigne. On craint tout d'un prince autrichien, dans une guerre où l'Au-

triche, secondée de la Russie, prépare les plus puissans efforts pour rentrer dans les domaines qu'elle a perdus. Le général Schérer, que le directoire a nommé pour commander en Italie, débute par envahir la Toscane. On ne lui oppose aucune résistance. Le grand-duc et Charles-Amédée, s'embarquent. Pie VI lui seul ne veut point sortir de la retraite dont le calme religieux isolait et semblait devoir protéger sa vieillesse. Il ne fait nulle attention au bruit des armes qui l'entourent. Le jour où le trône pontifical a été renversé, les Français, qu'animait encore la vengeance, ont respecté ses jours et sa liberté. Le général Berthier a déploré devant lui ses malheurs. Qu'a-t-on a craindre de

lui? il est seul, il prie, il médite; il a tant de maux a déplorer, que ce sont les siens qui pèsent le moins sur son cœur. Cependant le directoire a donné ordre de l'arrêter. La haine que l'un des directeurs a jurée à l'église catholique et à son chef s'est accrue par les mauvais succès de la secte dont son aveugle opiniâtreté veut propager et dément chaque jour les maximes de tolérance. L'auguste vieillard est arrêté. C'est en France et dans une prison qu'on le conduit.

Toute l'Italie, jusqu'aux rives de l'Adige, reconnaissait les lois des Français. Par les malheurs qu'elle venait d'éprouver, on peut juger de sa fidélité. Il importait au gouvernement de France d'accabler l'Au-

triche avant qu'elle eût reçu les secours des deux armées russes qui s'avançaient sur son territoire. Cette puissance s'était déclarée. Le général Bernadotte, ambassadeur à Vienne, avait été insulté dans son palais par la multitude, et il avait quitté cette capitale. Enfin, déjà la guerre était allumée dans les montagnes des Grisons et dans la Souabe. Les Grisons, qui faisaient partie de la ligue des Suisses, avaient montré la même aversion que les petits cantons pour le code helvétique auquel le directoire s'obstinait à les soumettre. Ils craignirent le sort de ceux-ci, ils appelèrent les Autrichiens à leur secours. Le général Hotze s'y était porté avec trente mille hommes. Le général Massena n'avait pas craint

de l'y attaquer dans la saison la plus contraire, c'était au commencement de mars, et avec une armée inférieure en nombre. Après une suite de combats meurtriers, et secondé par le général Lecourbe, qui commandait son avant-garde, il se rendit maître de tout le pays des Grisons, et fit un grand nombre de prisonniers. Il cherchait à se porter sur Bregentz, sur Lindau et sur la rive orientale du lac de Constance, pour communiquer avec le général Jourdan, qui s'avançait dans la Souabe, tandis qu'une autre armée commandée par Bernadotte s'avançait dans le Palatinat.

Mais après la longue suite de triomphes que j'ai rapportés, et que malheureusement la paix avec l'Au-

riche n'avait point interrompus, la fortune se montra contraire aux Français. Le directoire n'avait pas pris assez de soin pour rassembler ses armées éparses. Elles couvraient une surface immense de terrain, et ne se trouvaient en force nulle part. Leurs cadres avaient été mal complétés. L'administration de la guerre avait été livrée à de grands désordres. Les fréquentes disgrâces des généraux vainqueurs portaient un caractère général de défiance dont l'armée s'irritait. Les soldats avaient encore tout leur courage, mais ils avaient perdu cet enthousiasme et cette joie qui avaient accéléré toutes leurs victoires.

De là les revers qu'ils éprouvèrent presque à la fois en Allemagne et en Italie.

L'armée du général Jourdan, qui s'avançait dans la Souabe, n'était composée que de quarante-cinq mille hommes. L'archiduc Charles marchait contre lui à la tête de la plus belle armée qu'eût encore rassemblée l'Autriche; elle était de soixante-dix mille hommes; elle avait sur l'armée française une grande supériorité de cavalerie. Jourdan espérait être renforcé par Masséna, si celui-ci parvenait à emporter les retranchemens de Feldkirch; mais ce dernier ne réussit point dans cette entreprise. Il y avait eu déjà quelques combats d'avant-garde entre l'archiduc et Jourdan. Le général français s'était posté derrière Stockach, et dans cette position, il était sûr de sa retraite par les défilés des montagnes et par

échaffouse. Ce fut là ce qui lui inspira la confiance d'engager une action générale. Le 6 germinal (26 mars), tous les avant-postes de l'armée autrichienne furent attaqués à la fois. L'infanterie française ne démentit point sa grande renommée, elle avait repoussé la droite des Autrichiens ; elle était sur le point de tourner le centre, lorsque l'archiduc arriva avec un renfort qu'il avait tiré de sa gauche. Le plus grand effort des deux armées eut lieu dans un bois que les Français, sous les ordres du général Saint-Cyr, avaient occupé. Après une résistance opiniâtre, les Français ne purent s'y maintenir. La nuit mit fin à un combat qui avait été excessivement meurtrier des deux côtés. Le général Jourdan,

qui n'avait pu réussir dans son projet d'emporter les plus fortes positions de l'armée autrichienne, eut pour consolation de coucher sur le champ de bataille.

L'archiduc Charles, dans la relation de cette bataille, qui fut annoncée comme l'une des plus glorieuses pour la monarchie autrichienne, porte à cinq mille hommes la perte des Français, y compris les prisonniers. De son côté, le général Jourdan déclare avoir fait quatre mille prisonniers. Il se plaint de ce qu'une charge de cavalerie, qu'il avait ordonnée, et qui devait, selon lui, décider le succès de l'action, n'ait pas été exécutée.

Il passa la nuit à disposer sa retraite sur Schaffouse, et il l'effectua

le lendemain sans être inquiété par l'archiduc. Peu après, il abandonna le commandement de l'armée, et le général Massena fut nommé pour le remplacer. Les fâcheux effets de la bataille de Stobkach étaient un peu compensés par des avantages très brillans que le général Lecourbe venait de remporter chez les Grisons et dans l'Engadin. Mais les revers de l'armée d'Italie augmentèrent les alarmes, firent perdre en quelques mois le fruit des glorieuses campagnes de Bonaparte, et amenèrent promptement la chûte des directeurs, dont les malheurs publics révélaient enfin toutes les fautes. C'est ce qui me reste à exposer dans ce livre. Mais il faut auparavant parler d'un événement qui, par son

atrocité, causera long-temps l'horreur des nations, et par son obscurité le désespoir des historiens.

Malgré la guerre engagée avec l'Autriche, le congrès de Rastadt n'était pas encore rompu. Une partie du corps germanique espérait conserver sa neutralité sous la protection du roi de Prusse. La France voulait l'engager à protester contre l'entrée des Russes sur le territoire autrichien. Un projet de sécularisation des états ecclésiastiques avait été long-temps agité; ce qui avait répandu une vive alarme, et excité beaucoup de passions contraires en Allemagne. La ville de Rastadt était tombée au pouvoir des Autrichiens. Il leur importait de rompre un congrès qui pouvait éloigner l'empire

germanique de leur cause. Un commandant autrichien signifia aux trois ministres plénipotentiaires de la France, Bonnier, Roberjeot et Jean-Debry, l'ordre de sortir de la ville dans vingt-quatre heures, lorsque déjà ceux-ci disposaient leur départ. Mais le même jour un courrier de la légation française avait été arrêté sur la route de Seltz à Rastadt, par un détachement de hussards autrichiens. Cette violence n'annonçait que trop aux ministres français ce qu'ils avaient à craindre pour eux-mêmes. Ils partirent à dix heures du soir, le 8 floréal (28 avril). La nuit était très-sombre; on portait des torches devant leur voiture. Quand ils se présentèrent à la porte de la ville, on fit beaucoup de difficul-

tés de les laisser sortir. Une heure se passa en pour-parlers. La consigne fut levée. Ils demandèrent une escorte, qu'on s'obstina à leur refuser, en leur disant qu'ils seraient aussi en sûreté que dans leurs chambres. Ils n'étaient pas à cent pas de Rastadt, qu'un détachement de hussards Szecklers fond sur le cortége, fait descendre de la première voiture le ministre Jean-Debry. Six hommes le fouillent, lui enlèvent ses papiers. Deux coups de sabre l'étendent par terre. On le roule dans un fossé. Il a la présence d'esprit de ne donner aucun signe de vie. Bonnier est tué de la même manière que devait l'être Jean-Debry; Roberjeot est égorgé presque dans les bras de son épouse, qui fait de longs et vains efforts pour

le défendre des coups des assassins. On ne pille dans les voitures que les papiers de la légation, et les assassins se dispersent en abandonnant leurs victimes sur la route. Cette scène d'horreur est enfin apprise à Rastadt. On frémit, on voudrait douter, on vole au secours de toutes les personnes de la légation. Le lendemain, Jean-Debry, qui pendant le tumulte de cette horrible scène avait pu se traîner jusqu'à un bois, et qui y avait passé la nuit, arrive à Rastadt tout couvert de blessures, et se présente chez le ministe prussien comte de Goërz.

Huit ans se sont écoulés depuis que l'Europe a retenti de ce crime, qui lui fit craindre un moment que le droit des gens, dont elle se glo-

rifie, ne fut à jamais rompu. Il est dans le cœur humain de s'indigner plus fortement des forfaits dont on ne peut trouver la source dans aucune passion. Le temps n'a point encore dénoncé ceux qui commandèrent un tel attentat, et l'imagination ne conçoit jamais leurs motifs. D'après la relation la plus impartiale et la plus authentique qui ait été donnée de cet événement, et que nous nous fesons un devoir de transcrire ici en note (1), il est impos-

(1) *Procès-verbal des ministres plénipotentiaires à Rastadt, sur les événemens des* 9 *et* 10 *floréal an* 7 (28 *et* 29 *avril* 1799).

Le plénipotentiaire impérial, étant appelé de Rastadt, et ayant quitté cette ville

sible que les soupçons ne s'arrêtent pas sur le commandant autrichien

---

le 23 du mois dernier, la députation de l'empire déclara, dans sa séance du 13, qu'elle était suspendue, et notifia à la légation française les motifs de cette déclaration. Les ministres de France déclarèrent aussi, le 23, qu'ils allaient se retirer sous trois jours.

L'officier impérial remit aux ministres français une lettre. M. de Dohm est le seul qui l'ait vue par Rusard; il garantit qu'elle contenait à peu près les lignes suivantes :

« Ministres, vous concevrez facilement que, dans l'enceinte des postes occupés par les troupes impériales, on ne saurait tolérer aucun citoyen français; en conséquence, vous m'excuserez si je me vois obligé de vous signifier de quitter Rastadt dans l'espace de vingt-quatre heures ».

Gernsbach, ce 29 avril. *Signé* BARBACZY.

qui donna l'ordre du départ et refusa une escorte. L'apologie qu'il publia

---

Les ministres français résolurent de partir sur-le-champ.

Avec l'officier qui avait apporté la lettre, il était arrivé cinquante hussards Szecklers, qui s'étaient postés à la porte d'Etlingen, et avaient fait occuper de même les autres postes.

Lorsque la légation française se présenta à la porte de la ville, on lui annonça qu'elle ne pouvait sortir. Les trois ministres descendirent sur-le-champ; et laissant-là leurs voitures avec leurs familles et leur suite, ils se rendirent au château chez le ministre de Mayence. Personne ne pouvait concevoir cette contradiction de l'ordre de partir sous vingt-quatre heures avec l'obstacle mis à ce départ aux portes de la ville. Ils demandèrent, pour n'être plus arrêtés, une escorte militaire. Là, ils furent obligés d'attendre long-temps la

n'est point claire. Un fait qu'il prend soin d'établir, mais qu'il ne prouve

---

réponse, qui fut enfin apportée par M. de Harrant, major au service du margrave de Bade. Elle portait que le capitaine ne pouvait point donner d'escorte, parce qu'il n'avait point d'ordre pour cela, mais que les ministres français ne trouveraient aucun obstacle sur leur route. A la demande du major de Harrant, si on devait entendre par-là que les ministres français pouvaient passer de l'autre côté du Rhin en toute sûreté, et si Harrant pouvait les en assurer, le capitaine avait dit : *oui.* Les ministres français préférèrent donc, après quelques réflexions, partir de suite sans escorte, plutôt que de retourner au château pour y attendre le point du jour ; parti que plusieurs conseillaient de prendre, et que les femmes desiraient.

Entre neuf à dix heures, les ministres français sortirent enfin de la ville. La nuit était très-sombre ; on portait une torche devant leurs voitures.

pas suffisamment, c'est que les assassins n'étaient pas des hussards de

---

A peu près un quart d'heure s'était écoulé, lorsque de divers côtés arriva la nouvelle que les voitures de la légation française avaient été arrêtées avec violence par des hussards autrichiens, qui avaient donné des coups de sabre aux cochers et au porte-flambeau. La plupart des membres du corps diplomatique se trouvaient dans ce moment rassemblés dans un Casino. L'envoyé ligurien Boccardi et son père, qui étaient dans la dernière voiture, et qui s'étaient échappés, y apportèrent la première nouvelle. On décida unanimement qu'on se rendrait ensemble près du capitaine, pour lui demander une explication, et avant tout, les secours les plus prompts. Peu de minutes après, arriva la nouvelle atterrante, que les ministres français avaient été assassinés par les soldats de l'empereur.

La raison se refusait à trouver ce crime

Szecklers, mais des hommes qui en avaient pris les habits. Le peu de

---

vraisemblable ; le cœur ne le trouvait pas possible : « Non, non, c'est faux, fut le cri universel. Cependant le desir de faire cesser le plutôt possible un malheureux malentendu, fit hâter les pas vers l'officier-commandant. Il avait son quartier-général à vingt-pas de la porte d'Etlingen, à l'auberge dite *de la Lanterne*. La garde de la porte s'opposa au passage de la société, quoiqu'elle s'annonçât comme composée d'envoyés de cours royales et princières. Ce ne fut qu'avec la plus grande peine qu'on obtint qu'un bas-officier nous annonçât. On demanda une seconde fois quels envoyés nous étions, et on déclara, avec une exactitude inquiète, que seulement trois, quatre ou six ministres pouvaient aller près du capitaine.

Cet officier parut enfin. L'envoyé de sa majesté prussienne, comte de Goërtz, lui

résultats des recherches qu'il fit, et qu'il lui importait de faire pour se

---

fit, au nom de tous, cette courte exposition : « Nous voudrions savoir quelles « mesures il avait prises au bruit de cette « affreuse nouvelle, qui lui avait sans « doute été portée comme à nous ». Il répondit qu'à la demande du ministre de « Mayence, qui avait déjà été chez lui, il « avait envoyé un officier avec deux hussards ». Nous pensâmes que ce n'était pas suffisant, et nous l'engageâmes au nom de l'humanité, au nom du bien de l'Europe, de l'honneur de la nation allemande, près d'être tachée par un crime sans exemple dans les annales des peuples civilisés, au nom de l'honneur de son auguste monarque, au nom de son propre honneur, et au nom de sa vie, de faire au plus vite tout son possible pour sauver ce qui pourrait être encore à sauver.

Le capitaine répondit que c'était un

justifier, contribue encore à l'accuser. Pas un homme ne fut arrêté ni

---

malheureux malentendu ; que sans contredit les patrouilles rôdaient pendant la nuit, et qu'un pareil malheur pouvait facilement arriver ; que les ministres français n'auraient pas dû partir pendant la nuit. On lui rappela qu'il avait refusé une escorte, et qu'il avait dit au major de Harrant qu'il n'y avait rien à craindre pour la légation française. Il répliqua qu'il n'avait point eu d'ordre de donner une escorte ; qu'on aurait dû la demander au commandant. Le conseiller de la légation de Prusse, comte de Berndorf, dit qu'il avait demandé lui-même au colonel, lorsqu'il avait été envoyé vers lui, s'il donnerait une escorte. « Vous l'a-t-il accordée » ? fut la réponse du capitaine.

L'envoyé de Dannemarck lui ayant ensuite rappelé la conversation qu'il avait eue avec lui, et dont nous avons parlé ci-dessus : « Voulez-vous, dit il, établir

puni, et les Autrichiens étaient maîtres de tout ce territoire. Mais, dans

---

« ici contre nous une inquisition » ? Enfin lorsque, passant sur toutes les considérations qui devaient nous frapper après le traitement que nous étions obligés de souffrir, nous le priâmes, le pressâmes, le suppliâmes de ne pas perdre un instant pour sauver peut-être encore la vie de quelques hommes et l'honneur de son service, il nous demanda où donc étaient les voitures des ministres, et d'autres explications, à nous que ses ordres retenaient prisonniers en ville, à nous qui venions à lui pour savoir quelle nouvelle il avait, quelles mesures il avait prises pour empêcher, s'il était possible encore, un crime qui touche de si près son honneur et celui de son souverain. Enfin nous exigeâmes de lui la promesse de détacher un officier et six hussards pour accompagner le major Harrant, et deux hussards de Bade, sur le grand chemin de Plittersdorf. En

la supposition même qu'il fût coupable, il ne pourrait encore être con-

attendant, il était arrivé plusieurs fuyards échappés du champ de carnage, qui confirmèrent qu'en effet les trois ministres français avaient été assassinés par des hussards de Szecklers. Le meurtre de Bonnier fut rapporté par un témoin oculaire, le porte-flambeau.

Quand M. de Harrant déclara aux hussards que les carrosses devaient être reconduits à la ville, ils ne voulurent pas d'abord s'y prêter, soutenant que ces carrosses étaient leur butin. Ce ne fut que moyennant les plus fortes menaces, et après que M. de Harrant leur eut déclaré qu'en sa qualité d'officier le commandement et la disposition des voitures lui appartenaient exclusivement, qu'il parvint à les faire désister de leur projet.

M. de Harrant trouva les cadavres de Bonnier et de Roberjeot par terre, horriblement maltraités. Ne trouvant pas le

sidéré que comme l'instrument d'une main plus puissante. Où la trouver ?

---

corps de Jean-Debry, il se donna toutes les peines imaginables pour le découvrir. Il proposa même de faire des recherches dans les bois, et de demander, pour cet effet, une escorte de quelques hussards autrichiens, qui se joindraient à lui et aux deux hussards dont il était accompagné. Mais cette escorte lui fut refusée, sous prétexte qu'on pourrait aisément rencontrer d'autres patrouilles autrichiennes, et que, dans l'obscurité de la nuit, on courrait risque d'en être attaqué. M. de Harrant fut donc obligé de remettre l'exécution de son dessein jusqu'au jour, et ramena, en attendant, les carrosses dans la ville.

Les épouses de Jean-Debry et de Roberjeot, les filles du premier, les secrétaires et les domestiques s'y trouvaient. Aucun d'eux n'était blessé ; plusieurs avaient été dépouillés cependant de leur argent, montres, etc. ; il n'y avait eu que les trois

Un des plus éclatans témoignages qui aient été rendus à l'ame noble

---

ministres qui eussent été attaqués par les meurtriers. Les carrosses arrêtèrent devant le château. Chacun s'empressait d'approcher les infortunés qui y étaient, afin de leur porter des secours ; mais on écarta tout le monde indistinctement, même les plus considérés des ministres, parce que, nul officier n'étant présent, il fallait auparavant attendre des ordres.

Enfin on obtint de pouvoir porter dans les appartemens de M. Jacobi, ministre du roi de Prusse, madame Roberjeot, étendue demi-morte dans la voiture qui arrêtait devant la porte de ce ministre. Madame Debry, ainsi que ses deux filles, furent obligées de descendre de leurs voitures dans la rue, parce que jamais on ne voulut permettre que les carrosses entrassent dans les cours du château.

On apprit les détails de l'assassinat de Roberjeot par son valet de chambre, qui avait été dans la même voiture. Il déposa

si pure de l'archiduc Charles, c'est que pas une voix, même en France,

---

que des hussards s'étaient présentés à la portière, qu'ils en avaient brisé les glaces et demandé : « Ministre Roberjeot » ; sur quoi celui-ci avait répondu en français, oui, en produisant en même temps le passe-port de l'envoyé directorial de Mayence ; que les hussards avaient déchiré ce passe-port ; qu'ils avaient fait sortir de force le ministre de sa voiture, et lui avaient porté plusieurs coups très-violens ; que l'infortuné, ayant donné cependant quelques signes de vie, et sa femme ayant crié : « Oh ! sauvez sauvez » ... les hussards avaient redoublé leurs coups ; que madame Roberjeot alors s'était élancée sur le corps de son mari, mais que lui, valet de chambre, l'avait saisie fortement dans ses bras, lui bouchant les oreilles, et empêchant qu'elle n'entendit les cruels gémissemens du mourant ; que lui, valet de chambre, avait été jeté hors de la voiture par un hussard qui lui avait dé-

ne s'éleva pour le soupçonner. Les haines qu'enfante l'esprit de parti

---

mandé : « Domestique» ; et ayant répondu affirmativement, le hussard lui avait donné à entendre par signe qu'il n'avait rien à craindre ; que néanmoins il s'était saisi de sa montre et de sa bourse ; que la même chose était arrivée à madame Roberjeot. Cependant plusieurs d'entre nous ont remarqué que la voiture n'avait pas été pillée entièrement : mais qu'on avait laissé de l'argent et des effets précieux. Lorsque madame Roberjeot quitta sa voiture, elle tomba en défaillance, s'écriant à plusieurs reprises avec une voix déchirante : « On « l'a haché devant mes yeux ». Le secrétaire de la légation, Rosensthiel, qui se trouvait dans une des dernières voitures, et par conséquent près de la ville, s'est vraisemblablement sauvé par les jardins, dès le commencement de l'affaire. On le trouva dans le logement du ministre de Bade, dans un état de délire. Quelques-uns d'entre nous se rendirent auprès du ra-

donnèrent naissance à une supposition calomnieuse que je frémis de

---

pitaine des hussards autrichiens, pour le solliciter d'accorder une escorte au major de Harrant, qui, accompagné de quelques hussards de Bade, voulait aller à la recherche de Jean-Debry. Le comte de Solms de Laubach s'offrit à l'accompagner, afin d'appeler le ministre français qui connaissait sa voix, par son nom. Le capitaine accorda l'escorte. Ils n'eurent pas la satisfaction de trouver le ministre Jean-Debry, mais ils apprirent quelques circonstances absolument nécessaires à l'éclaircissement du fait; les voici : Le major de Harrant s'étant adressé au bailli de Rheinau pour obtenir des renseignemens sur le compte du ministre absent, le bailli lui apprit que des hussards impériaux avaient déjà fait des perquisitions relativement à un Français blessé et fuyant, et dont la découverte leur importait infiniment; qu'ils avaient fortement recommandé, qu'au cas qu'on trouvât un Français ressemblant au signa-

rapporter, et que l'évidence réfute. Les directeurs, oui, les directeurs de

---

lement qu'ils lui donnèrent, dû bien se donner de garde de le reconduire à Rastadt, mais de le faire passer en-dehors de la ville, et de le leur mener à Muckenstorm par un chemin désigné, ou bien qu'on devait simplement le garder soigneusement, et leur en donner connaissance.

A sept heures du matin, le ministre Jean-Debry se rendit dans la maison du ministre prussien de Goërtz. Son apparition causa d'autant plus de joie à ceux qui se trouvèrent présens, que l'état dans lequel il se trouvait leur inspirait d'intérêt. Ils furent témoins des premiers épanchemens de sa joie et de sa reconnaissance envers Dieu, lorsqu'il apprit que sa femme et ses filles étaient encore sauvées. Ses habits étaient déchirés; il était blessé au bras gauche, à l'épaule et au nez. Sa perruque et son chapeau l'avaient garanti d'un coup de sabre sur la tête, de manière qu'il n'a-

France eux-mêmes furent accusés d'avoir commandé et fait exécuter

---

vait qu'une contusion. On lui administra tout de suite les secours nécessaires ; on entendit le récit touchant de la manière miraculeuse dont il avait été sauvé.

Un hussard lui avait demandé en français : « Est-tu le ministre Jean-Debry » ? A quoi il avait répondu par l'affirmative, en produisant son passe-port, qui fut déchiré. Lui, ainsi que sa femme et ses filles, furent arrachés de leur voiture, et on frappa sur lui : il fut jeté dans un fossé qui bordait le grand chemin. Il eut la présence d'esprit de contrefaire le mort, et il se laissa dépouiller ; c'est ce qui le sauva. Lorsque les hussards furent éloignés, il se leva et courut vers le bois. Ne voulant pas se jeter par terre, à cause de la pluie qui tombait, il grimpa sur un arbre, malgré la forte blessure qu'il avait au bras gauche, y sommeillant de temps en temps de lassitude et d'épuisement. Il y resta jusqu'au jour, qu'il s'achemina vers Rastadt. En ap-

le meurtre de leurs mandataires, de leurs amis. Ils voulaient, a-t-on dit,

---

prochant de la ville, il se mêla dans une foule qui était sortie pour voir les cadavres, et sans être remarqué ni par les patrouilles autrichiennes, ni par le corps-de-garde posté aux portes, il arriva heureusement. Le spectacle le plus déchirant pour lui fut celui de ses deux collegues devant lesquels il était obligé de passer. Dans cet entretien, il échappa au capitaine plusieurs expressions qui méritent d'être remarquées: « C'était un malheur, mais à qui la faute, « on ne l'avait pas commandé ».

On lui témoigna l'effroi que l'énoncé de la possibilité seulement d'un pareil soupçon devait causer à des gens d'honneur : il s'efforça d'atténuer l'énormité du crime, en disant : « A nous aussi on a tué des généraux ». Les soussignés attestent sur leur honneur et sur leur devoir, que tous les faits énoncés ci-dessus sont de la plus exacte vérité ; nous avons été témoins oculaires de la majeure partie de ces évé-

l'indignation qu'exciterait un tel attentat, rendre nationale une guerre que leur ambition avait allumée. Quel motif éloigné, froid, in-

---

nemeus, et nous avons vérifié les autres avec l'attention la plus scrupuleuse, d'après l'exposé des personnes qui étaient présentes, et qui y ont joué un rôle. Nous n'avons eu en vue que de constater les faits dans toute leur pureté, et de les mettre de bonne-heure à l'abri de toute altération, autant qu'il est possible. Nous avons supprimé tout jugement, toute observation, tout accès de sensibilité.

Carlsrouhe, le 1.er mai 1799.

Signé le comte DE GOERTZ, le baron DE JACOBI, DE DOHM, DE ROSENKRANTZ, DE RECHBERG, DE REHDEN, baron DE GATZEN, comte DE SOLMS-LAUBACH, OTTO DE GEMMINGEN, DE KREUM, comte DE TAUBÉ.

certain, pour un crime d'une telle atrocité! Où était la possibilité de l'exécuter? Il fallait donc que le directoire eût pour complices des officiers autrichiens; qu'il dictât l'ordre du colonel Barbatzi, et le refus de donner une escorte aux ministres français? Comment eût-il pu faire passer le Rhin à des brigands qui étaient sûrs de trouver la route de Rastadt occupée par les forces autrichiennes? Le procès-verbal des ministres de l'empire ne dit-il pas que les hussards Szeckler s'étaient portés sur cette route? Tout aurait décélé les auteurs du crime après son exécution. Les Autrichiens, maîtres du pays, auraient trouvé partout des indices, des témoins du passage, de la marche, et du retour de ces assassins envoyés par le gouverne-

[redacted] français pour massacrer ses ministres. Sur les deux rives du fleuve, une même indignation les eût poursuivis, les eût atteints.

Le directoire et les deux conseils employèrent pour perpétuer l'horreur de cet abominable attentat des formules d'imprécations qui, trop fréquemment répétées, et affichées dans tous les lieux publics, devinrent en peu de temps triviales et importunes. Le courage du soldat français n'avait pas besoin de cet aiguillon, il pouvait vaincre les ennemis de la patrie sans voir en eux des assassins. Le gouvernement n'avait à accuser des cruels revers qu'il venait d'éprouver en Italie que sa propre imprévoyance et le vice de ses dispositions politiques et militaires.

C'était vers l'Italie que se dirigeait

l'armée russe sous les ordres de Souwarow. Réunie à l'armée autrichienne, elle allait offrir des forces trois fois supérieures à celles qui avaient suffi à Bonaparte pour conquérir cette vaste et belle contrée. Le directoire n'avait point senti la nécessité d'opposer aux Russes et aux Autrichiens une armée qui pût résister à leurs efforts. Le Piémont, la Toscane, récemment envahie, l'état de l'Eglise, le royaume de Naples, enfin les îles vénitiennes, occupaient les deux tiers des troupes que le directoire, plus occupé d'étendre que d'assurer sa domination, avait disséminées dans toute l'Italie. Malgré l'imminence du danger, il ne songea point à en tirer des renforts pour l'armée qui campait sur les bords de l'Adige. Le général Schérer,

[redacted] qu'il vint en prendre le commandement, vit éclater dans tous les rangs mille signes de défiance et de haine. C'était sous son administration, comme ministre de la guerre, que les armées avaient éprouvé le double supplice de leurs propres privations et du faste des concussionnaires qu'on envoyait à leur suite. Parmi plusieurs généraux distingués qui étaient sous ses ordres, on voyait Moreau, que le directoire avait assez froidement protégé contre les clameurs de ses ennemis, qui ne cessaient de lui reprocher d'avoir dénoncé trop tard les intelligences criminelles de Pichegru. Pour mettre à l'épreuve sa docilité, on lui avait d'abord donné un emploi au-dessous de sa renommée militaire. A l'ap-

proche de la guerre, on crut devoir recourir à ses talens.

Il paraît que le directoire avait donné l'ordre à Schérer d'attaquer l'armée autrichienne avant l'arrivée des Russes. Celle-ci attendait un renfort moins important, mais plus prochain ; c'était le corps du général Bellegarde, qui descendait du Tyrol. Schérer voulut le prévenir, et le 16 germinal (6 avril), il engagea une action pour passer l'Adige, et il porta la guerre sur le territoire vénitien. La bataille se donna à Castel-Novo. Le général Serrurier obtint des avantages assez brillans, et poursuivit les ennemis jusqu'à Rivoli. Le général Moreau, qui avait sous ses ordres les trois divisions Victor, Hatry et Montrichard, s'avança jusqu'à Vérone, et fit un grand

[redacted]re de prisonniers. Mais les Autrichiens firent sortir de Legnago des troupes qui gênèrent la communication entre les divisions victorieuses, et pendant la nuit, celles-ci se replièrent sur leurs premières positions, en conservant pour gages apparens de leurs victoires deux ponts sur l'Adige, douze pièces de canon et deux drapeaux, et quatre mille cinq cents prisonniers. Il y avait eu des deux côtés à peu près trois mille hommes tués ou blessés.

La position des Français ne leur permettait pas de bataille indécise ni de victoire incomplète. L'armée autrichienne allait être plus que doublée par les renforts qu'elle attendait, et Schérer n'avait eu qu'une espérance vague et mal fondée de tirer quelques secours de l'armée du

général Lecourbe, dont une division devait chercher à s'ouvrir un chemin dans le Tyrol pour venir se joindre à lui. Cette entreprise n'avait pas réussi. Tous les malheurs de l'armée d'Italie vinrent de l'obstination du général Schérer, à vouloir regarder la journée de Castel-Novo comme une victoire qui lui en préparait une plus éclatante. Le 26 germinal (16 avril), il recommença la même attaque. Le général Kray avait été instruit que les Français devaient tenter une seconde fois le passage de l'Adige. Il avait pris la résolution de les prévenir, et de les attaquer sur tout leur front.

La bataille s'annonça sous des auspices favorables, comme celle de Castel-Novo. Moreau, toujours à la tête de trois divisions, se dégagea

avec beaucoup d'art et d'intrépidité d'une position difficile. Menacé sur ses derrières, il s'était porté en avant avec tant d'ardeur, il avait manœuvré avec tant d'habileté, que les ennemis avaient été forcés de reprendre le chemin de Vérone. Il vint à bout de percer leur centre, et de les poursuivre jusqu'aux portes de la ville; mais ou il porta trop d'impétuosité dans ce mouvement, ou le général en chef mit trop de lenteur à le seconder; il se trouva bientôt entre les divisions françaises de longs intervalles, dont les Autrichiens profitèrent. Elles furent attaquées séparément, et sans pouvoir se porter des secours assez prompts. Le général Serrurier se maintint à Villa-Franca, qu'il avait emportée. Mais, dans d'autres postes, les Français plièrent;

leurs opérations ne pouvaient plus se concerter. Le général Kray avait fait sortir de Vérone une réserve assez forte qui contraignit à la retraite les deux divisions qui marchaient pour seconder Moreau. Cependant celui-ci se maintenait encore dans une position avancée, lorsqu'il reçut l'ordre du général Schérer d'effectuer sa retraite.

Ainsi les Français avaient échoué deux fois dans une attaque, dont le succès seul pouvait leur conserver cette brillante offensive à laquelle ils étaient accoutumés. Les soldats étaient indignés contre le général Schérer, comme s'il leur avait fait éprouver une défaite honteuse. Tous leurs vœux se portaient vers le général Moreau; ils prévoyaient la nécessité d'une retraite, et lui seul

paraissait propre à la diriger. Les murmures de l'armée ; la vue de périls imminens, l'absence de toute ressource prochaine, le mécontentement des peuples italiens, tout se réunit pour porter un grand désordre dans les résolutions du général Schérer. Il désespéra de pouvoir garder la ligne du Mincio ; il oublia l'armée de Naples et toutes les divisions répandues dans la Péninsule. Il se hâta d'ajouter six mille hommes à la garnison déjà considérable de Mantoue. Il approvisionna cette place pour un an. Il augmenta la garnison de Pizzighitone. Il réduisit par ces diverses opérations, son armée, que deux sanglantes batailles avaient déjà affaiblie, à vingt-huit mille hommes. Il se retira enfin jusques sur les bords de l'Adda, et

crut pouvoir y soutenir, pendant quelque temps, les efforts de l'armée qui s'avançait contre lui. L'arrivée des Russes avait porté celle-ci à cent dix mille combattans.

Suwarow était entré le 28 germinal (18 avril) à Vérone. Aux honneurs qui lui furent rendus, aux acclamations qui retentirent sur son passage, on eût dit que c'était le bruit de son nom qui avait fait gagner les deux batailles de Castel-Novo et de Magnano. Les deux généraux autrichiens, Kray et Mélas, auxquels on devait ces importans succès, cédèrent le commandement au général russe. Dès ce moment la ligue prit, mais, heureusement pour les destinées de la France, ne conserva pas long-temps un mouvement d'unité, de force et d'enthousiasme,

repoussait les républicains conquérans vers leurs anciennes limites, et menaçait de les y poursuivre. Les mains d'un général russe maintenaient et maniaient avec fermeté ce faisceau d'états confédérés que le plus habile des ministres anglais et que le prince de Cobourg, après d'éclatantes victoires, avaient vu se rompre souvent, ou plutôt qu'ils avaient eux-mêmes rompu. Tout, en Italie, s'enflamma de confiance et de vengeance au nom de Suwarow. Un mélange de mœurs tartares et de connaissances européennes, un maintien moins grand que terrible, des yeux ardens jusqu'à la férocité, des paroles promptes, rudes, mais pleines d'une sauvage éloquence, une ame capable de tout le fanatisme que sa politique lui prescrivait d'inspirer

aux peuples et aux soldats, une égalité, une austérité qui faisait honte au luxe le plus modéré de ses officiers ; enfin, mille ressources, mille qualités qui ne paraissaient d'abord s'adresser qu'à l'admiration du vulgaire, mais qui bientôt maîtrisaient celle des cours, voilà ce qui rendait le maréchal Suwarow l'espoir et le chef de la coalition. L'étendue de son génie militaire a toujours été mise en problème chez les hommes versés dans cette science. Le succès de ses plans n'a pu dérober à leurs yeux des fautes importantes. Mais on convient que les lieux, le tumulte des batailles, et surtout la connaissance profonde du caractère de ses soldats, lui fournissaient d'étonnantes inspirations.

Le maréchal Suwarow pressa vi-

suivant les Français dans leur retraite. Il s'empara de Bergame et de Brescia; il investit Mantoue, Peschiera, Pizzighitone; il s'avança sur la république cisalpine par les deux bords du lac de Garde. Il détacha une partie de ses forces pour soutenir une insurrection que le peuple de Ferrare avait entreprise contre les Français. Il prit toutes ses mesures pour que le même mouvement se répandît dans toutes les parties de la péninsule. Tout respirait dans ses proclamations un zèle religieux, et tel, que le scrupuleux Italien oubliait en lui l'hérétique, et ne voyait que le héros chrétien. Les Toscans prirent les armes, et se montrèrent acharnés contre leurs nouveaux maîtres. La révolte s'étendait dans l'état de l'Eglise. La nouvelle république

fondée à Naples était livrée aux plus terribles orages. Roger de Damas avait pénétré dans la Calabre avec quelques soldats ; il y avait organisé un mouvement assez semblable à celui de la Vendée. Il était secondé par un personnage important que tout rendait redoutable dans cette sorte de guerre ; c'était le cardinal Ruffo, homme adroit, violent, qui, accablé d'infirmités, bravait toutes les fatigues ; qui, dévoué aux intrigues des cours et très-accessible à leurs voluptés, affectait un zèle ardent, austère et superstitieux ; qui, portant le glaive d'une main et le crucifix de l'autre, exerçait la double autorité d'un chef valeureux et d'un prince de l'Eglise.

Les deux républiques cisalpine et ligurienne montraient seules de la

fidélité aux Français ; la première n'avait pu tout-à-fait pardonner les coups d'état capricieux par lesquels le directoire avait troublé son organisation encore récente. Elle avait envoyé sous les drapeaux de l'armée d'Italie des légions qui avaient fait estimer leur courage et leur discipline. Quand on apprit à Milan les combats désavantageux de Schérer et la retraite qui en était la suite, il y eut un mouvement général pour marcher vers les frontières menacées; mais le directoire français avait ordonné le désarmement des citoyens cisalpins. Au lieu de l'exaltation qui brave les dangers, ils n'eurent plus qu'un impatient desir de s'y soustraire. Les membres du gouvernement disposaient tout pour leur départ. On s'accablait de reproches;

on ne prenait aucune mesure. Le général Schérer, instruit de ce désordre, se trouva presque heureux qu'une si triste occasion lui fournit un prétexte de quitter une armée à laquelle il était devenu odieux. Il en remit le commandement au général Moreau, et partit pour Milan. Son arrivée inattendue dans cette ville fut considérée comme une fuite; et tous ceux qui avaient donné quelques gages de leur attachement aux Français entendirent ce signal. Les plus déterminés de ces républicains imitèrent ceux dont ils avaient condamné la pusillanimité, lorsqu'ils apprirent que le général Moreau, qui s'était retranché sur le Haut-Adda, avait été forcé dans toutes ses positions par l'armée de Suwarow. Les Français avaient été acca-

[illegible]és dans la bataille de Cassano par la supériorité des forces qu'ils eurent à combattre. Tous les postes que Moreau avait jugés susceptibles d'une longue défense cédèrent à l'impétuosité des Russes et des Autrichiens. Le pont de Cassano, qu'il avait fait fortifier et garnir d'artillerie, fut emporté par le général Mélas avec une telle vivacité, que les Français, en se retirant, n'eurent pas le temps de le brûler. Ce qu'il y eut de plus fatal dans cette journée, c'est que la division Serrurier, qui, au commencement de l'action, s'était portée sur le flanc droit des Autrichiens, et avait menacé de les culbuter dans l'Adda, surprise par une nouvelle division de l'armée austro-russe, et isolée de tous les corps qui marchaient pour la se-

courir, fut réduite à capituler. L'armée française, après avoir perdu quatre généraux, cent pièces de canon, trois mille hommes laissés sur le champ de bataille, beaucoup de blessés et près de quatre mille prisonniers, avait achevé sa retraite pendant la nuit au-delà de Milan et du Tésin.

Qu'on juge de la situation des Français en Italie après cette sanglante défaite! Vingt mille hommes restaient à peine au général Moreau, dont la retraite étant, d'un côté, embarrassée par une multitude de familles cisalpines qui fuyaient dans le plus grand désordre, et de l'autre, continuellement harcelée par des masses de paysans révoltés. L'espoir qui lui restait était de gagner la ligne du Pô pour couvrir à la fois

le Piémont et la Ligurie. Il s'était déterminé à se retrancher entre Tortone et Alexandrie, et à y attendre l'armée de Naples. Suwarow le laissa atteindre une position si desirée. L'activité de ce nouveau conquérant de l'Italie était donc bien inférieure à celle du général français, qui, deux ans auparavant, n'avait jamais remporté une victoire dans ces contrées sans anéantir les derniers débris de l'armée qu'il avait eue a combattre. On reprocha à Schérer et à Moreau de s'être trop affaiblis en jetant des garnisons dans un grand nombre de places qu'ils pouvaient abandonner. Cette faute, si c'en fut une, fut couverte par celle que fit, suivant l'opinion des militaires, le général Suwarow, en ne négligeant le siége d'aucune de ces places.

Le général Moreau se défendit avec succès dans sa nouvelle position. Suwarow employa tous les stratagèmes militaires pour la lui faire abandonner. Sept mille Russes avaient passé le Pô, et ne paraissaient que l'avant-garde d'une armée qui s'avançait sur la Ligurie. Le général français réussit à couper cette division, et lui fit un grand nombre de prisonniers. Suwarow se porta alors avec la plus grande partie de son armée dans le Piémont, et vint faire le siége de Turin. Rien ne pouvait faire oublier à Moreau l'armée de Naples, qu'il savait s'être mise en route pour venir le joindre. Après avoir perdu plusieurs postes qui le couvraient dans son camp sous Tortone, il fit sa retraite sur Coni, conservant avec soin tous les défilés

des Apennins, par lesquels ils s'attendait que cet important renfort s'avancerait vers lui.

Il se trompait dans cette espérance. Macdonald, qui avait succédé à Championnet dans le commandement de l'armée de Naples, et qui s'était couvert de gloire dans la conquête de ce royaume, obligé de l'abandonner, se montra plus jaloux d'affronter l'armée victorieuse de Suwarow que de lui échapper. Il pouvait seconder et relever le général Moreau; il agit comme s'il voulait l'éclipser.

En se retirant de Naples, il avait promis un prompt retour aux malheureux patriotes qu'il laissait exposés à toutes les fureurs d'une cour vindicative, et que déjà les paysans soulevés par le cardinal Ruffo me-

naçaient de toutes parts. Il s'était contenté de laisser une garnison considérable dans le fort Saint-Elme; il avait traversé l'état de l'Eglise et avait recueilli dans le Bolonais deux divisions qui l'attendaient pour protéger sa retraite. Il était entré dans la Toscane; il avait vaincu, dans une suite de combats, les corps autrichiens que Suwarow avait détachés pour s'opposer à son retour. Arrivé à Lucques, le 14 prairial (3 juin), il était maître de se retirer sur l'état de Gènes. Les nouvelles victoires qu'il remporta sur les Autrichiens le séduisirent; au lieu de suivre la chaîne des Apennins, il descendit dans la plaine, et conçut le projet audacieux de se réunir au général Moreau, en perçant le centre de l'armée de Suwarow. Tout sem-

blait favoriser son audace ; les siéges de Mantoue et des citadelles de Turin, de Milan, d'Alexandrie, de Tortone, entrepris à la fois par les Autrichiens et les Russes, avaient beaucoup divisé leurs forces. Moreau, qui venait d'entrer dans Gênes, en attirait sur lui une grande partie. Suwarow, dans le dessein de favoriser les opérations de l'archiduc Charles, avait fait occuper les vallées de Maurienne et d'Aoste, et avait paru menacer les frontières de France, après soixante-dix jours d'une marche victorieuse, commencée depuis les rives de l'Adige. Mais ce général sut réparer par des prodiges d'activité les fautes où avaient pu l'engager la multiplicité et l'étendue de ses entreprises. Il rassembla ses corps divisés, et vint avec

une supériorité imposante à la rencontre de l'impétueux Macdonald, qui avait emporté Modène de vive force, qui était entré à Reggio, à Parme, et enfin à Plaisance, dont il attaquait la citadelle.

Le torrent de la Trébia, qu'une victoire d'Annibal a rendu si fameux, séparait les armées entre lesquelles allait se balancer encore une fois le sort de l'Italie. Macdonald, impatient de combattre, osa le passer. L'action s'engage avec toute *la furie française*. Mélas, qui vint secourir le général Ott, ne peut résister à ce choc. Il plie, mais sa retraite est calculée. Son avant-garde revient, sans confusion, s'appuyer sur celle des Russes que commande Suwarow. Le combat se rétablit; les Français sont arrêtés, mais ils se tiennent

immobiles dans les postes qu'ils ont conquis. La nuit arrive, et ils sont encore maîtres des deux rives de la Trébia.

Mais Suwarow a reçu des renforts. Macdonald s'est affaibli. Dès le lendemain, la bataille recommence. Russes, Autrichiens, Français, tout combat comme si la gloire et la destinée de leurs nations étaient attachées à cette journée. Le nombre accable les derniers; ils repassent, en frémissant, la Trébia, mais ils ont juré de réparer leurs revers. Leur courage opiniâtre leur défend de songer à une retraite qui serait encore facile et sûre. Le jour suivant, le premier messidor (19 juin), la Trébia est de nouveau franchie par les Français. Macdonald a conçu la manœuvre la plus hardie; il n'a pas

craint de détacher d'une armée inférieure de moitié à celle qu'il a à combattre une colonne qui doit passer le Pô pour tomber sur le flanc gauche des ennemis. On se bat tout le jour et sur une longue étendue de terrain. Arrive enfin le moment où les Français, vainqueurs sur quelques points, et partout mourant plutôt que de se rendre, manquent de munitions. Le général ordonne la retraite. Jamais des vaincus ne s'étaient autant fait craindre et respecter de leurs ennemis. Vingt mille hommes étaient restés sur le champ de bataille; il n'en restait que quatorze mille à Macdonald; mais Suwarow avait tellement acheté ses deux victoires qu'il ne put inquiéter que faiblement une retraite savamment conduite. Le général Mo-

reau sut diviser son attention, et le força de le suivre sur les confins de la Ligurie. L'armée de Naples reprit en bon ordre le chemin de Lucques. La défection d'un général cisalpin, qui passa à l'ennemi avec le corps qu'il commandait ne permit pas à Macdonald de garder la Toscane. Il occupa les défilés des Apennins, et suivit la route appelée *la Corniche*. Moreau envoya deux divisions au-devant de lui. La jonction se fit devant des ennemis confondus de n'avoir pu l'empêcher. Mais de tout le théâtre des victoires de Bonaparte il ne restait plus aux Français que l'état de Gênes. Les citadelles de Milan et de Turin avaient capitulé. Mantoue, à la grande indignation de l'armée, tarda peu à se rendre. Plusieurs des passages de la Savoie

étaient au pouvoir de Suwarow. De son côté, l'archiduc Charles avait fait de grands efforts pour entrer dans le pays des Grisons, et y était enfin parvenu. Massena, qui avait arrêté, pendant près de deux mois, l'effort des vainqueurs de Stockach, venait d'être forcé d'abandonner Zurich. Tel était au mois de juin 1799 la situation militaire de cette grande république, pour laquelle c'était un jeu, trois mois auparavant, d'envahir des états et de détrôner des souverains.

Elle offrait au dedans des symptômes plus marqués de décadence. Nous venons de voir que l'ardeur des soldats se soutenait, ou plutôt qu'elle s'exaltait dans les revers. Les [illegible] maintenaient la discipline ; en France, ils redoublaient l'anarchie ; elle

était bien plus accrue que réprimée par la monstrueuse et faible dictature que s'était arrogée le directoire. La constitution n'était plus invoquée que pour attester des parjures. Par une étrange contradiction, le directoire sapait les parties fondamentales de cet édifice, et cherchait son refuge dans celles qu'il desirait conserver, et qu'il recrépissait avec un art misérable. De nouvelles élections avaient eu lieu au mois de germinal. Le directoire n'avait osé que faiblement accuser le mouvement national qui les avait conduites. L'ordre y avait régné, mais les plaintes contre les directeurs s'y étaient fait entendre. Le sort venait de renvoyer celui d'entre eux qui, dans toutes les occasions où il y avait de la haine à recueillir, avait

montré le plus d'ardeur à s'y exposer ; c'était Rewbell. Il avait fait sentir à ses collègues, et bientôt à toute la France, l'ascendant d'un caractère bourru et d'un esprit rusé. Les royalistes et les anarchistes se multipliaient à sa voix. Il avait pour maxime de ne point reculer, mais il s'avançait sans prudence. Le malheur des hommes inflexibles, c'est qu'ils ne sentent jamais quand la passion les emporte. C'était à Rewbell surtout qu'on attribuait la politique extérieure dont je viens de retracer les fautes et les suites funestes. En sortant du directoire, il entra au conseil des anciens. Il s'y vit en butte à des accusations cruelles ; il sut s'en défendre avec dignité. Il n'abandonna point son poste quand il y avait pour lui du péril à s'y présenter.

Cette conduite ferme fut appréciée de tous les hommes capables de justice ; en sorte qu'on le plaignit d'avoir exercé un pouvoir disproportionné à ses talens. On eut bientôt à étendre à la plupart de ses collègues ce même genre d'intérêt. Quelque accréditée que fût la fable des immenses richesses, amassées par Rewbell dans sa magistrature suprême, l'évidence la démentit à la fin.

Les deux conseils avaient nommé pour le remplacer Sieyes, à qui l'autorité déplaisait moins que ce collègue incommode. Il était alors ambassadeur auprès du roi de Prusse. On croyait lui devoir la neutralité de cette puissance, et les malheurs de la nouvelle guerre y faisaient attacher un très-grand prix.

Treilhard, depuis un an, avait remplacé François (de Neufchâteau). Les deux conseils étaient fatigués de la tutelle que le directoire exerçait sur eux et sur la constitution, et sur le système représentatif. Ils lui refusèrent de consacrer les éliminations arbitraires qu'il se proposait de faire encore sur les dernières élections. Ils lui présentèrent le combat. La tribune retentit d'accusations contre les agens du directoire, et bientôt contre les directeurs eux-mêmes. Tout devenait une occasion de plaintes et d'emportemens; tantôt on apprenait les revers de quelques-unes de nos armées. Quelque art que le directoire mît à les pallier, on lui reprochait alors avec fureur la destitution de plusieurs généraux, la nomination de Schérer,

les actes par lesquels il avait tourmenté les nouvelles républiques, les concussions autorisées, l'ineptie de ses plans politiques et militaires. Tantôt la discussion s'élevait sur un impôt nouveau. Le directoire, qui le sollicitait, était obligé d'avouer un *déficit* de cinquante-cinq, et bientôt de cent millions. Tout s'ébranlait à ce mot de mauvais augure qui avait ouvert la révolution. On demandait des comptes, on refusait l'impôt. On apprenait tous les jours que les caisses publiques étaient vides ou qu'elles avaient été volées; que la guerre civile éclatait de nouveau dans l'Ouest, et même dans le Midi. On déplorait le sort des patriotes égorgés; on grossissait leur nombre. On accusait le directoire de les avoir livrés aux assassins, par la

diffamation qui les flétrissait sous le nom d'*anarchistes*, et par le honteux désordre de ses mesures de police. A ce tableau quelques orateurs ajoutaient des considérations d'une politique plus étendue, qui révélaient tous les vices du système, moitié révolutionnaire et moitié constitutionnel, où l'on était engagé. On remarquait parmi ces adversaires du directoire Boulay (de la Meurthe), François (de Nantes), et Lucien Bonaparte. En écoutant ce dernier, on se demandait souvent pourquoi son frère était éloigné dans une telle crise, et l'on faisait de son absence un nouveau sujet de murmures contre le directoire. Le premier remède qui fut proposé à tant de maux était de nature, non à détourner l'orage, mais à le précipiter : c'était

la liberté de la presse; on l'obtint même pour les journaux. Il n'y eut plus d'autre limite à cette faculté que l'idée un peu importune des rivages de Synamari, auxquels deux ou trois cents écrivains avaient été condamnés par la loi du 19 fructidor.

Bientôt il se forma contre la majorité du directoire une ligue à la tête de laquelle on vit les généraux Augereau et Joubert. Barras la connut, y entra, et employa sa dextérité, ou, pour mieux dire, sa mobilité révolutionnaire à la favoriser. Elle était formée lorsque Sieyes arriva au directoire. Il est à présumer qu'il la vit sans peine. La plupart des députés, plusieurs magistrats de la capitale s'y joignirent. Jamais on ne conspira avec tant d'aisance. Il y

eut un accord universel entre les conjurés pour ne point troubler leur bonne harmonie par des questions sur le système de gouvernement qu'il conviendrait de suivre. Grâces à cette discrétion, ils étaient sûrs de vaincre et de se combattre le lendemain de la victoire. L'expérience rappelait les uns à des institutions plus voisines de la monarchie ; les autres se flattaient de voir réaliser le rêve de démocratie dont ils s'opiniâtraient à retenir les dangereuses chimères. Les trois directeurs, Laréveillère-Lépaux, Treillhard et Merlin (de Douai), dont on avait résolu l'expulsion, étaient des avocats, et le dernier passait pour avoir porté dans le gouvernement le génie du barreau, qui n'y convient guère. On employa contre eux les armes

dont on leur reprochait l'usage. On raffina sur eux en subtilités de légistes. L'élection de Treillhard fut déclarée illégale. Quand on eut porté ce coup, on déclara la séance permanente. On se tint pendant trois jours et trois nuits dans un état d'hostilité qui ne semblait pouvoir se décider que par l'effusion du sang. Les trois directeurs menacés s'annonçaient comme résolus à se défendre; ils protestaient et juraient de mourir à leur poste. Barras et Sieyes protestaient et juraient avec eux. Le peuple de Paris, devenu très-indifférent sur le choix de ses maîtres, assistait à tout ce mouvement comme à la représentation d'un drame dont l'action lui paraissait plus propre à exciter la curiosité que l'intérêt. Les trois directeurs cédèrent

au moment où il leur restait encore de grands moyens de résistance ; ils donnèrent leur démission. Il est d'usage, dans les affaires de parti, d'attribuer la défaite des vaincus à leur pusillanimité. Cependant tout porte à croire qu'il entra du patriotisme dans l'abdication des directeurs ; car leurs dangers devaient s'accroître, et s'accrurent en effet quand ils furent dépouillés de la puissance. Leur existence fut en danger jusqu'au 18 brumaire. On leur donna pour successeurs, Gohier, Roger Ducos et le général Moulins. Tout ce mouvement, qui fut honoré du nom de *la révolution du 30 prairial*, amena une époque où la république eut en réalité tous les maux de l'anarchie, et vit en perspective tous les fléaux du gouvernement révo-

lutionnaire qui l'avaient opprimée et presque étouffée dès son berceau.

LIVRE CINQUIÈME.

TANDIS que les désordres de la révolution recommencent ; tandis qu'on la voit rompre les faibles digues qui avaient quelque temps modéré la violence de son cours, elle approche du terme où une main puissante va la contenir, relever les ruines les plus précieuses qu'elle paraissait avoir englouties pour toujours, et montrer que le torrent le plus impétueux a pourtant laissé sur son passage des germes de fertilité.

Les événemens qui appartiennent à cette dernière époque de la révolution, et d'autres que j'ai cru

devoir renfermer dans le même livre, n'offrent, au premier aspect, aucune relation. Mais c'est du sein d'une armée qu'un grand désastre maritime et que ses propres conquêtes avaient isolée de la France, qu'arrive un libérateur inespéré : ainsi se trouvent liés la conquête de l'Egypte et le 18 brumaire. En séparant ces deux tableaux, on a plus de moyens de les enrichir d'une foule de détails qui ajoutent à leur puissant intérêt ; en les réunissant, ils frappent encore plus vivement l'imagination.

Reportons nous au mois de floréal de l'an 6. L'expédition qu'allait commander Bonaparte était encore un mystère impénétrable. Tous ceux qu'animait l'amour de la gloire brûlaient de le suivre. La plupart des

généraux qui avaient vaincu sous ses ordres, et de ceux-mêmes qui, s'étant distingués dans d'autres armées, n'avaient cessé de méditer sur les grandes opérations de l'armée d'Italie et sur le génie de son chef (de ce nombre étaient Desaix et Kléber), venaient lui demander d'accompagner ses armes sans connaître sur quel théâtre elles allaient s'exercer. La même émulation se manifestait parmi les savans, les gens de lettres, les artistes. Ce n'étaient pas seulement des moyens d'une grande conquête qui étaient disposés, c'étaient ceux de la colonie la plus florissante. On fuyait l'avenir ténébreux qui s'annonçait pour la France; on se réfugiait dans la gloire et dans les destinées de Bonaparte.

L'objet de cet armement était une importante révolution dans le commerce et la civilisation du monde; il ne s'agissait de rien moins que de rendre la Méditerranée, comme elle le fut autrefois, le grand canal de communication des peuples, et particulièrement du commerce des Indes. La France avait fait dans l'Amérique des pertes irréparables; il s'agissait de créer dans une autre partie du monde un autre Saint-Domingue. L'Égypte s'offrait pour remplir à la fois les deux vues que je viens d'indiquer. Avant les grandes entreprises de Vasco de Gama et d'Albuquerque, elle était l'entrepôt des marchandises des Indes. Les Ptolomées avaient suivi avec une admirable constance ce que leur avait indiqué le génie d'Alexandre

Les Romains, maîtres après eux de l'Egypte, avaient plutôt vu dans cette possession un grenier qui subvenait aux besoins de l'Italie, que la plus belle position commerciale. Les Arabes avaient repris l'ouvrage des Ptolomées. Malgré la découverte du cap de Bonne-Espérance et malgré la barbare insouciance des Turcs et des Mameloucks, l'Egypte offrait encore quelques vestiges de cette splendeur et mille moyens de la faire renaître. On s'ouvrait par la mer rouge un moyen de porter des secours au fidèle allié des Français dans l'Inde, Tippoo-Saïb, et d'y renverser la domination anglaise. L'isthme de Suez allait être visité, et un grand problème résolu. Enfin la culture du sucre et du café allait être confiée au sol le plus favo-

rable, et qui déjà les avait portés. Ces denrées pouvaient croître sans les travaux des esclaves. La souveraineté des Turcs dans l'Egypte avec des vassaux aussi fiers et aussi intraitables que les Mamelloucks était illusoire. Les Turcs, dans la décadence progressive de leur empire, avaient moins à craindre des Français que des Russes, qui, en attendant l'occasion d'envahir leurs provinces, asservissaient leurs flottes, leurs armées, et le divan même.

Voilà ce que l'imagination, sans se livrer à un enthousiasme téméraire, découvrait dans l'expédition d'Egypte. Ajoutez à cela, si la fortune eût secondé notre marine, le pavillon français dominant dans la Méditerranée. Les campagnes de Bonaparte en Italie avaient fait recou-

vrer et acquérir d'importantes possessions sur cette mer. L'île de Corse, sur le seul bruit des victoires de ce général, avait secoué le joug des Anglais, qu'avait appelés le célèbre Paoli, rangé long-temps parmi les plus intrépides défenseurs de la liberté, mais adversaire constant de la liberté française. Les îles vénitiennes, et particulièrement celle de Corfou, acquises par le traité de de Campo-Formio, ouvraient des communications avec la Grèce. La conquête prochaine de la Sicile se présentait comme un événement probable. Ce fut vers Malte que se dirigea d'abord la flotte qui portait Bonaparte.

Elle était composée de treize vaisseaux de ligne, de quatre-vingt-dix autres bâtimens de guerre, frégates,

cutters, chaloupes canonnières ou galiotes à bombes, et plus de trois cents bâtimens de transport.

Le 18 prairial (8 juin), une partie de cet immense armement parut devant Malte. Le 21, Bonaparte fit demander au grand-maître de recevoir dans le port l'armée navale française. Une invasion aussi brusque et aussi formidable n'avait point été prévue. On cherchait à gagner du temps; Bonaparte n'en accordait point. La terreur était la même dans cette île que si elle n'eût pas été défendue par toutes les fortifications de l'art et de la nature; que si elle n'eût pas eu près de sept mille hommes et une nombreuse artillerie à opposer à l'attaque des Français; enfin que si elle n'eût eu aucun souvenir du siége soutenu sous le

grand - maître Jean de Lavalette, contre toutes les forces du victorieux Soliman. Bonaparte reconnut, à différens signes, la terreur, le découragement, et surtout l'anarchie qui régnaient parmi les chevaliers. Il en profita. Le 22, l'armée française prit terre sur huit points différens, et n'éprouva qu'une faible résistance. Un régiment de milice fut désarmé par cent Français; un autre chassé jusques dans la ville. Le général Vaubois marcha sur la cité Vieille avec une colonne; on lui ouvrit les portes à la première sommation. La confusion s'accroissait entre les chevaliers; ils s'accusaient réciproquement; ils accusaient surtout le grand-maître de l'ordre, Ferdinand Hompesch. Le peuple et les milices faisaient entendre le cri de trahison, presque toujours aussi

funeste qu'une trahison réelle. Tout annonçait que la domination des chevaliers commençait à leur peser, et que les principes de la révolution française avaient pénétré sur ces rochers. Les forces étaient disséminées dans un grand nombre de forts ; ils furent presque tous emportés par les Français, qui s'étonnaient d'éprouver si peu de résistance dans cet antique et noble asile du courage. Il ne restait plus que la ville à assiéger. Bonaparte menaçait de la bombarder. Les chevaliers négocièrent. Le 23, il fut convenu que Bonaparte entrerait dans la ville, et sa flotte dans le port. La capitulation lui livra une des places les plus importantes de la Méditerranée, un très-beau port, deux vaisseaux de ligne, une frégate, trois

galères, trente mille fusils, des approvisionnemens considérables, et le trésor de l'ordre, qui s'élevait à trois millions de francs. Le vainqueur ne s'engagea qu'à procurer au grand-maître une souveraineté en Allemagne, qui deviendrait le chef-lieu de l'ordre; il lui assurait, en attendant, une pension de cent mille écus. Il lui donnait six cent mille francs comptant. Il garantissait aux chevaliers français reçus avant 1792 la faculté de rentrer dans leur patrie, sept cents livres de pension, et mille livres aux sexagénaires. Cette expédition, où la fortune seconda d'une manière si étonnante l'activité et la politique, ne coûta à Bonaparte que neuf jours. Il lui tardait de partir et d'accomplir un plus vaste dessein. Il mit à

la voile le premier messidor (22 juin), et laissa pour la défense de sa conquête une forte garnison sous les ordres du général Vaubois, qui eut bientôt à soutenir un siége long et glorieux contre la flotte anglaise.

Déjà elle était entrée dans la Méditerranée, et s'avançait à la poursuite de Bonaparte. Un héros la conduisait; c'était Nelson. Les Anglais, pendant le désastre de l'Europe, avaient tout placé sur leurs vaisseaux: là se trouvait le vrai génie et le courage de leur nation. Les Français depuis long-temps leur avaient refusé l'occasion de triompher maritimes. Les Espagnols n'avaient point été heureux dans les premiers efforts qu'ils avaient faits pour unir leur pavillon au nôtre; l'amiral Jervis avait rencontré et battu com-

plètement leur flotte auprès du cap Saint-Vincent. Il leur avait pris et brûlé un grand nombre de vaisseaux. Depuis ce temps, il bloquait le port de Cadix. Le but de l'expédition de Bonaparte avait été pressenti, et même connu en Angleterre. Le gouvernement directorial n'offrait pas assez de garantie pour le maintien du secret, qui fait souvent tout le succès d'une entreprise. Soit par la force de ses conjectures, soit par des avis plus positifs, le gouvernement anglais prit les mesures les mieux appliquées au péril qui le menaçait. L'amiral Jervis détacha de sa flotte quatorze vaisseaux, qu'il confia au brave Nelson, qui avait eu depuis long-temps une grande part aux plus brillans succès de la marine anglaise. L'activité et l'au-

dace avec lesquelles il chercha la flotte française furent telles, qu'il était arrivé avant elle à la vue de l'Egypte. L'expédition de Malte, et le retard qu'elle avait occasionné, dérangea ses calculs. Il dirigea sa route vers le nord-est. Quelques personnes ont cru qu'il s'était éloigné à dessein ; qu'il s'était bien gardé de s'opposer au débarquement, dans l'espoir de combattre ensuite avec plus d'avantage la flotte française. Le caractère confiant et impétueux de ce célèbre marin, le grand intérêt qu'avait l'Angleterre à préserver une conquête si importante et à causer le désastre de la plus belle armée de France, réfutent cette supposition. Le 12 messidor, la flotte était devant Alexandrie. Le lendemain, le consul de France en cette

ville arrive à bord du vaisseau amiral. Il ne s'est échappé qu'avec peine. La vue de la flotte anglaise a déjà mis tous les esprits en mouvement. Les habitans sont résolus à se défendre. Tous les chrétiens sont menacés d'être égorgés ; il n'y a pas un instant à perdre. Bonaparte ordonne le débarquement ; il en indique le point au Marabou. La mer est agitée, la côte est toute bordée de recifs dangereux. Mille canots s'élancent. Bonaparte, monté sur une galère, saute sur le rivage. Pendant ce mouvement, qui exposait beaucoup les vaisseaux, si Nelson se fût présenté, la fortune veille encore sur eux : ce sera-là sa dernière faveur. Quatre mille hommes sont débarqués ; la nuit arrive, il faut en profiter. Bonaparte se porte sur

Alexandrie. A deux heures du matin il est en marche. Les divisions suivront cette route à mesure qu'elles débarqueront. On rencontre un corps d'Arabes qui couvrent les hauteurs de la ville. Ils attaquent ; la fusillade s'engage, ils s'enfoncent dans le désert ; on est devant les murs de la ville. Bonaparte eût désiré parlementer. D'effroyables hurlemens qui s'élèvent, qui redoublent, apprennent à quel degré la rage des habitans s'est portée. On bat la charge ; on escalade les murs. Le général Kléber, qui monte un des premiers, est atteint d'une balle ; le général Menou est renversé du haut des murailles qu'il avait franchies. Le soldat, emporté par son ardeur, entre dans la ville. On se fusille ; on s'égorge dans les rues. Mais Bonaparte

a réussi à calmer les habitans de la ville en leur faisant dire, par le commandant d'une caravelle turque, qu'il vient comme allié du gouvernement ottoman châtier des beys rebelles et usurpateurs. Le carnage s'arrête; la ville capitule, et Bonaparte est maître de la ville d'Alexandrie.

Cependant toutes les divisons ont débarqué. L'escadre, qui croit être affranchie de ses plus grands dangers, va mouiller dans la rade d'Aboukir. Bonaparte a fait équiper une petite flotille destinée à remonter le Nil. Dès le lendemain de son entrée à Alexandrie, il est en marche pour le Caire. Les Arabes, dont les chefs avaient mangé avec Bonaparte le pain, gage de la foi des traités, plus fidèles à leurs habitudes qu'à leurs

sermens, harcèlent l'armée, égorgent et pillent tous ceux qui s'éloignent ou sont en retard. Ils ont comblé tous les puits. Le soldat éprouvé, pendant plusieurs jours, le supplice d'une soif dévorante; un verre d'eau saumâtre se paie au poids de l'or.

Dans une pareille extrémité (dit le général Berthier, dont j'analyse la belle relation), l'armée d'Alexandre poussa des cris séditieux contre le vainqueur du monde, les Français accélérèrent leur marche.

Quels transports de joie s'élèvent quand on découvre le Nil! On s'y plonge, on s'abreuve de ses eaux; on admire son cours, ses rivages. La charge sonne. On aperçoit enfin les ennemis qu'on aura à combattre. Huit cents Mamcloucks s'avancent

en ordre de bataille. On reconnaît à leurs mouvemens, à leur impétuosité, qu'ils sont dignes de toute la valeur française. L'artillerie les force à la retraite.

Après quelques jours d'une marche fatigante, mais paisible, les Mameloucks se présentent encore; ils sont au nombre de quatre mille. Les Français n'avaient point encore eu à combattre une cavalerie aussi redoutable. L'armée d'Orient n'avait qu'un assez petit nombre de chevaux fatigués de la route; c'est à l'infanterie à soutenir le choc le plus terrible. Bonaparte la forme pour cette bataille d'un genre nouveau. Chacune des cinq divisions qui la composent forme un carré, et toutes se flanquent réciproquement. L'artillerie est placée aux angles, la

cavalerie et les équipages au centre. Les Mamelouckes étaient appuyés au village de Chebreisse et au Nil, sur lequel ils avaient une flottille composée de chaloupes canonnières. D'abord le combat s'engage entre celle-ci et la flottille française : même ardeur de part et d'autre. Une galère française est enlevée à l'abordage; bientôt elle est reprise. Plusieurs chaloupes canonnières de l'ennemi sont brûlées.

Le général Berthier nomme parmi ceux qui contribuèrent au succès de ce combat le général Andréossi, Monge, Bertholet, Junot, Payeur et Bourienne. Ce ne fut pas la seule fois que les savans se trouvèrent ainsi associés à la gloire des guerriers. Mais les Mamelouckes n'ont point confié leur défense à leur seule flot-

tille, ils s'ébranlent, ils caracolent sur tous les flancs des divisions partagées en carrés. Bonaparte les laisse approcher jusqu'à la portée de la mitraille. Aussitôt l'artillerie se démasque, et disperse le plus grand nombre. On en vit quelques-uns assez intrépides pour fondre le sabre à la main sur les grenadiers. Enfin ils abandonnent un champ de bataille où ils ont laissé six cents hommes. La perte des Français est de soixante-dix. Le village de Chebreisse avait été emporté pendant que les Mamelouckss'abandonnaient ainsi à l'impétuosité de leur courage.

Dès ce moment la conquête de l'Egypte fut assurée. Bonaparte avait deviné la manière de vaincre les Mamelouckss même avant d'avoir

fait l'essai de leurs forces. Il venait de donner à son armée la force et la masse impénétrable de la phalange macédonienne. Sûr de sa méthode, il n'attendait plus que l'occasion de la renouveler avec plus d'étendue et avec plus de perfection encore dans tous ses détails. Les Mameloucks ne tardèrent pas à la lui offrir.

Aucune armée française n'avait encore supporté de telles fatigues; c'était pendant les ardeurs de la canicule qu'on pénétrait dans l'intérieur de l'Egypte. On ne trouvait que peu d'alimens dans les villages abandonnés. On éprouvait la faim en couchant sur des tas de blé qu'on n'avait ni le temps ni les moyens de moudre A chaque pas il fallait redouter les embuscades des Arabes; plusieurs officiers étaient morts sous

les coups de ces brigands. Mais jamais un plus magnifique spectacle ne s'était offert pour distraire des fatigues et des périls; on découvre la cime des pyramides. Les plus grands monumens par lesquels les hommes aient défié le temps, voilà la conquête réservée pour ce jour. Ici le Nil se déploie tout autour de la contrée florissante qui est née de son limon, et qu'il fertilise. Dans un plus grand éloignement, on aperçoit les mosquées et les minarets du Caire. On va bientôt occuper les champs de l'antique Memphis. Ce qui ajoute encore au grand effet de ce tableau, c'est l'armée des Mamelouks rangée en bataille; leurs armes réfléchissent les feux du soleil; ils sont chargés du fer qui leur a soumis cette contrée, et de l'or que

leurs exactions en ont arraché. Leurs beaux chevaux arabes partagent leur luxe guerrier et toute leur ardeur du combat; les hennissemens se mêlent au son des trompettes. L'amour de la gloire n'a jamais transporté plus vivement les Français; ils brûlent d'en venir aux mains; ils font craindre à leur général l'impétuosité de leurs mouvemens. Il soumet enfin leur courage; il leur prescrit les plus grands efforts de la discipline. Les divisions reprennent cet ordre de bataille qui leur a valu la victoire de Chebreïsse. Toute la ligne est formée par échelons et par divisions qui se flanquent. Elle s'ébranle. Les Mameloucks préviennent ce mouvement; ils fondent sur les deux divisions Desaix et Régnier, qui se tiennent immobiles dans leurs carrés

profonds. Elles ne font usage de leur feu qu'à demi-portée de la mitraille et de la mousqueterie. Les Mamelloucks s'acharnent en vain à rompre ces murailles de feux, ces remparts de baïonnettes. Leurs rangs sont éclaircis; ils se replient en désordre.

Pendant ce temps, les deux divisions Bon et Menou marchent à pas de charge sur le village d'Embabé, que les Mamelloucks défendaient avec quarante mauvaises pièces d'artillerie. Les généraux Rampon et Marmont, à la tête de deux bataillons, tournent le village, et se mettent à couvert de la cavalerie des ennemis; et quand le village est emporté, ils ferment la retraite à quinze cents Mamelloucks, qui sont tous passés au fil de l'épée ou noyés dans le Nil. Quarante pièces de canon, quatre

cents chameaux, les bagages et les vivres de l'ennemi, sont le prix de cette victoire, qui n'a coûté que quarante hommes tués ou blessés.

Le lendemain de la bataille des pyramides, 4 thermidor, les grands du Caire vinrent offrir de remettre la ville au pouvoir des Français. Bonaparte y entra le 6, y calma quelques désordres qui s'y avait excités la fuite de Mourad-Bey, dont la maison avait été pillée et brûlée. Ce chef des Mameloucks, qui partageait avec Ibrahim-Bey l'autorité souveraine, se retira dans la Haute-Egypte. Le général Desaix reçut ordre de l'y poursuivre. Bonaparte marcha contre Ibrahim-Bey, qui fuyait vers l'Egypte. Son avant-garde l'atteignit à Salehié. Deux cents hommes de cavalerie assez mal montés s'engagè-

rent avec impétuosité dans les rangs des Mameloucks, cinq fois supérieurs en nombre, y portèrent le désordre. Ibrahim-Bey se trouva heureux de sauver ses équipages, dans lesquels étaient ses femmes, celles de ses Mameloucks, et les trésors. On nomme parmi les officiers qui conduisirent deux cents braves à cet exploit, le chef de brigade Destrées, l'adjudant-général [illegible]eq, les aides-de-camp Duroc [illegible]ulkowski, et l'adjudant Arrighi. Rosette et Damiette furent bientôt emportés; tout le Delta fut soumis.

Bonaparte revenait vainqueur de cette expédition, lorsqu'il apprit le désastre de la flotte française, qui allait pour long-temps l'enfermer dans sa nouvelle conquête. Instruit que l'amiral Brueys s'était embossé

dans la rade d'Aboukir, il en avait conçu une vive inquiétude. Le 9 thermidor, il lui avait mandé, en termes exprès, qu'il ne devait pas perdre une heure pour entrer à Alexandrie et se rendre à Corfou. L'amiral Brueys fut retenu, soit par la crainte de rencontrer l'escadre anglaise, soit par une funeste sécurité sur sa position dans la baie d'Aboukir. Nelson se présenta de nouveau sur les côtes d'Égypte, le 13 thermidor. L'amiral Brueys avait embossé ses treize vaisseaux sur une ligne à deux tiers de câble les uns des autres. Il couvrait l'embouchure du Nil auprès de Rosette. Ses flancs étaient garnis de chaloupes canonnières. Une petite île sur le côté gauche de l'armée portait une batterie de canons et de mortiers qui enfilait toute

la ligne, mais l'amiral avait négligé de s'assurer si les Anglais pouvaient passer entre la tête de la ligne et la terre.

Le combat commença le 14 thermidor à cinq heures et demie du soir. Les Français avaient treize vaisseaux rangés dans cet ordre, le *Guerrier*, le *Conquérant*, l'*Aquilon*, le *Spartiate*, le *Peuple souverain*, le *Francklin*; l'*Orient*, le *Tonnant*, l'*Heureux*, le *Mercure*, le *Timoléon*, le *Guillaume-Tell* et le *Généreux*. Les Anglais avaient quatorze vaisseaux. Nelson, parfaitement instruit de la faute qu'avait faite Brueys de laisser un passage entre l'île et les bancs et son vaisseau de *Tell*, défilant devant la ligne française, alla passer entre l'île et le premier vaisseau de l'avant-garde, conduit dans

s'approche par une berme du pays qui lui indiquait la route qu'il devait tenir. De cette manière, sept vaisseaux passèrent sans que les Français tirassent un seul coup de canon, entre l'escadre française et la terre. L'un d'eux, le *Defender*, coupant les Français par derrière, s'était placé en travers, entre le *Tonnant* et l'*Orient*, que, par ce moyen, il enfilait dans toute sa longueur.

En vain les équipages demandaient à faire feu sur les Anglais, pour troubler leur manœuvre, l'amiral n'en donna le signal que lorsque toutes les dispositions étaient faites pour assurer la perte de la flotte française. La moitié de l'escadre de Nelson, se trouvant entre l'escadre française et la terre, il ne combattit que les sept premiers vaisseaux fran-

çais ; les six autres, restés à l'ancre sous le vent, ne prirent aucune part à cette première action. Sept vaisseaux français attaqués par quatorze vaisseaux anglais devaient succomber. Le vaisseau l'*Orient* de cent-vingt canons sauta en l'air ; les autres, sur le point de couler bas, amenèrent leur pavillon. Alors Nelson attaqua le *Tonnant*, l'*Heureux*, le *Mercure*, le *Timoléon*, le *Guillaume-Tell* et le *Généreux*, qui terminaient la ligne française. Le *Timoléon*, plutôt que d'amener son pavillon, se brisa à la côte, après avoir mis à terre son équipage. Le *Tonnant*, l'*Heureux* et le *Mercure* furent pris, Le *Guillaume-Tell* et le *Généreux* brisèrent leurs câbles, échappèrent au désastre commun.

Le résultat de cette funeste ba-

bataille fut, pour les Français, la perte de onze vaisseaux de ligne et de deux frégates. L'amiral Brueys fut sauvé de l'horreur de survivre aux suites affreuses de son imprévoyance et de son obstination. Il se battit avec un courage trop inutile ; un boulet de canon l'emporta pendant que le feu prit au magnifique vaisseau l'*Orient*. Le capitaine de ce dernier vaisseau, Casa-Bianca, avait été blessé mortellement. Son jeune fils, âgé de dix ans, lui prodiguait des soins et refusait de l'abandonner, tandis que la flamme dévorait déjà plusieurs parties du vaisseau et annonçait à tout l'équipage une destruction certaine. Le malheureux père parvient enfin à le placer sur un mât qui est jeté à la mer. Mais tout-à-coup le vaisseau saute avec un fracas hor-

rible, et ses éclats engloutissent cet enfant généreux. Le capitaine de vaisseau Dupetit-Thouars, qui avait commandé une expédition pour la recherche de La Pérouse et qui montait le *Tonnant*, combattit jusqu'à la fin de l'action; il atteint la mort.

La relation de M. Denon offre le plus terrible tableau de cette bataille d'Aboukir, considérée du rivage par des Français qui ne pouvaient secourir leurs compatriotes, et qui, les regards long-temps fixés sur les débris de leurs vaisseaux, se peignaient tous les malheurs qui menaçaient leur patrie, et se voyaient perdus pour elle. Mais l'inébranlable constance du général revint bientôt fortifier l'ame des soldats. On se voit exilé, mais cet exil peut devenir la conquête de tous les pays soumis

par Alexandre. Bonaparte s'occupe avant tout de son premier plan, c'est-à-dire de fonder une colonie florissante. Il s'attache à gagner le cœur de ces différens peuples dont se compose la population de l'Égypte. Il défend leurs propriétés, ou plutôt il leur apprend qu'on peut en avoir d'inviolables. Il modère les tributs, en les régularisant. Il veille sur leurs moissons, et sur le Nil qui les leur donne. Il entreprend de réparer un grand monument de l'activité des Arabes, le canal d'Amrou. Il enrichit le pays de tous les arts de l'Europe, l'Egypte va recevoir à son tour les arts que jadis son génie inventeur a communiqués aux nations. Tout ce qui concerne l'agriculture obtient le premier rang dans ces travaux, auxquels concourent plusieurs sa-

vans distingués. On s'occupe à la fois des recherches de la plus haute antiquité, et des moyens de rappeler l'Egypte à la civilisation. Le général Andréossi reçoit l'ordre de soumettre le lac Menzaleth et les bouches pélusiaques, et d'explorer la reconnaissance. Il s'en acquitte d'une manière distinguée, sous le rapport militaire et sous celui des sciences. Monge, Bertholet, Lefebvre, Malais, Nouet, Méchain, Couté, Fourier, Denon, plusieurs autres savans et artistes, suivent avec constance et souvent avec intrépidité des travaux qui ont le double but d'enrichir l'Egypte et le monde savant. Le général ne cesse de tenir les peuples de cette contrée subjugués par l'admiration de ses exploits et des merveilles qu'il leur offre à leurs yeux. Il les éclaire, en

se prêtant à leurs préjugés. Il se montre plein de respect pour leur religion. Il ne réprime dans leurs mœurs et leurs habitudes que ce qui rappelle l'anarchie civile, le brigandage militaire dont ils se sont habitués à être les instrumens et la proie. Les métaphores, les hyperboles orientales deviennent la langue avec laquelle il traduit et fait traduire pour eux une instruction toute nouvelle. Un long usage ne avait paru lui répondre de la soumission des schérifs et des imans. Il eut pourtant à calmer une sédition dont quelques-uns d'entre eux avaient été les instigateurs. Elle éclata dans la ville du Caire, au mois d'octobre 1798, lorsque le général se disposait à faire une expédition en Syrie, dont il me reste à rendre compte. Des rassem-

blemens se formèrent dans plusieurs quartiers de la ville, et surtout à la grande mosquée. Le général Dupuy, commandant de la place, est assassiné avec plusieurs dragons qui faisaient son escorte. La sédition devient générale, tout les Français sont égorgés. Les Arabes se montrent aux portes de la ville. Les soldats, qui se rallient au bruit de la générale, marchent avec plusieurs pièces de canon contre les rebelles; qui se retranchent dans leurs mosquées, et qui osent y soutenir un siége de quelques heures. L'artillerie les y foudroie. La grande mosquée est incendiée. Les séditieux posent enfin les armes; ils implorent la clémence de Bonaparte. Un pardon général est accordé, et Bonaparte, rempli de ses grands projets, s'éloigne avec

sécurité d'une ville inquiète et populeuse, où il établit un tel ordre, qu'un seul bataillon suffit pour en répondre.

Un des résultats de la fameuse bataille d'Aboukir avait été de soumettre la Porte-Ottomane à l'influence des cabinets de Londres et de Pétersbourg. Elle s'irrita de l'invasion de l'Egypte, dès qu'elle crut les Français enfermés dans cette contrée. Elle joignit ses flottes et ses armées à celles de l'Angleterre : elle préparait une double expédition pour attaquer l'Égypte par mer et par la Syrie. Bonaparte voulut la prévenir, en marchant contre Ahmet-Djezzar, pacha d'Acre, gouverneur si féroce, que, dans un pays désolé depuis des siècles par des vexations et des cruautés impunies, on l'avait

distingué par le surnom odieux de *boucher*. Il cherchait à se faire pardonner une longue rebellion contre la Porte ; en se déclarant contre les Français, ils n'avaient point dans l'Orient d'ennemi plus sanguinaire et plus acharné. Bonaparte voulait le châtier. En publiant ses exploits dans l'Asie, en alliant des négociations aux combats, en rassurant, par des actes de protection, la Turquie, qu'il effraierait par ses victoires, en s'alliant avec la Perse, il pouvait accomplir un projet que tant de grandes choses exécutées ne faisaient plus regarder comme impossible ; c'était celui d'amener de si loin des secours à Tipoo-Saïb, et d'arracher les Indes à l'Angleterre. Un seul obstacle apporté par la fortune nuisit à l'exécution de cette vaste pensée.

Les Anglais, en s'emparant de quelques bâtimens qui portaient l'artillerie de siége que Bonaparte avait jugée nécessaire à ses diverses entreprises, sauvèrent autant leur puissance maritime que par le combat d'Aboukir. Bientôt d'autres événemens plus importans interrompirent ce projet, qui s'annonça par d'éclatantes victoires.

Dans le mois de janvier 1799, Bonaparte, laissant le général Desaix suivre le cours de ses victoires dans la Haute-Egypte, et après avoir placé de fortes garnisons dans tous les ports de l'Égypte que les Anglais pouvaient menacer, marcha vers la Syrie avec le reste de son armée. Djezzar-Pacha, qui avait recueilli Ibrahim-Bey, avec sa troupe de Mamelouks, s'était avancé et venait

de s'emparer du fort de El-Alrych. Le général Regnier fut chargé de le reprendre. Il y parvint, après avoir dispersé ou fait prisonnier un corps nombreux de Turcs et de Mamelouks qui s'opposait à l'investissement du fort. Les barbares, enfermés dans El-Alrych, ne pouvaient comprendre ce que c'était qu'une capitulation ; ils l'acceptèrent dès qu'on eut réussi à leur donner cette notion du droit des gens. Seize cents hommes posèrent les armes, et plusieurs prirent parti dans l'armée française.

L'armée avait traversé soixante lieues du désert le plus aride. Elle jouit enfin de l'aspect des montagnes de la Syrie ; elle marche sur Ghazah. Les Turcs et les Mamelouks se présentent sur les hauteurs;

mais dès qu'ils aperçoivent le redoutable carré qui se forme, le souvenir de la bataille des pyramides les fait fuir précipitamment. Ghazah ouvre ses portes. On trouve de grandes provisions dans le fort, qui est rendu sans résistance. Jaffa, que l'armée française investit ensuite, était défendue par deux forts. Après trois jours de siége, la brèche est reconnue praticable. L'assaut est ordonné. Les canonniers, les éclaireurs, les chasseurs s'élancent à la brèche. Les habitans, éperdus, voient des soldats français courir de toit en toit pour atteindre deux forts dont ils s'emparent. Le général Lannes et l'aide-de-camp Duroc avaient montré ce chemin aux braves. En même temps une autre division pénètre dans la ville. La garnison, composée

de près de quatre mille hommes, refuse jusqu'à la fin de capituler. Elle est passée au fil de l'épée. Les habitans sont épargnés. Peu de jours après, Caiffa est emportée après un assaut.

L'armée s'avance sur Saint-Jean-d'Acre ; c'est le dernier asile de Djezzar-Pacha. Le destin de l'Asie va se décider sous ces murs ; deux armées quatre ou cinq fois supérieures à celles des assiégeans vont leur disputer les plaines et les montagnes de la Syrie. Bonaparte attend en vain l'artillerie de siége qui lui est nécessaire pour cette expédition, dont chaque jour lui montre les difficultés. Il aperçoit, de la part des assiégés, un art de défense inconnu aux barbares. Les batteries de la place sont servies par des Anglais.

Le commodor Sydney-Smith est à leur tête. Un ingénieur distingué, l'émigré français Phelippeaux, dirige les travaux, et développe de grandes ressources.

Une amitié, fondée sur la reconnaissance, et manifestée avec une intrépidité héroïque, unissait Sydney-Smith et Phelippeaux. Il y avait peu de temps que ce dernier avait arraché son ami de la prison du Temple à Paris. Doué d'un courage peut être trop vanté de ses concitoyens, Sydney-Smith n'avait pas trouvé jusque-là des occasions favorables de l'exercer. C'était lui qui, au départ de la flotte anglaise de Toulon, avait été chargé de l'incendie de cette rade. Son nom était devenu par-là si odieux aux Français, que la destinée l'ayant fait depuis tomber en-

tre leurs mains, dans une expédition qu'il dirigeait contre le Havre, on parla de le traiter, non comme un ennemi prisonnier, mais comme un incendiaire. Il fut conduit au Temple, et gardé comme un prisonnier d'état. On crut cette rigueur autorisée par des missions que cet Anglais avait recherchées avec empressement, et qui étaient toutes contraires au droit de la guerre. Depuis, on l'a vu proposer et exécuter d'autres expéditions du même genre. Mais il avait un ami qui veillait sur son sort; Phelippeaux n'avait cessé de combiner divers plans pour le délivrer; il obtint enfin le prix de sa persévérance. Il réussit, à l'aide de faux ordres et par le moyen de quelques hommes déguisés en gendarmes, et peut-être encore mieux

par le moyen de beaucoup d'argent employé à cette entreprise, à lui faire franchir le seuil de cette prison, et à le ramener en Angleterre. Bientôt Sydney-Smith et son ami furent conduits vers les côtes de l'Égypte et de la Syrie. Leur alliance avec un barbare tel que Djezzar-Pâcha les fit assister ou participer à des scènes cruelles.

« Quelques jours après un assaut « que les Français avaient tenté in- « fructueusement, les soldats (dit « le général Berthier) avaient re- « marqué sur le rivage une grande « quantité de sacs. Ils les ouvrent! « ô crime! ils voient des cadavres « attachés deux à deux. On ques- « tionne les déserteurs, et l'on ap- « prend d'eux que plus de quatre « cents chrétiens qui étaient dans

« les prisons de Djezzar en ont été
« tirés par les ordres de ce monstre
« pour être liés deux à deux, cou-
« sus dans des sacs, et jetés à l'eau ».

Pendant que les Français s'essaient à force d'art et de courage à suppléer aux moyens qui leur manquent pour le siége, ils apprennent qu'il se forme contre eux une de ces immenses armées que l'Asie est habituée à produire. Les Turcs, les Arabes, les Mamelloucks, des nations qui se détestent, se réunissent sous les mêmes drapeaux, et sont enflammées des mêmes fureurs que si une nouvelle croisade mettait le Croissant en danger. C'était à la voix des Anglais que cette tumultueuse levée d'hommes s'était formée. Si Bonaparte ne fût allé la chercher dans le cœur de la Syrie, elle fût devenue,

au bout de quelques mois, formidable à l'Egypte : la dissoudre était le but principal de son expédition. Il y parvint avec rapidité. Ses lieutenans firent des actions d'éclat en le secondant. Avec trois cent cinquante hommes d'infanterie et cent cinquante chevaux, le général de brigade Junot poursuit, à la vue de l'avant-garde ennemie, sa route sur Nazareth, dont il est éloigné de quatre lieues. Il ose descendre dans la plaine ; il y soutient un combat contre trois mille hommes de cavalerie, et la poignée de braves qu'il commande enlève cinq drapeaux aux ennemis, tue ou blesse six cents hommes, et force le reste à la retraite, gravit les hauteurs dont ils sont descendus, et plante ses drapeaux à Nazareth. Ce brillant exploit

était le prélude de la bataille du Mont-Thabor.

Bonaparte avait cru dangereux d'attendre l'armée ennemie sous les murs de Saint-Jean-d'Acre. Il avait laissé deux de ses divisions devant cette place. Il avait marché avec la division du général Kléber et celle du général Bon, et toute sa cavalerie, au devant des Turcs. Comme il approchait du Mont-Thabor, il découvre la division de Kléber, qui, formant en tout deux mille hommes, soutenait l'effort de vingt-cinq mille hommes de cavalerie. Le camp des Mamelouks s'aperçoit à deux lieues de distance du champ de bataille. Bonaparte fait marcher contre eux une partie de ses cavaliers. A la vue d'une armée six fois supérieure en nombre à la sienne, il prend ses dis-

positions comme s'il avait déjà vaincu, comme s'il n'avait plus qu'à poursuivre sa victoire. Il culbutera les ennemis sur le Jourdain, mais il faut les empêcher de repasser le fleuve. Il confie au général Murat l'expédition la plus hardie. Il lui donne l'ordre de s'emparer du pont de Jacoub, qui est gardé par le fils du gouverneur de Damas, à la tête d'un corps nombreux de Janissaires. Murat obtient un tel succès dans sa mission, qu'il enlève le pont de Jacoub, fait prisonnier le commandant Turc avec une partie des siens, et poursuit le reste jusque sur la route de Damas. La victoire est déjà décidée sur tous les points; le camp des Mamelouckes a été forcé par l'adjudant général Leturc. Vingt-cinq mille hommes de cavalerie qui en-

touraient le général Kléber ont fait de vains efforts pour rompre les deux carrés d'infanterie que ce général a formés. Le coup de canon par lequel Bonaparte lui a annoncé son arrivée a ranimé ses efforts. Une demi-brigade que le général en chef a envoyé à son secours a suffi pour le dégager : c'est la dix-huitième, et elle est commandée par le général Rampon. Une autre, sous les ordres du général Vial, se porte sur les hauteurs pour couper la retraite à cette immense cavalerie déjà mise en déroute. Partout où elle cherche un refuge elle trouve des poignées de vainqueurs qui la repoussent. Enfin, à la faveur de la nuit, elle se cache derrière le Mont-Thabor. Le résultat de cette bataille, est la défaite de vingt-cinq mille hommes de cava-

lerie, et de dix mille d'infanterie par quatre mille Français, la prise de tous les magasins de l'ennemi, de son camp, et sa fuite en désordre vers Damas. Ses propres rapports font monter sa perte à plus de cinq mille hommes.

Bonaparte avait ainsi dispersé et presque anéanti une armée qui avait espéré le chasser de l'Egypte. Une telle défaite, qui semblait ouvrir au vainqueur le chemin de l'Asie, n'abattit cependant point le courage des Turcs et des Anglais renfermés dans Saint-Jean-d'Acre. Ils résistèrent à plusieurs assauts, et le courage le plus héroïque ne put suppléer à quelques pièces d'artillerie qui manquaient. Parmi plusieurs braves qui trouvèrent la mort sous les murailles d'Acre, et jusque dans l'en-

ceinte de cette place, où leur courage les avait fait entrer, l'armée regretta vivement deux des militaires les plus distingués qui se fussent formés à l'école de Bonaparte : c'était le chef de brigade Cafarelli et le chef de bataillon du génie de Say. Tandis que le siége se pressait, Bonaparte reçut un avis certain que les Turcs préparaient une expédition contre les côtes de l'Egypte, et que les Anglais se tenaient prêts à les seconder. Le général Desaix, qui poursuivait dans la Haute-Egypte le cours de ses victoires, ne pouvait protéger les côtes menacées. Bonaparte crut devoir s'y porter lui-même avec l'armée de dix mille hommes qui venait d'ébranler l'Asie. Le 1.er prairial (20 mai), le siége de Saint-Jean-d'Acre est levé après 60 jours

J. Duplessi Bertaux inv. et Sculp. Terminé par Bovinet.

BONAPARTE DANS L'HOPITAL DES PESTIFÉRÉS,

de tranchée-ouverte. L'armée, qui avait trouvé la peste répandue dans toute la Syrie, repasse le désert qui sépare l'Afrique de l'Asie. Bonaparte n'avait plus rien à craindre des armées asiatiques, qu'il avait dissoutes, et dont la terreur retenait les débris à une longue distance. Mais les Arabes, dont le brigandage et la férocité venaient d'être exaltés par des prophètes imposteurs, menaçaient de toutes parts une armée dont la marche était ralentie par les malades et les blessés qu'elle traînait à sa suite. Ce que fit Bonaparte durant cette longue et périlleuse course dans le désert offre différens traits plus étonnans que ses exploits, et fait douter si la fortune l'a jamais mieux inspiré que la nécessité la plus dure. Il faut le voir, dans la relation du

général Berthier et de Denon, s'exercer contre le plus terrible des fléaux. Les ressources d'une haute civilisation ne peuvent être mieux attestées que par les soins qui furent pris contre la peste. Elle s'était manifestée dans l'armée par des symptômes certains. Les malades n'étaient point encore en grand nombre, mais la crainte était extrême. Des précautions salutaires, des procédés savans furent employés pour arrêter les progrès du mal. Le dévouement du général et de plusieurs médecins de son armée eurent encore un effet plus puissant sur l'imagination des soldats que les soins les mieux dirigés. Qui ne connaît ce trait héroïque et paternel que le génie des arts a rendu si national parmi nous? Bonaparte entre à Giaffa dans un

hôpital de pestiférés, les touche, et s'expose à la mort pour dissiper leurs craintes. Le médecin en chef de l'armée, Des Genettes, ose, en présence des soldats pestiférés, et pour calmer leur imagination, s'inoculer la matière des bubons, et se guérit par les mêmes remèdes qu'il ordonne pour eux. Le chirurgien en chef, Larrey, se montre le digne émule de ses vertus ciriques. Déjà le mal le plus effroyable est conjuré, l'armée a franchi le désert, des armées d'Arabes ont été dispersées, plusieurs de leurs tribus ont expié leurs brigandages. Les soldats rentrés en Egypte éprouvent, en embrassant leurs anciens compagnons, les mêmes émotions que s'ils se revoyaient au sein de leur patrie. On se communique avec une pro-

fonde tristesse les nouvelles qu'on a reçues de cette patrie qu'on a laissée si chargée de victoires et de conquêtes. La renommée a déjà répandu les nouvelles des revers des armées d'Italie et d'Allemagne. On [illegible] pas encore tous les malheurs, mais Bonaparte peut les pressentir, parce qu'il a déjà jugé les fautes qui ont été commises. Dans toutes les lettres qu'il a reçues on implore son retour. Les progrès de l'anarchie lui sont fidèlement représentés. Les rapports les plus exacts lui font entendre que les républicains français, fatigués de leurs magistrats, qui se succèdent sans leur inspirer ni confiance ni respect; fatigués de leurs lois, qui ne se multiplient que pour s'entre-détruire, ne sont plus disposés qu'à reconnaître une seule autorité, celle

d'un grand nom. L'imagination le reporte vers ces armées qui se retirent des bords de l'Adige, du Danube et du Rhin. Du sein de l'Egypte, il trace des plans de campagne dont le théâtre est en Italie ; mais il ne peut laisser sa dernière conquête que bien assurée, et son armée que triomphante. Combien il lui tarde que les ennemis viennent lui offrir cette occasion de victoire et de sécurité ! Il compte les jours où le débarquement des Turcs lui a été promis : toute sa crainte est que les ennemis n'emploient pas à cet effort la plus grande partie, et surtout l'élite de leurs forces ; un triomphe incomplet contrarierait autant ses desseins que l'absence d'un triomphe. Quelques jours lui ont suffi pour repousser vers le dé-

sert Ibrahim - Bey, qui, depuis son retour de la Syrie, a osé s'avancer vers les Pyramides, et Mourad-Bey, qui, chassé de bourgade en bourgade dans la haute Egypte, par les continuels exploits du général Desaix et du général Davoust, est parvenu, en dérobant sa marche, à gagner l'Oasis du lac Natron et celui de Sabahiac. Le général Lagrange, et bientôt le général Murat, ont surpris le camp de ce dernier, et ont taillé son armée en pièces. A ces mouvemens hardis des Mamelloucks, Bonaparte ne doute plus que le débarquement des Turcs ne soit près de s'effectuer. Il apprend, par une lettre d'Alexandrie, que cent voiles turques ont mouillé le 24 messidor (13 juillet) à Aboukir, qu'ils ont assiégé le fort et s'en

sont rendus maîtres, qu'ils sont au nombre de dix-huit mille hommes commandées par Mustapha-Pacha. Ainsi la fortune lui ouvre une voie pour son retour glorieux dans cette France où on l'appelle. Le salut de l'Egypte, et peut-être celui de la France, vont se décider dans un même lieu, et la destinée veut que ce grand événement s'accomplisse dans ce même Aboukir dont le nom était devenu si fameux par le désastre des Français. Les Turcs s'étaient retranchés autour de ce fort, et y occupaient une position redoutable. Leur commandant n'avait eu confiance que dans l'opiniâtreté avec laquelle ils se défendent dans les lieux fortifiés. Bonaparte marche sur eux. Il est à une demi-lieue du fort, et se dispose à emporter les redoutes qui

couvrent l'armée ennemie. Le général Lannes attaque avec toute l'impétuosité de son courage deux mille hommes qui formaient la première ligne de l'ennemi, et qui s'étaient postés avec de l'artillerie sur des montagnes de sable. Pendant que sa division les enfonce, deux escadrons de cavalerie leur coupent la retraite sur la mer. Aucun d'eux n'évite la mort. La seconde ligne de l'armée turque occupait une position beaucoup plus forte. Une partie s'était ébranlée pour venir au secours de la première, et avait éprouvé le même sort. Les Turcs se tiennent immobiles sous les redoutes qui les couvrent. Leur artillerie est bien servie. Un village qui servait à leur défense est tourné, et bientôt emporté par le général Destaing, sous les ordres

du général Lannes. On est au pied des retranchemens. Tout ce que les Français déployèrent de valeur dans les journées d'Arcole et de Lodi est égalé dans cette journée. La cavalerie charge jusque sur les fossés de la redoute. La trente-deuxième et la dix-huitième demi-brigade s'élancent et vont combattre les Turcs corps à corps. Le chef de brigade des guides à cheval, Bessières, trois autres officiers supérieurs, Duvivier, Rose et Leturc, soutiennent d'excellentes dispositions par l'intrépidité la plus héroïque. Les Turcs cherchent à arracher les baïonnettes qui leur donnent la mort. Ils s'avancent le sabre et le pistolet à la main. Les braves meurent, les braves sont remplacés. Duvivier et Leturc expirent sur les retranchemens. Les Turcs se

croient vainqueurs. Ils s'élancent hors de la redoute, pour couper la tête des morts et des blessés, et obtenir l'aigrette d'argent que leur gouvernement a promise à tout militaire qui apporterait [illegible] ennemi. Bonaparte observe ce mouvement irrégulier, qui décide pour lui la victoire. Lannes entre au pas de charge dans la redoute qui a été si long-temps disputée. Le général Murat, qui commande l'avant-garde, fait traverser toutes les positions de l'ennemi, qui chancèle, par un escadron dont les manœuvres habiles et promptes coupent la retraite à dix mille fuyards. Ils sont poursuivis jusqu'à la mer : ils s'y précipitent ; ils y sont fusillés, mitraillés. Leurs vaisseaux sont à deux lieues dans la rade d'Aboukir, et ne peuvent leur

porter de secours. Leur désespoir féroce rend le carnage horrible. Le général Murat, qui s'est couvert de gloire dans cette journée, un grand nombre d'autres chefs valeureux sont blessés. Le pacha Mustapha se rend prisonnier avec son escorte. Il n'existe plus rien de l'armée turque, que douze cents hommes qui défendent le fort d'Aboukir. Ils résistent encore pendant huit jours. Enfin, le 15 thermidor, ils capitulent et viennent embrasser les genoux du vainqueur.

Mais un tel triomphe, et tous ceux que promet encore l'Orient, que font-ils au salut de la France, dont Suwarow et l'archiduc Charles menacent les frontières? C'est assez avoir combattu de beys et de pachas, c'est contre les Russes et les Autrichiens

qu'il faut marcher. Il faut rendre aux Français leur gloire et des lois. Un tel motif excuse la témérité. Bonaparte demande à sa fortune la faveur la plus signalée dont elle ait encore couronné ses entreprises. Ses dispositions sont prises; c'est le général Kléber qui va lui succéder dans le commandement de l'armée d'Orient. Il s'embarque.... Une frégate française qui s'avance sur la Méditerranée, couverte de milliers de vaisseaux anglais, porte les destinées de la terre.

Voyons sous quel aspect la France s'offrira à Bonaparte. Occupons-nous surtout à peindre la situation intérieure de la république.

La journée du 30 prairial se distinguait de toutes les époques fameuses de la révolution, par l'in-

concevable facilité avec laquelle on avait détruit un pouvoir dont la domination avait été plus longue, aussi crainte, et pourtant moins odieuse que celle du terrible comité de salut public, de Robespierre et de Billaud de Varennes. Le résultat direct de cette journée paraissait être de subordonner enfin le directoire aux deux conseils. Ils avaient donné à Barras et à Sieyes trois collégues qui n'étaient ni disposés ni propres à faire revivre la dictature que le dix-huit fructidor avait établie. Ils avaient pris leurs précautions contre toute espèce d'empire, excepté contre celui des jacobins, c'est à-dire celui de la multitude. Les clubs se rouvrirent. Les jacodins y rentrèrent comme par droit de conquête. A Paris, ils prirent possession de la

salle dite *du Manége*, où l'assemblée constituante avait eu ces débats animés par tant de passions, brillans de tant d'éloquence. Ce lieu était pour les jacobins un poste militaire. De là, ils se flattaient de dominer aisément l'un des deux conseils qui siégeait aux Tuileries, et de se rendre maîtres de ce jardin qui leur rappelait plusieurs victoires de la sédition. J'ai dit plus haut que les jacobins, lorsqu'après le dix-huit fructidor, ils soutinrent une lutte contre le directoire, prompt à les accuser, et timide à les punir, avaient eu soin d'écarter des principes d'une folle démocratie qu'ils continuaient à professer, les maximes sanguinaires dont plusieurs d'entre eux avaient fait de si cruelles applications, et que s'ils n'osaient

plaindre les victimes, au moins ils avaient condamné les principes du dix-huit fructidor. Mais dans une secte politique qui tire toute sa force des passions de la multitude, les promesses de modération, lors même qu'elles ne sont pas hypocrites, sont bientôt démenties : l'horreur de tous les crimes s'efface dans une société où la tiédeur est le plus grand des crimes. Les jacobins reparaissaient sous les mêmes auspices qui avaient rendu leur puissance si formidable. Le prétexte de la vengeance avait manqué à la plupart des supplices et des massacres qui avaient signalé leur premier règne, que ne devait-on pas craindre d'eux lorsqu'ils avaient vu frapper un si grand nombre de leurs compagnons dans l'Ouest et dans le Midi, et lorsqu'ils

mettaient au nombre de leurs martyrs ceux mêmes que le directoire avait fait condamner dans le flagrant délit de la sédition ? Gracchus Babœuf, dont ils honoraient la mémoire, avait poussé son audace extravagante jusqu'à invoquer des lois agraires. A son exemple, quelques-uns des jacobins appelaient le partage des biens, et ce vœu n'était condamné par les autres que comme un principe exagéré. Un grand nombre des membres du conseil des cinq cents assistaient à ces absurdes délibérations, et regardaient cet enthousiasme comme le seul moyen de salut public dans les dangers de la patrie. Ils se flattaient de diriger ce torrent, mais ils ne faisaient rien qui n'ajoutât à la violence et à la rapidité de son cours. C'était un mo-

ment d'alarme dans tout Paris : que celui où les jacobins sortaient de la vaste salle du *Manége*, qui suffisait à peine au nombreux concours de leurs agrégés. Ils se répandaient dans le jardin des Tuileries, et l'épouvante croissait en raison de leur joie. Les chants belliqueux de nos armées ne paraissaient dans leur bouche que des chants de mort. Tous les symptômes d'une seconde terreur apparaissaient. Eloignés depuis long-temps des affaires publiques, la plupart des citoyens sages et éclairés dissertaient sur la possibilité d'un nouveau règne de sang, comme s'il se fût agi de l'un de ces événemens que les efforts humains ne peuvent détourner. Quelquefois on justifiait son inertie par des motifs de sécurité aussi vagues que

ceux-ci : » On ne peut, disait-on, « éprouver deux fois un fléau aussi « terrible ; la puissance des assignats « manque aux jacobins, le peuple « est détrompé sur eux, l'armée « les repousse ».

Il est vrai qu'on ne voyait plus la multitude de la capitale enivrée, comme dans les années de 1792 et de 1793, du fanatisme révolutionnaire. Elle recevait toutes les promesses des jacobins sans joie, sans illusion, mais elle écoutait sans horreur les menaces qu'ils faisaient à leurs ennemis. Elle se tenait loin du combat, et ne se fût présentée qu'au moment des dépouilles. Son apathie faisait le désespoir des jacobins, qui d'ailleurs cherchaient en vain parmi eux des chefs capables de l'agiter violemment. Leur ascendant

se faisait plus sentir aux dépositaires de l'autorité. Deux des nouveaux directeurs, Gohier et Moulins, paraissaient s'appuyer sur ce parti, ou du moins montraient une grande crainte de l'offenser. Un troisième, Barras, qui ne s'était conservé au directoire que par l'abandon qu'il avait fait de ses collègues, craignait de réveiller le souvenir des griefs qui lui étaient communs avec eux. Il paraissait rechercher l'alliance des jacobins, qui gardaient avec lui une fierté, gage de leur ressentiment. La conduite que tint le directeur Sieyes dans des circonstances aussi difficiles obtiendra sans doute les plus justes éloges de l'histoire. Secondé d'un seul de ses collègues, Roger Ducos, sans puissance réelle, puisqu'il n'entraînait ni la majorité

du directoire, ni celle du conseil, qui avait l'initiative des lois, il servit de railliement à tous ceux qu'épouvantait le nouveau régne des jacobins; son nom était une autorité. Ses premiers écrits, son long silence, le dédain qu'il avait annoncé pour des constitutions imparfaites, tout faisait croire que dans le moment même où il s'élevait avec fermeté contre les entreprises des démocrates, il était prêt à présenter un système entier de lois qui donnerait enfin de la fixité à une république toujours ébranlée. Malgré le profond mystère de ses méditations, on soupçonnait qu'il voulait établir une aristocratie vigoureuse combinée avec quelques élémens de la monarchie. Les projets qu'on lui supposait éveillaient tous les projets. A

aucune époque de la révolution, on ne vit plus d'intrigues ni plus de plans divers. La constitution, qu'on paraissait encore invoquer, n'inspirait plus de confiance à personne. Aucun parti ne se présentait pour la protéger : toute la question était de savoir si elle périrait par le feu des séditions, ou si elle serait écartée sans violence pour faire place à un système plus solide. Hors du pouvoir, et dans le pouvoir même, chacun croyait avoir le secret, ou cherchait à se donner l'importance d'une grande intrigue. Il y avait peu de réunions où l'on ne discutât les moyens de changer le gouvernement de la république. Il se formait par degrés une confédération antijacobine, et l'on y voyait entrer des hommes qui, ayant

long-temps montré du penchant pour les principes démocratiques, ne voulaient plus les suivre dans leurs conséquences les plus extravagantes. On se disait confidentiellement que tel ou tel général adhérait à cette ligue, et s'en déclarerait le chef dans une occasion importante. Surtout on paraissait se promettre les secours du général Joubert. La consternation fut extrême lorsqu'on apprit que ce jeune héros avait péri dans une bataille, que peut-être l'ardeur d'exécuter de grands projets lui avait fait précipiter.

Le directeur Sieyes n'avait qu'un seul moyen de manifester son opposition contre les jacobins. Il était président du directoire. Chaque fois qu'en cette qualité il avait à parler

au nom du gouvernement, il prêtait à tous ses collègues les propres sentimens dont il était animé contre les promoteurs de l'anarchie. Ses discours étaient véhémens, et, quoiqu'ils ne fussent suivis d'aucune résolution, ils supposaient toujours en lui la faculté d'en prendre une décisive.

Le nouveau ministre de la police, Fouché, le seconda beaucoup mieux que les directeurs ses collègues. Il osa faire fermer le club des jacobins, qui avait été transféré de la salle du Manége à la rue du Bac. Il avait à craindre d'être désavoué par le directoire et par le conseil des cinq-cents, dont la plupart des chefs avaient fait une intime alliance avec les jacobins. Il prit cette mesure avec une telle vivacité, qu'on le

crut puissant, en le voyant confiant et courageux. Les directeurs, après le succès, lui pardonnèrent de leur avoir offert les moyens de n'être plus esclaves d'un parti. On déclama contre lui au conseil des cinq-cents, mais on n'osa le condamner dans le jour même; et le lendemain, il fit prendre une plus haute opinion des ressources qu'il s'était assurées pour soutenir une mesure aussi ferme.

La constitution n'avait plus qu'un seul de ses ressorts qui eût conservé de l'énergie et de la régularité : c'était le conseil des anciens. Les plus distingués de ses membres exprimaient une profonde aversion pour les remèdes violens et sanguinaires qu'on voulait appliquer aux maux de la patrie, et ils en avaient fait re-

jeter plusieurs. Cependant leurs efforts et ceux de plusieurs orateurs du conseil des cinq-cents ne purent empêcher deux lois qui avaient une sinistre analogie avec les mesures révolutionnaires les plus détestées; l'une était la loi des otages, et l'autre un emprunt forcé et progressif. La guerre civile, qui s'annonçait dans plusieurs départemens et qui se faisait craindre dans beaucoup d'autres, la détresse du trésor public, avaient appelé ces deux lois, dont l'effet était d'aggraver l'un et l'autre de ces fléaux. Je vais indiquer dans un tableau rapide ce que la France avait à craindre de ces provinces révoltées.

La Vendée n'offrait plus que des champs ravagés, que des bourgades désertes, des moulins et des fermes

incendiés. Cependant tout ce qui respirait sur ces monceaux de ruines ne vivait plus que pour la haine et la vengeance. Le général Hoche avait pu seul calmer ces malheureux habitans, mais on s'était bien écarté de la modération et de la tolérance dont il avait donné l'exemple. Les prêtres tenaient en armes ces déserts, afin de ne point aller expirer dans ceux de la Guyane. Tout retraçait la mort dans ces lieux, et tout la faisait braver. Quelques chefs des Vendéens avaient survécu. Ils héritaient de toute l'affection et de tout le dévouement qu'avaient inspiré Lescure, Laroche-Jacquelin, Charette et Stoflet. Les efforts de leurs petites armées pouvaient bien alarmer quelques villes voisines, mais non porter des coups dont le centre de la

république eût à s'inquiéter. Ils ne différaient plus, que par quelques nuances de courage et de discipline, des chouans, qui ravageaient les départemens voisins. De l'impuissance d'organiser des armées royales dignes d'affronter les détachemens des armées républicaines était résulté un système qui substituait à la guerre civile un mal encore plus funeste et plus odieux. Les villages, les villes et les châteaux se liguaient pour s'entr'aider dans le brigandage. Les chouans se formaient en troupes sous des chefs subordonnés entre eux : ils quittaient les armes à l'approche d'un corps nombreux de républicains ; ils commandaient le silence, sous peine d'un supplice inévitable, à tous ceux qui auraient pu les déceler ; ils s'avertissaient, par diffé-

reus signaux, des troupes qu'il fallait éviter et de celles qu'on pouvait surprendre. Dans leurs travaux champêtres, ils ne perdaient pas l'occasion d'un meurtre, si un soldat républicain s'offrait à leurs regards. Ils portaient le fusil en conduisant la charrue, et souvent ils arrosaient de sang le sillon qu'ils creusaient. C'était surtout contre les prêtres assermentés et contre les acquéreurs des domaines nationaux qu'ils employaient tous les raffinemens de la barbarie. Ils surprenaient rarement une ville sans rançonner ses habitans. Ils égorgeaient tous ceux qui étaient désignés à leur haine. Ils connaissaient, par le moyen d'agens qu'ils soudoyaient dans la capitale, les sommes qu'attendait ou qu'envoyait le trésor public. Ils sortaient

en armes d'une forêt ou d'un château, pour attaquer le courrier ou la voiture publique qui portait ces sommes. Ils crurent anoblir le vol par quelques formes de politesse et d'humanité envers les voyageurs, lorsque rien ne montrait en eux des ennemis. Ils formaient d'une partie de ces dépouilles ce qu'on appelait *le trésor des princes*. Ils attiraient à cette indigne association des hommes qui eussent rougi d'y entrer au nom de la cupidité, et qui s'y précipitaient au nom de la vengeance: tel était ce plan formidable qui justifiait, appelait et payait tous les crimes. Une partie des campagnes de la Normandie, toutes celles de la Bretagne, de l'Anjou, du Maine et du Poitou, avaient reçu cette organisation antisociale. Des désordres

du même genre commençaient à éclater dans la Touraine et dans le pays chartrain. Tout était perdu, le mal dans ses progrès violens et rapides n'eût plus permis de remède, si la chaîne des pays révoltés se fût étendue jusqu'aux provinces méridionales, et surtout jusqu'au Languedoc, qui commençait à être agité par des chefs aussi entreprenans, mais moins habiles. Toulouse recevait des alarmes d'un rassemblement nombreux. Les Cevennes cachaient des révoltés déjà vaincus dans plusieurs rencontres, et dont le désespoir était aggravé par une longue misère. Mais parmi les royalistes armés plusieurs cherchaient en vain quel profit leur cause pourrait tirer d'un tel brigandage. Puisaye, l'auteur de ce plan, eût voulu donner

à ces bandes effrénées quelque apparence d'une armée régulière et d'un parti que des sentimens généreux enflamment. Il croyait qu'un prince de la maison de Bourbon pouvait seul substituer à ce fanatisme grossier le mobile de l'honneur. Il appelait, par les interpellations les plus vives et les plus répétées, le comte d'Artois, qui, chargé par l'Angleterre des détails de cette ligue, en était le chef toujours invisible. Avant Puisaye, et dans un temps où le parti Vendéen avait perdu beaucoup de sa puissance, mais où il avait conservé quelque gloire, Charette avait cherché à inspirer, ou plutôt avait voulu commander au nom de l'honneur le même dévouement au comte d'Artois. Ce prince avait paru céder au vœu des royalistes, toujours prêts

à mourir pour sa cause. L'Angleterre avait fait les frais d'une nouvelle descente. Le comte d'Artois avait débarqué avec un corps de troupes à l'Isle-Dieu, et dans cette proximité de la Vendée, on eût dit qu'il en était séparé par un long trajet de mer. Il retourna en Angleterre, et Charette, après avoir exhalé son indignation contre lui, n'eut plus qu'à chercher la mort. Puisaye ne fut pas plus heureux dans ses nouvelles instances : accusateur du prince, et accusé par lui devant le gouvernement anglais, il n'obtint qu'un faible salaire des services qu'il avait rendu à cette puissance, et se retira dans le Canada. Un autre chef d'un courage plus brillant, mais d'une politique moins habile, Frotté, lui succéda dans le commandement

de la Bretagne. Il avait parmi ses lieutenans l'intrépide et féroce George Cadoudal. Tous ces chouans semblaient un peuple descendu des Flibustiers. Ils se lassaient des petites entreprises ou leur bravoure n'avait rencontré que des triomphes obscurs. Ils voyaient accourir à eux des nobles, et même des chefs vendéens qui avaient auparavant témoigné de l'aversion pour une guerre telle que celle de la chouannerie : c'était la funeste loi des otages qui leur valait ces puissans auxiliaires. Elle se discutait encore, que déjà les seuls hommes redoutables qu'elle pouvait atteindre étaient sous les armes. Ils usaient de représailles, et dans les villes qu'ils surprenaient ils arrêtaient des familles de législateurs et de fonctionnaires publics,

qui répondaient du salut de leurs propres familles; tant il est dangereux d'ajouter de nouvelles rigueurs au droit des gens déjà si effroyable qu'on suit dans les guerres civiles (1). d'Autichamp, l'un des Vendéens les plus valeureux, ne put tirer qu'un faible parti d'une armée de huit mille hommes; il surprit des villes aussi peu importantes que Cholet et Montaigu, mais il attira sur lui l'élite des forces républicaines. Châtillon, plus heureux à la tête de deux mille chouans, après avoir remporté un avantage sur un petit corps de troupes, en obtint un prix inespéré, il put entrer dans cette ville de Nantes,

(1) La plus belle et la plus courageuse réclamation qui fut faite contre cette funeste loi des otages fut l'ouvrage de M. Morellet.

qui, cinq ans auparavant, avait résisté à l'armée la plus nombreuse et la plus brillante de la Vendée. Mais il n'eut pas le temps de jouir de ce succès : avant la nuit, les Nantais, revenus de leur surprise, l'avaient déjà forcé à la retraite. Un autre chef des chouans, Bourmont, soumettait presque toute l'ancienne province du Maine, et vengeait de son côté, dans la ville du Mans, le désastre le plus horrible qu'eût éprouvé l'armée royale et catholique. Saint-Brieux, la Roche-Sauveur tombaient au pouvoir des deux chefs de chouans le Mercier et Saint-Régent. Frotté obtenait aussi des avantages considérables dans la Basse-Normandie. Il est à remarquer que la république apprenait coup sur coup des nouvelles aussi humiliantes dans le moment

même où les victoires du général Masséna et du général Brune venaient d'arrêter la nouvelle coalition dans ses triomphes, comme si sa destinée eût été de ne point périr par la guerre, mais par l'anarchie.

Je passe aux faits militaires qui précédèrent l'arrivée de Bonaparte en France. La bataille de Novi avait décidé pour les Français la perte de toute l'Italie, à l'exception du seul territoire de Gènes. Le général Joubert, militaire plein de bravoure et de loyauté, maître de toutes ses passions, excepté de son courage, dans un jour de combat, avait été nommé pour remplacer le général Moreau dans le commandement de l'armée d'Italie. Dans le court intervalle où le directoire l'avait laissé sans emploi, il avait préparé et di-

rué la journée du 30 prairial, la moins fameuse et la moins décisive de toutes les journées révolutionnaires; son ame, inaccessible à la vengeance, ne lui eût pas permis de donner des suites cruelles à une victoire de ce genre. Un sentiment plus doux l'avait occupé : il venait d'épouser la fille de l'ambassadeur français Sémonville; et comme s'il n'eût pas eu encore assez de gloire à lui offrir, il avait volé aux plaines d'Italie, et il avait trouvé l'armée presque dans le même lieu où Bonaparte avait commencé sa conquête. J'ai dit que l'opinion publique avait supposé que, dans ce moment même, il concevait de vastes projets pour délivrer la république de l'anarchie. Mais les conjectures les plus vraisemblables ne peuvent se développer

dans un précis qui suffit à peine à l'indication des grands événemens que l'histoire offre ici en foule. Joubert va combattre. Une guerre défensive lui paraît insupportable pour des Français, elle l'est surtout pour lui-même. Il est parvenu à réunir trente-six mille hommes, mais dont le plus grand nombre n'est point encore éprouvé par la guerre. Il a sous ses ordres des généraux estimés. Moreau est parmi eux. Ils conférent ensemble sans rivalité. Ils savent que Suwarow va recevoir un renfort de vingt mille hommes. C'est l'armée du général Kray qui revient de Mantoue, qu'une capitulation, sujet d'un long murmure parmi les militaires français, lui avait livrée beaucoup plutôt qu'il ne pouvait l'espérer. Le général Joubert

se décide à prévenir, s'il en est temps encore, cette importante jonction, qui portera l'armée des alliés à plus de soixante mille hommes. Mais, malgré la promptitude de ses mouvemens, il est trompé dans son espérance. A peine s'est-il emparé des hauteurs de Novi, dans l'intention d'offrir la bataille, qu'il s'aperçoit à la confiance des ennemis que la jonction s'est déjà opérée; et c'est le général Kray lui-même qui, le 28 thermidor, commence l'attaque contre l'aile gauche de l'armée française, commandée par le général Joubert. Celui-ci sent toutes les difficultés de sa position; il n'a plus de confiance que dans l'héroïsme de son armée; il croit que l'excès du péril lui permet de se conduire en soldat; il marche à la

tête d'une colonne d'infanterie. Il a tellement habitué l'armée à l'excès de son intrépidité, qu'elle ne songe pas même à le contenir. Les sermens de *vaincre ou de mourir*, des cris de *vive la république*, les chants d'une joie martiale retentissent sur son passage et se mêlent au sifflement des balles... Mais un morne silence, et bientôt les cris du désespoir succèdent à ce tumulte belliqueux. Joubert a reçu une balle qui l'a atteint au cœur. On l'a vu tomber de cheval; sa voix s'est ranimée pour prononcer ces mots : *Marchez toujours*. Déjà le héros n'est plus. Les soldats consternés aperçoivent Moreau, et Moreau sera encore une fois leur général. L'action est si vivement engagée, que les combinaisons militaires semblent suspendues des deux côtés. La

plus grande chaleur du combat est auprès du poste de Novi, que les Français défendent avec toute leur bravoure, qu'ils abandonnent, qu'ils reprennent, et d'où le général en chef se retire enfin après avoir essuyé et fait souffrir aux ennemis une perte énorme, après avoir eu un cheval tué sous lui et ses habits criblés de balles. Mais en se retirant il a été forcé de se séparer des corps que commandent les généraux Pérignon, Grouchi et Colli. Suwarow se jette avec impétuosité sur Novi, où ces corps se sont refugiés. Il en fait enfoncer les portes à coups de canon. Il fait une multitude de prisonniers, parmi lesquels sont les trois généraux que je viens de nommer, et qui n'ont cessé de se battre que lorsque leur sang est presque

épuisé par leurs blessures. Cette bataille, une des plus meurtrières qui se soit donnée depuis l'invention de la poudre, et où la perte des Français fut évaluée à près de vingt-cinq mille hommes par les alliés, qui avouèrent de leur côté plus de quinze mille hommes tués ou blessés, ne valut à ces derniers que la conquête des forteresses du Piémont, qui leur résistaient encore. Il leur fallut, pour se rendre maîtres de Coni, remporter sur le général Championnet une nouvelle victoire, qui fut vivement disputée. Presque tout le territoire de Gènes fut conservé.

J'ai dit enfin la dernière défaite des Français. La fortune change, l'esprit de discorde qui vient toujours arrêter les coalitions triomphantes s'est répandu sur les alliés. Suwarow,

vainqueur dans tant de journées mémorables, est comblé d'honneurs; la reconnaissance de son souverain ne lui laisse rien à envier. Mais le cabinet de Vienne, soit par quelque jalousie, soit par esprit de domination, trace pour la fin de cette campagne, des plans qui ne s'accordent plus avec les opérations de Suwarow. Il n'est plus maître de chercher lui-même le fruit qu'il peut tirer de ses victoires. On dispose de son armée, il faut qu'il abandonne l'Italie aux deux généraux autrichiens Kray et Mélas, qui l'ont aidé à la conquérir, et qu'il se rende en Suisse; où déjà un corps d'armée russe est venu fortifier l'archiduc Charles. Mais ce prince victorieux va-t-il servir sous les ordres du héros russe qui vient d'éclipser sa

gloire ? Soit que la jalousie fût entre les deux généraux, soit qu'elle ne fût qu'entre les deux cabinets, on vit avec étonnement l'archiduc Charles quitter Zurich avec l'élite de son armée pour aller à la rencontre du général français Muller, qui faisait une fausse attaque sur Philisbourg, tandis que Suwarow, désespéré de quitter l'Italie, s'avançait vers Zurich à marches forcées, à travers les montagnes, les rochers et les précipices. Ainsi il se trouva un intervalle de près de trois semaines où les armées victorieuses des alliés n'eurent plus de centre ni de point d'appui. Ce mouvement n'échappa point à un général aussi vigilant et aussi intrépide que Massena. Il se garda bien de troubler de telles opérations en annonçant trop tôt l'intention

d'en profiter. Il a rassemblé ses forces; il se dispose à reprendre dans un seul jour tout le terrain qu'il n'a cédé qu'en quatre mois de combats. Il a chargé le général Lecourbe de s'opposer à la marche de Suwarow. La plupart des mémoires militaires s'accordent à donner les plus grands éloges à la conduite du général russe au moment où la victoire s'apprête à abandonner ses drapeaux. On rapporte que, se disposant à attaquer un poste de Français qui défendait le Saint-Gothard, et voyant ses soldats interdits à l'aspect de ces cimes encore chargées de glaces et de neiges, il ranima leur courage par un trait qui caractérise à la fois lui et son armée. Il s'arrête; il fait creuser un fossé sur le chemin; il s'y précipite: *Quand vous vous déshonore-*

rez, dit-il à ses soldats, *voici la place de votre général. Achevez votre ouvrage, couvrez-moi de terre. Je vous vois interdits : vous contemplez avec étonnement votre général dans une telle posture et couvert de fange ; lâches, c'est de vous-mêmes que vous devez rougir !*

Suwarow avait déjà emporté le poste du mont Saint-Gothard et plusieurs autres non moins importants. Il n'était plus qu'à peu de distance de l'armée principale, dont il allait prendre le commandement, et qui était destinée à l'invasion des provinces françaises, lorsque Massena commença l'opération la plus importante et la plus heureuse de toute la campagne. Le 2 vendémiaire (23 sept. 1799), il avait fait une attaque générale contre tous les postes de

l'armée des alliés. Par ses habiles manœuvres, il avait entièrement séparé le corps autrichien commandé par le général Hotze; et surtout il lui avait rendu impossible toute jonction avec Suwarow. Hotze, au désespoir, imite le dévouement du général Joubert, et comme lui est tué au commencement de l'action, en chargeant à la tête de ses grenadiers. Toute l'aile qu'il commandait est battue, dispersée, erre dans les montagnes sans pouvoir se rejoindre au centre de l'armée. L'effort des Français se porte ensuite sur l'armée russe, commandée par le prince Korsakow; le pont de Bellickon, couvert des plus formidables batteries, est emporté. Bientôt après on force le camp de Wettingen, où Korsakow s'était retiré, et où il avait

cru arrêter l'impétuosité des Français en formant un bataillon carré de quinze mille hommes. L'artillerie renverse comme à Fontenoy, cette colonne. Les rangs sont éclaircis, et ne peuvent se refermer. Les Russes se pressent les uns sur les autres : leur immobilité les laisse sans défense contre la baïonnette des soldats français. Enfin on les pousse jusques dans les faubourgs de Zurich : on les y poursuit. Déjà la ville est sommée de se rendre. Le commandant s'y refuse. La nuit s'avance : si elle suspend le combat, c'est pour le rendre encore plus terrible. Le lendemain, les Russes se rallient et rassemblent leurs bataillons derrière Zurich. Dès le premier crépuscule, l'action se rengage. Les Français ont dû le succès de la veille à leur dis-

cipline ; Massena permet tout aujourd'hui à leur impétuosité. Le prix de la gloire entre tous les braves est à qui entrera le premier dans Zurich. Le général Oudinot l'obtient. Il fait enfoncer la porte de Bade. D'autres pénètrent d'un côté opposé. La ville est emportée. Les Russes sont poursuivis de rue en rue. Leur résistance rend plus acharnés les soldats français, que tous les chefs s'efforcent de contenir. Au milieu des horreurs inséparables de cette multitude de combats dans une ville prise d'assaut, peu d'habitans de Zurich perdirent la vie. Mais la fatalité la plus cruelle, ou l'aveugle férocité d'un soldat priva cette ville du pasteur le plus propre, par ses vertus, par son zèle ardent et par le feu de son imagination, à consoler

la Suisse dans ces jours malheureux.

Quand chaque habitant, glacé de terreur, se tenait renfermé dans sa maison, le célèbre Lavater sortit de la sienne. Il regardait comme un devoir de son saint ministère de chercher à adoucir les vainqueurs, de sauver ou les citoyens, ou les guerriers qui pouvaient être menacés. Tout devait lui faire espérer le succès de cette courageuse mission : une figure imposante que la vieillesse avait rendue encore plus auguste, et qui annonçait les inspirations du génie, ajoutait à l'effet de ses discours éloquens. Il était au milieu d'un groupe de vainqueurs et de vaincus ; son bras s'étendait sur les derniers comme pour les protéger ; il offrait aux premiers quelques rafraîchissemens,

lorsqu'un coup, porté par je ne sais quel barbare, priva l'humanité de ce pasteur vertueux. Toute l'armée gémit de ce malheur. Il ne paraît pas que la victoire ait été souillée par un grand nombre de meurtres de ce genre.

Quel fut le désespoir de Suwarow en apprenant un désastre qu'il était si loin de prévoir! Au lieu de trouver une armée qui, depuis le commencement de la campagne, n'avait obtenu que des succès, et à la tête de laquelle il s'était flatté de traverser la Suisse, d'envahir la Franche-Comté, de surprendre Besançon et peut-être de menacer Paris, il faut qu'il dispose sa propre retraite et qu'il fuie sans avoir été vaincu. Il ne peut s'y résoudre; il s'emporte, il menace; il ordonne au malheureux

Korsakow de tenter encore avec les débris de son armée, un nouveau combat. Korsakow obéit. Il est vaincu une seconde fois. Massena se porte avec rapidité vers l'aile que commande le général Lecourbe, et qui va poursuivre Suwarow. Déjà l'on se flatte à Paris de voir arriver prisonnier le héros russe qui s'est rendu l'Annibal de la nouvelle république. Mais ni son courage ni ses talens militaires ne l'ont point abandonné dans cette situation presque désespérée : il combat à chaque poste ; il se défend sur chaque montagne ; souvent il est obligé d'abandonner son artillerie ; quelquefois il ne peut secourir des corps qui sont assaillis par des forces supérieures. Enfin il revoit l'Italie, le théâtre de sa gloire, où il ne ramène que treize

mille combattans indignés comme lui. Le ressentiment de Suwarow contre les inepties ou les perfidies du cabinet autrichien fut bientôt partagé par son maître, et devint aussi fatal à la coalition que les revers que je viens de rapporter. Mais il appartenait à un autre gouvernement que le directoire de développer ces semences de discorde.

Le résultat de ces différentes batailles fut, suivant le rapport du général Massena, environ dix-huit mille prisonniers, dont huit mille blessés, plus de cent pièces de canon, treize drapeaux, quatre généraux prisonniers, cinq tués, la reprise du Saint-Gothard, de Glaris et des vallées qui y débouchent. La perte totale des ennemis s'éleva à plus de trente mille hommes.

Presque dans le même temps la coalition éprouva dans la Hollande une défaite humiliante pour les Anglais et les Russes, qui avaient été ses principaux moteurs. Le cabinet de Londres avait tout espéré de l'invasion de ce pays. Jamais un armement plus formidable ne s'était préparé dans les ports britanniques; mais le commandement en avait encore été confié au duc d'Yorck, et cette seule circonstance suffisait pour rassurer les Français. Partagés par tant de périls divers, ils n'avaient pu laisser dans la république batave qu'un corps de troupes peu nombreux, commandé par le général Brune. Celui-ci avait de plus sous ses ordres les troupes bataves, dont le général Daendels avait le commandement particulier.

Dans les derniers jours du mois d'août 1799, la flotte britannique, au nombre de cent cinquante voiles, parut devant la rade du Texel. Vingt mille hommes débarquèrent à la pointe du Helder. Ils se rendirent maîtres des batteries. Ce premier succès leur en valut un autre plus facile encore, et beaucoup plus important. Ils s'emparèrent, sans tirer un coup de canon, de toute la flotte batave qui était dans le Texel. Nous avons déjà vu, dans plusieurs occasions, les honteuses défections de la marine hollandaise, qui, toute vouée au parti d'Orange, ne manquait jamais de trahir, devant les Anglais, sa patrie et son ancienne gloire.

Les Austro-Russes, débarqués dans la Nord-Hollande, réussirent

d'abord dans toutes leurs entreprises, mais lentement, et avec plus de difficulté qu'ils ne l'avaient calculé. L'armée de terre des Hollandais, animée par le patriotisme du général Daendels, disputa le terrain, et apprit au duc d'Yorck qu'il lui faudrait bien des victoires pour s'ouvrir le chemin d'Amsterdam. Ce prince avait évité jusque-là les fautes qui lui avaient occasionné des revers honteux dans la Flandre maritime. Un militaire distingué, le général Abercombrie, qui depuis se distingua dans une expédition contre l'Egypte, et mourut comme Gaston-de-Foix et Gustave au sein de la victoire, dirigeait les opérations. Après deux actions générales qui avaient été à l'avantage des Austro-Russes, le général Brune rassembla toutes ses

ces pour une bataille décisive. Elle s'engagea à Berghen. Le 20 septembre, vingt-cinq mille Français et Bataves y battirent complètement quarante mille Anglais et Russes. On peut juger de l'étendue de cette victoire par la capitulation que signa un mois après le duc d'Yorck, qui avait été chassé sans relâche jusqu'au fond de la Nord-Hollande. Il s'engageait à évacuer en totalité tous les forts qui pouvaient lui rester dans la république batave; à rétablir celui du Helder, et enfin à rendre, sans compensation, dix mille prisonniers français et bataves détenus en Angleterre.

Si de tels succès ne causèrent point en France toute la joie qu'ils semblaient devoir exciter, il faut bien moins en accuser la nation que les

maux intérieurs auxquels elle était en proie, et dont elle n'osait plus espérer le remède. L'anarchie, acerue par les revers, ne pouvait plus se guérir par les victoires. La guerre civile, organisée dans plus de vingt départemens; des révoltes qui s'annonçaient dans plusieurs; le brigandage qui se répandait dans presque tous; le vol et l'assassinat commis avec impunité sur un grand nombre de routes; deux lois terribles, celle des otages et celle de l'emprunt forcé, qui appelaient plus de maux qu'elles n'en pouvaient prévenir; un désordre de finances tel qu'aucune nation n'en avait jamais supporté; une succession de banqueroutes partielles qui prolongeaient l'opprobre de la banqueroute générale; le trésor public pillé sur tous les chemins, dans

[redacted]s maisons même des receveurs, et dont le vide ne pouvait se remplir, même par les plus violentes exactions; un directoire manquant tout à la fois de force, de concorde et de volonté; deux conseils divisés, dont chaque jour et chaque événement nouveau faisait et défaisait la majorité; les jacobins toujours prêts à ressaisir leur règne terrible; les royalistes recourant sans scrupule à tous les moyens que pouvait leur fournir la vengeance; les paisibles amis des lois réduits à garder entre ces partis la honteuse neutralité de la faiblesse: tel était l'état de la France, lorsqu'on apprit que Bonaparte avait débarqué à Fréjus.

Le cri de joie qui s'éleva dans toute la république, et surtout dans la capitale, annonça tout ce qu'on

espérait de ce retour, regardé comme miraculeux. Le bruit de la victoire d'Aboukir l'avait dévancé. On se racontait tous les triomphes de l'Orient; on revenait sur ceux de l'Italie, et déjà on la voyait reconquise. On opposait le même homme à la ligue, à la guerre civile, à l'anarchie. La république, fatiguée, épuisée, était disposée à tous les sacrifices, mais ne voulait les faire qu'à la gloire. Cet empressement à recevoir un libérateur, l'hommage d'une dictature qui semblait, devant lui, sortir de toutes les bouches, devait causer un grand ombrage à des magistrats jaloux de leur faible autorité, et aux hommes turbulens et fanatiques qui n'en voulaient reconnaître aucune. Mais les directeurs étaient divisés. Sièyes et son fidèle collégue Roger-

Ducos, qui savaient tout ce que l'on court de périls lorsqu'on a défié les jacobins sans les avoir vaincus, étaient sûrs de trouver un abri sous le bouclier de Bonaparte. Sièyes avait, depuis trois mois, cherché un général auquel il pût confier ses plans, et dont le grand caractère les fit réussir. La destinée le servait au-delà de ses espérances. Il s'attacha à tirer de l'obscurité et des embarras d'une théorie un système qui pût être promptement mis en action. Bonaparte en conçut un plus simple. Barras, à qui le luxe rendait le pouvoir nécessaire, et qui regardait comme le plus grand amusement du pouvoir celui de conduire beaucoup d'intrigues, paraissait se flatter d'obtenir une seconde place sous un homme de qui la destinée était de

remplir la première. Les deux autres directeurs, Moulins et Gohier, ont laissé dans leur courte administration si peu de traces de leur caractère, qu'il est presque indifférent de connaître quelles étaient leurs dispositions dans cette circonstance. Mais l'un, comme militaire, ne devait pas être étranger à ces sentimens qui avaient volontairement subordonné tous les généraux à Bonaparte; l'autre passait pour avoir une facilité qui ne s'inquiétait et ne s'offensait de rien. Quant aux deux conseils, on sentait, à l'émotion qu'y avait répandue l'arrivée de Bonaparte, que peu de jours allaient suffire pour décider le combat entre ceux qui cherchaient l'ordre sans pouvoir en poser les bases, et ceux qui reculaient toujours les limites

de la liberté, jusqu'à ce qu'elle se confondît avec l'anarchie. Si ces derniers craignaient Bonaparte, le respect pour tant de services et de gloire les empêchait d'éclater.

Bonaparte arriva à Paris en devançant l'ordre qui l'y eût appelé. Sa route avait eu malgré lui l'éclat d'un triomphe. Déjà il avait paru à la foule des spectateurs qui accouraient sur son passage un premier magistrat qui se rend à son poste. La prudence de Bonaparte dans son séjour à Paris, fut de paraître dédaigner tout ce qu'eût prescrit une circonspection commune. Il ne se taisait point sur les fautes qui avaient été commises, il ne flattait point le parti régnant. Il paraissait rarement au Luxembourg; dissimulait les intelligences qu'il avait avec Sièyes; re-

jetait avec dédain les ouvertures de Barras ; sans insulter à l'autorité des autres directeurs, il n'appelait ni ne fuyait leurs ombrages. Il s'environnait de tous les hommes qui avaient signalé avec quelque dévouement leur amour de l'ordre, mais sans les montrer en groupe autour de lui : il n'avait pas besoin de concilier, il lui suffisait de rallier à son nom ceux que différens chocs de la révolution avaient désunis. Il est presque inutile de nommer les hommes puissans qui s'empressèrent autour du libérateur espéré ; les postes éminens qu'ils occupent aujourd'hui les désignent. A leur tête étaient plusieurs des ministres du directoire, mais particulièrement le ministre de la police, Fouché ! le ministre de la justice, Cambacérès, et l'ex-ministre

les relations extérieures, Talleyrand-Périgord.

C'était la première fois qu'un grand mouvement s'organisait sans se déceler par une plus vive agitation dans les esprits. On ne remarquait aucune vaine recherche de popularité dans un homme qui était si sûr des vœux du peuple et de l'armée, qu'il se gardait d'en faire d'indiscrètes épreuves. Ceux-mêmes que la confiance de Bonaparte appelait à ses conseils se sentaient entraînés vers un ordre nouveau, et n'auraient pu le définir avec clarté. Le secret du mouvement était défendu par son obscurité même : il n'y avait point de ces craintes vagues qui accompagnent un projet mystérieux et hasardeux, et qui, sans le faire connaître révèlent aux yeux exercés

son existence. Aussi le directeur Ba[illegible] ras, et ceux qui comme lui avaie[nt] obtenu la renommée de *bons tac[ticiens]* en révolution, se persuadèrent ils qu'on n'en pouvait conduire au[cune] cune dans le silence du peuple [et] des soldats. Leur étrange sécurité fournit presque seule tout ce que le premier jour de cet ordre nouveau eut de dramatique et de piquant. Le second jour fut plus terrible, et mit pendant quelques heures les destinées de Bonaparte et celles de la France dans une fatale incertitude.

Le 18 brumaire, un mois après l'arrivée de Bonaparte à Paris, les membres du conseil des anciens s'assemblent à une heure où ils n'avaient pas coutume de commencer leurs travaux. Vingt ou trente d'entre eux ont arrêté leur plan dès la veille.

Ils n'ont appelé que ceux de leurs collégues dont les sentimens leur ont le mieux connus. Les députés [redacted]nèt et Régnier prononcent des discours qui préparent les esprits à une attente solennelle. Ils peignent les maux de la patrie ; ils exagèrent l'imminence de ses périls ; parlent de complots nouveaux qu'un seul jour, que cette heure seule peut prévenir. Ils prononcent le nom de Bonaparte. Un vif rayon d'espoir luit à travers l'obcurité calculée de leurs discours. Ils proposent une mesure dont ils ne développent pas les motifs. On l'écoute avec étonnement ; on l'adopte avec confiance. Elle consiste à transférer le corps législatif à Saint-Cloud, et à donner au général Bonaparte le commandement des troupes de Paris. Ce décret est à

peine rendu, que déjà Bonaparte se présente à la barre du conseil. Il est accompagné de plusieurs des généraux qui se sont distingués [illegible] lui, tels que Murat, Lannes, Berthier, Serrurier, Andréossi, Mormont, et d'autres qui ont commandé avec éclat d'autres armées, tels que Moreau, Macdonald et Lefebvre. Bonaparte prépare les esprits à de plus grands résultats que ceux qui avaient été annoncés par les orateurs du conseil. Il menace quiconque voudrait le traverser, et présente à l'imagination un long avenir d'ordre et de gloire : *Qu'on ne cherche pas*, s'écrie-t-il, *qu'on ne cherche pas dans le passé des exemples qui pourraient retarder votre marche ; rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle, et rien dans*

la fin du dix-huitième siècle ne ressembla au moment actuel. Un ordre militaire s'organise à Paris, et le général Lefebvre en a, sous le commandement de Bonaparte, la principale direction. Les soldats saluent mille transports de joie Bonaparte et ses compagnons d'armes. Les membres du conseil des cinq-cents sont étonnés de traverser leurs rangs pour se rendre à leur poste. La crainte abat les uns; l'espoir enflamme les autres, mais sans les rendre indiscrets. Quelques paroles d'opposition expirent devant l'appareil nouveau qui frappe leurs regards, et devant le nom de Bonaparte, plus imposant encore. Les députés démocrates se séparent, mais vont s'assembler ailleurs. Ils cherchent à se persuader qu'ils n'ont été étourdis

que d'étonnement, et non pas de crainte. Paris, que le décret du jour semble menacer de perdre le corps législatif, se livre pourtant à une vive espérance. Voilà depuis long-temps le seul mouvement que l'allégresse publique sanctionne.

Que faisaient cependant les directeurs dont ce jour terminait la puissance ? Deux d'entre eux, Sieyes et Roger-Ducos, s'étaient, dès le point du jour, échappés du directoire, et s'étaient rendus à la commission qui au conseil des anciens dirigeait toutes les mesures. Le premier était parti à cheval. Son collégue Barras, déjà éveillé, mais pourtant exempt d'inquiétude, l'avait vu passer, et s'était fait un sujet de gaieté de l'allure de cet écuyer novice. Il prolongeait encore cette plaisanterie,

qui relevait son incontestable supériorité dans ce genre d'exercice, lorsque Bonaparte le fit avertir officieusement, non pas seulement de son projet, mais de l'entière exécution qu'il avait reçue. Il lui faisait représenter les périls auxquels l'exposerait une résistance destituée de tout appui, et lui demandait sa démission. Il la donna, après avoir un peu hésité, et se rendit à sa terre de Grosbois, avec une escorte que le général lui avait accordée. La conduite des deux autres directeurs, Moulins et Gohier, n'offrit rien de ce qui pouvait rallier avec force le parti menacé. La garde directoriale était venue se ranger sous les ordres de Bonaparte.

Rien n'avait été encore annoncé de l'ordre nouveau qu'on se propo-

sait d'établir. Qui se chargerait de proclamer la fin d'une constitution qui, depuis deux ans cédait à toutes les violences qu'on voulait lui faire, mais pour laquelle on affectait un respect dérisoire chaque fois qu'on la couvrait d'un opprobre réel ? Les mouvemens les plus impétueux de la révolution n'avaient pas encore habitué à franchir toutes les limites dans une seule journée ; celui-ci était calme et laissait plus de prise à l'irrésolution des esprits. L'appareil militaire fut déployé, dès le lendemain 19, autour du château de Saint-Cloud, où les membres des deux conseils avaient été convoqués. On n'en avait exclus aucun de ceux dont l'opposition était le plus à craindre. C'étaient, pour la plupart, des hommes qui, par l'ardeur de leur ame,

l'âpreté de leur haine révolutionnaire, et l'irréflexion de leur esprit, s'étaient enivrés de démocratie ; qui pouvaient supporter toute tyrannie sous des formes populaires, et n'eussent vu qu'une tyrannie dans le pouvoir même d'un Wasinghton. La plupart d'entre eux, élus depuis un ou deux ans, formés dans des clubs subalternes, commençaient leur rôle, et n'avaient pas été initiés aux profonds mystères du machiavélisme républicain. Leur demi-savoir, leur bonne foi, leur fanatisme, les faisaient trop ressembler au peuple pour qu'ils prissent de l'ascendant sur lui. Leurs noms n'étaient point encore fameux, une heureuse destinée voulut qu'il ne le devinssent point. Ils arrivaient à Saint-Cloud préparés à la plus vive opposition,

mais ils n'en avaient pas combiné les moyens. Ils n'étaient qu'en petit nombre au conseil des anciens, ils avaient eu le plus souvent la majorité au conseil des cinq-cents.

A peine ils sont réunis dans cette dernière assemblée, qu'une sourde fermentation vient inquiéter les députés qui se sont ligués pour remplacer une autorité chancelante par un grand pouvoir. L'un d'eux, Emile Gaudin, prononce un discours dans lequel il se montre comme oppressé du poids d'un grand secret qu'il voudrait laisser deviner, et dont il n'ose achever la révélation. Il parle des dangers de la patrie, de la gloire de Bonaparte. Il demande la formation d'une commission chargée de présenter des mesures extraordinaires. Tandis qu'il parlait, les

députés irrités se regardaient, s'interrogeaient, travaillaient pour se donner de l'audace. La continuité, la progression des murmures forme bientôt un murmure épouvantable. On n'entend que ces cris, *à bas les dictateurs, la constitution ou la mort.* On traverse la salle, on assiége la tribune et le fauteuil du président. On propose de demander compte au conseil des anciens de la mesure qu'il a prise. On annonce par mille cris qu'il faut sauver la constitution et braver tous les dangers par un calme héroïque. Une aveugle fureur prive à la fois les opposans de la force d'action et de la force d'inertie. Enfin on propose un serment de fidélité à la constitution, et deux heures d'un appel nominal, deux heures dont les anciens révolutionnaires

eussent autrement calculé le prix, sont consacrées, de la part des amis d'une autre constitution donnée dans l'anarchie de 93, à s'imposer et à imposer à leurs adversaires un parjure devenu trop commun. Quand cette formalité fut remplie, les opposans se trouvèrent dans une complète stérilité de ressources pour donner des suites à ce qu'ils regardaient comme victoire importante. La démission de Barras fut annoncée dans ce moment. Elle était exprimée dans des termes où il était aisé de faire remarquer de l'ambiguité. Elle donna lieu de mettre en question si le directoire existait ou n'existait pas. On voulait faire une loi aux directeurs de retourner à leur poste. Au milieu de plusieurs propositions vagues, on s'entretenait dans un état

toujours croissant d'agitation, en attendant presque du hasard les résultats qu'un tel trouble devait amener.

Cependant le secret du jour venait enfin d'être révélé au conseil des anciens. Bonaparte y avait annoncé la fin de la constitution. Avant l'arrivée du général, ce conseil s'était montré plus faiblement ému, mais presque aussi indécis que celui des cinq-cents. Là il y avait moins de passions à combattre, mais des scrupules à subjuguer. Bonaparte les fit taire par la réponse juste et véhémente qu'il adressa à un député qui avait interrompu son discours pour réclamer la constitution de l'an 3: » La constitution, avait-il repris, vous convient-il de l'invoquer? qu'est-elle autre chose à présent

qu'une ruine? n'a-t-elle pas été successivement le jouet de tous les partis? ne l'avez-vous pas foulée aux pieds au 18 fructidor, au 22 floréal, au 28 prairial? La constitution! n'est-ce pas en son nom qu'on a organisé toutes les tyrannies depuis qu'elle existe? A qui peut-elle désormais offrir une garantie réelle? son insuffisance n'est-elle pas attestée par les nombreux outrages que lui ont prodigués ceux-mêmes qui lui jurent en ce moment une fidélité dérisoire? »

Le général quitta le conseil des anciens, lorsqu'après avoir employé les plus vives exhortations il fut sûr de la fidélité de cette assemblée. Il était impatient de se montrer au conseil des cinq-cents. Ses compagnons d'armes s'inquiètent; ils veu-

lent le suivre. Le guerrier s'obstine à ne point opposer l'appareil militaire au tumulte d'une assemblée représentative. On l'annonce, un transport de fureur éclate dans l'assemblée. Le général est sans armes: plusieurs députés sont armés de stylets, de poignards. Il s'avance vers le bureau. Il se fait un mouvement pour le cerner. On quitte son poste, on s'élance : les uns pour défendre le général; les autres pour l'isoler de tout secours. Tant de fanatiques s'annoncent, qu'on peut craindre parmi eux un assassin. Les cris, *à bas le tyran, hors la loi le dictateur*, semblent hâter le crime qui est sur le point de se commettre. Plusieurs députés appelèrent l'attention sur eux par leur acharnement et leur rage. Celui qui les a dispersés

a oublié leurs noms ; je ne les rappelerai pas. Bonaparte n'eut quelque temps contre eux d'autre défense que son regard ferme et menaçant. Mais ses amis ont entendu de la salle voisine les cris qui semblent le vouer à la mort. Le général Lefebvre entre avec quelques grenadiers. Ils s'élancent au secours de Bonaparte, ils l'enveloppent, ils l'emmènent. Le grenadier Thomé, en le couvrant de son corps, est frappé d'un coup de stylet dirigé contre lui. Bonaparte est enfin au milieu de ses frères d'armes.

La fureur à laquelle il vient d'être soustrait retombe sur son frère Lucien, qui présidait l'assemblée. On veut le forcer, par toutes les violences et toutes les menaces, de prononcer un décret qui mette hors

la loi un héros, l'honneur de son nom et l'espoir des Français. Il résiste avec indignation. Il quitte le fauteuil pour aller à la tribune défendre son frère. Sa voix est étouffée dès les premiers mots. On lui prescrit de remonter au fauteuil du président, pour y prononcer un décret fratricide. Il s'avance vers la place qu'on lui indique; mais c'est pour déclarer qu'il se dépouille de la magistrature populaire qui lui a été confiée; il dépose sur le bureau son manteau, sa toge, son écharpe. La fureur s'accroît à cet acte qui semble annoncer la dissolution du conseil. Les jours de Lucien Bonaparte sont en péril; mais le général avait envoyé au secours de son frère plusieurs grenadiers qui traversent les rangs des factieux, arrachent du

milieu d'eux Lucien Bonaparte. Il sort sous leur égide. Les soldats frémissaient depuis long-temps autour de la salle. Animés par la véhémence militaire du général Lefebvre, et bientôt par les discours éloquens et passionnés du président même du conseil des cinq-cents, ils demandent l'ordre de dissoudre cette assemblée anarchique. Bonaparte le donne. Les portes s'ouvrent devant des grenadiers qui s'avancent au pas de charge. L'ordre de se retirer est signifié deux fois. L'assemblée reste immobile à cette sommation. Elle est réitérée en ces termes : » Représentans, retirez-vous, le général à donné ses ordres ». On hésite encore. *Grenadiers, en avant,* s'écrie un chef de brigade. Ceux qui tout à l'heure tenaient sous des poignards le vainqueur de

l'Italie et de l'Egypte fuient en montrant tous les vertiges de la peur. Ils gagnent les issues, sautent par les croisées, s'évadent par les jardins, se dépouillent, en courant, du costume qui pourrait les trahir. Ceux des députés qui, pendant toute la durée de cette terrible journée, avaient été oppressés par la violence de leurs collègues, se rallient autour du général. Bientôt une autre assemblée se forme à la place de celle qui vient d'être dissoute. C'est Lucien Bonaparte qui la préside. La nouvelle de la déroute des fauteurs de l'anarchie vient tirer Paris des alarmes auxquelles des bruits successifs l'avaient livré : jamais plus de joie n'a éclaté dans cette capitale. Les deux conseils restent assemblés durant la nuit. Tous les projets mé-

dités avant le 18 brumaire reçoivent leur exécution. Un régime provisoire est établi; mais tel, qu'il annonce la force, et fait même présager l'unité à laquelle le gouvernement doit s'élever. Telle fut la dernière journée de la révolution française.

FIN.

TABLE

CHRONOLOGIQUE

Des événemens remarquables qui ont eu lieu pendant la session du *Directoire exécutif.*

BRUMAIRE AN IV.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1795.

4 brum. (26 oct.) DÉCRET de la convention sur la reunion du duché de Bouillon à la république française. — Autre qui abolit la peine de mort à la paix générale. — Autre qui prononce une amnistie pour les délits révolutionnaires. — *Barras* donne sa demission de général de l'armée de l'intérieur. — Les membres de la convention réélus se forment en corps électoral pour

compléter les deux tiers des membres de la convention qui doivent rester dans le corps législatif. — Clôture des séances de la convention.

5 brum. (27 oct.) Les deux tiers nommés, le corps législatif se divise en deux conseils, l'un composé de 500 membres, l'autre de 250; le premier se réunit à la salle du Manege, et le second reste dans celle de la convention.

6 brum. (28 oct.) Les ci-devant membres de la convention terminent leurs fonctions électorales.

(7 bru.) (29 oct.) Nomination des messagers d'état et secrétaires-rédacteurs dans les deux conseils. — Les Autrichiens emportent les lignes des Français devant Mayence. Le roi d'Angleterre est insulté en allant au parlement.

8 brum. (30 oct.) Les deux conseils s'avertissent par un message qu'ils sont constitués. — Les Français évacuent la tête du pont de Newvied.

10 brum. (1 nov.) Les anciens nomment les cinq membres du directoire, sur une liste de 50 candidats présentés par les 500. Les

membres élus sont : *Rewbell*, *Laréveillère - Lépaux*, *Letourneur* de la Manche, *Sieyes* et *Barras*.

11 brum. (2 nov.) *Sieyes* refuse la place de membre du directoire.

12 brum. (3 nov.) *Carnot* est nommé directeur à la place de *Sieyes*. — *Camus* est confirmé dans la place d'archiviste de la république. — *Cormartin*, chef des Chouans, est traduit à une commission militaire.

13 brum. (4 nov.) Nouvelle de l'évasion de *Barrère*, condamné à la déportation.

14 brum. (5 nov.) Message du directoire annonçant son installation. — Lettre de *Carnot* pour son acceptation. — Le directoire nomme ses six ministres ; savoir : *Ch. Lacroix* pour les affaires étrangères ; *Merlin* pour la justice ; *Aubert-Dubayet* pour la guerre ; *Gaudin* pour la trésorerie ; *Pléville-le-Pelley* pour la marine, et *Benezech* pour l'intérieur.

16 brum. (7 nov.) Rejet de la résolution qui met trois milliards d'assignats à la disposition du directoire. — *Cormartin*, chef de chouans, comparaît devant une com-

mission militaire, à Paris. — Les Autrichiens attaquent la ville de M[illegible]heim.

17 brum. (8 nov.) Résolution approuvée qui met en liberté les députés décrétés d'arrestation le 30 vendémiaire an [illegible]evée du camp des Tuileries.

20 brum. (11 nov.) Message du directoire sur les représentans en mission.

21 brum. (12 nov.) Message du directoire qui annonce que l'armée navale de la Méditerranée a rendu à la république le vaisseau *le Censeur*, qu'elle a repris.

22 brum. (13 nov.) Discussion aux 500 sur le droit à accorder au directoire de suppléer aux élections qui n'ont pas été faites.

25 brum. (16 nov.) Résolution approuvée qui donne au directoire le droit de compléter les élections.

26 brum. (17 nov.) Comité général. — Résolution approuvée concernant le jugement du général *Turreau*.

27 brum. (18 nov.) Résolution approuvée qui permet le passage des Suisses licenciés en Hollande.

FRIMAIRE AN IV.

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 1795.

1 frim. (22 nov.) Résolution approuvée qui suspend la vente des domaines nationaux.

2 frim. (23 nov.) Comité général. — Dénonciation de mouvemens royalistes dans la Haute-Loire. — Victoire de l'armée d'Italie à Loano. — *Pichegru* se retire dans les lignes de Weissembourg.

3 frim. (24 nov.) Tout est mis dans la Belgique sur le même pied qu'en France, et tous les titres, armoiries et livrées sont abolis.

4 frim. (25 nov.) Plan général de finances, proposé aux 500. — Résolution approuvée relative à l'amnistie et aux congés. — Renonciation de *Stanislas*, roi de Pologne, à la couronne.

8 frim. (29 nov.) Résolution approuvée qui applique la loi d'amnistie aux départemens insurgés. — Autre qui autorise la vente du mobilier national, et une coupe de bois extraordinaire.

9 frim. Résolution approuvée concernant la fa-
(30 nov.) brication des pièces d'or et d'argent.
— Reprise du poste de Kreuznach par les Français sur les Autrichiens.

10 frim. Résolution approuvée qui suspend pro-
(1 déc.) visoirement la vente des biens nationaux à Paris.

11 frim. Travail de *Gilbert-Desmolières* sur un
(2 déc.) projet d'emprunt forcé.

12 frim. Message du directoire relatif à la circu-
(3 déc.) lation et à l'exportation du numéraire. — Rapport de *Lebrun* aux anciens sur le système général des finances.

13 frim. *Miranda* accuse le directoire d'avoir
(4 déc.) violé la constitution à son égard.

14 frim. Rejet des six résolutions sur les finances.
(5 déc.) — Les Autrichiens sont chassés de Deux-Ponts par le général *Saint-Cyr*.

15 frim. Message du directoire sur un emprunt
(6 déc.) de 600 millions. — Autre sur une victoire du général *Schérer*.

16 frim. Message du directoire sur les fonctions
(7 déc.) des juges et des notaires.

17 frim. Message du directoire sur les postes et
(8 déc.) messageries. — Agitation aux 500 au

sujet de la dénonciation des Marseillais contre *Cadroy*, etc.

19 frim. (10 déc.) Résolution approuvée qui ordonne un emprunt forcé.

22 frim. (13 déc.) Message du directoire sur le nouveau code [illegible]e. — La résolution sur le remplacement des juges est sanctionnée.

23 frim. (14 déc.) Résolution approuvée sur le délai de la mise en activité du nouveau code maritime.

24 frim. (15 déc.) Résolution approuvée qui autorise le directoire à nommer les juges-de-paix non élus.

25 frim. (16 déc.) Autre résolution approuvée qui laisse au directoire la nomination des officiers municipaux non élus.

26 frim. (17 déc.) Sanction d'une résolution sur l'incompatibilité des fonctions de juge et de notaire. — Evacuation de l'Isle-Dieu par les Anglais.

27 frim. (18 déc.) Resolution approuvée qui autorise les parens d'émigrés à vendre une portion de leurs biens pour satisfaire à l'emprunt forcé. — Départ du Temple de la fille de *Louis XVI* pour être échangée à Bâle.

28 frim. Message du directoire qui propose la
(19 déc.) cotisation graduelle des fortunes pour
l'emprunt forcé. — *Cormartin* est con-
damné à la déportation.
29 frim. Débats aux 500 sur la vérification des
(20 déc.) pouvoirs.
30 frim. Continuation des débats. — Dénoncia-
(21 déc.) tion contre *Job-Aymé*.

NIVOSE AN IV.

DÉCEMBRE 1795, et JANVIER 1796.

1 niv. L'émission des assignats est fixée à 40
(22 déc.) milliards. — Première séance de
l'Institut national.
5 niv. Message du directoire relatif à un sep-
(26 déc.) tième ministère. — Proclamation du
même au peuple français sur les
finances.
6 niv. La fille de *Louis XVI* est échangée à
27 déc.) Bâle contre les députés détenus en
Autriche.
8 niv. Message du directoire sur les émigrés
(29 déc.) des colonies.

[illegible] niv. Annonce faite par le directoire d'une
(31 [illegible]) suspension d'armes entre les armées
françaises et autrichiennes.

21 niv. Adoption de la résolution relative au
(1 janv.) droit de timbre.

22 niv. Les députés prisonniers de l'Autriche
(2 janv.) entrent aux 500. — Approbation de la
résolution qui crée un 7.e ministère.

25 niv. Entrée des Autrichiens à Cracovie.
(5 janv.)

27 niv. Résolution approuvée qui exclut *Job-*
(7 janv.) *Aymé* des fonctions législatives jusqu'à
la paix générale. — Arrêté du directoire qui met la ville d'Angers en état de siége.

28 niv. Déclaration qui porte que le député
(8 janv.) *Devérité* est rayé de la liste des émigrés. — Arrêté du directoire qui ordonne que dans tous les spectacles on jouera des airs patriotiques. — Arrivée à Vienne de la fille de *Louis XVI.*

29 niv. Entrée des Prussiens à Varsovie.
(9 janv.)

30 niv. Proclamation du général *Hoche* aux dé-
(10 janv.) partemens insurgés.

31 niv. *Camus* fait aux 500 le récit de sa captivité et de celle de ses collégues.
(11 janv.)

22 niv. Résolution approuvée sur les contrats
(12 janv.) pour l'emprunt forcé.

23 niv. Résolution approuvée qui ordonne la
(13 janv.) célébration de l'anniversaire de la mort de *Louis XVI*.

24 niv. Dénonciation contre le député *Marsan*.
(14 janv.)

26 niv. *Baneal*, *Lamarque* et *Quinette* font aux
(16 janv.) 500 le récit de leur captivité. — *Marsan* est suspendu des fonctions législatives.

27 niv. Résolution approuvée qui ordonne la ra-
(17 janv.) diation de la liste des émigrés des députés inscrits après le 31 mai.

29 niv. Résolution approuvée qui exclut *Ferrand-Vaillant* des fonctions législatives
(19 janv.) jusqu'à la paix.

PLUVIOSE AN IV.

JANVIER et FÉVRIER 1796.

1 pluv. Les membres des deux conseils prêtent
(21 janv.) le serment de haine à la royauté. — Discours de *Treilhard* aux 500 sur la mort de *Louis XVI*.

2 pluv. (21 janv.) *Simon* est dénoncé comme ayant émigré.

3 pluv. (23 janv.) *Camus* est élu président des 500, et ses collégues de prison, secrétaires.

4 pluv. (24 janv.) Résolution approuvée qui ordonne la vente d'une partie des biens de la ci-devant Belgique.

5 pluv. (25 janv.) Résolution approuvée sur l'envoi d'agens exécutifs dans les colonies.

6 pluv. (26 janv.) Rejet de la résolution relative aux parens des émigrés et à la loi du 9 libréal.

8 pluv. (28 janv.) *Vaublanc*, ex-député, réclame contre sa condamnation à mort par suite du 13 vendémiaire. — Célébration à la Haye de l'anniversaire de la révolution batave.

9 pluv. (29 janv.) Ordre du jour sur la pétition de *Vaublanc*.

10 pluv. (30 janv.) L'Institut national demande l'exécution du décret qui ordonne le dépôt des cendres de *Descartes* au Panthéon. — Approbation de plusieurs résolutions qui excluent quatre députés des fonctions législatives.

13 pluv. Résolution approuvée qui ordonne l'en-
(2 fév.) voi aux départemens du discours de *Treilhard* sur le jugement de *Louis XVI*. — Installation des douze municipalités de Paris.

17 pluv. Loi qui ordonne la suspension de l'em-
(6 fév.) prunt par voie de tontine.

18 pluv. Continuation de la discussion sur les
(7 fév.) radiations.

19 pluv. Resolution approuvée qui défend de pla-
(8 fév.) cer des établissemens publics dans les domaines nationaux. — *Aubert-Dubayet* est nommé ambassadeur près la Porte-Ottomane.

20 pluv. Nomination de *Pétiet*, membre du con-
(9 fev.) seil des anciens, au ministère de la guerre.

21 pluv. Pétition des Nantais, qui demandent que
(10 fév.) le trésor public soit chargé des dépenses de leur ville, à cause des malheurs qu'ils ont éprouvés. — L'archiduc *Charles* est nommé commandant de l'armée impériale sur le Bas-Rhin.

25 pluv. Les princes de *Linange* réclament leur
(14 fév.) liberté. — Renvoyé au directoire.

Les Chouans se montrent en Normandie.

26 pluv. (15 fév.) Résolution approuvée relative à la répartition de l'emprunt forcé.

27 pluv. (16 fév.) Rapport de *Defermont* aux 500, sur le mode de jugement des prises maritimes. — Prise de *Colombe* dans l'Ile de Ceylan par les Anglais.

28 pluv. (17 fév.) Approbation de la résolution relative aux radiations des listes des émigrés.

29 pluv. (18 fév.) Messages du directoire, dont l'un relatif aux arrêtes des comités de la convention.

30 pluv. (19 fév.) Les poinçons et matrices qui ont servi à la fabrication des assignats sont brisés et fondus à la place Vendôme. — Les Chouans surprennent la ville de Mayenne.

VENTOSE AN IV.

FÉVRIER et MARS 1796.

1 vent. (20 fév.) Rapport de *Dupuis* sur les écoles centrales et leur placement.

2 vent. Motion d'ordre sur la liberté de la presse,
(21 fév.) Saisie de la correspondance de *Charette* avec le comte *d'Artois*, à la suite d'un combat où il est battu.

3 vent. Résolution approuvée qui distingue l'ar-
(22 fév.) riéré des dépenses courantes.

4 vent. Sanction d'une résolution qui supprime
(23 fév.) toutes agences et commissions administratives. — *Bonaparte*, général de l'armée de l'intérieur, va prendre le commandement de l'armée d'Italie.

5 vent. Loi sur le mode de radiation des dépu-
(24 fév.) tés portés sur des listes d'émigrés. — Prise de *Stofflet*, général des Chouans.

8 vent. Arrêté du directoire qui dissout plusieurs
(27 fév.) sociétés politiques.

9 vent. Résolutions approuvées, dont l'une re-
(28 fév.) lative aux tribunaux de famille, et l'autre supprime les arbitrages forcés.

10 vent. Résolution approuvée qui attribue au
(29 fév.) corps législatif la décision de toutes les contestations relatives au tribunal de cassation.

11 vent. Message du directoire relatif aux étran-
1 mars,) gers qui se trouvent à Paris. — Ouverture des séances de la nouvelle

assemblée nationale batave. — *Péter-Paulus* en est élu président.

13 vent. (3 mars.) Propositions aux 500 d'exclure des fonctions législatives plusieurs députés inscrits sur la liste des émigrés ou leurs parens.

14 vent. (4 mars.) Messages du directoire relatif aux jurés. — Résolutions approuvées, dont l'une est relative aux passe ports à l'étranger, et l'autre ordonne l'etablissement d'une bibliothèque près le corps législatif.

15 vent. (5 mars.) Sanction d'une résolution qui concerne le degré de parenté où les témoins ne sont pas entendus.

16 vent. (6 mars.) Discussion aux 500 sur les assignats. — L'archiduc *Charles* et nommé feldmaréchal.

17 vent. (7 mars.) L'abbé *Raynal* meurt à Passy, âgé de 84 ans.

18 vent. (8 mars.) Résolution approuvée relative aux recours en cassation. — Note de M. *Wickam* à l'ambassadeur *Barthélemy*, sur la possibilité de négociations pour la paix.

19 vent. (9 mars) Résolution approuvée qui établit la peine de déportation contre tout fonctionnaire public qui n'aura pas prêté le serment de haine à la royauté.

20 vent. (10 mars.) Le tribunal criminel de Paris demande aux 500 la marche qu'il doit suivre relativement aux assassins du 2 septembre. — Résolution approuvée contre les détracteurs des monnaies républicaines.

21 vent. (11 mars.) Résolution approuvée relative aux sommes dont les particuliers ou compagnies peuvent se trouver reliquataires.

22 vent. (12 mars.) Approbation de deux résolutions qui attribuent au directoire la nomination des administrateurs, lorsque toute une administration sera vacante par démission ou autrement.

23 vent. (13 mars.) Message du directoire contre ceux qui avilissent les mandats. — Discussion suivie sur la liberté de la presse.

24 vent. (14 mars.) Continuation de la discussion sur la liberté de la presse.

25 vent. (15 mars.) Réglement de l'Institut national. — Message du directoire sur le placement des écoles centrales de Paris.

26 vent. (16 mars.) Sanction de deux résolutions, dont l'une est relative à l'échange des prisonniers français en Angleterre, et l'autre au moyen de se pourvoir en conciliation.

27 vent. (17 mars.) Continuation de la discussion sur la liberté de la presse. — Mort de *Péter-Paulus*, président de l'assemblée nationale batave.

28 vent. (18 mars.) Résolution approuvée portant création de deux milliards 400 millions de mandats territoriaux.

29 vent. (19 mars.) Sanction de la résolution pour la prompte exécution de la loi sur les mandats, et de celle qui fixe le placement des écoles centrales à Paris.

30 vent. (20 mars.) *Fréron* est dénoncé par *Jourdan* des Bouches-du-Rhône.

GERMINAL AN IV.

MARS et AVRIL 1796.

1 germ. (21 mars.) Résolution approuvée relative aux jurys d'instruction pour les écoles centrales.

— Attaque infructueuse des Anglais contre la ville et le fort du Léogane, à Saint-Domingue.

2 germ. (22 mars.) Prise de *Charrette*, général des Chouans par le général *Travot*.

6 germ. (26 mars.) Les Chouans attaquent Beaumont-sur-Sarthe, et sont repoussés. — Déclaration du directoire aux magistrats de Bâle, au sujet des tentatives de l'armée de *Condé* pour violer son territoire.

7 germ. (27 mars.) Loi qui ordonne la publication de l'évaluation des domaines nationaux. — Autre qui prononce des peines contre ceux qui décrieraient les mandats.

8 germ. (28 mars.) Rapport de *Mailhe* sur les sociétés politiques ou religieuses. — Résolution approuvée qui renvoie au corps législatif les réclamations contre les arrêtés des députés en mission. — Prise par les Anglais du Fort-Royal de la Martinique.

9 germ. (29 mars.) *Charrette* est fusillé à Nantes. — Arrivée à Nice du général *Bonaparte*.

10 germ. (30 mars.) Comité général aux 500, relatif à des pièces qui inculpent plusieurs représentans. — Le marquis *del Campo*,

ambassadeur d'Espagne, présente au directoire ses lettres de créance.

11 germ. (31 mars.) Rapport de *Barbé-Marbois* aux anciens, sur les livres élémentaires. — Approbation de la résolution qui les concerne. — Arrêté du directoire relatif à la tranquillité des spectacles.

12 germ. (1 avr.) Réclamations de plusieurs départemens contre *Reverchon*, commissaire du directoire.

13 germ. (2 avr.) Discussion sur le rétablissement de la loterie.

14 germ. (3 avr.) Le député *Cochon* est nommé ministre de la police en remplacement de *Merlin*. — *Pichegru* est nommé à l'ambassade de Suède.

15 germ. (4 avr.) Approbation de la résolution relative aux transactions entre citoyens. — Approbation du réglement de l'Institut national.

16 germ. (5 avr.) Le C. *Cochon* accepte le ministère de la police générale. — Loi qui détermine la solde des troupes en valeur fixe.

17 germ. (6 avr.) Plusieurs résolutions relatives aux mandats sont approuvées.

18 germ. (7 avr.) Discussion suivie aux 500 sur les parens d'émigrés. — Le projet d'*Audouin* est adopté. — Loi qui ordonne la jonction des pièces d'accusation de plusieurs personnes prévenues des mêmes délits.

20 germ. (9 avr.) Message du directoire relatif aux routes et au droit de passe. — Rejet du projet de rétablissement de la loterie, par les 500.

21 germ. (10 avr.) Les Chouans sont défaits à Sancerre, dont ils s'étaient emparés.

22 germ. (11 avr.) Adresses de plusieurs habitans des Bouches-du Rhône contre les compagnies de *Jésus* et du *Soleil*. — Résolution approuvée relative à l'abus de sonner les cloches. — Victoire de Montenotte remportée par *Bonaparte* sur l'armée autrichienne.

23 germ. (12 avr.) Agitation aux 500, au sujet des troubles du Midi. — Renvoi au directoire des pièces qui y sont relatives.

24 germ. (13 avr.) Groupes anarchiques à Paris, au sujet de la misère du peuple. — Le sénat de Venise fait signifier au prétendant de se retirer de Vérone.

25 germ. (14 avr.) Message du directoire qui sollicite une loi contre les royalistes et contre les anarchistes. — Proclamation du directoire aux habitans de Paris, relative aux propos séditieux. — Victoire de *Bonaparte* à Millesimo.

26 germ. (15 avr.) Approbation d'une résolution relative au monnayage. — Combat de Dego.

27 germ. (16 avr.) Résolution approuvée qui prononce la peine de mort contre les provocateurs à la royauté et à l'anarchie.

28 germ. (17 avr.) Résolution approuvée relative aux auteurs et imprimeurs d'ouvrages périodiques. — Prise par les Français du camp retranché de Céva.

29 germ. (18 avr.) Message du Directoire sur les certificats de résidence accordée à Lyon. — Autre message sur les honneurs à rendre à la mémoire de *Descartes*.

30 germ. (19 avr.) *Sidney Smith*, commodore anglais, est fait prisonnier au Havre.

FLORÉAL AN IV.

AVRIL et MAI 1796.

1 flor. (20 avr.) Formation de plusieurs camps aux environs de Paris pour le maintien de l'ordre public.

2 flor. (21 avr.) Message du directoire aux deux conseils annonçant une victoire de l'armée d'Italie, commandée par le général *Bonaparte*. — Prise de Démérari par les Anglais.

3 flor. (22 avr.) Résolution approuvée qui établit la surveillance à exercer sur la trésorerie nationale. — Arrivée à Paris de *Sidney Smith*. — Bataille de Mondovi gagnée par *Bonaparte*.

4 flor. (23 avr.) Message du directoire relatif à la légion de police, coupable d'indiscipline.

5 flor. (24 avr.) Le directoire annonce par un message la victoire de Millesimo. — Loi qui autorise l'envoi aux armées de la légion de police de Paris.

8 flor. Approbation de la nouvelle instruction
(27 avr.) sur les mandats et les biens nationaux. — Proclamation du général *Bonaparte* à ses soldats.

7 flor. Loi sur la confection des mandats. —
(26 avr.) Prise de Sainte-Lucie par les Anglais.

9 flor. Résolution approuvée qui rapporte l'ar-
(28 avr.) ticle du réglement de l'Institut concernant la publicité de ses séances. — Armistice entre les armées française et piémontaise.

10 flor. Rapport de la loi sur l'enfouissement de
(29 avr.) l'argent.

13 flor. Message du directoire sur l'organisation
(2 mai.) de la garde nationale. — Incendie de Tinchebrai par les Chouans.

15 flor. Message du directoire relatif à l'em-
(4 mai.) prunt forcé et à l'aliénation des biens nationaux.

16 flor. Prise de possession de la ville de Tor-
(5 mai.) tone par l'armée française.

18 flor. Discussion aux anciens sur la résolution
(7 mai) relative aux biens des parens d'émigrés. — Elle est combattue par *Muraire*. — Passage du Pô par les Français.

19 flor. Discussion tumultueuse aux 500 sur le
(8 mai.) complément du corps législatif. —
Déclaration que Nantes n'est plus en
état de siége. — Combat de Fombio.
— Entrée des Français à Plaisance.

20 flor. Approbation de la résolution relative
(9 mai.) aux biens des parens d'émigrés. —
Armistice entre l'armée française et
le duc de Parme.

21 flor. Message du directoire qui dénonce la
(10 mai.) conspiration de *Babœuf*. — Approbation de la résolution de ce jour sur
l'exclusion de Paris des ex-conventionnels et amnistiés, etc. — La forteresse de Derbent, en Perse, se rend
aux troupes russes.

22 flor. Passage du pont de Lodi, et victoire du
(11 mai.) général *Bonaparte*. — Fuite de *Beaulieu*, général de l'armée autrichienne, dans les états de Venise.

23 flor. Le directoire envoie les pièces de la
(12 mai.) conspiration de *Babœuf*.

24 flor. Résolution qui met 100 millions à la
(13 mai.) disposition du directoire. — Le général *Moreau* prend le commandement de l'armée de Rhin et Moselle.

27 flor. (14 mai.) Soumission de *Scépeau* et autres chefs de Chouans. — Entrée des Français dans la ville de Milan.

26 flor. (15 mai.) Le directoire envoie des pièces à la charge du représentant *Drouet*. — Traité de paix entre la république et le roi de Sardaigne, signé à Paris.

29 flor. (18 mai.) Lettre de *Babœuf* au directoire, où il lui propose de traiter avec lui de puissance à puissance.

30 flor. (19 mai.) Ratification du traité de paix conclu entre la république et le roi de Sardaigne.

PRAIRIAL AN IV.

Mai et Juin 1796.

1 prair. (20 mai.) Proclamation de *Bonaparte* à ses soldats, datée de Milan.

2 prair. (21 mai.) Cessation de l'armistice sur le Rhin dénoncée aux généraux français par ordre du prince *Charles*.

3 prair. Message du directoire relatif à la com-
(22 mai.) pétence des conseils de guerre pour le crime de faux assignats.

4 prair. Résolution approuvée sur l'échange des
(23 mai.) assignats contre les mandats, à trente capitaux pour un.

5 prair. Loi pour l'exclusion de Paris des chefs
(24 mai.) des rebelles amnistiés.

8 prair. Arrêté du directoire qui destitue le gé-
(27 mai.) néral *Montchoisi*, commandant à Lyon, et relatif aux meurtres commis dans cette ville.

9 prair. Discussion sur la contribution foncière.
(28 mai.) — Proclamation du directoire aux armées françaises sur le Rhin, au sujet de la rupture de l'armistice. — Proclamation de *Bonaparte* aux peuples du Milanais pour les inviter à la tranquillité.

10. 11 pr. Victoire de Borghetto. — Passage du
(29.30 m.) Mincio par l'armée d'Italie. — Proclamation de *Bonaparte* à la république de Venise.

12 prair. Résolution approuvée relative aux biens
(31 mai.) des ecclésiastiques déportés, qui doivent être remis à leurs héritiers.

3 prair. (1 juin.) Le général *Kléber* bat les Autrichiens sur la Sieg.

14 prair. (2 juin.) Comité général au sujet du représentant *Prouet*.

15 prair. (3 juin.) Rejet de la résolution sur le complément du corps législatif, après une mûre discussion. — Arrivée de *Bonaparte* à Vérone.

16 prair. (4 juin.) Loi sur la répartition du droit de présence entre les juges. — Bataille d'Altenkirchen gagnée par le corps d'armée de *Kléber*. — Attaque des faubourgs de Mantoue, et investissement de cette place.

17 prair. (5 juin.) Résolution approuvée concernant la remise au directoire des articles secrets des traités avec les puissances étrangères.

18 prair. (6 juin.) Le directoire demande l'autorisation pour introduire dans Paris un corps de troupes de dix mille hommes.

20 prair. (8 juin.) Message du directoire annonçant deux avantages de l'armée de Sambre et Meuse. — Loi qui autorise le directoire à faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel.

21 prair. Message des 500 au directoire, relatif
(9 juin.) aux mandats d'amener décernés contre
des représentans par le bureau central.

22 prair. Message du directoire annonçant les
(10 juin.) victoires de l'armée d'Allemagne et de
celle d'Italie. — Loi qui inflige la
même peine pour le crime et pour
la tentative du crime empêché par
cas fortuit.

23 prair. Message du directoire en réponse à
(11 juin.) celui des 500 sur les mandats d'ame-
ner contre plusieurs représentans. —
La dénonciation contre *Drouet* est
admise.

24 prair. Discussion sur la successibilité des en-
(12 juin.) fans naturels.

26 prair. Comité général aux 500, au sujet de
(14 juin.) *Drouet*. — Proclamation du général
Bonaparte aux Tyroliens.

28 prair. Comité général aux 500 pour entendre
(15 juin.) le représentant *Drouet*. — *Augereau*
passe le Po à Borgoforte.

29 prair. Message des anciens au directoire, rela-
(17 juin.) tif à des questions faites à des repré-
sentans dans leur domicile par des

membres du département. — L'armée de Sambre et Meuse se retire, partie sur la Sieg, partie sur la rive gauche du Rhin, à la suite d'un échec de son avant-garde.

30 prair. Discussion sur les massacres de Lyon.
(18 juin.)

MESSIDOR AN IV.

JUIN et JUILLET 1796.

1 mess. *Augereau* entre à Bologne, et *Bonaparte*
(19 juin.) à Modène, d'où il envoie l'ordre au fort d'Urbin de capituler. — Prise de ce fort.

2 mess. Déclaration des 500 qu'il y a lieu à
(20 juin.) examen de la conduite de *Drouet*.

3 mess. Encouragement accordé pour les arts et
(21 juin.) l'industrie.

4 mess. Le conseil des anciens arrête que *Drouet*
(22 juin.) sera appelé à comparaître devant lui.

5 mess. Armistice entre la république et le pape.
(23 juin.)

6 mess. Passage du Rhin près Strasbourg par
(24 juin.) l'armée de *Moreau*. — Prise du fort de Kehl.

17 mess. Le tribunal de cassation annonce qu'il a
(25 juin.) annulé les mandats d'amener du bureau central contre vingt-quatre députés.

8 mess. Résolution approuvée relative au paie-
(26 juin.) ment de la contribution foncière. — La cavalerie napolitaine se sépare de l'armée autrichienne, à la suite d'un armistice conclu entre *Bonaparte* et le roi de Naples.

9 mess. Loi qui accorde des pensions aux mili-
(27 juin.) taires blessés.

10 mess. Message du directoire qui annonce le
28 juin.) passage du Rhin par l'armée de *Moreau*, et la prise du fort de Kehl. — Il reçoit dans une audience publique l'ambassadeur de Sardaigne. — Prise d'Offembourg par le général *Férino*.

11 mess. Loi sur les ventes des domaines na-
(29 juin.) tionaux. — Victoire de *Moreau* à Renchen. — Reddition à l'armée d'Italie du château de Milan, en vertu d'une capitulation. — Entrée à Livourne du général *Bonaparte*.

12 mess. (30 juin.) Arrivée sur la Sieg du corps d'armée de *Kléber*.

13 mess. (1 juill.) L'armée de *Jourdan* passe le Rhin près de Coblentz. — L'armée de *Condé* est battue près d'Ettlingen.

14 mess. (2 juill.) Rapport de *Régnier* et discours de *Tronchet* sur les successions. — Rejet de la résolution qui les concerne. — Affaire de Cniebis à l'avantage des Français.

15 mess. (4 juill.) Combat de Freudenstadt. — Les Prussiens s'emparent des faubourgs de Nuremberg. — Communication de l'armée de Sambre et Meuse avec l'armée de *Moreau* par Heilbron.

17 mess. (5 juill.) Bataille de Rastadt gagnée par le général *Moreau*.

18 mess. (6 juill.) Message du directoire annonçant des victoires de l'armée d'Allemagne. — Les membres du bureau central paraissent à la barre des 500, et sont interrogés sur les mandats d'amener lancés par eux contre des représentans.

19 mess. (7 juill.) Le traitement des membres de l'Institut est fixé à 1500 francs.

20 mess. Le conseil des anciens déclare qu'il y a
(8 juill.) lieu à accusation contre *Drouet*, et le renvoie à la haute-cour nationale.

21 mess. Passage de la Lahn par l'armée de *Jourdan*, à la suite de plusieurs combats à son avantage. — Victoire de *Moreau* à Ettlingen. — Débarquement des Anglais dans l'île d'Elbe.

22 mess. Arrivée à Paris d'un envoyé du pape.
(10 juill.)

23 mess. Le général *Championnet* investit le fort
(11 juill.) de Kœnigstein.

24 mess. Pétition aux 500 des héritiers de *Mon-*
(12 juill.) *tesquieu*, sur la loi du 9 floréal. — Renvoi à une commission. — Résolution approuvée qui organise le tribunal de cassation. — Autre, relative aux prévenus de complicité avec des représentans du peuple et des membres du directoire.

27 mess. Mouvemens séditieux au camp de Gre-
(15 juill.) nelle près Paris. — Ce camp est réuni à celui de Vincennes.

28 mess. Message du directoire annonçant que les
(16 juill.) troubles de l'Ouest sont apaisés par les soins du général *Hoche*. — Passage

du Rhin à Huningue par l'aile droite de l'armée de *Moreau*. — Sortie infructueuse de la garnison de Mantoue.

29 mess. (17 juill.) Résolution approuvée qui rapporte les lois intérieures sur les transactions particulières — Reddition de Francfort aux Français par capitulation, après un bombardement. — Armistice avec le duc de Wurtemberg.

THERMIDOR AN IV.

JUILLET et AOUT 1796.

1 therm. (19 juill.) Message du directoire relatif à la loi du 28 ventôse sur la vente des biens nationaux. — Ouverture de la tranchée devant la ville de Mantoue.

2 therm. (20 juill.) Sommation faite au commandant de la ville de Mantoue de rendre ce te place à l'armée française. — Réponse négative de ce commandant.

3 therm. (21 juill.) Le général *Saint-Cyr* chasse les Autrichiens de Stutgard et de la rive gauche du Necker.

4 ther. (22 juill.) Résolution approuvée relative au nouveau tarif du port des journaux et autres ouvrages périodiques. — Capitulation de la forteresse de Kœnigstein. — Prise de Schweinfurt.

6 therm. (24 juill.) Reddition par capitulation de la ville de Wurtzbourg à l'armée de Sambre et Meuse, après plusieurs combats sanglans. — Siége de Mantoue.

7 therm. (25 juill.) Résolution approuvée sur le mode de remplacement des administrations municipales.

8 therm. (26 juill.) Discussion aux 500 sur l'appel des jugemens de la haute-cour nationale. — Déclaration de l'Electeur de Saxe sur la part qu'il a prise à la guerre.

9 therm. (27 juill.) Résolution approuvée qui accorde des secours aux veuves des militaires morts sous les drapeaux et en combattant.

10 therm. (28 juill.) Résolution approuvée qui porte que les anniversaires des 14 juillet et 10 août seront célébrés séparément.

12 therm. (30 juill.) Message du directoire sur les mesures qu'il a prises pour apaiser les troubles de Marseille.

13 therm. Résolution approuvée sur le paiement
(31 juill.) en numéraire du dernier quart du prix des domaines nationaux.

14 therm. Résolution approuvée sur le paiement
(1 août.) en numéraire des droits de douanes. — Autre sur les droits de timbre.

15 therm. Message des 5co au directoire, relatif
(2 août.) aux restes de *Turenne*. — Résolution approuvée concernant les droits des enfans naturels.

16 therm. Rapport sur les troubles de Marseille.
(3 août.) — Lecture des pièces qui y sont relatives.

17 therm. Prise de la ville de Bamberg par l'armée
(4 août.) de Sambre et Meuse.

18 therm. Résolution approuvée sur le mode de
(5 août.) paiement des salaires publics. — Bataille de Castiglione gagnée contre *Wurmser* par le général *Bonaparte*.

19 therm. Résolution approuvée relative aux droits
(6 août.) d'importation et d'exportation. — Autre, relative aux jugemens de la haute-cour nationale.

20 therm. L'armée d'Italie passe le Mincio, et
(7 août.) reprend toutes les positions qu'elle avait perdues.

21 therm. (8 août.) Résolution approuvée sur le mode d'audition des représentans, directeurs, etc. appelés comme témoins. — Autre sur l'organisation de la haute-cour. — La haute-cour nationale est convoquée à Vendôme. — Traité de paix entre la république et le duc de Wurtemberg.

22 therm. (9 août.) Résolution approuvée sur les contributions personnelles et mobiliaires.

23 therm. (10 août.) Les environs de Nice sont infestés par les Barbets. — Capitulation de la ville de Brégentz.

24 therm. (11 août.) Message du directoire annonçant des victoires de l'armée d'Italie. — L'armée de *Moreau* force le prince *Charles* à repasser le Danube.

25 therm. (12 août.) Résolution approuvée sur le mode de se pourvoir contre les arrêts du sénat de Chamberi. — Le général *Moreau* passe le Necker à Heilbron, après avoir cerné Manheim et Philisbourg.

26 therm. (13 août.) Texte de l'acte d'accusation contre *Drouet*. — Le général *Férino* bat le corps de *Condé* à Kamlach.

27 therm. Message au directoire au sujet des mai-
(14 août.) sons d'arrêt et de détention, et du nombre des condamnés.

28 therm. Ratification du traité de paix conclu
(15 août.) avec le duc de *Würtemberg*. — Les Anglais s'emparent, au Cap de Bonne-Espérance, de l'escadre batave commandée par le contre-amiral *Lucas*.

FRUCTIDOR AN IV.

AOUT et SEPTEMBRE 1796.

1 fruct. Message du directoire annonçant l'éva-
(18 août.) sion du député *Drouet*.

2 fruct. Siége de Mayence par les Français. —
(19 août.) Traité d'alliance offensive et defensive entre la France et l'Espagne.

3 fruct. Reiet de la résolution sur le paiement
(20 août.) d'une partie des rentes en numéraire. — Prise de la ville d'Amberg par l'armée de *Jourdan*.

4 fruct. Message du directoire sur l'état des biens
(21 août.) nationaux soumissionnés et vendus.

5 fruct. Le prince *Charles* attaque *Bernadotte* près
(22 août.) Neumarck, et force l'armée de Sambre et Meuse à la retraite.

6 fruct. Discussion aux 500 sur un projet d'am-
(23 août.) nistie. — Résolution approuvée qui établit un droit de patentes pour les marchands. — Une bande d'anarchistes se présente au camp de Grenelle pour le porter à la révolte.

7 fruct. Passage du Lech, près Friedberg, par
(24 août.) l'armée de Rhin et Moselle.

8 fruct. Résolution approuvée portant amnistie
(25 août.) des délits commis dans les départemens de l'Ouest. — Arrêté du directoire, portant suppression des armées des côtes de l'Océan et de l'intérieur.

9 fruct. Rejet de la résolution relative à la dé-
(26 août.) portation des prêtres.

10 fruct. Résolutions approuvées relatives aux
(27 août.) mandats et aux ouvrages élémentaires.

13 fruct. Projet d'amnistie. — Proclamation du
(30 août.) général *Bonaparte* aux Tyroliens, datée de Brescia.

14 fruct. Ratification du traité de paix entre la
(31 août.) république et le margrave de Bade.

15 fruct. (1 sept.) Résolution approuvée qui annulle le jugement rendu par une commission militaire contre *Vaublanc*. — Combat de Plaffenhoffen à l'avantage de *Moreau*.

16 fruct. (2 sept.) *Vaublanc* entre aux 500 et prête le serment. — Les Français se retirent de Würtzbourg.

17 fruct. (3 sept.) *Mercier* s'élève contre le professorat des langues étrangères, dans un rapport sur l'instruction publique.

18 fruct. (4 sept.) Résolution approuvée sur une attribution du tribunal de cassation, à l'égard des contumaces qui se présentent devant un autre tribunal que celui qui les a jugés. — Bataille et victoire de Roveredo. — Avantage remporté par le général *Sehers* sur la garnison de Philipsbourg.

19 fruct. (5 sept.) Loi qui rend aux prêtres reclus la jouissance de leurs biens.

20 fruct. (6 sept.) Loi qui accorde des pensions aux veuves des marins morts pour la patrie.

21 fruct. (7 sept.) Résolution approuvée qui admet le recours en cassation des jugemens des

tribunaux militaires. — Armistice conclu entre l'électeur de Bavière et le général *Moreau*. — Les Français se retirent de Francfort. — Passage des gorges de la Brenta par l'armée d'Italie.

22 fruct. (8 sept.) On demande aux 500 le rapport de la loi du 3 brumaire. — Affaire brillante de Bassano et de Citadella, à l'avantage des Français. — Levée du blocus de Mayence par les Français.

23 fruct. (9 sept.) Résolution approuvée sur le paiement du dernier quart des biens nationaux.

24 fruct. (10 sept.) Message du directoire annonçant l'invasion du camp de Grenelle, dans la nuit dernière, par 6 ou 700 brigands armés, et l'arrestation d'un grand nombre de ces conjurés. — Autre message par lequel il demande à être autorisé à faire des visites domiciliaires. — Résolutions approuvées qui traduisent les individus arrêtés à une commission militaire, et autorisent des visites domiciliaires.

26 fruct. (12 sept.) Ratification du traité d'alliance offensive et défensive conclu avec l'Espagne.

27 fruct. (13 sept.) Visites domiciliaires dans la ville de Paris. — Arrêté du directoire, relatif à la solde des officiers.

29 fruct. (15 sept.) Bataille de Saint-Georges, près Mantoue, gagnée contre *Wurmser*, qui, le même jour, parvient à rentrer à Mantoue avec les debris de son armée.

30 fruct. (16 sept.) *Chassey*, proscrit au 31 mai, entre au corps législatif.

1 compl. (17 sept.) Résolution approuvée relative au choix des livres pour les bibliothèques nationales. — Levée du blocus d'Ehrenbreistein.

2 compl. (18 sept.) Résolution approuvée sur la liquidation des offices civils et militaires d'Avignon et du Comtat Vennissin. — Les Autrichiens entrent à Kelh, et en sont chassés.

3 compl. (19 sept.) Loi relative aux honneurs à rendre aux militaires blessés. — Le directoire annonce que l'armée de Sambre et Meuse, apres une affaire meurtriere sur la Lahne, se retire en partie sur le Rhin, en partie sur le camp retranché de Dusseldorf.

4 compl. (20 sept.) Continuation de la discussion sur les messageries. — Déroute des Français à Altenkirchen. — L'armée de *Moreau* est forcée de rétrograder, par la défaite de l'armée de *Jourdan*.

5 compl. (21 sept.) Loi qui ordonne le paiement en numéraire du quart, aux pensionnaires et aux rentiers. — Mort du général *Marceau*, blessé à Altenkirchen.

VENDÉMIAIRE AN V.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1796.

1 vend. (22 sept.) Le général *Beurnonville* prend le commandement-général de l'armée de Sambre et Meuse. — Arrivée d'*Aubert-Dubayet* à Constantinople.

2 vend. (23 sept.) Message du directoire sur l'état des finances à la fin de l'an 4. — Affaire de Governolo contre *Wurmser*, à l'avantage des Français.

3 vend. (24 sept.) Résolution approuvée sur la division du territoire du duché de Bouillon.

4 vend. (25 sept.) Résolutions approuvées sur la garde nationale.

5 vend. (26 sept.) Discussion aux 500 sur la *question intentionnelle*, en matière de jugemens des jurés.

6 vend. (27 sept.) Arrêté du directoire relatif aux passeports des fournisseurs des armées, et de leurs agens. — Evacuation de la ville d'Ulm par l'armée de *Moreau*.

7 vend. (28 sept.) Résolution approuvée concernant la vente des navires provenant des prises.

9 vend. (30 sept.) La ville de Neuwied est reconnue neutre par les généraux des armées ennemies.

10 vend. (1 oct.) Résolution approuvée sur les militaires suisses ayant droit à des pensions du gouvernement français. — Le directoire reçoit les drapeaux de l'armée d'Italie en audience publique, ainsi que l'envoyé du duc de *Würtemberg*.

11 vend. (2 oct.) Dénonciation d'un arrêté du directoire contenant une usurpation des fonctions judiciaires. — *Moreau* bat l'armée autrichienne près de Biberach, et lui fait 6000 prisonniers.

14 vend. (5 oct.) Ouverture des séances de la haute-cour nationale à Vendôme.

15 vend. (6 oct.) Résolution approuvée qui réserve le sixième des contributions pour le paiement des rentes et pensions.

16 vend. (7 oct.) Résolution approuvée relative aux hospices civils. — Sortie vigoureuse, mais infructueuse, de la garnison de Mantoue.

17 vend. (8 oct.) Manifeste de l'Espagne, portant déclaration de guerre à l'Angleterre.

18 vend. (9 oct.) Motion de *Mercier* aux 500 sur l'affectation du Panthéon. — Continuation de la discussion sur la question intentionnelle. — Convention entre le directoire et la république de Gênes.

19 vend. (10 oct.) Annonce de l'installation de la haute-cour à Vendôme. — Traité de paix entre la république et le roi des Deux-Siciles, signé à Paris.

20 vend. (11 oct.) Discussion aux anciens sur le canal du Midi.

21 vend. (12 oct.) La résolution sur le canal du Midi est adoptée.

22 vend. (13 oct.) Résolution approuvée sur les pensionnaires non liquidés. — Arrivée à Strasbourg du général *Moreau*, après

avoir forcé le passage du Val-d'Enfer, contre l'armée ennemie, et lui avoir fait 7000 prisonniers en différentes affaires.

23 vend. (14 oct.) Résolution approuvée, appliquant aux départemens réunis la loi sur les jugemens en matière de douanes. — Autre, concernant la solde des troupes.

24 vend. (15 oct.) Projet en faveur des pensions des anciens professeurs de l'université. — Evacuation de l'Ile de Corse par les Anglais.

25 vend. (16 oct.) Message du directoire, qui demande la prohibition des marchandises anglaises jusqu'à la paix. — Rapport de *Mercier* sur les artistes soumis au droit de patente. — Le roi de Sardaigne fait part au directoire de la mort du roi son père, arrivée ce même jour.

26 vend. (17 oct.) Discussion vive et turbulente aux Cinq-Cents, sur un projet en faveur des prêtres réclus. — Ajournement. — La diete de Ratisbonne félicite le prince *Charles* sur ses victoires.

27 vend. (18 oct.) Résolution approuvée relative aux pensions. — Descente des Français en Corse.

28 vend. Résolution approuvée sur la prorogation
(19 oct.) de l'établissement du régime hypothécaire.

29 vend. Discussion aux 500 sur la loi du 3 bru-
(20 oct.) maire.

30 vend. Le général *Moreau* se retire sur Hu-
(21 oct.) ningue.

BRUMAIRE AN V.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1796.

1 brum. Message du directoire sur les prêtres
(22 oct.) réclus.

2 brum. Message du directoire sur la vente des
(23 oct.) immeubles nationaux par voie de soumission. — Réponse du directoire au roi de Sardaigne, sur la mort de son père. — Arrêté du directoire, qui charge *Charles Lacroix*, ministre des relations extérieures, de négocier avec lord *Malmesbury*. — Belle défense de l'armée de Sambre et Meuse, atta-

quée par l'armée autrichienne à la tête du pont de Neuwied.

3 brum. (24 oct.) Le directoire annonce que la Corse est délivrée des Anglais. — Lord *Malmesbury* communique ses lettres de créance. — Mémoire du même au ministre des relations extérieures.

4 brum (25 oct.) Résolution approuvée relative au traitement des fonctionnaires publics.

5 brum. (26 oct.) Rapport de *Siméon* sur la réclamation de *Lesurgue*, condamné à mort. — Le directoire répond au mémoire de lord *Malmesbury*. — L'armée de Rhin et Moselle repasse le Rhin à Huningue, après la retraite la plus pénible, la plus courageuse et la plus honorable.

6 brum. (27 oct.) Résolution approuvée sur les droits et actions des défenseurs de la patrie.

7 brum. (28 oct.) Embarquement à Marseille, pour les Etats-Unis, des deux fils du duc d'*Orléans*.

8 brum. (29 oct.) Nouvelle pétition de *Lesurgue*. — Ordre du jour. — Reprise de Bingen par l'armée de Sambre et Meuse.

9 brum. Message du directoire, qui demande que
(30 oct.) le prix des billets de spectacles soit augmenté en faveur des indigens. — Autre message sur les journaux, qui excite de l'agitation dans le conseil des 500. — Autre aux anciens, sur l'établissement du système des nouveaux poids et mesures.

10 brum. Approbation d'une résolution qui pro-
(31 oct.) hibe les marchandises anglaises. — L'envoyé du duc de Parme est présenté au directoire.

11 brum. Agitation et tumulte aux 500 sur la loi
(1 nov.) du 3 brumaire.

12 brum. Discussion animée sur la loi du 3 bru-
(2 nov.) maire.

13 brum. Résolution approuvée relative à l'éta-
(3 nov.) blissement des conseils de guerre. — Annonce d'une insurrection générale des Irlandais contre le gouvernement anglais.

14 brum. Resolution approuvée sur les demandes
(4 nov.) en cassation des jugemens de police correctionnelle.

15 brum. Arrivée à Rochefort du contre-amiral
(5 nov.) *Richery*, après avoir détruit un grand

nombre d'établissemens anglais sur les côtes de Terre-Neuve.

16 brum. (6 nov.) Agitation aux 500 au sujet des exceptions à la loi du 3 brumaire. — Résolution approuvée relative à la perception et au paiement des contributions. — Traité de paix entre la république et le prince de Parme, signé à Paris.

17 brum. (7 nov.) Résolution approuvée relative à l'augmentation de la garde du corps législatif.

18 brum. (8 nov.) Proposition de l'établissement d'un droit de passe sur les routes.

21 brum. (11 nov.) Résolution approuvée relative aux délits militaires.

22 brum. (12 nov.) Note de lord *Malmesbury* au ministre des relations extérieures.

23 brum. (13 nov.) Résolution approuvée sur les porteurs de billets de la loterie nationale, auxquels il est échu des lots. — Entrée à Toulon de l'escadre sortie de ce port, commandée par le contre-amiral *Villeneuve*.

24 brum. (14 nov.) Rapport de *Pastoret* sur les écrits calomnieux. — Message des 500 au directoire, relatif aux militaires estropiés.

25 brum. (15 nov.) Discussion aux 500 sur les transactions sociales. — Bataille d'Arcole gagnée par *Bonaparte* contre le général *Alvinzy*.

26 brum. (16 nov.) *Mercier* propose le rétablissement de la loterie. — Résolution approuvée qui modifie l'article 11 de la loi du 10 brumaire, relative aux marchandises anglaises.

27 brum. (17 nov.) Mort de l'impératrice de Russie *Catherine II*. — Son fils lui succède sous le nom de *Paul I.er*

28 brum. (18 nov.) Message des 500 au directoire, relatif à la mise en état de siége de la ville de Marseille.

29 brum. (19 nov.) Lettre remarquable du général *Bonaparte* au général *Clarck*, pour lui annoncer la mort de son neveu. — Autre lettre du même à madame *Muiron*, pour lui annoncer la mort de son mari.

30 brum. Annonce de l'échange des ratifications
(20 nov. du traité de paix entre la république et le roi des Deux-Siciles.

FRIMAIRE AN V.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1796.

1 frim. Resolution approuvée sur le paiement
(21 nov.) des domaines nationaux en numéraire et en mandats. — Ouverture de la tranchée devant Kehl.

2 frim. Vigoureuse sortie de la garnison de
(22 nov.) Kehl. — Combat des plus violens à cette occasion, à l'avantage des Français. — Le général *Moreau* attaque en personne les lignes du prince *Charles* devant Kehl. — Il est repoussé.

3 frim. Discussion aux anciens sur la résolution
(23 nov.) relative à la loi du 3 brumaire.

4 frim. Attaque des retranchemens du pont
(24 nov.) d'Huningue par les Autrichiens.

5 frim. Rejet de la résolution qui augmente le
(25 nov.) prix des ports de lettres et des journaux.

6 frim. (26 nov.) Suite de la discussion aux anciens sur la loi du 3 brumaire.

7 frim. (27 nov.) Résolution approuvée, relative à l'impôt sur les billets de spectacles.

8 frim. (28 nov.) Le pont d'Huningue est détruit par les Autrichiens.

9 frim. (29 nov.) Résolution approuvée qui fixe les droits de patente, et en détermine les exceptions.

10 frim. (30 nov.) Message du directoire sur les nouveaux succès de l'armée d'Italie.

11 frim. (1 déc.) Discussion suivie aux 500 sur les transactions sociales. — Les ambassadeurs de Naples et de Sardaigne présentent au directoire leurs lettres de créances.

13 frim. (3 déc.) Discussion aux 500, sur la liberté et sur les délits de la presse. — Assauts des Autrichiens contre la tête du pont d'Huningue.

14 frim. (4 déc.) Les agens du directoire à l'Isle-de-France annoncent qu'on a méconnu leur autorité. — Approbation de la résolution qui modifie la loi du 3 brumaire.

15 frim. Résolution approuvée qui fixe le cours
(5 déc.) des mandats.

16 frim. Annonce de la prochaine convocation
(6 déc.) des hauts-jurés de la haute-cour. — Message des 500 au directoire, sur la situation des îles de France et de la Réunion.

17 frim. Résolution approuvée relative aux choix
(7 déc.) des tribunaux d'appel. — Armistice entre l'armée de Sambre et Meuse et l'armée autrichienne. — *Washington* paraît pour la dernière fois dans le congrès des Etats-Unis.

18 frim. Une pension est accordée à la veuve
(8 déc.) de *Bailly*, ex-maire de Paris.

19 frim. Loi pour la formation de deux cents
(9 déc.) nouvelles compagnies de vétérans nationaux.

21 frim. Résolution approuvée qui accorde des
(11 déc.) pensions aux parens de citoyens morts le 10 août.

23 frim. Message des 500 au directoire pour lui
(13 déc.) demander compte de la situation de Saint-Domingue.

24 frim. Résolution approuvée qui annulle les
(14 déc.) élections de la Guiane.

26 frim. Sortie de la flotte de Brest pour faire
(16 déc.) une descente en Irlande.

27 frim. Résolution approuvée relative aux en-
(17 déc.) fans abandonnés.

29 frim. Lord *Malmesbury* reçoit de la part du
(19 déc.) directoire l'injonction de quitter Paris sous quarante-huit heures, et le territoire français.

30 frim. Discussion aux 500 sur un projet relatif
(20 déc.) à la liberté de la presse, et à l'établissement d'un nouveau journal. — Le général *Beurnonville* quitte le commandement de l'armée de Sambre et Meuse.

NIVOSE AN V.

DÉCEMBRE 1796 et JANVIER 1797.

2 niv. Résolution approuvée sur le paiement
(22 déc.) en numéraire du traitement des fonctionnaires publics — Rejet de la résolution sur le nouveau tarif du port des lettres et des journaux.

4 niv. (24 déc.) Loi relative à la restitution des biens des religionnaires fugitifs.

5 niv, (25 déc.) Un citoyen veuf des deux sœurs demande aux 5co à épouser sa belle-mère. — Ordre du jour.

niv. (26 déc.) Résolution approuvée qui défend aux colporteurs de journaux de les annoncer autrement que par leur titre habituel. — Autre, relative à un nouveau tarif du port des lettres.

7 niv. (27 déc.) Résolution approuvée qui ordonne que les échangistes qui ont été dépossédés sans avoir rien reçu en échange seront réintégrés dans leurs biens. — Déclaration du roi d'Angleterre au parlement, relative à la rupture des négociations avec la France. — Le congrès cispadan ouvre ses séances à Reggio.

8 niv. (28 déc.) Discussion aux 5co, sur deux projets de résolution relatifs à la calomnie écrite.

10 niv. (30 déc.) L'envoyé de la république de Venise est admis à l'audience du directoire, ainsi que celui des Etats-Unis.

11 niv. Discussion aux 500 sur l'établissement
(31 déc.) d'un nouveau régime hypothécaire.

12 niv. Rejet de la résolution qui exempte du
(1 janv.) droit de patente les peintres, médecins, etc. — Réntrée dans le port de Brest d'une partie de la flotte qui en était sortie.

13 niv. Débats aux 500 sur Saint-Domingue. —
(2 janv.) Message au directoire, au sujet des troubles de cette colonie.

15 niv. Discussion aux 500 sur le régime hypo-
(4 janv.) thécaire.

16 niv. Comité général dans les deux conseils
(5 janv.) pour la lecture d'un message du directoire.

17 niv. Dénonciation contre les maisons de jeux.
(6 janv.)

18 niv. Résolution approuvée qui ordonne la
(7 janv.) commémoration du 21 janvier.

19 niv. Discussion aux 500 sur la successibilité
(8 janv.) des enfans naturels.

20 niv. Résolution approuvée relative au re-
(9 janv.) nouvellement du corps législatif. — Prise de Kehl par l'archiduc *Charles*, par capitulation, après cinquante-un jours de tranchée ouverte.

21 niv. (10 janv.) Evacuation de Kehl par la garnison française.

22 niv. (11 janv.) Dénonciation aux 500 des arrêtés du directoire, qui sont si nombreux, qu'ils envahissent la puissance législative.

23 niv. (12 janv.) Combats de Saint-Michel et de la Corona, près Vérone.

24 niv. (13 janv.) Résolution approuvée qui règle la formule de serment à prêter le 21 janvier. — Autre, relative aux droits d'entrée et de sortie. — Mort de la reine *Elisabeth-Christine*, femme de *Frédéric-le-Grand*, âgée de 72 ans.

25 niv. (14 janv.) Bataille de Rivoli gagnée par *Bonaparte* contre *Alvinzy*. — Treize mille prisonniers.

26 niv. (15 janv.) Comité général aux 500, pour la lecture de pièces envoyées par le directoire, relatives aux colonies occidentales. — Combats d'Anguiari gagnés par le général *Augereau*.

27 niv. (16 janv.) Résolution approuvée, relative aux canaux d'Orléans et de Loing. — Bataille de Saint-Georges et de la Favorite. — Sept mille prisonniers autri-

chiens. — Capitulation du général *Provera*.

30 niv. (19 janv.) Résolution approuvée relative à l'affaire *Veymeranges*. — Autre, relative aux frais d'expéditions des jugemens.

PLUVIOSE AN V.

JANVIER et FÉVRIER 1797.

1 pluv. (20 janv.) Rapport de *Mercier* sur le message du directoire, relatif à un établissement de *calligraphie*. — Lettre du général *Bonaparte* au directoire, contenant l'éloge du citoyen *Bessières*, commandant des guides. — Lettre du même au cardinal *Matthei*.

2 pluv. (21 janv.) Les deux conseils prêtent le serment de *haine à la royauté*. — Le directoire le prête avec les autorités constituées dans l'église de Notre-Dame. — Troubles à Marseille.

3 pluv. (22 janv.) Discussion aux 500 sur le code civil.

4 pluv. (23 janv.) Discussion sur le divorce. — Opinion de *Siméon* à ce sujet. — Une compagnie d'artilleurs français manœuvre devant le Grand-Seigneur.

5 pluv. (24 janv.) Résolution approuvée qui prohibe l'exportation des poils de lièvre et de lapin.

6 pluv. (25 janv.) Message du directoire annonçant une victoire de l'armée d'Italie.

7 pluv. (26 janv.) Résolution approuvée qui accorde, à titre de récompense, aux généraux *Bonaparte* et *Augereau*, les drapeaux qu'ils ont remportés à la tête des troupes, à la bataille d'Arcole.

9 pluv. (28 janv.) Résolution approuvée qui modifie l'article 2 de la loi sur les patentes, relatif aux fabricans. — Lettre du général *Bonaparte* à *Carnot*.

10 pluv. (29 janv.) Annonce de mouvemens séditieux arrivés à Toulouse. — Violent tumulte à ce sujet aux 500.

11 pluv. (30 janv.) Les Français forcent les gorges du Tyrol et arrivent à Trente.

12 pluv. (31 janv.) Message du directoire et rapport du ministre de la police générale sur la

découverte d'une conspiration royaliste tramée par *Brotier*, *Dunand* et *Berthelot de la Villeheurnoy*, et dénoncée par *Malo*, commandant du 21e régiment de dragons, et *Ramel*, commandant de la garde du corps législatif.

13 pluv. (1 fév.) Les troupes françaises entrent dans la Romagne, à la suite d'une déclaration du général *Bonaparte* sur les infractions de la cour de Rome à la convention d'armistice.

14 pluv. (2 fév.) Résolution approuvée en faveur de *Malo* et de *Ramel*. — Reddition de la ville de Mantoue aux Français. — Capitulation pour la tête du pont d'Huningue. — Défaite des troupes du pape sur le *Fénio*.

15 pluv. (3 fév.) Résolution approuvée relative aux rentes entre particuliers, antérieures à l'émission des papiers-monnaie. — Entrée des Français à Lésenne.

16 pluv. (4 fév.) Résolution approuvée qui porte que les jugemens des tribunaux révolutionnaires sont sujets à cassation. — Autres, sur les finances, dont celle qui

retire les mandats de la circulation, et les admet seulement au paiement des biens nationaux.

17 pluv. (5 fév.) *Pastoret* s'élève contre un arrêté du directoire, qui ordonne que les conspirateurs dénoncés seront jugés militairement. — Résolution approuvée relative à la pension accordée aux parens des députés morts victimes de la révolution.

18 pluv. (6 fév.) Envoi par le directoire des pièces relatives à la conspiration royaliste. — Approbation de la résolution relative aux successions. — Les prévenus de la conspiration royalite sont traduits, comme embaucheurs, devant une commission militaire.

19 pluv. (7 fev.) Résolution approuvee relative aux marchandises anglaises.

20 pluv. (8 fév.) Discussion aux 500 sur les délits de la presse. — Convention entre le directoire et le grand-duc de Toscane.

21 pluv. (9 fév.) Rejet d'une résolution qui établit un journal tachygraphique.

22 pluv. (10 fév.) Résolutions approuvées, dont l'une retire de la circulation les assignats de

100 liv. et au dessous, et l'autre réduit le droit d'enregistrement des inscriptions sur le grand livre. — Lettre du général *Bonaparte* au directoire, annonçant la conquête de la Romagne, du duché d'Urbin, de la marche d'Ancône, et la prise de Notre-Dame de Lorette.

23 pluv. (11 fév.) Message du directoire annonçant la prise de Mantoue. — Embarquement à Brest de 1200 forçats armés et habillés.

24 pluv. (12 fév.) Message du directoire, relatif aux troubles excités par les prêtres insoumis dans les départemens du Rhin et de la Moselle. — Autre message sur les nommés *Flachat* et *Laporte*, prévenus de dilapidation à l'armée d'Italie. — Arrivée des Français à *Macérate*, à quarante lieues de Rome.

25 pluv. (13 fév.) Résolution approuvée relative au service de la gendarmerie. — Le directoire écrit des lettres de félicitation à plusieurs généraux de l'armée d'Italie. — Lettre du général *Bonaparte* au

cardinal *Matthei*, relative à des propositions de paix.

26 pluv. (14 fév.) Rapport aux 500 sur une nouvelle espèce de brigands nommés *Chauffeurs*. — Envoi par le directoire de nouvelles pièces relatives à la conspiration royaliste. — Loi relative au dégrèvement des contributions pour les départemens de l'Ouest. — Victoire navale remportée par l'amiral *Jervis* sur la flotte espagnole, commandée par *Langara*, à la hauteur du cap Saint-Vincent.

27 pluv. (15 fév.) Tumulte aux 500 au sujet d'une pétition envoyée de Toulouse. — Proclamation du général *Bonaparte* relative à l'asile et aux moyens de subsistance qui doivent être fournis aux prêtres français déportés.

28 pluv. (16 fév.) Résolution approuvée au sujet des actions de la banque de Saint-Charles, en dépôt au trésor public.

29 pluv. (17 fév.) Message du directoire, et envoi de pièces contre les prêtres insermentés. — Séance orageuse des 500 à ce sujet.

VENTOSE AN V.

FÉVRIER et MARS 1797.

1 vent. (19 fév.) Envoi de nouvelles pièces relatives à la conspiration. — Lettre du *général Bonaparte* au Pape, datée de Totentino. — *Traité de paix* signé à Totentino entre la *république* française et le Pape, par le général *Bonaparte* et les ministres de sa Sainteté.

2 vent. (20 fév.) Message du *directoire annonçant la destitution* du général *Rochambeau* à Saint-Domingue.

3 vent. (21 fév.) Rejet de la résolution relative aux notaires.

4 vent. (22 fév.) Bref du pape *Pie VI* au général *Bonaparte*. — Débarquement des 1200 forçats sur les côtes d'Angleterre, qui se rendent à la première sommation.

5 vent. (23 fév.) Message du directoire relatif à l'état de la colonie de Saint-Domingue.

7 vent. (25 fév.) Rapport aux 500, d'après un message du directoire, sur les condamnés ou prévenus qui révèlent leurs complices.

8 vent. (26 fév.) Arrêté du directoire, qui autorise les prêtres insermentés à se rendre en Italie.

9 vent. (27 fév.) Rapport de *Jean-Debry* sur le rétablissement de la contrainte par corps. — Rejet de la résolution relative à la question intentionnelle. — Départ de l'archiduc *Charles*, de Vienne, pour l'armée d'Italie.

10 vent. (28 fév.) Rapport de *Jean-Debry* sur la dernière conspiration.

11 vent. (1 mars.) Résolution approuvée qui réunit au Mont-Terrible la principauté de Montbéliard. — Proclamation du directoire sur les assemblées primaires et électorales.

12 vent. (2 mars.) Arrêté du directoire sur les navires neutres avec des cargaisons ennemies.

13 vent. (3 mars.) Résolution approuvée relative au mode de partage des biens des émigrés in-

divis entre la république et d'autres propriétaires.

14 vent. (4 mars.) Le directoire transmet de nouvelles pièces relatives à la conspiration.

15 vent. (5 mars.) Les deux conseils tirent au sort les membres qui doivent sortir.

16 vent. (6 mars.) Message des 500 au directoire, relatif aux 1200 forçats que l'on dit qu'il a fait jeter sur les côtes d'Angleterre. — Message du directoire annonçant que les colonies sont tranquilles. — Autre message au sujet des écrivains qui ont provoqué ou secondé les conspirations contre l'état.

17 vent. (7 mars.) Nouvelle résolution approuvée qui relève de la déchéance les acquéreurs de domaines nationaux soumissionnés.

18 vent. (8 mars.) Projet de *Cambacérès* relatif à la continuation de la galerie du Louvre, du côté de la rue Saint-Honoré.

19 vent. (9 mars.) Dénonciation d'un arrêté du directoire qui exclut des assemblées primaires les prévenus d'émigration.

20 vent. (10 mars.) Discussion aux anciens sur le rétablissement de la contrainte par corps. —

Proclamation du général *Bonaparte* à son armée.

22 vent. (12 mars.) Résolution approuvée relative au remplacement des membres du troisième tiers qui ont cessé de faire partie du corps-législatif.

23 vent. (13 mars.) Rapport de *Cambacérès* sur l'aliénation des biens nationaux situés entre le Louvre et la rue de la Concorde. — Révolution à Bergame, qui se constitue en république.

24 vent. (14 mars.) Approbation de la résolution qui rétablit la contrainte par corps en matière civile.

25 vent. (15 mars.) Message du directoire sur les manœuvres des royalistes et des anarchistes. — Agitation aux 500 au sujet des mesures qu'il propose. — On les regarde comme une pomme de discorde.

26 vent. (16 mars.) Discussion sur la déclaration à exiger des électeurs, proposée par le directoire. — Bataille du Tagliamento gagnée par *Bonaparte* contre le prince *Charles*.

27 vent. Rejet de la résolution relative aux rôles
(17 mars.) des contributions dans les neuf départemens réunis.
29 vent. Les défenseurs officieux de *Brottier*, etc.,
(19 mars.) dénoncent aux 500 le refus du conseil de guerre devant lequel leurs cliens sont traduits comme embaucheurs, de statuer sur le déclinatoire qu'ils ont proposé. — Passage du Lisonzo. — Prise et capitulation de Gradisca. — Combat de Casasola.
30 vent. Approbation de la résolution qui exige
(20 mars.) un serment des électeurs.

GERMINAL AN V.

MARS et AVRIL 1797.

1 germ. Proposition faite aux 500 de l'ordre du
(21 mars.) jour sur la pétition des défenseurs des prévenus de conspiration. — Prise de possession de la ville de Trieste par l'armée française. — Prise de Brixen. Entrée des Français à Gortz.

2 germ. Débats sur la proposition de l'ordre du
(22 mars.) jour. — Annonce de la prise de l'île de la Trinité par les Anglais.

3 germ. Message du directoire relatif à la dis-
(23 mars.) cussion sur *l'ordre du jour* proposé par *Savari*. Après une vive agitation, l'ordre du jour est adopté. — Combat de Tarvis. — Prise de la Chiusa.

5 germ. Résolution approuvée qui oblige les ci-
(25 mars.) devant commissaires au Châtelet à déposer toutes leurs minutes aux archives judiciaires.

6 germ. Message du directoire relatif au service
(26 mars.) des postes. — Rejet de la résolution relative au droit de passe sur les grandes routes.

7 germ. Résolution approuvée qui règle le mode
(27 mars.) d'admission et d'avancement dans le corps de la gendarmerie.

8 germ. Annonce de troubles à Nevers, dans les
(28 mars.) assemblées primaires. — Agitation aux 500 à ce sujet.

9 germ. Résolution approuvée sur les domaines
(29 mars.) nationaux, payables en inscriptions. — Prise de Claghenfurt par les Français.

10 germ. (30 mars.) Compte rendu par le tribunal de cassation de l'obstacle apporté par le directoire à l'exécution du jugement de la commission militaire rendu contre les prévenus de la conspiration royaliste. — Agitation aux 500 à ce sujet. — Résolution approuvée qui annulle les élections de Saint-Domingue.

11 germ. (31 mars.) Lettre du général *Bonaparte* au prince *Charles* — Arrêté du directoire qui détermine la valeur intrinsèque des pièces de cinq francs.

12 germ. (1 avr.) Le général *Bonaparte* annonce au directoire la prise des villes de Botzen et de Brixen, quelques jours auparavant la date de sa lettre. — Proclamation de ce général au peuple de la Carinthie. — Combat des gorges de Newmarck, et entrée des Français dans cette ville.

13 germ. (2 avr.) Réponse du prince *Charles* au général *Bonaparte*.

14 germ. (3 avr.) Message du directoire annonçant la prise de Trieste. — Combat de Hundsmarck.

16 germ. (5 avr.) Discussion aux anciens, sur les salines.

18 germ. (7 avr.) Discussion aux 500 sur les *Chauffeurs*. — Conditions de l'armistice entre les Français et les Autrichiens, en Italie.

19 germ. (8 avr.) Arrêté du directoire qui réintègre dans la maison d'arrêt du Temple, *Brottier*, etc., condamnés à la détention comme débaucheurs, par la commission militaire, pour être jugés comme conspirateurs. — Suspension d'armes consentie à Judenbourg par le général *Bonaparte* avec les ministres plénipotentiaires de l'empereur.

20 germ. (9 avr.) Dénonciation aux 500 de la conduite des opérations de plusieurs assemblées primaires. — Lettre du général *Bonaparte* au doge de Venise, au sujet des attroupemens qui ont lieu dans la Terre-Ferme de Venise.

21 germ. (10 avr.) Arrêté du directoire qui déclare nuls les passe-ports accordés par les envoyés ou agens des États-Unis.

22 germ. (11 avr.) Message du directoire annonçant l'assassinat de *Sieyes*, et l'arrestation de

l'assassin. — Résolution approuvée relative au droit d'entrée sur le vaisseau étranger.

23 germ. (12 avr.) Discussion aux anciens sur les loteries. — Cessation de l'armistice sur le Rhin. — Proclamation du sénat de Venise. — Les états de Hongrie décrètent la levée en masse de la nation hongroise.

25 germ. (14 avr.) Rejet de la résolution sur le rétablissement de la loterie. — Reprise de Trieste par un corps autrichien, après la conclusion de l'armistice.

26 germ. (15 avr.) Discussion aux 500 sur l'échelle de dépréciation du papier monnaie. — Réponse du sénat de Venise à la lettre que le général *Bonaparte* avait écrite au doge de cette république.

27 germ. (16 avr.) *Paul* I.er est couronné à Moscow.

28 germ. (17 avr.) Passage du Rhin par l'armée de Sambre et Meuse à Neuwied. — Les Autrichiens sont battus à Berndorff et à Hetterdorff.

29 germ. (18 avr.) Message du directoire relatif à l'assassinat de *Sieyes*. — Bataille d'Ukertat et

d'Altenkirchen — Combat de Dierdorff, à l'avantage de l'armée de Sambre et Meuse. — Signature des préliminaires de paix, à Léoben, entre le général *Bonaparte* et les ministres de l'empereur.

20 Germ. (19 avr.) Résolution approuvée, relative au remplacement des fonctionnaires publics nommés au corps législatif. — L'adjudant général *Kellermann* présente au directoire les drapeaux pris sur l'armée du prince *Charles* dans plusieurs affaires.

FLORÉAL AN V.

AVRIL et MAI 1797.

1 flor. (20 avr.) Passage du Rhin, près Strasbourg, par l'armée de Rhin et Moselle.

2 flor. (21 avr.) Prorogation de l'impôt sur les billets de spectacles. — Reprise de Kehl. — Affaire d'Herborn, à l'avantage de

l'armée de Sambre et Meuse. — Prise de Wetzlar.

4 flor. (23 avr.) Message du directoire, sur la situation des colonies.

5 flor. (24 avr.) Résolution approuvée relative au *droit* de timbre. — Autre *relative aux sucres raffinés importés de l'étranger.* — Suspension des *hostilités sur le* Rhin. — Capitulation et reddition de Vérone aux Français.

6 flor. (25 avr.) Réclamation aux 500, des habitans des pays réunis, contre les agens du directoire. — Message du directoire annonçant les victoires des armées du Rhin, et la signature des préliminaires de paix.

7 flor. (26 avr.) Première séance du corps législatif de la république cispadane.

8 flor. (27 avr.) Réclamation de *Boissy-d'Anglas* contre la mise hors la loi des émigrés. — Eloge aux anciens, du général *Bonaparte*, etc.

9 flor. (28 avr.) Rejet de la résolution relative aux délits de la presse, d'après un rapport de *Portalis*. — Proclamation du roi

d'Angleterre, sur la révolte des équipages de plusieurs de ses flottes.

10 flor. (29 avr.) Approbation du traité conclu avec le Pape.

11 flor. (30 avr.) Message du directoire relatif aux préliminaires de paix signés à Léoben.

12 flor. (1 mai.) Discussion aux 500 sur les biens des chevaliers de Malte. — Proposition faite d'élever un monument dans Paris à la gloire de nos armées.

14 flor. (3 mai.) Manifeste du général *Bonaparte*, portant déclaration de guerre à la république de Venise.

15 flor. (4 mai.) Rapport de *Desmoulins* aux 500, sur les lois inconstitutionnelles.

17 flor. (6 mai.) Loi relative aux pensions des religieux et religieuses de la Belgique.

18 flor. (7 mai.) Nouvelle insurrection sur la flotte anglaise à Spithead.

19 flor. (8 mai.) Les insurgés se rendent maîtres de la flotte.

20 flor. (9 mai.) Message du directoire relatif aux colons retirés aux Etats-Unis. — Discussion aux 500, au sujet de *Barrère*. — Le général *Masséna* présente au

directoire les préliminaires de paix, ratifiés par l'empereur. — L'assemblée batave décrète que la république batave sera divisée en quinze départemens.

23 flor. (12 mai.) Résolutions approuvées relatives à la solde des troupes.

25 flor. (14 mai.) Résolution approuvée sur le tirage au sort des membres du directoire. — Arrêté du directoire relatif à l'organisation de la marine.

26 flor. (15 mai.) Loi qui prononce la peine de mort contre les brigands appelés *Chauffeurs*.

27 flor. (16 mai.) Message du directoire, qui transmet le manifeste du général *Bonaparte* contre le gouvernement vénitien. — Les Français se rendent maîtres de Venise. — Une municipalité remplace le gouvernement.

28 flor. (17 mai.) Troubles en Irlande. — Association sous le titre d'*Irlandais unis*. — Traité de commerce ratifié entre la Russie et l'Angleterre.

29 flor. (18 mai.) Lettre de *Sieyes* aux 500, annonçant sa guérison. — Rejet de la résolution

ui rapporte le surplus de la loi du 3 rumaire. — L'ambassadeur vénitien à Paris reçoit l'ordre de sortir de P is. — Mariage du prince de *Wurtemberg* avec la princesse royale d'Angleterre.

30 flor. (19 mai.) Message du directoire annonçant que le C. *Le[illegible]rneur* est celui de ses membres que le sort a désigné pour sortir.

PRAIRIAL AN V.

MAI et JUIN 1797.

1 prair. (20 mai.) *Jourdan* et *Pichegru* sont appelés comme membres des 500. — *Pichegru* est élu président de ce conseil. — L'élection de *Barrère* est déclarée nulle. — Les représentans exclus du corps législatif comme parens d'émigrés sont rappelés à leurs fonctions.

3 prair. (22 mai.) Insurrection à Gênes contre le sénat,

4 prair. Message des 500 au directoire, contre
(23 mai.) le général *Lambrai*.

5 prair. Nomination de candidats pour la place
(24 mai.) vacante au directoire.

7 prair. Message du directoire sur l'arriéré du
(26 mai) paiement des fonctionnaires publics,
des hôpitaux, des prisons, des routes, etc. — *Barthélemy*, ambassadeur en Suisse, est élu membre du directoire. — *Babœuf*, et d'*Arthé* sont condamnés à mort par la haute-cour.

9 prair. Approbation de la résolution qui rap-
(28 mai.) porte la loi du 21 floréal, qui excluait de Paris les ex-conventionnels.

10 prair. Discours de *Vaublanc* sur les colonies
(29 mai.) et sur les agens du directoire.

11 prair. Message du directoire, sur le *deficit*
(30 mai.) dans la rentrée des contributions. —
Discussion sur Saint-Domingue.

12 prair. Régime militaire proposé pour Saint-
(31 mai.) Domingue.

13 prair. Le directoire transmet une dépêche de
(1 juin.) *Raymond*, agent à Saint-Domingue.

15 prair Motion aux 500, relative aux noms
(3 juin.) odieux que des enfans ont reçus lan-

dant le régime de la terreur. — Le général *Bonaparte* envoie au directoire les drapeaux vénitiens.

10 prair. (4 juin.) Continuation de la discussion sur les agens du directoire à Saint-Domingue. — Les habitans de la ville d'Ancône se déclarent libres et indépendans.

17 prair. (5 juin.) Message du directoire qui transmet des dépêches de *Toussaint-Louverture*.

18 prair. (6 juin.) Lettre aux 500, des administrateurs du Bas-Rhin, annonçant la rentrée d'un grand nombre d'émigrés. — Convention stipulée à Montebello entre le général *Bonaparte* et les députés génois, laquelle établit à Gênes un gouvernement provisoire.

20 prair. (8 juin.) Proclamation du doge de Gênes, relatif au nouveau système de gouvernement.

21 prair. (9 juin.) Le directoire demande à être autorisé à envoyer de nouveaux agens à Saint-Domingue. — Résolution approuvée, relative à la libre circulation des grains. — Ordre du général *Bonaparte*, qui règle les limites entre la république cisalpine et le duché de Parme.

22 prair. Les équipages révoltés des flottes an-
(10 juin.) glaises rentrent dans le devoir. — Entrée des troupes autrichiennes sur le territoire vénitien.

23 prair. Résolution approuvée relative au sé-
(11 juin.) questre mis sur les biens des habitans de Toulon, après la reprise de cette commune.

24 prair. *Joseph Bonaparte* entre aux 500, comme
(12 juin.) député du département de Liamone en Corse. — Résolution approuvée qui rappelle les agens du directoire à Saint-Domingue.

25 prair. Les peuples de la Valteline se déclarent
(13 juin.) indépendans, et demandent leur réunion à la république cisalpine.

26 prai. Rapport de *Gilbert Desmolières* sur la
(14 juin.) situation générale des finances.

27 prair. Vive sortie de *Gilbert-Desmolières* contre
(15 juin.) le directoire — Résolution approuvée concernant les élections du département du Lot.

29 prair. Rapport de *Camille-Jourdan* sur la ré-
(17 juin.) vision des lois relatives au culte et à ses ministres.

30 prair. (18 juin.) Approbation de la résolution qui ordonne que le nom d'*Imbert-Colomès* sera ravé de la liste des émigrés.

MESSIDOR AN V.

JUIN et JUILLET 1797.

mess. (juin.) Violente agitation aux 5co au sujet d'un projet de résolution de *Gilbert-Desmolières*, pour ôter au directoire la surveillance de la trésorerie.

3 mess. (21 juin.) Mort du comte de *Bernstorff*, ministre des affaires étrangères du roi de Danemarck.

4 mess. (22 juin.) Lettre du général *Bonaparte* à la municipalité de Marseille, au sujet des honnêtetés dont sa famille a été comblée dans cette ville.

5 mess. (23 juin.) *Dumolard* se plaint aux 5oo du silence du directoire sur les événemens d'Italie, relatifs à l'occupation du territoire de Venise et au renversement de ce gouvernement. — Approbation

de la résolution relative à la dépréciation du papier-monnaie.

6 mess. (24 juin.) Réponse du directoire relative aux prêtres qui languissent dans les maisons de détention.

7 mess. (25 juin.) Résolution approuvée pour l'envoi de nouveaux agens à Saint-Domingue.

8 mess. (26 juin.) Rejet d'une résolution concernant l'imprimerie de la république. — *Parker*, chef des matelots anglais révoltés, est condamné à mort.

9 mess. (27 juin.) Approbation de la résolution qui proroge les lois des 3 brumaire an 4 et 14 frimaire an 5, concernant l'exclusion des fonctions publiques. — Rejet de la résolution qui autorise la trésorerie à faire des négociations indépendamment du directoire.

10 mess. (28 juin.) Petition de 122 communes qui demandent le rappel des ministres de leur culte. — Résolution approuvée, en faveur de la duchesse d'*Orléans*, et du prince de *Conti*. — Les troupes françaises débarquent à Corfou, et prennent possession des forts de cette île.

12 mess. (30 juin.) Rapport aux 500 sur les lois relatives aux parens d'émigrés. — Rejet de la résolution qui met en régie les postes et messageries.

13 mess. (1 juill.) Traité d'alliance offensive et défensive entre l'Espagne et la république batave.

14 mess. (2 juill.) Approbation de la résolution qui valide les élections du département des Deux-Nèthes.

15 mess. (3 juill.) Bombardement de Cadix par les Anglais.

16 mess. (4 juill.) Discussion aux 500 sur les émigrés du Haut et Bas-Rhin. — Message du directoire sur la situation de la ville de Lyon, où se sont organisées des compagnies d'assassins. — Arrivée à Lille de lord *Malmesbury*, ministre plénipotentiaire du roi d'Angleterre, pour négocier la paix avec le directoire

17 mess. (5 juill.) Le directoire annonce, par un message, une attaque infructueuse des Anglais et des émigrés contre le nord de Saint-Domingue.

20 mess. (8 juill.) Discussion aux 500 sur la police générale des cultes. — Mort du célèbre anglais *Burke*, âgé de 68 ans.

21 mess. Approbation de la résolution relative
(9 juill.) au transfert des inscriptions sur le grand-livre de dette publique. — Grande fédération à Milan.

22 mess. Rapport du général *Villet* aux 500 sur
(10 juill.) la situation de Lyon. — Message du directoire relatif au décret de déportation contre *Vadier*.

23 mess. Discussion sur les cultes.
(11 juill.)

24 mess. Rapport de *Duplantier* sur les sociétés
(12 juill.) populaires. — Vive agitation dans le conseil des 500 à ce sujet.

25 mess. Arrivée à Paris de l'ambassadeur otto-
(13 juill.) man. — Lettre du directoire au général *Bonaparte*, portant approbation de la conduite qu'il a tenue à l'égard des Vénitiens et des Génois. — Mort du grand-maître de Malte *Emmanuel de Rohan*.

26 mess. Proclamation du général *Bonaparte* à son
(14 juill.) armée, sur les malheurs qui menacent la France dans son sein.

27 mess. Suite de la discussion sur les cultes et
(15 juill.) sur les prêtres.

28 mess. Déclaration exigée des ministres des
(16 juill.) cultes.

29 mess. M. de *Hompesch* est élu grand-maître
(17 juill.) de Malte.

30 mess. Messages du conseil des 500 au direc-
(18 juill.) toire, dont l'un relatif à la situation de Paris, et l'autre à celle des départemens. — Résolution approuvée qui ordonne le renouvellement des bureaux centraux.

THERMIDOR AN V.,

JUILLET et AOUT 1797.

2 therm. Message des 500 au directoire sur la
(20 juill.) marche d'un corps de troupes dans le rayon constitutionnel. — *Pichegru* présente le plan de la réorganisation de garde nationale. — Réponse du directoire, qui attribue la marche des troupes à l'inadvertance d'un commissaire des guerres.

4 therm. Discussion aux 500 sur les sociétés po-
(22 juill.) pulaires.

7 therm. (25 juill.) Message du directoire en réponse aux éclaircissemens demandés sur l'âge de *Barras*. — Approbation de la résolution qui suspend provisoirement toute société où l'on s'occupe de questions politiques. — Mariage du prince héréditaire de Naples avec l'archiduchesse *Marie-Clémentine* — Mort du député *Louvet*, auteur de *Faublas*.

8 therm. (26 juill.) Rapport de *Pichegru* relatif à la marche des troupes. — Les peuples de la Romagne sont réunis à la république cisalpine.

9 therm. (27 juill.) Approbation de la résolution relative aux négociations à faire par la trésorerie. — Rejet de celle concernant les salines.

10 therm. (28 juill.) Approbation de la résolution relative aux limites constitutionnelles. — L'ambassadeur ottoman présente au directoire ses lettres de créance.

12 therm. (30 juill.) Résolutions approuvées, relatives au mouvement des troupes et à la loi sur les limites constitutionnelles, qui doit être lue à la tête de chaque

corps. — Lettre du général *Bonaparte* au chef des Maniotes.

13 therm. (1 juill.) *Villot* instruit le conseil des 500 du mouvement des troupes, et de leur approche de la capitale.

14 therm. (1 août.) Résolution approuvée concernant les contributions personnelle, mobiliaire et somptuaire.

15 therm. (2 août.) Approbation de la résolution qui ordonne que les naufragés à Calais seront transportés en pays neutres.

17 therm. (4 août.) Rapport au nom de la commission des inspecteurs des 500, relatif à la marche des troupes.

19 therm. (6 août.) Lettre au directoire, du général *Hoche*, commandant-général de l'armée de Sambre et Meuse, au sujet des signataires des ordres donnés pour la marche des troupes vers l'intérieur.

20 therm. (7 août.) Le directoire annonce par un message qu'il a fait exécuter la loi sur les limites constitutionnelles.

22 therm. (9 août.) Discussion aux 500 sur l'augmentation de la garde du corps législatif, et sur son organisation. — Lettre du général

Bonaparte au directoire, contenant l'éloge du général *Bernadotte*.

23 therm. (10 août.) Message du directoire relatif à l'ordre de la marche des troupes, et aux adresses des différentes divisions de l'armée d'Italie.

24 therm. (11 août.) Arrestation à Rome de plusieurs individus soupçonnés d'attachement aux principes du gouvernement français.

25 therm. (12 août.) Approbation de la dissolution, qui ordonne la réorganisation de la garde nationale.

27 therm. (14 août.) Discussion aux 500 sur les destitutions militaires.

29 therm. (16 août.) Les administrateurs du département du Rhône adressent aux 500 la réponse qu'ils ont faites aux adresses qui leur ont été envoyées par le général *Berthier*. — Ordre du général *Bonaparte* en faveur des sujets de la Porte.

30 therm. (17 août.) Message du directoire annonçant que toutes les parties du service sont prêtes à manquer.

FRUCTIDOR AN V.

AOUT et SEPTEMBRE 1797.

2 fruct. (19 août.) *Pichegru* est nommé membre de la commission des inspecteurs de la salle des [illegible].

2 fruct. (19 août.) Rapport de *Tronçon-Ducoudray* aux anciens, relatif à la marche des troupes, aux adresses des armées, et au message du directoire, en réponse aux renseignemens qu'on lui avait demandés.

3 fruct. (21 août.) Rapport de *Thibeaudeau* aux 500, sur le message du directoire, relatif à la marche des troupes et aux adresses des armées.

7 fruct. (24 août.) Approbation de la résolution qui rapporte les lois pénales contre les prêtres insermentés.

8 fruct. (25 août.) Discussion aux anciens sur les fugitifs du Haut et Bas-Rhin.

10 fruct. Discussion aux 500 sur la violation du
(27 août.) secret des lettres. — Le général *Bernadotte* présente au directoire exécutif les drapeaux conquis par l'armée d'Italie.

12 fruct. Rejet de la résolution relative aux émi-
(29 août.) grés et fugitifs du Haut et Bas-Rhin.

13 fruc. Violent tumulte aux 500. — Vifs re-
(30 août.) proches adressés à *Tallien*, qui cherche à s'en justifier. — Approbation de la résolution relative au service de la garde nationale.

14 fruct. Résolution approuvée qui annule des
(31 août.) décrets de la convention nationale qui ont prononcé des mises hors la loi.

15 fruct. Résolution approuvée relative aux tran-
(1 sept.) sactions particulières avant le cours du papier-monnaie.

17 fruct. Discussion aux anciens sur la résolu-
(3 sept.) tion relative à la garde du corps législatif.

18 fruct. L'enceinte des deux conseils est investie.
(4 sept.) — *Augereau* fait arrêter le commandant de la garde du corps législatif. — Les inspecteurs des deux conseils sont

arrêtés — Le directeur *Barthélemy* est consigné dans son appartement. — *Carnot* prend la fuite. — Trente députés sont arrêtés. — Les barrières de Paris sont fermées. — Proclamation du directoire sur la conspiration. — Réunion des 500 dans la salle de l'Odéon, sous la présidence de *Lamarque*, et des anciens, dans l'Ecole de Médecine, sous la présidence de *Rosé-Ducos*. — Message du directoire qui rend compte des mesures qu'il a prises. — Envoi des pièces relative à la conspiration qu'il a découverte. — Projet de déportation contre cinquante trois députés. — Résolution approuvée qui permet l'entrée des troupes dans le rayon constitutionnel. — Arrêté du directoire qui ordonne l'arrestation de trente deux journalistes.

(19 fruct. (5 sept.) Adoption de la résolution relative à l'annulation des élections de 48 départemens, et à la déportation d'un certain nombre de députés et autres individus, contre l'opinion de *Lecouteux*

et de *Régnier*. — Message du directoire, sur l'embarras des finances.

20 fruct. (6 sept.) Message du directoire pour [illegible] le remplacement des deux membres exclus du directoire. — Rapport contre les journalistes, par *Bailleul*.

21 fruct. (7 sept.) Le directoire se plaint de ce que la trésorerie entrave toutes ses opérations. — Approbation d'une adresse aux Français et du serment de haine à la royauté. — Arrêté du directoire qui prononce la destitution de plusieurs généraux, et en remet d'autres en activité.

22 fruct. (8 sept.) Approbation de la résolution qui déporte plusieurs journalistes. — *Merlin* (de Douai) est élu membre du directoire, en remplacement de *Barthélemy*. — Concile des évêques et curés constitutionnels tenu à Paris dans l'église de Notre-Dame.

23 fruct. (9 sept.) *François* (de Neufchâteau) est élu directeur, en remplacement de *Carnot*. — Les deux conseils lèvent leur permanence.

[redacted] fruct. Le directoire transmet une lettre du
(10 [redacted]) général *Moreau*, relative à *Pichegru*. —
Résolution approuvée qui porte que,
dans la journée du 18 fructidor, toutes
les armées ont bien mérité de la
patrie.

25 fruct. Message du directoire, qui demande le
(11 sept.) rapport de la loi en faveur des naufra-
ges de Calais.

26 fruct. Approbation du traité de paix avec le
(12 sept.) Portugal. — Proclamation du général
Bonaparte à l'armée d'Italie, sur la
journée du 18 fructidor.

27 fruct. Départ pour l'Espagne de tous les Bour-
(13 sept.) bons qui restaient en France.

28 fruct. Arrivée à Paris du général *Moreau*.
(14 sept.)

29 fruct. Discussion aux 500, relative à la dette
(15 sept.) publique.

30 fruct. Rupture des négociations de Lille.
(16 sept.)

1 compl. Approbation de la résolution sur le
(17 sept.) divorce, pour cause d'incompatibilité
d'humeur. —— Lord *Malmesbury* re-
tourne en Angleterre.

2 compl. Rapport de la loi qui avait annulé les
(18 sept.) élections de Saint-Domingue.
3 compl. Mort du général *Hoche* à Wetzlar, âgé
(19 sept.) de 30 ans. — Il est inhumé dans le
camp retranché de Coblentz.

VENDÉMIAIRE AN VI.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1797.

1 vend. Fête de la fondation de la république.
(22 sept.) — Embarquement de *Barthelemy* et autres déportés, pour la Guyane.
2 vend. Le général *Augereau* est nommé com-
(23 sept.) mandant en chef des armées de Rhin et Moselle, et de Sambre et Meuse, réunies sous le nom d'*armée d'Allemagne*.
23 vend. Discours de *Boulay* (de la Meurthe) aux
(24 sept.) 500, sur les causes de la journée du 18 fructidor. — Ravages de la fièvre-jaune dans les Etats-Unis.
24 vend. Annonce aux 500, de l'occupation du
(25 sept.) pont Saint-Esprit par les royalistes,

commandés par *Saint-Christol*, et de l'évacuation de cette ville par les mêmes, qui sont battus par les républicains.

5 vend. (26 sept.) Message du directoire aux anciens, relatif à la résolution qui crée de nouvelles impositions.

8 vend. (29 sept.) Discussion aux 500 contre les ex-nobles; aux anciens, sur les finances.

9 vend. (30 sept.) Approbation d'une résolution sur les finances.

10 vend. (1 oct.) Fête en l'honneur du général *Hoche*. — Lettre des plénipotentiaires français restés à Lille, au lord *Malmesbury*, pour lui témoigner le desir que le directoire a toujours de faire la paix.

11 vend. (2 oct.) Message des 500 au directoire, au sujet de l'Isle de-France.

12 vend. (3 oct.) Résolution approuvée qui fixe la législation relative aux reprises sur les ennemis faites par les troupes de la république.

13 vend. (4 oct.) Les deux conseils arrêtent de prendre vacance les décadis et les jours de fêtes nationales. — Approbation d'une

résolution relative au remplacement des administrateurs de département. — Arrivée à Hambourg de *Lafayette* et autres prisonniers d'Olmutz. — Préparatifs de guerre dans le royaume de Naples.

14 vend. (5 oct.) Commencement de la distribution aux anciens, sur les domaines congéables. — Réponse du lord *Malmesbury* à la lettre des plénipotentiaires français.

15 vend. (6 oct.) Le roi de Suède épouse à Stralsund, par procureur, une princesse de Bade.

17 vend. (8 oct.) Résolution approuvée portant amnistie pour les militaires condamnés à des peines graves pour des délits légers. — Trois négociateurs américains sont présentés au ministre des relations extérieures.

18 vend. (9 oct.) Résolution approuvée, qui établit un conseil de révision permanent dans chaque division d'armée et de troupes employées dans l'intérieur.

19 vend. (10 oct.) Approbation de deux résolutions relatives aux marchandises et denrées circulant à deux lieues des frontières.

20 vend. Arrêté du directoire sur le mode de
(11 oct.) radiation de la liste des émigrés. — Défaite de la flotte hollandaise par l'amiral *Duncan*. — L'amiral hollandais de *Winter* est fait prisonnier. — Prise de neuf vaisseaux de ligne hollandais.

24 vend. Envoi par les 500 d'un message au di-
(15 oct.) rectoire, sur une pétition rélative au canal de Paris à Dieppe, dont l'ouverture à été ordonnée par l'assemblée constituante.

25 vend. Rapport fait, au nom d'une commission,
(16 oct.) contre les nobles, dont elle propose l'expulsion, ou l'exclusion de toutes fonctions publiques. — Ce rapport répand la consternation dans la ville de Paris. — Message du directoire, sur l'hôtel des Invalides.

26 vend. Rapport de la loi relative au mouve-
(17 oct.) ment des troupes dans l'intérieur. — Traité de paix entre la république et l'empereur d'Allemagne, conclu à Campo-Formio, par le général *Bonaparte* et les ministres plénipotentiaires de l'empereur.

28 vend. (19 oct.) Approbation d'une résolution sur les passe-ports.

29 vend. (20 oct.) La commission modifie son projet contre les nobles, et en présente un autre qui tend à déclarer les nobles non-citoyens français, sauf des exceptions. — Agitation aux 500 à ce sujet.

BRUMAIRE AN VI.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1797.

1 brum. (22 oct.) Rapport aux 500 sur les lois organiques de la constitution des colonies.

2 brum. (23 oct.) Le directoire demande la création d'un huitième ministère, qui aurait pour attribution la partie des domaines nationaux.

3 brum. (24 oct.) Message du directoire relatif au mariage et à la dot de la fille de *Lepelletier-Saint-Fargeau*, adoptée par la convention.

4 brum. (25 oct.) Approbation de la résolution relative à la division du territoire des colonies

occidentales. — Ratification du traité avec le roi de Sardaigne.

(5 brum. (26 oct.) Message du directoire relatif au traité de paix entre la république et l'empereur. — Proclamation du même au peuple français, sur la paix. — Arrêté du même, qui ordonne la formation d'une *armée d'Angleterre* sur les côtes de l'Océan, et nomme le général *Bonaparte* commandant en chef de cette armée. — Autre, qui enjoint au ministre de Portugal de quitter la France. — Réunion à la république cisalpine de la Valteline, Chiavenne et Bormio, par arrêté du général *Bonaparte*.

6 brum. (27 oct.) Annonce de troubles dans le département de l'Ardèche.

7 brum. (28 oct.) Annonce de troubles dans le département de l'Allier. — Manifeste du roi d'Angleterre aux cours étrangères, relatif à la rupture des négociations pour la paix avec la France.

8 brum. (29 oct.) Reprise aux anciens de la discussion sur les domaines congéables.

9 brum. Approbation de la résolution sur les
(30 oct.) domaines congéables.

10 brum. Le général *Berthier* et le C. *Monge*,
(31 oct.) envoyés par le général *Bonaparte*, présentent au directoire le traité de paix entre la France et l'empereur. — Suppression de l'université de Louvain, et saisie de toutes ses propriétés.

12 brum. Rejet de la résolution qui accordait
(2 nov.) 60 francs par mois d'indemnité aux députés, pour la suppression du contreseing.

13 brum. Proposition faite aux 500, de récom-
(3 nov.) penser *Bonaparte* avec de l'argent, unanimement rejetée. — Eloge de ce général par le député *Talot*. — Ratification du traité de paix conclu avec l'empereur.

14 brum. Arrêté du directoire relatif à l'admi-
(4 nov.) nistration des pays conquis sur le Rhin.

15 brum. Résolution approuvée relative à la ré-
(5 nov.) vision des jugemens militaires. — Correspondances pontificale et royale

saisies en Italie, et adressées au directoire par le général *Bonaparte*.

17 brum. (7 nov.) Rejet de la résolution qui avait permis l'introduction en France des marchandises de la compagnie des Indes, Suédois, et de celle qui destituait les commissaires de la trésorerie.

18 brum. (8 nov.) Le pape reconnaît l'indépendance de la république cisalpine.

19 brum. (9 nov.) Résolution approuvée relative aux droits à percevoir sur les matières et ouvrages d'or et d'argent.

20 brum. (10 nov.) Lettre du général *Bonaparte* au directoire, sur l'escadre du contre-amiral *Brueys*.

21 brum. (11 nov.) Discussion aux 500 sur les contributions des colonies. — Lettre remarquable du général *Bonaparte* au gouvernement provisoire de la république ligurienne. — Proclamation du même au peuple cisalpin, sur la constitution. — Lettre du même aux chefs des trois Ligues Grises. — Arrivée à Cayenne des déportés embarqués le premier vendémiaire.

22 brum. (12 nov.) Résolution approuvée relative à la gendarmerie dans les départemens réunis. — Autre, relative à la rentrée des contributions directes — Le comité des évêques et curés constitutionnels fait la clôture de sa cession.

24 brum. (14 nov.) Loi pénale contre les fonctionnaires qui négligeraient l'exécution des lois relatives aux déserteurs et réquisitionnaires.

25 brum. (15 nov.) Ouverture du collége de France.

26 brum. (16 nov.) Motion de *Chénier* aux 500 contre la multiplicité indéfinie des théâtres. — Résolution approuvée relative aux arrérages des rentes, et aux intérêts des obligations contractées entre particuliers. — Mort du roi de Prusse, *Frédéric-Guillaume II*, après un règne de près de 12 ans.

27 brum. (17 nov.) Rapport aux 500 sur la restauration de l'instruction publique. — Le général *Bonaparte* divise la république cisalpine en 20 départemens.

28 brum. Suite de la discussion aux 500 sur

(18 nov.) l'instruction publique. — Eloge des écoles secondaires.

29 brum. Résolution approuvée qui fixe un nou-
(19 nov.) veau costume pour les représentans du peuple. — Départ de Milan du général *Bonaparte*, pour revenir en France.

30 brum. L'ambassadeur *Joseph-Bonaparte* menace
(20 nov.) *Pie VI* de recommencer la guerre, s'il ne renvoie pas de son service le général *Provera*.

FRIMAIRE AN VI.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1797.

1 frim. Proclamation du directoire aux Fran-
(21 nov.) çais, sur la descente en Angleterre.

2 frim. Longue discussion aux 500 sur la du-
(22 nov.) rée des fonctions des présidens des tribunaux, et des accusateurs publics. — Installation du corps législatif cisalpin.

3 frim. Résolution approuvée, qui supprime
(23 nov.) toutes agences particulières d'effets mobiliers ou immobiliers.

5 frim. Approbation de la résolution qui sup-
(25 nov.) prime les corporations laïques des deux sexes dans la ci-devant Belgique.

6 frim. Débats aux anciens sur la résolution
(26 nov.) relative aux nobles et anoblis. — Arrivée du général *Bonaparte* à Rastadt

7 frim. Message des 500 au directoire, relatif
(27 nov.) aux brigandages qui s'exercent sur les grandes routes à main armée.

8 frim. Discussion aux 500, sur la successibi-
(28 nov.) lité des enfans naturels.

9 frim. Approbation de la résolution, relative
(29 nov.) aux ci-devant nobles et anoblis.

11 frim. Résolution approuvée qui fixe le mode
(1 déc.) de remboursement des obligations contractées pendant la dépréciation du papier-monnaie.

13 frim. Rejet de la résolution sur la taxe d'en-
(3 déc.) tretien des routes. — Arrivée du prince de *Condé* à Pétersbourg.

14 frim. Rapport aux 500 sur la législation des
(4 déc.) cultes et de leurs ministres.

15 frim. Approbation de la résolution relative
(5 déc.) aux charges départementales et communales.

16 frim. Message du directoire relatif aux bri-
(6 déc.) gandages qui s'exercent sur les grandes routes. — Premier tirage de la loterie, depuis son rétablissement. — Arrivée à Paris du général *Bonaparte*.

17 frim. Approbation de quatre résolutions con-
(7 déc.) cernant la liquidation des créances sur les émigrés.

19 frim. Message du directoire annonçant la
(9 déc.) ratification du traité de paix par l'empereur. — Arrêté du directoire, relatif à une nouvelle distribution des forces de la république.

20 frim. Le général *Bonaparte* présente au direc-
(10 déc.) toire, dans une audience solennelle, le traité de campo-Formio, ratifié par l'empereur. — Discours de ce général à cette occasion. — Présentation, dans la même séance, d'un drapeau sur lequel sont inscrites les victoires de l'armée d'Italie.

21 frim. Résolution approuvée relative aux dé-
(11 déc.) chéances en matières d'appel. — Pre-

mière séance de la députation d'Empire, à Rastadt.

22 frim. (12 déc.) Message des 500 au directoire, sur l'état d'abandon où se trouvent un grand nombre d'hospices civils.

24 frim. (14 déc.) Résolution approuvée relative à la liquidation de l'arriéré de la dette publique, et au mode de remboursement des deux tiers.

25 frim. (15 déc.) Discussion aux 500 sur l'impôt du tabac.

27 frim. (17 déc.) Discussion aux anciens sur la mise en activité de la constitution aux colonies. — Arrêté du directoire, qui supprime 16 journaux.

28 frim. (18 déc.) Rapport du général *Jourdan* aux 500, sur la distribution du milliard promis aux défenseurs de la patrie.

NIVOSE AN VI.

DÉCEMBRE 1797, et JANVIER 1798.

1 niv. (21 déc.) Message du directoire, et adresse de plusieurs banquiers de Paris, relative

à un emprunt de 40 millions, pour la descente en Angleterre.

2 niv. (22 déc.) Repas somptueux donné par le corps législatif au général *Bonaparte*, dans la galerie du Louvre.

3 niv. (23 déc.) Approbation d'une résolution relative au droit d'entretien des routes. — Lettre du général *Bonaparte* au président du directoire, contenant la copie d'une lettre du bey de Tunis.

8 niv. (28 déc.) Message du directoire sur les mauvais traitemens qu'on fait éprouver en Angleterre aux prisonniers français, auxquels on retire la subsistance. — Résolution approuvée qui ordonne la formation d'un nouveau grand-livre du tiers consolidé de la dette publique. — Arrêté du directoire qui déclare que le gouvernement français prend sous sa protection les habitans du pays de Vaud qui reclameraient sa médiation. — Le palais de l'ambassadeur de France à Rome est investi par des brigands. — Massacre du général *Duphot*.

9 niv. Départ de l'ambassadeur *Joseph Bonaparte*
(29 déc.) de la ville de Rome. — Capitulation de Mayence.

10 niv. Entrée des troupes françaises à Mayence
(30 déc.) et dans le fort de Cassel.

11 niv. Débats aux 5co relatifs aux brigan-
(31 déc.) dages sur les routes.

12 niv. Approbation de la résolution sur la
(1 janv.) mise en activité de la constitution dans les colonies.

13 niv. Discussion aux 5co sur la police des
(2 janv.) cultes.

14 niv. Résolution approuvée relative aux rentes
(3 janv.) foncières au lieu sur des édifices incendiés ou dévastés par la guerre civile. — Fête donnée au général *Bonaparte* par le ministre des ralations extérieures.

15 niv. Message du directoire sur la saisie gé-
(4 janv.) nérale des marchandises anglaises, et qui propose de rendre une loi portant que la cargaison ne sera plus couverte par le pavillon. — Saisie générale, dans tous les chefs-lieux de départemens et dans tous les ports de France, des marchandises anglaises.

16 niv. (5 janv.) Message du directoire renouvelant la demande d'une loi pour la répression du brigandage. — Approbation de deux résolutions relatives aux transactions entre particuliers, et de celle qui autorise un emprunt de 80 millions. — Mouvemens révolutionnaires, à Lausanne, dont le but est de secouer le joug du gouvernement bernois.

17 niv. (6 janv.) Message du directoire sur l'aliénation du château et du parc de Versailles. — Proclamation du même aux Français, relative à la descente en Angleterre. — Des paysans suisses tuent un aide de camp du général *Ménard*. Cet événement est le signal de la guerre.

18 niv. (7 janv.) Plantation de l'arbre de la liberté à Mayence.

21 niv. (10 janv.) Approbation de la résolution relative à la durée des fonctions des présidens et accusateurs publics. — Les insurgés du Vévai s'emparent du fort de Chillon.

22 niv. (11 janv.) Approbation de la résolution sur les émigrés du Comtat-Vénaissin. —

Arrestation à Paris de l'ambassadeur du pape. — Proclamation du directoire sur l'emprunt pour la descente en Angleterre.

23 niv. (12 janv.) Rejet de la résolution qui supprime les payeurs de départemens.

24 niv. (13 janv.) Rapport aux 500, sur l'organisation de l'école polytechnique.

25 niv. (14 janv.) Interrogatoire aux 500, des juges du tribunal criminel de la Dyle.

26 niv. (15 janv.) Discussion aux 500, sur l'école polytechnique. — Projet d'établissement d'un journal tachygraphique auprès des deux conseils. — Message du directoire relatif aux hospices civils.

27 niv. (16 janv.) Rejet de la résolution relative au séquestre sur les biens des pères et mères et autres ascendans d'émigrés.

29 niv. (18 janv.) Résolution approuvée qui déclare de bonne prise tous vaisseaux neutres chargés de marchandises anglaises. — Autre, qui prononce la peine de mort contre les auteurs de brigandages commis à force ouverte, et attribue aux conseils de guerre la connais-

sance de ces délits. — Manifeste des habitans des campagnes des environs de Bâle, aux bourgeois de cette ville.

3 niv. (19 janv.) Annonce de nouveaux troubles dans l'île de Corse. — Entrée à Bâle des députés des campagnes, pour se réunir aux membres de la ville, et obtenir l'effet de leur manifeste.

PLUVIOSE AN VI.

JANVIER et FÉVRIER 1798.

1 pluv. (20 janv.) Résolution approuvée, concernant l'inauguration du nouveau palais des cinq cents.

2 pluv. (21 janv.) Inauguration de la nouvelle salle des 500. — Plantation de l'arbre de la liberté dans la cour du palais. — Le directoire célèbre, dans l'église de Saint-Sulpice, l'anniversaire de la mort de *Louis XVI*.

3 pluv. (22 janv.) Plantation de l'arbre de la liberté dans la ville de Bâle. — L'assemblée nationale batave se constitue en corps constituant. — Arrestation à la Haye de plusieurs députés et autres membres du gouvernement batave.

4 pluv. (23 janv.) *Joseph Bonaparte*, ex-ambassadeur à Rome, prête serment, en qualité de député du département de Liamone aux 500. — Résolution approuvée relative aux propriétaires des marais desséchés de la Vendée.

5 pluv. (24 janv.) Assemblée générale provisoire du peuple vaudois.

6 pluv. (25 janv.) *Santhonax* prête serment, comme député de Saint-Domingue aux 500. — Résolution approuvée, qui charge le directoire de pourvoir aux besoins des prisonniers français en Angleterre. — Les insurgés du pays de Vaud se constituent en république, et prennent la cocarde verte. — Les Français attaquent le fort du Rhin vis-à-vis Manheim.

7 pluv. (26 janv.) L'assemblée des Vaudois décrète que les propriétés du gouvernement de Berne

sont propriétés nationales. — Prise de la tête du pont de Manheim.

8 pluv. (27 janv.) Rejet de la résolution relative à la caisse de *la Farge*.

9 pluv. (28 janv.) *Thomas Payne* offre un don patriotique pour la descente en Angleterre. — Entrée des troupes françaises dans le pays de Vaud. Le général *Ménard* établit son quartier-général à Lausanne. — Note importante des ministres français à Rastadt, au sujet des limites du Rhin.

10 pluv. (29 janv.) Arrêté du directoire qui supprime l'armée du Rhin. — Autre, qui nomme le général *Augereau* commandant de la dixième division militaire à Perpignan.

12 pluv. (31 janv.) Résolution approuvée concernant la vérification des pouvoirs des nouveaux députés. — Réponse de la députation de l'empire à la dernière note des ministres français sur les limites du Rhin.

13 pluv. (1 fév.) Résolution approuvée sur les rentes viagères entre particuliers. — Autre

qui établit une fête annuelle pour solenniser la souveraineté du peuple.

14 pluv. (2 fév.) Message du directoire sur la révision des jugemens rendus avant le 18 fructidor. — Arrêté du même, qui met la ville de Lyon et ses faubourgs en état de siége.

15 pluv. (3 fév.) Arrivée à Paris de trois députés de la nouvelle république Lémanique.

16 pluv. (4 fév.) *Santhonax* rend compte de sa mission dans les colonies.

17 pluv. (5 fév.) Message du directoire contenant le détail des mesures qu'il a prises contre l'oligarchie hélvetique.

18 pluv. (6 fév.) Résolution approuvée, relative aux créances des émigrés. — Entrée des Français dans la ville de Bienne.

19 pluv. (7 fév.) Arrêté du directoire qui ordonne la levée du séquestre mis sur les biens des déportés arrivés à leur destination. — Autre arrêté concernant les forêts nationales.

21 pluv. (9 fév.) Dons patriotiques pour la descente en Angleterre.

22 pluv. (10 fév.) Message du directoire sur les besoins des manufactures de France.

24 pluv. Résolution approuvée qui supprime les
(12 fév.) listes de candidats — Mort du roi de Pologne, *Stanislas Poniatowski*, à Pétersbourg.

25 pluv. Rapport aux 500, sur les théâtres. —
(13 fév.) Arrêté du directoire relatif à l'incendie des forêts.

26 pluv. Résolution approuvée, relative aux
(14 fév.) créanciers des emigrés.

27 pluv. Un grand nombre d'habitans de la ville
(15 fév.) de Rome proclament la république romaine. — L'arbre de la liberté est planté devant le Capitole. — Discours du général *Berthier* au peuple romain. — Nomination de six consuls chargés du pouvoir exécutif.

28 pluv. Discussion aux 500, relative aux enfans
(16 fév.) nés hors le mariage.

29 pluv. Résolution approuvée, concernant les
(17 fév.) frais de correspondance des administrations.

30 pluv. *Te Deum* chanté à Rome dans toutes
(18 fév.) les églises, pour célébrer le rétablissement de la république.

VENTOSE AN VI.

FÉVRIER et MARS 1798.

1 vent. (19 fév.) Approbation de la résolution relative au milliard à distribuer aux défenseurs de la patrie. — Message du directoire sur l'entrée à Rome des troupes françaises. — Installation de l'administration centrale du Mont-Tonnerre, dont Mayence est le chef lieu.

2 vent. (20 fév.) Approbation de la résolution sur la successibilité des enfans naturels. — Le pape quitte la ville de Rome, sous la conduite et la sauve-garde de deux officiers français.

3 vent. (21 fév.) Départ de Rome d'un ambassadeur des consuls romains près la république française.

4 vent. (22 fév.) Arrivée à Rome de trois commissaires du directoire français.

5 vent. (23 fév.) Approbation de la résolution qui déclare inéligibles les chefs des rebelles

amnistiés. — Retour à Paris du général *Bonaparte*, d'une visite qu'il a faite des côtes de l'Océan.

[illegible] vent. (24 [illegible]) Rapport de *Jourdan*, le général, aux 500, sur le mode de recrutement de l'armée. — Arrêté du directoire qui ordonne au ministre de la marine de se rendre à Brest pour accélérer les préparatifs de la descente en Angleterre. — Proclamation du général *Berthier* sur la composition et les attributions du gouvernement romain.

9 vent. (25 fév.) Message du directoire relatif à l'organisation de la bourse de Paris. — Discussion sur le projet de *Jourdan*. — Mort du duc de *Nivernois*, ancien membre de l'Académie française, âgé de 84 ans.

8 vent. (26 fév.) Loi du corps législatif cisalpin, contre les alarmistes et les suspects.

9 vent. (27 fév.) Message du directoire, au sujet du régime hypothécaire. — Arrêté du même relatif à une lettre synodique du concile national de France, qui se distribue dans le département des Vosges. — Arrivée à Sienne du pape *Pie VI*,

10 vent. Les députés des trois Ligues Grises
(28 fév.) sont présentés au directoire en audience publique. — Clôture des assemblées primaires dans le pays de Vaud. — Lettre des consuls romains au directoire, pour lui prot[illegible]ter de leur reconnaissance et de [illegible]le de la postérité.

11 vent. Message des 500 au directoire, relatif
(1 mars.) à la chambre de commerce de Marseille. — Autre, concernant les prévenus d'émigration traduits devant des commissions militaires. — Approbation de la réunion de la ville de Mulhausen à la France. — Proclamation du général *Brune* aux habitans du canton de Berne.

12 vent. Entrée des Français à Soleure. — La
(2 mars.) ville de Fribourg est prise d'assaut. — Evacuation de Morat par les Bernois, et destruction, par un bataillon de la Côte d'Or, de l'ossuaire élevé avec les ossemens des Bourguignons, en 1476.

13 vent. Message du directoire contenant les
(3 mars.) détails de ce qui s'est passé à Rome

depuis l'entrée des troupes françaises. — Bill du parlement d'Irlande contre la liberté de la presse.

14 vent. (4 mars.) Les deux fameux passages de Gumine et de Neueneck en Suisse, sont forcés par les Français. — Destitution du sénat de Soleure, qui est remplacé par un gouvernement provisoire.

15 vent. (5 mars.) Le directoire réclame une loi pénale contre les auteurs d'établissemens de loteries particulieres. — Arrêté du directoire qui ordonne la fermeture de plusieurs cercles constitutionnels. — Entrée des Français dans la ville de Berne, après une sanglante bataille suivie d'une capitulation.

16 vent. (6 mars.) Message du directoire dans lequel il démontre la nécessité de ne faire aucune exception à la loi du 19 fructidor.

18 vent. (8 mars.) Discussion aux 500 sur l'impôt du tabac. — Le général *Brune* est nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. — Préparatifs de guerre contre le Portugal, à l'armée des Pyrénées.

19 vent. Proclamation du directoire à l'armée de
(9 mars.) Rome, relative à des actes d'indiscipline auxquels cette armée s'est livrée.

21 vent. Rapport du général *Jourdan* sur l'hôtel
(11 mars.) des Invalides.

22 vent. La députation de l'empire à Rastadt reconnaît le principe de la cession à la
(12 mars.) France de la rive gauche du Rhin.

23 vent. Message du directoire sur les triom-
(13 mars.) phes de l'armée française en Suisse. — Correspondance officielle des généraux *Brune* et *Schauenbourg*, sur les affaires de Berne. — Arrêté du directoire relatif aux représailles à exercer envers les Anglais prisonniers de guerre. — Lettre du général *Masséna* à l'armée de Rome, sur la discipline militaire.

24 vent. Message du directoire annonçant la
(14 mars) destruction du gouvernement helvétique, qu'il appelle *oligarchie*.

25 vent. Le conseil des anciens de la république
(15 mars.) cisalpine rejette le traité d'alliance conclu par le directoire avec le gouvernement français.

26 vent. Proclamation du général *Brune* com-
(16 mars.) mandant l'armée d'Helvétie, qui partage la Suisse en trois républiques.

2[illegible] vent. Résolution approuvée sur la manière de
(17 [illegible]ars.) procéder en matière de prises maritimes. — Approbation d'un traité de commerce et d'alliance avec la république cisalpine. — Proclamation du général *Berthier*, datée de Gênes, au peuple cisalpin, relative au refus des anciens de son corps législatif de sanctionner le traité de commerce et d'alliance avec la France.

28 vent. Présentation au directoire par le chef
(18 mars.) de brigades *Sucher*, des drapeaux conquis sur les Bernois.

30 vent. Fête de la souveraineté du peuple.
(20 mars.)

GERMINAL AN VI.

MARS et AVRIL 1798.

2 germ. Discussion aux 500 sur les théâtres. —
(22 mars.) Proclamation du général *Brune* aux

habitans des cantons helvétiques, relative à la division de l'Helvétie en trois républiques.

3 germ. (23 mars.) Acte de cession à la France du pays prussien situé sur la rive gauche du Rhin. — Cédule du roi d'Espagne contre les émigrés français.

4 germ. (24 mars.) Discussion aux anciens sur la contrainte par corps en matière civile. — Arrêté du directoire relatif aux émigrés des départemens réunis. — Arrivée à Turin de *Ginguené*, ambassadeur auprès du roi de Sardaigne. — Arrivée du *Prétendant* à Mittau en Courlande.

7 germ. (27 mars.) Note des ministres français à Rastadt à la députation de l'empire, pour l'inviter à accélérer l'ouvrage de la pacification.

8 germ. (28 mars.) Le prince de la *Paix* donne sa démission de la place de premier ministre d'Espagne.

9 germ. (29 mars.) Résolution approuvée qui prohibe les loteries particulières. — Rejet de la résolution qui établit [illegible] des deux

conseils un journal tachygraphique. — Proclamation du directoire aux Français, au sujet des tentatives des anarchistes pour influencer les élections.

10 germ. (30 mars.) M. *Angiolini*, ministre du grand-duc de Toscane, est présenté au directoire.

11 germ. (31 mars.) Arrêté du directoire qui envoie à Brest le général *Bonaparte*, pour y prendre le commandement de l'armée d'Angleterre. — Proclamation du lord *Cambden*, lord-lieutenant d'Irlande, qui déclare l'Irlande entière en état de rébellion.

12 germ. (1 avr.) Résolution approuvée relative à la surveillance sur les matières d'or et d'argent.

13 germ. (2 avr.) Arrêté du directoire relatif à la liquidation de l'arriéré.

14 germ. (3 avr.) Discussion aux 500 sur l'établissement d'écoles spéciales de médecine. — Arrêté du directoire sur l'observance du calendrier républicain. — La députation de l'empire à Rastadt accède sans réserve à la cession de toute la rive gauche du Rhin.

15 germ. (4 avr.) Approbation d'une résolution relative à la contrainte par corps en matière civile.

18 germ. (7 avr.) Note de la députation de l'empire, relative aux sécularisations.

19 germ. (8 avr.) Continuation aux 500 de la discussion sur les théâtres. — Les ministres français à Rastadt déclarent à la députation de l'empire que les troupes françaises n'évacueront la rive droite du Rhin qu'après la pacification.

22 germ. (11 avr.) Arrêté du directoire qui supprime le journal des *Hommes-Libres*.

24 germ. (13 avr.) Discussion aux 500 sur le code pénal de la marine. — L'hôtel de l'ambassadeur français *Bernadotte*, où était arboré le drapeau tricolor, est insulté par la populace.

26 germ. (15 avr.) La commission du conseil souverain de Genève prononce la réunion de cette république à la France.

27 germ. (16 avr.) Résolution approuvée, relative à la disposition de l'enclos des Chartreux de Paris, et à l'embellissement du quartier du Luxembourg.

28 germ. Approbation de la résolution concer-
(17 avr.) nant l'organisation de la gendarmerie.
— Destitution de plusieurs membres
du gouvernement cisalpin.

30 germ. Le roi de Sardaigne rend un édit d'am-
(19 avr.) nistie en faveur de tous ceux qui
font partie des rassemblemens d'in-
surgés.

FLORÉAL AN VI.

AVRIL et MAI 1798.

1 flor. Continuation des troubles et de la guerre
(20 avr.) civile en Irlande.

2 flor. Rejet de la résolution qui établit un
(21 avr.) impôt sur le tabac. — Approbation
de celle relative au canal du centre.

4 flor. Approbation de la résolution qui éta-
(23 avr.) blit la contrainte par corps à l'égard
des étrangers.

6 flor. Approbation de deux résolutions in-
(25 avr.) terprétatives sur les transactions. —

Sydney-Smith s'évade de la prison du Temple.

7 flor. (26 avr.) Message du directoire contenant des renseignemens détaillés sur les opérations de l'assemblée électorale de la Seine, les intrigues qui l'ont souillée, et la scission qui s'y est formée, avec un rapport de *Guyot-Desherbiers*, membre de cette assemblée.

8 flor. (27 avr.) Approbation d'une résolution sur les formalités à suivre relative à la présentation des effets négociables à long terme. — Le contre-amiral *Bruyx* est nommé ministre de la marine, en remplacement de *Pléville-le-Peley*.

9 flor. (28 avr.) Approbation d'une résolution sur les transactions.

10 flor. (29 avr.) Entrée des Français dans la ville de Zug, à la suite du combat de Bremgarten. — Incendie du vaisseau de ligne le *Quatorze-Juillet*, dans le port de l'Orient.

11 flor. (30 avr.) Message des 500 au directoire, sur les entreprises des anarchistes dans les assemblées électorales. — Pension

accordée à la nourrice de *Louis XVI*. — Evacuation du Port-au-Prince par les Anglais.

12 flor. (1 mai.) Des bandes de brigands, connus sous le nom de *Chauffeurs* et *Garotteurs*, désolent le pays de Liége. — Députation des petits cantons suisses au général *Schauembourg*, pour lui demander un armistice.

13 flor. (2 mai.) Message du directoire qui rend compte des scissions opérées dans un grand nombre d'assemblées électorales, et des entreprises des anarchistes. — Combat entre les Français et les Suisses près de Rappers Schwell.

14 flor. (3 mai.) Pièces envoyées par le directoire relatives à l'influence exercée par les anarchistes sur les élections de plusieurs départemens.

15 flor. (4 mai.) Message du directoire annonçant la suspension de la justice criminelle dans le département de la Seine et dans plusieurs autres. — Le général *Bonaparte* part de Paris pour Toulon.

17 flor. (6 mai.) Discussion et débats sur les élections des assemblées scissionnaires. — Le

ministre des relations extérieures écrit au directoire que la constitution batave a été acceptée par le peuple de cette république.

18 flor. (7 mai.) Suite des débats sur les élections des assemblées scissionnaires. — Nouveaux troubles dans les campagnes de Gênes.

19 flor. (8 mai.) Approbation de la résolution sur l'action en rescision pour lésion d'outre-moitié. — Insurrection des habitans du Haut Valais. — Ils entrent dans la ville de Sion.

20 flor. (9 mai.) Le général *Bonaparte* arrive à Toulon. — L'embarquement d'une armée française sur la flotte de ce port commandée par le vice-amiral *Bruyx*. — Entrée des Français à Saint-Gall.

21 flor. (10 mai.) Approbation d'une résolution relative aux traités et transactions sur les droits litigieux pendans la dépréciation du papier-monnaie. — Proclamation du général *Bonaparte* aux soldats et matelots embarqués à Toulon.

22 flor. (11 mai.) Approbation de la résolution relative aux élections.

23 flor. (12 mai.) Dépôt aux archives nationales, du manuscrit original des *Confessions de Jean-Jacques Rousseau*. — Résolution approuvée qui annulle les élections de Saint-Domingue.

24 flor. (13 mai.) Lettre du C. *Mengaud* au grand-conseil helvétique, portant approbation de la conduite du directoire, relative aux caisses publiques.

25 flor. (14 mai.) Rapport aux 500 en comité général, sur la réunion de Genève à la France. — Lettre du commissaire français *Rapinat* au directoire helvétique.

26 flor. (15 mai.) Discussion aux 500 sur le remplacement des juges. — *Treilhard*, ministre à Rastadt, est proclamé directeur en remplacement de *François* (de Neuf Château), sorti du directoire par la voie du sort. — La flotte de Toulon sort de la rade.

27 flor. (16 mai.) Rejet de la résolution qui accuse de forfaiture les membres du tribunal criminel de la Dyle. — *Lecarlier* est nommé

ministre de la police, en remplacement de *Dondeau*.

28 flor. (17 mai.) Arrêté du directoire qui défend la vente des marchandises anglaises dans les nouveaux départemens de la rive gauche du Rhin. — Départ précipité du général batave *Daendels*, auteur de la révolution du 22 janvier.

29 flor. (18 mai.) Approbation de la résolution qui autorise le directoire à nommer les présidens, accusateurs publics et greffiers des tribunaux criminels qui n'ont pas été nommés par les assemblées électorales, ou dont les nominations ont été annulées, et de celle qui surseoit à l'exécution du condamné *Trouſſeau*, et porte que tout papier non émis par une loi du corps législatif ne peut être considéré comme papier-monnaie. — *Jean-Debry* est nommé ministre au congrès de Rastadt, à la place de *Treilhard*. — Conclusum de la députation de l'empire.

30 flor. (19 mai.) Les Anglais paraissent devant Ostende, et bombardent cette place. — Ils de-

barquent 4000 hommes. — Départ de la flote de Toulon.

PRAIRIAL AN VI.

MAI et JUIN 1798.

1 prair. (20 mai.) 2000 des Anglais débarqués à Ostende sont faits prisonniers. — Trahison de plusieurs individus qui brisent les armes des soldats pendant qu'ils sont occupés à charger les canons.

3 prair. (22 mai.) Les insurgés de Coriasio, en Piémont, battent, près de Serravalle, un corps de troupes du roi de Sardaigne.

4 prair. (23 mai) Approbation de la résolution relative aux délais accordés pour se pourvoir en cassation contre les jugemens en matières de prises maritimes; et d'une autre résolution qui porte que les neutres, ou soit disant tels, ne pourront obtenir de jugement définitif ou

main levée d'une prise qu'après avoir fourni une caution solvable.

5 prair. (24 mai.) Résolution approuvée concernant la liquidation de la dette publique dans les départemens réunis. — Message du directoire annonçant la défaite des Anglais devant Ostende.

6 prair. (25 mai.) Approbation de la résolution qui admet au conseil des 500 le *C. Lucien Bonaparte*, député par le département de Liamone, et *Arena*, député par le Golo. — Le directoire écrit des lettres de félicitation et d'éloge aux officiers qui ont battu les Anglais à Ostende.

7 prair. (26 mai.) Exécutions à Casal de plusieurs insurgés du Piémont. — Loi du congrès des Etats-Unis, qui ordonne la saisie des bâtimens français qui troubleraient le commerce américain.

9 prair. (28 mai.) Rapport de *Chénier* aux 500 sur les événemens arrivés à Ostende.

10 prair. (29 mai.) Le général *Bernadotte* refuse l'ambassade de Hollande.

11 prair. (30 mai.) Discussion aux anciens sur la résolution relative aux théâtres. — Incendie

du théâtre des *Variétés-Amusantes*. — Arrêté du directoire relatif aux pensions ecclésiastiques.

12 prair. (31 mai.) Discussion aux anciens sur les finances.

13 prair. (1 juin.) Conférences à Seltz, sur le Rhin, entre M. de *Cobentzel*, ministre de l'empereur, et *François* le Neuf-Château, relatives à l'insulte faite à Vienne à l'ambassadeur, le général *Bernadotte*.

14 prair. (2 juin.) Résolution approuvée relative au mode de proceder en cas de partage d'opinions dans les tribunaux civils. — Le général *Hugues Montbrun*, ex-gouverneur-général des îles sous-le-Vent, dans le département de l'Ouest, est acquitté à Nantes par un conseil de guerre. — Le corps législatif helvétique supprime tous les droits personnels auxquels les Juifs étoient imposés.

19 prair. (3 juin.) Exécution d'*O-Cargley*, l'un des chefs des Irlandais Unis.

16 prair. (4 juin.) Le lord *Fitzgérald*, l'un des chefs des Irlandais-Unis, meurt dans la prison,

à Dublin.—Continuation de la guerre civile en Irlande.

17 prair. (5 juin.) Message au directoire sur un plan général d'enseignement public. — *Rapinat*, commissaire français en Suisse, fait enlever le trésor de Zurich. — Message du directoire helvétique au grand conseil contre les sociétés populaires. — Les troupes piémontaises attaquent les insurgés de Corosio sur le territoire ligurien.

18 prair. (6 juin.) Rejet d'une résolution relative aux théâtres. — Approbation de celle relative aux élections de Saint-Domingue. — Manifeste du directoire exécutif ligurien contre le roi de Sardaigne.

21 prair. (9 juin.) Approbation d'une résolution qui traduit devant des commissions militaires les individus prévenus de trahisons lors d'une descente ou d'une attaque.

22 prair. (10 juin.) Débarquement des Français dans l'île de Malte. — Arrêté du directoire, qui nomme le C. *Roberjeot* son ministre à Rastadt.

24 prair. (12 juin.) Dissolution du directoire batave, et arrestation de plusieurs membres du corps législatif de cette république. — Lettre du directoire cisalpin au général *Brune*, contre le roi de Sardaigne. — Les Français se rendent maîtres, par capitulation, de l'île de Malte.

25 prair. (13 juin.) Message du directoire sur la situation des hôpitaux.

26 prair. (14 juin.) Résolution approuvée relative aux obligations entre particuliers contractées dans les neuf départemens réunis pendant la dépréciation du papier-monnaie.

28 prair. (16 juin.) Lettre insolente de *Rapinat* au directoire helvétique.

(29 prair. (17 juin.) Discussion aux anciens sur le régime hypothécaire. — Le directoire helvétique donne connaissance au grand-conseil d'un arrêté du commissaire *Rapinat*, qui déclare propriété française tous les magasins nationaux qui se trouvaient en Suisse lors de l'entrée des Français. — La flotte an-

glaise sous les ordres de *Nelson* sort du port de Naples pour se mettre à la poursuite de la flotte française.

30 prair. (18 juin.) Les troubles d'Irlande vont toujours croissant.

MESSIDOR AN VI.

JUIN et JUILLET 1798.

1 mess. (19 juin.) Message du directoire sur l'aperçu des dépenses qu'il doit transmettre chaque année au corps législatif.

2 mess. (28 juin.) Résolution approuvée relative à la comptabilité intermédiaire; — Arrêté du directoire qui improuve la lettre de *Rapinat* au directoire helvétique. — Rappel de ce commissaire. — Arrivée à Berlin de *Sieyes*, en qualité d'ambassadeur extraordinaire.

3 mess. (21 juin.) Discussion aux 500 sur les testamens militaires. — Les Irlandais-Unis sont battus auprès de Wexford.

4 mess. (22 juin.) Proclamation du général *Bonaparte* à l'armée d'Egypte.

5 mess. (23 juin.) Rejet de la résolution sur les taxations des receveurs-généraux.

6 mess. (24 juin.) Approbation de la résolution relative à la liquidation des fermages arriérés.

7 mess. (25 juin.) Message des 500 au directoire sur l'organisation des secours publics. — Arrêté du directoire, portant que l'inscription maritime sera établie dans les neuf départemens réunis. — L'amiral batave *de Winter* est absous par un conseil de guerre.

8 mess. (26 juin.) Discussion aux 500 sur les domaines engagés.

10 mess. (28 juin.) Convention entre le général *Brune* et le marquis de *Saint-Marsan*, en vertu de laquelle la citadelle de Turin sera occupée le 15 messidor par les troupes françaises, pendant l'espace de deux mois.

11 mess. (29 juin.) Rapport de *Boulay* (de la Meurthe) sur l'organisation du tribunal de cassation. — Lettres d'amnistie du roi de Sardaigne.

13 mess. (1 juill.) Message du directoire annonçant la prise de l'île de Malte. — Manifeste du gouverneur de Turin, relatif à l'occupation de la citadelle de cette ville par les troupes françaises. — Arrivée et débarquement de la flotte française près d'Alexandrie.

14 mess. (2 juill.) Mademoiselle d'*Ambert* réclame un sursis pour son père, condamné à mort comme émigré. — Attaque et prise d'Alexandrie.

16 mess. (4 juill.) Préparatif de guerre dans le royaume de Naples.

17 mess. (6 juill.) Message du directoire relatif à ce qui peut être dû aux pensionnaires et gagistes de la liste civile. — Approbation de la résolution relative aux baux passés *par anticipation*, aux baux à vie ou à longues années. — Le directoire promet une récompense à ceux qui dénonceront ou arrêteront des émigrés. — Arrêté du même pour le paiement des rentes et pensions.

18 mess. (6 juill.) Message du directoire qui demande des mesures pour découvrir les ennemis

du gouvernement républicain. — Proclamation du général *Brune*, datée de Milan, au sujet des rassemblemens armés du Piémont.

19 mess. (7 juill.) Approbation d'une résolution de la veille, qui autorise des visites domiciliaires. — Exécution de cette loi dans la ville de Paris. — Loi des Etats-Unis, relative à la rupture de leurs traités avec la France.

20 mess. (8 juill.) *Sieyes* présente ses lettres de créance au roi de Prusse.

21 mess. (9 juill.) Proclamation du général *Brune* qui ordonne aux Piémontais et aux Génois d'évacuer les places dont ils se sont emparés. — Conditions imposées par le même au ministre du roi de Sardaigne, le chevalier de *Borgesse*.

22 mess. (10 juill.) Arrivée de *Roberjeot*, troisième ministre français à Rastadt. — Combat de *Rahmanié* contre les Mameloucks.

23 mess. (11 juill.) Rejet d'une résolution extensive des droits du timbre.

24 mess. (12 juill.) Approbation de la résolution qui décharge les habitans de la ville de Be-

dquin, incendiée pendant la terreur, de l'arriéré de leurs contributions. — Proclamation du général *Bonaparte* contre les Beys et les Mamelouckes.

25 mess. (13 juill.) Arrêté du directoire sur les prises faites par les bâtimens de la République. — Bataille de Chébreisse.

26 mess. (14 juill.) Les Irlandais-Unis font hommage aux conseils des emblêmes de leur union. — Le grand-conseil helvétique prête le serment civique.

27 mess. (15 juill.) Rejet de la résolution sur les monnaies.

28 mess. (16 juill.) Discussion aux 600 relative à la célébration des décades.

29 mess. (17 juill.) Continuation de la discussion sur le décadi. — *Lucien Bonaparte* pense que l'on ne doit point forcer les catholiques d'ouvrir les boutiques et de travailler le dimanche. — *François* (de Neuf-Château) est nommé ministre de l'intérieur.

THERMIDOR AN VI.

JUILLET et AOUT 1798.

8 therm. (19 juill.) Résolution approuvée relative à la taxe d'entretien des routes.

2 therm. (20 juill.) Rapport du général *Jourdan* sur le recrutement de l'armée.—Approbation de la résolution concernant les baux à cheptel.

3 therm. (21 juill.) Message des 500 au directoire sur le paiement dû aux militaires pensionnés. — Arrêté du directoire, sur l'uniformité des drapeaux des troupes de la république. — Bataille des Pyramides.

6 therm. (23 juill.) Entrée de l'armée française dans la ville du Caire.

7 therm. (25 juill.) Approbation d'une résolution relative au remplacement des juges de paix que les assemblées électorales n'ont

pas nommés, ou dont les nominations ont été annulées. — Arrêté du directoire rélatif à la navigation de l'Escaut.

8 therm. (26 juill.) Rapport de *Chénier* sur Genève et son territoire, à ériger en département, ou à réunir à d'autres.

9 therm. (27 juill.) Entrée triomphale à Paris des objets de sciences et d'art recueillis en Italie, — Proclamation du roi de Sardaigne contre ceux de ses sujets qui insulteraient les François.

11 therm. (29 juill.) Discussion aux 500 sur les prises maritimes.

12 therm. (30 juill.) Approbation d'une résolution relative aux preuves de la possession d'état des enfans nés hors le mariage.

13 therm. (31 juill.) Arrêté du directoire, en faveur du lieutenant de vaisseau *Sennequier*, pour sa belle défense du brick le *Lodi* contre le brick anglais *l'Aigle*. — Ouverture des séances du nouveau corps législatif batave.

14 therm. (1 août.) Résolution approuvée qui déclare que les cousins germains peuvent être si-

multanément membres de la même administration. — La flotte anglaise commandée par l'amiral *Nelson* défait la flotte française dans la rade d'Aboukir. — Le vaisseau *Amiral Français* est incendié, et le contre-amiral *Bruyx* est tué.

17 therm. (4 août.) Rapport de *Lucien Bonaparte* sur les secours à accorder aux enfans et aux veuves des militaires.

18 therm. (5 août.) Rejet, après une longue discussion, de la résolution sur les domaines congéables.

19 therm. (6 août.) Dénonciation de déprédation qui se commettent dans le ministère de la guerre.

22 therm. (9 août.) Les insurgés romains sont défaits à Terracine, qui est emporté d'assaut.

23 therm. (10 août.) Fête du 10 août dans les deux conseils.

24 therm. (11 août.) Rapport aux 500 sur le régime hypothécaire.

26 therm. (13 août.) Les plénipotentiaires français à Rastadt adressent à la députation d'em-

pire une note définitive qui annonce l'intention du gouvernement français, de ne point se désister de ses demandes.

27 therm. Projet de *Bailleul* sur les finances. —
(14 août.) Approbation d'une résolution additionnelle sur les transactions particulières.

29 therm. *Lucien Bonaparte* s'élève avec force aux
(16 août.) Cinq-Cents, contre la faction des dilapidateurs.

FRUCTIDOR AN VI.

AOUT et SEPTEMBRE 1798.

1 fruct. Discussion du projet de *Jourdan* sur
(18 août.) recrutement.

2 fruct. Message du directoire pour le complé-
(19 août.) ment de la loi relative à la répression des brigandages et assassinats. — Traité d'alliance avec la république helvétique, signé à Paris.

3 fruct. (20 août.) *Lucien Bonaparte* s'élève contre les changemens que l'on prépare dans la constitution cisalpine. — Les ministres français à Rastadt demandent à la députation de l'empire une réponse catégorique. — Arrêté du directoire relatif aux réquisitionnaires et aux déserteurs. — Autre arrêté du même, concernant la célébration du 18 fructidor.

4 fruct. (21 août.) Message du directoire sur un traité d'alliance offensive et défensive avec la confédération helvétique. — Approbation de la résolution relative à l'organisation des cours martiales maritimes.

5 fruct. (22 août.) Débarquement de quinze cents Français sous les ordres du général *Humbert*, dans la baie de Kilala, en Irlande.

7 fruct. (24 août.) Arrêté du directoire relatif aux soldats et marins condamnés aux fers. — Les deux conseils helvétiques ratifient le traité d'alliance avec la France.

8 fruct. (25 août.) Approbation de la résolution qui établit un nouveau département sous le

nom de *Lac Léman*, dont Genève sera le chef lieu. — Le directoire sollicite une loi pénale contre ceux qui ne portent pas la cocarde nationale.

9 fruct. (26 août.) Approbation d'une résolution qui proroge l'article 35 de la loi du 19 fructidor sur la liberté de la presse.

10 fruct. (27 août.) Les envoyés de la république helvétique sont présentés au directoire. — Les Français battent le général *Lacke* à Castelbar, et s'emparent de cette ville.

12 fruct. (29 août.) Conclusum de la députation de l'empire à Rastadt, concernant les dettes et les propriétés particulières sur la rive gauche du Rhin.

13 fruct. (30 août.) Approbation de la résolution relative aux fêtes décadaires. — Adresse de l'ambassadeur près la république cisalpine, *Trouvé*, aux deux conseils de cette république.

14 fruct. (31 août.) Approbation de la résolution relative aux pensions à accorder aux veuves des défenseurs de la patrie. — Re-

forme dans le corps législatif ligurien. — Proclamation du général *Humbert*, pour l'organisation de la province de Connaugt, en Irlande.

[illegible]ruct. (1 sept.) Les ministres français à Rastadt demandent à la députation de l'empire une réponse catégorique et prompte sur la cession de Kell, Cassel et dépendances, et de l'île de Saint-Pierre. — Constitution nouvelle donnée par le directoire français à la république cisalpine. — Le corps législatif est réduit à 120 membres, et le directoire en a cinq. — Proclamation du nouveau corps législatif cisalpin.

17 fruct. (3 sept.) Message du directoire, portant invitation de réduire la contribution personnelle. — Approbation d'une nouvelle résolution relative aux taxations des receveurs-généraux de départemens.

18 fruct. (4 sept.) Célébration de l'anniversaire du 18 fructidor. — Edit du roi de Sardaigne, qui défend les assemblées et réunions secrètes.

19 fruct. (5 sept.) Approbation de la résolution relative à la conscription militaire. — Arrêté

du directoire relatif au *transit* des marchandises dans le département du Mont-Blanc.

20 fruct. (6 sept.) Les habitans d'Appenzell prêtent le serment civique.

21 fruct. (7 sept.) Arrêté du directoire relatif aux personnes qui arrivent à Paris, et qui n'y sont pas domiciliées.

22 fruct. (8 sept.) Les Français débarqués en Irlande sont battus à Ballinamarck, et faits prisonniers.

23 fruct. (9 sept.) Approbation d'une résolution concernant les réquisitionnaires, et d'une autre relative à l'annuaire de la république. — Les insurgés de Stantz sont battus par les Français; prise de cette ville. — Défaite des insurgés d'Underwald.

26 fruct. (12 sept.) Approbation de la résolution qui rapporte la loi du 29 messidor, relative à l'établissement d'un *télégraphe* sur le palais des Tuileries, et de celle qui assure le paiement des sommes accordées aux enfans de la patrie.

27 fruct. Approbation de la résolution sur l'orga-
(13 sept.) nisation des conseils militaires.

28 fruct. Message du directoire sur l'entrée des
(14 sept.) troupes françaises en Egypte.

29 fruct. Arrêté du directoire qui nomme plu-
(15 sept.) sieurs généraux inspecteurs-généraux de différentes armes; *Moreau*, entre autres, inspecteur-général de l'infanterie de l'armée d'Italie. — Pardon accordé par le roi d'Angleterre aux coupables de haute trahison.

30 fruct. Troubles dans la ville de Turin, causés
(16 sept.) par les Français, apaisés par le général français *Ménard*.

5 compl. Arrivée à Paris d'un ambassadeur de
(21 sept.) Portugal.

VENDÉMIAIRE AN VII.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1798.

1 vend. Fête de la fondation de la république,
(22 sept.) — Exposition au Champ-de-Mars

des produits de l'industrie française. — Proclamation du général *Bonaparte*, à ses soldats, datée du [illegible].

2 vend. (23 sept.) Message du directoire, qui [illegible] millions et 200,000 hommes. Arrivée de *Pichegru* et de plusieurs autres déportés à Londres.

3 vend. (24 sept.) Approbation d'une résolution qui crée des tribunaux de commerce dans les départemens réunis, et de celle qui ordonne la levée de 200,000 conscrits. — Arrêté du directoire au sujet des dissections anatomiques.

5 vend. (26 sept.) Discussion aux anciens sur les domaines engagés. — Publication solennelle à Paris de la loi sur la levée de 200,000 conscrits. — Arrêté du directoire, relatif aux employés dans les bureaux de la république.

8 vend. (29 sept.) Adresse du corps législatif au peuple Français, sur la conscription militaire. — Rejet de la résolution sur les domaines engagés. — Troubles et soulèvement séditieux à Turin contre les Français.

9 vend. Le général *Bonaparte* établit au Caire
(30 sept.) un bureau de santé et de salubrité.

[redacted] opinion de *Bailleul* aux 500 sur les im-
[redacted]) pôts indirects. — Le général *Moreau*
[redacted] prendre le commandement de l'ar-
mée d'Italie.

12 vend. Résolution approuvée qui annule les
(3 oct.) opérations de toutes les assemblées primaires de Lyon. — Note des ministres français à Rastadt, regardée comme l'*ultimatum* du directoire. — *Lacombe Saint-Michel* présente au roi de Naples ses lettres de créance, comme ambassadeur de la république française.

13 vend. Arrêté du directoire concernant les bâ-
(4 oct.) timens des îles conquises. — Le corps législatif helvétique reprend ses travaux. — Le général *Bonaparte* établit au Caire une garde nationale.

14 vend. Discussion aux anciens sur les expro-
(5 oct.) priations forcées.

16 vend. Discussion aux 500 sur la contribution
(7 oct.) foncière. — Le général autrichien

Mack prend le commandement des troupes napolitaines. — Bataille de Sédiman gagnée par le gén[illegible] contre les Mamelouks. — Pr[illegible] séance du divan génér[illegible] tenue au Caire.

17 vend., (8 oct.) Arrêté du directoire relatif au 3.e bataillon de chaque demi-brigade, qui sera bataillon du dépôt ou de garnison.

19 vend. (10 oct.) Les troupes autrichiennes se portent contre les Ligues-Grises, et entrent dans la ville de Coire.

21 vend. (12 oct.) Approbation de la résolution qui fixe la dépense du corps législatif pour l'an 7 à 11 millions.

22 vend. (13 oct.) Le général *Jourdan*, envoyé à l'armée donne aux Sco sa démission de représentant. — *Lucien Bonaparte* fait son éloge. — Arrivée à Milan de *Fouché* (de Nantes), ambassadeur du gouvernement français près la république cisalpine. — La flotte de Brest est battue sur les côtes d'Irlande par une

escadre anglaise. — Perte du vaisseau *le Hoche* et de 5 frégates.

[illegible]té du directoire qui rend tous agens [illegible]térieurs de la république respon[illegible]les de la publicité d'objet politiques, d'après leur correspondance privée. — Note du plénipotentiaire impérial aux ministres français, relative à la forteresse d'Ehrenbreitstein.

24 vend. (15 oct.) Projet d'imposition sur les portes et fenêtres.

26 vend. (17 oct.) Message au directoire sur les victimes *de la guerre civile* à Saint-Domingue. — Approbation de la résolution qui affecte 125 millions sur le produit de la vente des biens nationaux.

27 vend. (18 oct.) Approbation d'une résolution qui établit à Paris un octroi municipal et de bienfaisance.

28 vend. (19 oct.) Résolution approuvée relative au paiement des intérêts de la dette publique.

29 vend. (20 oct.) Prise de la frégate l'*Immortalité*, de 42 canons, par une frégate anglaise; son

capitaine *Legrand* est tué dans le combat.

30 vend. (21 oct.) Rentrée à Brest d'une partie de l'escadre aux ordres du contre-amiral [illegible]. — Insurrection au Caire contre les Français. — Châtiment exemplaire des révoltés.

BRUMAIRE AN VII.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1798.

1 brum. (22 oct.) Résolution approuvée relative aux patentes. — Insurrection dans le département de l'Escaut, et dans celui des Deux-Nethes.

2 brum. (23 oct.) Comité général aux 500 sur les impôts indirects. — Les insurgés de la Belgique sont battus près de Malines.

3 brum. (24 oct.) Arrêté du directoire qui confie à trois régisseurs la perception et la surveillance de l'octroi de Paris.

4 brum. (25 oct.) Le directoire désavoue et improuve les destitutions opérées dans le corps législatif et le directoire cisalpins.

(26 oct.) Les Belges insurgés forcent les républicains de se replier sur Hall.

7 brum. (28 oct.) Approbation de la résolution relative à la répartition de 210 millions de contribution foncière pour l'an 7. — Les insurgés de l'Escaut et des Deux-Nèthes sont battus près de Courtray.

8 brum. (29 oct.) Message des 500 au directoire, pour avoir des renseignemens sur les troubles des départemens réunis. — Arrêté du directoire qui déclare pirates les individus originaires des pays alliés de la France ou neutres qui auraient une commission donnée par ses ennemis. — Lettre du consulat romain au directoire sur les préparatifs de la cour de Naples.

10 brum. (31 oct.) Le corps législatif batave défend l'introduction dans cette république des marchandises anglaises. — Toutes les municipalités du département de la Dyle

sont en permanence. — La ville d'Ancône est mise en état de siége.

11 brum. (1 nov.) Résolution approuvée rel[illegible] quéreurs de domaines [illegible] doivent encore une par[illegible] de [illegible] acquisition. — Autre, relative au régime hypothécaire et aux expropriations forcées. — Nombreuses arrestations à Bruxelles.

12 brum. (2 nov.) Le directoire demande la faculté d'affermer les biens des émigrés. — Le général *Joubert* prend le commandement de l'armée d'Italie, en remplacement du général *Brune*.

13 brum. (3 nov.) Approbation d'une résolution relative au timbre. — Ouverture à Paris du salon d'exposition des tableaux arrivés d'Italie.

14 brum. (4 nov.) Vive agitation aux 500 au sujet de la confiscation des biens des déportés qui se sont soustraits à la déportation. — Résolution approuvée sur la taxe d'entretien des routes. — Arrêté du directoire relatif aux brigandages qui

s'exercent par les insurgés dans les départemens réunis.

ncendie d'une partie de l'église de St.-Sulpice. — Le département de la Dyle est mis en état de siége, ainsi que la ville de Bruxelles.

16 brum. (6 nov.) Indemnités accordées à l'ex-député *Drouet*.

18 brum. (8 nov.) Message du directoire relatif au paiement des rentiers.

19 brum. (9 nov.) Rapport aux 500 sur l'organisation générale de l'instruction publique. — Débats aux anciens sur la résolution de la veille, qui assimile les déportés aux émigrés. — Approbation de cette résolution.

22 brum. (12 nov.) Approbation d'une résolution qui établit un impôt sur le tabac.

23 brum. (13 nov.) Pétition d'un vieillard qui a fourni 27 défenseurs de la patrie, dont six sont à l'armée d'Egypte. — Les insurgés de la Belgique s'emparent de la ville de Dietz.

27 brum. (17 nov.) Rapport aux 500 sur l'organisation des lycées.

28 brum. (18 nov.) Rapport sur le Prytanée-français. — Résolution approuvée relati[illegible] aux communes qui ont obtenu d[illegible] arbitraux. — La caisse [illegible] co courans suspend ses paiem[illegible]. — Cause de la disparition d'*Augustin Monneron*, qui en était le directeur.

29 brum. (19 nov.) Prorogation de la loi relative aux délits commis sur les grandes routes. — Arrêté du directoire au sujet des nouvelles mesures.

30 brum. (20 nov.) Loi du grand conseil helvétique relative aux émigrés de cette république.

FRIMAIRE AN VII.

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1798.

1 frim. (21 nov.) Les administrateurs du département de la Seine annoncent le départ des conscrits.

2 frim. (22 nov.) Rejet d'une résolution qui établit un impôt sur la fabrication du papier.

3 frim. (23 nov.) Résolution approuvée sur l'assiette et le recouvrement de la contribution foncière. — Arrêté du *directoire* relatif aux individus condamnés à la déportation. — Les troupes napolitaines commandées par le général *Mack* attaquent l'armée de Rome.

4 frim. (24 nov.) Message des 500, au directoire sur la situation politique des départemens de l'Ouest. — Approbation de la résolution qui établit une taxe sur les portes et fenêtres.

5 frim. (25 nov.) Arrêté du directoire sur le paiement des rentes et pensions.

6 frim. (26 nov.) Approbation d'une résolution relative à la police et à l'administration des bacs et bateaux sur les fleuves, rivières et canaux navigables.

8 frim. (28 nov.) Sommation du général *Mack* au commandant du château St.-Ange. — Débarquement à Livourne des Anglais et des Napolitains.

9 frim. (29 nov.) Résolution approuvée relative aux déshérences. — Autre sur le partage des biens indivis avec la République. —

Arrêté du directoire relatif à la comptabilité de l'hôtel des Invalides. — Lettre de l'ambassadeur [illegible] Nantes) au directoire cisalpin au sujet des alarmes répandues dans la république cisalpine.

10 frim. (30 nov.) Convention entre les gouvernemens français et helvétique, au sujet des secours dont le premier fait la réquisition.

11 frim. (1 déc.) Résolution approuvée relative au mode d'imposition et de comptabilité des dépenses communales, municipales et départementales. — Arrêté du directoire relatif à la liquidation des dettes des émigrés.

14 frim. (4 déc.) Discours aux 500 sur les inhumations. — Le général *Macdonald* remporte à Civita-Castellana une victoire complète sur l'armée napolitaine.

16 frim. (6 déc.) Message du directoire pour déclarer la guerre aux rois des Deux-Siciles et de Sardaigne. — Approbation de la résolution qui porte déclaration de guerre contre ces deux rois. — Note

des ministres français à Rastadt, à la députation de l'empire, pour lui signifier que leurs pouvoirs cesseront dans [illegible] jours, si l'*ultimatum* qu'ils lui proposent n'est pas accepté.

27 frim. (7 déc.) Proclamation du directoire aux armées françaises, au sujet de l'agression de l'armée napolitaine.

28 frim. (8 déc.) Installation d'une municipalité à Turin.

29 frim. (9 déc.) Discussion aux 500 sur les ascendans des émigrés. — Résolution approuvée sur la poste aux chevaux. — Le roi de Sardaigne se retire du Piémont avec toute sa famille, à la suite d'une convention conclue avec le général *Joubert*. — Acte de renonciation de ce prince à la souveraineté du Piémont. — La députation de l'empire accepte l'*ultimatum* des ministres français. — Les Napolitains sont battus à Calvi par le général *Macdonald*.

21 frim. (11 déc.) Rapport aux 500 sur les biens du culte protestant. — Arrêté du directoire relatif au mobilier national. — Ins-

tallation du gouvernement provisoire à Turin.

22 frim. (12 déc.) Approbation d'une résolution sur le droit d'enregistrement.

23 frim. (13 déc.) Message du directoire contenant griefs contre les cours de Naples et de Turin.

24 frim. (14 déc.) Le général *Massena* prend le commandement de l'armée d'Helvétie. — La corvette *la Bayonnaise*, commandée par le capitaine *Richer*, s'empare à l'abordage d'une frégate anglaise de 42 pièces de canon.

25 frim. (15 déc.) Incendie et embrasement du Cirque au Palais-Royal.

26 frim. (16 déc.) Message du directoire annonçant que l'armée française est maîtresse du Piémont, l'établissement d'un gouvernement provisoire, et la retraite du roi avec sa famille, en Sardaigne.

27 frim. (17 déc.) Le fort d'Aquila se rend aux Français par capitulation.

28 frim. (18 déc.) Discussion aux anciens sur les jugemens en dernier ressort. — Rejet de la résolution qui les concerne.

NIVOSE AN VII.

DÉCEMBRE 1798, et JANVIER 1799.

1 niv. (21 déc.) Discussion aux Cent sur les prises maritimes. — Rapport à ce sujet.

2 niv. (22 déc.) Résolution approuvée, relative à l'exportation du poisson salé. — Le roi de Naples abandonne cette ville pour se refugier en Sicile.

3 niv. (23 déc.) Approbation de la résolution relative au remboursement de l'emprunt pour la descente en Angleterre, et de celle qui rétablit l'hôtel des monnaies de Marseille.

4 niv. (24 déc.) Résolution approuvée relative aux adjudications de domaines nationaux faites à des communes.

5 niv. (25 déc.) Arrêté du directoire qui [illegible] des récompenses à l'équipage du *Bayonnaise*, et nomme son commandant, *Edmond Richer*, capitaine de frégate.

7 niv. Résolution approuvée, relative aux actes
(27 déc.) des huissiers.

9 niv. Message du directoire relatif [illegible]
(29 déc.) tuation politique des dép[illegible]eme[illegible]
l'Ouest, et aux excès de tout g[illegible]re
qu'y commettent les chouans.

12 niv. Message du directoire annonçant une
(1 janv.) victoire sur les Napolitains, la reprise
de Rome, et la marche de l'armée
française sur Naples.

16 niv. Discussion aux 500 sur la poste aux
(4 janv.) lettres. — Entrée des Français à Ca-
poue.

18 niv. Discussion aux 500 sur les naufragés
(7 janv.) de Calais.

19 niv. Approbation de la résolution relative
(8 janv.) au bureau de liquidation du passif des
émigrés du département de la Seine.
— Incendie des vaisseaux napolitains
dans le port de Naples par l'escadre
[illegible]tugaise.

23 niv. [illegible]ion aux anciens sur les ascendans
(12 janv.) des émigrés. — Arrêté du directoire
relatif à la courageuse défense des

corsaires *le Rusé* et *le Furet* contre une corvette anglaise.

[illegible]ssage du directoire relatif aux prises [illegible]itimes. — Rejet de la résolution concernant les ascendans des émigrés.

27 niv. (16 janv.) Retour en Europe de *Louis Bonaparte*.

28 niv. (17 janv.) Discussion aux 500 sur les écoles primaires. — Approbation de la résolution relative aux dispenses de service militaire. — Arrêté du directoire qui enjoint aux déportés dont la santé est mauvaise de se rendre dans l'île d'Oléron; un grand nombre de ces derniers profitent ensuite de cette permission.

PLUVIOSE AN VII.

JANVIER et FÉVRIER, 1799.

2 pluv. (21 janv.) Anniversaire de la mort de *Louis XVI*. — Serment de haine à la royauté dans

les deux conseils. — Mort de M. de *Saussure*, célèbre naturaliste de Genève, âgé de 59 ans.

4 pluv. (23 janv.) Message du directoire [illegible] de la poste aux lettres, dont [illegible] que l'administration doit être confiée à une régie intéressée. — Entrée des Français dans la ville de Naples après la déroute de l'armée des lazzaroni.

5 pluv. (24 janv.) Proclamation du général *Championnet* aux habitans du royaume de Naples. — Loi du même relative à l'établissement du gouvernement provisoire de la république napolitaine.

6 pluv. (25 janv.) Plusieurs Français arrivant d'Egypte sont massacrés au lazareth d'*Augusta*, en Sicile.

7 pluv. (26 janv.) Séance d'ouverture de l'Ecole polytechnique. — Le ministre de l'intérieur y préside.

8 pluv. (27 janv.) Evacuation de la forteresse d'Ehrenbreitstein par les troupes tréviroises, commandées par le colonel *Faber*. — Entrée des troupes françaises dans

ce fort, dont la défense couvre de gloire le commandant.

Rapport aux 500 sur les moyens d'établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses, et de combler le *déficit* de 50 millions. — Discussion aux anciens sur les prises maritimes.

10 pluv. (29 janv.) Loi du congrès américain pour l'augmentation de sa marine, qui sera portée à six vaisseaux de ligne, et un plus grand nombre de frégates.

12 pluv. (31 janv.) Discussion aux 500 sur l'impôt du sel.

13 pluv. (1 fév.) Opinion de *Lucien Bonaparte* contre les impôts sur les objets de première nécessité.

14 pluv. (2 fév.) Message du directoire sur l'organisation actuelle des archives domaniales et judiciaires.

15 pluv. (3 fév.) Second arrêté du directoire qui accorde des récompenses aux marins qui se sont distingués sur la corvette la *Bayonnaise*.

17 pluv. (5 fév.) L'impôt sur le sel est adopté par les cinq cents. — Arrêté du directoire

qui exclut toutes les femmes des armées, à l'exception de celles qui y sont absolument nécessaires.

18 pluv. (6 fév.) Continuation aux anciens de la discussion sur les prises maritimes.

19 pluv. (7 fév.) Message du directoire annonçant la prise de Naples, la proclamation de la république napolitaine, et l'organisation de son gouvernement provisoire.

20 pluv. (8 fév.) Arrêté du général *Championnet* relatif à l'indiscipline de l'armée de Naples.

21 pluv. (9 fév.) Discussion aux anciens sur l'organisation judiciaire civile.

22 pluv. (10 fév.) Arrêté du directoire relatif aux Français qui ont accepté des places ou des pensions chez l'étranger.

23 pluv. (11 fév.) Arrêté du directoire qui ordonne la célébration de la fête de la *Souveraineté du Peuple* dans toutes les communes de la république, le 30 ventose prochain.

24 pluv. (12 fév.) Projet d'union de l'Angleterre et de l'Irlande présenté par M. *Pitt* à la chambre des communes.

26 pluv. Discussion aux anciens sur la résolution
(14 fév.) qui établit un impôt sur le sel.

[illegible] du directoire contre les puissances barbaresques. — Discussion au parlement d'Angleterre sur le projet d'union de l'Irlande à ce royaume.

28 pluv. Discussion aux 500 sur les écoles pri-
(16 fév.) maires.

29 pluv. Message du directoire au sujet des
(17 fév.) inondations qui ravagent tous les départemens de la France.

VENTOSE AN VII.

FÉVRIER et MARS 1799.

1 vent. Discussion sur les écoles primaires.
(19 fév.)

2 vent. Suite de la discussion sur le sel, aux
(20 fév.) anciens. — Proclamation du directoire annonçant que les troupes autrichiennes ont franchi la ligne de

démarcation, dont on était convenu à Rastadt, le 11 frimaire an 6.

3 vent. (21 fév.) Mort de *Borda*, célèbre géomètre, astronome, âgé de 64 ans. — *Schérer* est nommé, par le directoire, général en chef de l'armée d'Italie. — Le général *Milet-Mureau* le remplace comme ministre de la guerre.

4 vent. (22 fév.) Opinion de *Lecouteulx* en faveur de l'impôt du sel. — Rejet de la résolution par un appel nominal.

5 vent. (23 fév.) Annonce de la mort de l'électeur de Bavière (*Charles Théodore*); le duc des Deux-Ponts, *Charles Maximilien*, lui succède.

6 vent. (24 fév.) Le roi de Sardaigne s'embarque à Livourne avec sa famille pour l'île de Sardaigne.

7 vent. (25 fév.) Message des 500 au directoire, relatif à la reconstruction de Landrecies. — Arrêté du directoire qui ordonne que le général *Championnet*, commandant de l'armée de Naples, sera traduit devant un conseil de guerre.

8 vent. (26 fév.) Approbation d'une résolution relative au traitement des juges, et de celle relative au traitement des juges de [illegible]ix.

9 vent. (27 fév.) Le conseil des 500 arrête en principe l'aliénation des biens du culte protestant. — Approbation d'une résolution relative à l'inscription des créances hypothécaires.

11 vent. (1 mars.) Rejet de la résolution concernant les prises maritimes, après une longue et profonde discussion. — Note des ministres français à Rastadt, au sujet de la proclamation du général *Jourdan*, relative à la reprise des hostilités.

12 vent. (2 mars.) Le général *Jourdan* est nommé général en chef des armées du Danube, d'Helvétie et d'observation. — Le général *Bernadotte* est chargé, sous ses ordres, du commandement de l'armée d'observation, et *Massena* de celui de l'armée d'Helvétie. — Passage du Rhin par l'armée de *Jourdan* auprès de Strasbourg. — Reddition de la place de Manheim aux Français. — Le bill de

rébellion est adopté par le parlement d'Irlande ; proclamation de la loi martiale dans cette contrée.

13 vent. (3 mars.) Rapport de *Régnier* sur la résolution relative aux domaines engagés.

14 vent. (4 mars.) Discussion aux 500 relative aux déportés et réfugiés de la Corse et des colonies. — Approbation de la résolution sur les domaines engagés.

16 vent. (6 mars.) Présentation au directoire des drapeaux napolitains par l'officier polonais *Kniasevitz*.

17 vent. (7 mars.) Prise de la ville de Coire par les Français. — Défaite des Autrichiens commandés par le général *Auffenberg*, qui est fait prisonnier.

18 vent. (8 mars.) Approbation d'une résolution qui double la contribution des portes et fenêtres.

21 vent. (11 mars.) Approbation de la résolution qui établit des droits de greffe au profit de la république, dans tous les tribunaux civils et de commerce, et de celle qui règle l'organisation définitive du régime hypothécaire.

22 vent. Message du directoire pour déclarer la
(12 mars.) guerre à l'empereur et au grand duc de Toscane. — Approbation de la résolution prise à ce sujet.

24 vent. Rejet de la résolution qui attribue à la
(14 mars.) république le droit de successibilité sur les successions des ascendans d'émigrés.

26 vent. Arrêté du directoire qui défend aux en-
(16 mars.) trepreneurs de voitures libres, et aux voituriers, de se charger du port des lettres et des ouvrages périodiques.

27 vent. Arrêté du directoire qui ordonne la dé-
(17 mars.) molition du piédestal qui soutenait la statue de *Louis XV* sur la place de ce nom. — Un autre monument y sera élevé en remplacement de la statue de la liberté.

28 vent. Rejet d'une résolution relative à la nou-
(18 mars.) velle comptabilité en francs. — Incendie de la salle de l'Odéon.

29 vent. Discussion aux anciens sur l'ordre civile
(19 mars.) et judiciaire.

30 vent. Fête de la souveraineté du peuple. —
(20 mars.) Les résolutions de la chambre des

communes d'Angleterre sur l'union avec l'Irlande sont adoptées par la chambre haute.

GERMINAL AN VII.

MARS et AVRIL 1799.

---

1 germ. (21 mars.) Discussion aux 500 sur le vagabondage, et sur la police des étrangers. — Les comédiens français de l'Odéon vont jouer au théâtre de la rue de Louvoi.

2 germ. (22 mars.) Approbation d'une résolution relative à la manufacture d'horlogerie de Besançon. — L'armée du Danube est forcée de rétrograder à la suite d'une bataille entre elle et l'armée du prince *Charles*. — L'aile gauche de cette armée est battue par le général *Férino*, sur le lac de Constance.

3 germ. (23 mars.) Le général *Broussier* s'empare de vive force de la ville d'Andria dans le royaume

de Naples, et fait passer au fil de l'épée tous les rebelles qui s'y trouvent, au nombre de près de 6000.

4 germ. (24 mars.) Rapport aux Cinq-Cents du comité général sur les brigandages et assassinats. — Entrée des Français à Livourne.

5 germ. (25 mars.) L'armée d'Italie attaque les Autrichiens entre le lac de Garda et l'Adige. — Le prince *Charles* bat l'armée du Danube à Liptingen. — Retraite de l'aile droite de cette armée sur Schafhouse. — Le général *Dessoles* bat les Autrichiens à Glurens, et s'empare de cette ville.

6 germ. (26 mars.) Message du directoire en réponse à celui des 500, qui lui avait dénoncé un de ses commissaires qui cherchait à influer sur les élections. — Le général *Lecourbe* remporte une victoire sur les Autrichiens à Finstermunster, dont il s'empare, ainsi que de Nauders.

7 germ. (27 mars.) Le grand duc de Toscane abandonne Florence avec toute sa famille. — Le

pape *Pie VI* quitte la ville de Sienne pour se rendre à Parme.

8 germ. (28 mars.) Entrée des Français à Florence.

9 germ. (29 mars.) Le corps législatif helvétique adopte la proposition qui lui est faite par le directoire helvétique de déclarer la guerre à l'empereur. — Message du même directoire relatif à la réunion des Ligues-Grises avec la république helvétique.

10 germ. (30 mars.) Proclamation du prince *Charles* aux Suisses. — Entrée des Autrichiens à Schaffhouse. — L'aile droite de l'armée du Danube se replie sur les villes forestières. — Le général *Kray* bat les Français sur l'Adige. — Les Russes arrivent à Trieste.

11 germ. (31 mars.) Le général *Junot* prend possession de Nazareth, et le général *Murat* de Staffet, l'ancienne Béthulie.

12 germ. (1 avr.) Rapport aux 500 sur les banques particulières, dont il faut encourager l'établissement.

13 germ. Discussion aux 500 sur les écoles pri-
(2 avr.) maires. — Arrêté du directoire relatif aux précautions à prendre pour préserver du feu la bibliothèque nationale.

16 germ. Rapport aux 500 sur les coupables qui
(5 avr.) dénoncent leurs complices. — Discussion sur ce sujet. — Les Français sont battus par le général *Krai*, et se retirent derrière le Mincio.

17 germ. Suite de la discussion du jour précé-
(6 avr.) dent. — Discours de *Boulai* (de la Meurthe) contre le droit de faire grace. — Grande disette à Rome.

18 germ. Approbation de la résolution concer-
17 avr.) nant les frais de procédure criminelle. — L'armée du Danube repasse le Rhin à Kell, à la suite d'une défaite essuyée le 16, sur le revers de la Forêt-Noire.

19 germ. Message du directoire sur la solennité
(8 avr.) à donner aux fêtes décadaires. — Rapport sur le combat de Nazareth, gagné

par le général *Junot*, avec 500 hommes, sur une armée nombreuse de Turcs et d'Arabes.

20 germ. (9 avril.) Départ pour Paris du général *Jourdan*, après avoir remis provisoirement le commandement de l'armée du Danube à *Massena*. — Combat de Cana.

21 germ. (10 avr.) Discussion aux 500 sur les écoles primaires. — Le général *Bernadotte* quitte le commandement de l'armée d'observation sur le Rhin. — L'armée d'Italie abandonne le Mincio.

22 germ. (11 avr.) Rapport aux 500 contre les maisons de prêt.

23 germ. (12 avr.) Arrêté du directoire qui nomme *Massena* général en chef des armées du Danube et d'Helvétie.

24 germ. (13 avr.) Départ de Rastadt du ministre plénipotentiaire de l'empereur.

25 germ. (14 avr.) Départ du pape *Pie VI* de Parme, pour Turin. — Blocus de Mantoue par les Autrichiens.

26 germ. (15 avr.) Arrivée à Vérone de *Souwarow*, général de l'armée russe en Italie.

(27 germ. (16 avr.) Résolution approuvée qui porte qu'un parent de greffier peut être juge ou suppléant. — Bataille du Mont-Thabor gagnée par *Bonaparte*.

28 germ. (17 avr.) Approbation de la résolution du même jour, prise d'après un message du directoire, aussi du même jour, qui autorise à prendre dans les deuxième et troisième. lasses de la conscription pour compléter la levée de 200,000 hommes.

FLORÉAL AN VII.

AVRIL et MAI 1799.

1 flor. (20 avr.) Opinion d'*Andrieux* sur les écoles primaires.

2 flor. (21 avr.) Arrêté du directoire qui nomme *Moreau* général en chef de l'armée d'Italie. — Autre qui réunit l'armée d'Helvétie à celle du Danube. — L'armée

autrichienne s'empare de la ville et du château de Brescia.

3 flor. (22 avr.) Résolution approuvée qui confisque au profit de la république les actions que les propriétaires n'ont pas fait viser dans les délais prescrits.

4 flor. (23 avr.) Dissolution du congrès de Rastadt. — Les Autrichiens entrent à Bergame.

6 flor. (25 avr.) Sortie de la flotte de Brest.

7 flor. (26 avr.) Message du directoire annonçant un *déficit* de 67 millions pour l'an 7. — Entrée des Autrichiens et des Russes à Milan.

8 flor. (27 avr.) Bataille très-sanglante entre les Français et les Autrichiens sur l'Adda ; les premiers sont battus, et perdent 4000 hommes. — Evacuation de Milan.

9 flor. (28 avr.) Résolution approuvée, qui rectifie le tarif des douanes. — Assassinat de *Bonnière*, *Roberjeot*, et *Jean Debry*, sur le chemin de Rastadt ; les deux premiers meurent de leurs blessures.

Jean Debry échappe à la mort, quoique blessé. — Les Autrichiens entrent à Milan. — Capitulation du général *Serrurier* pour son corps de troupes.

11, flor. (30 avr.) Discussion aux 500 sur les naufragés à Calais. — Projet de la commission pour les faire juger comme émigrés. — Arrivée du pape *Pie VI* à Briançon.

12 flor. (1 mai.) Combats entre les Autrichiens et les Français dans le pays des Grisons. — Affaire importante de Luciensteig, au désavantage des premiers. — Procès-verbal des ministres étrangers à Rastadt, daté de Carlsrouhe, sur les événemens des 9 et 10 floréal.

13 flor. (2 mai.) Approbation des élections de plusieurs départemens. — Lettres du prince *Charles* au général *Massena*, pour désavouer le meurtre des ministres français.

14 flor. (3 mai.) Défaite des insurgés de Dissentis.

15 flor. (4 mai.) Insurrection en Toscane contre les Français.

16 flor. (5 mai.) Message du directoire annonçant l'assassinat des ministres français à Rastadt. — Mouvement d'indignation dans les deux conseils. — Les anciens chargent *Garat* de faire l'oraison funèbre de *Bonnier* et de *Roberjeot*. — Reddition de la forteresse de Peschiera aux Austro-Russes.

17 flor. (6 mai.) Message des 500 au directoire, relatif aux élections du département des Bouches-du-Rhône. — Approbation de la résolution qui ordonne que la comptabilité n'emploie à l'avenir que le nouveau système monétaire. — Proclamation du directoire aux Français, sur l'assassinat des ministres français à Rastadt.

18 flor. (7 mai.) Le directoire dénonce à tous les peuples et à tous les gouvernemens l'assassinat des ministres français à Rastadt. — Arrivée de la flotte de Brest devant le port de Carthagène.

19 flor. (8 mai.) Rejet de la résolution relative à l'île Louviers, attendu que cette propriété est nationale, et que la commune de

Paris doit l'acquérir, si elle en a besoin pour son usage particulier. — Le général *Soult* entre dans le canton de Schwitz. — Soumission des rebelles. — Les autorités de la république cisalpine se retirent à Chambéry. — Proclamation du général *Suwarow* aux habitans du Piémont.

21 flor. (10 mai.) La forteresse de Pizzighitone se rend par capitulation aux Austro-Russes.

22 flor. (11 mai.) Bulletin de la santé de *Jean Debry*, annonçant qu'il est en pleine convalescence. — Approbation de la résolution par laquelle la nation française dénonce à tous les peuples l'assassinat commis sur les négociateurs français à Rastadt. — Arrivée à Florence d'une partie de l'armée de Naples sous les ordres de *Macdonald*.

23 flor. (12 mai.) Message du directoire sur les équipages d'une escadre espagnole mouillée à l'île d'Aix. — Victoire de *Moréau* sur les Austro-Russes, au passage du Pô, à Bassignano.

24 flor. (13 mai.) Le général *Augereau* accepte les fonctions législatives aux 500. — Bulletin annonçant le rétablissement de *Jean Debry* et son départ pour Paris.

25 flor. (14 mai.) Message du directoire annonçant de nouveaux détails sur l'assassinat des ministres français, donnés par *Jean Debry*. — Approbation de la résolution qui permet aux troupes espagnoles le séjour dans l'île d'Aix. — Attaque des Autrichiens sur Lucienſteig. — Ils forcent les positions des Français chez les Grisons.

26 flor. (15 mai.) Message des 500 au directoire, pour lui demander des renseignemens sur le général *Scherer*. — Adresse aux anciens d'un grand nombre de citoyens de Grenoble, qui attribuent à ce général les revers de l'armée d'Italie.

27 flor. (16 mai.) Approbation d'une résolution qui ordonne une réduction sur les traitemens de tous les fonctionnaires publics. — *Sieyes*, ambassadeur à Berlin, est nommé membre du directoire, en remplacement de *Rewbell*.

— Combat sous les murs de Saint-Jean d'Acre. La garnison est repoussée dans la ville.

28 flor. (17 mai.) Approbation d'une nouvelle résolution relative aux transferts de la dette publique. — Les Français abandonnent Cazal et la citadelle. — Proclamation du général *Bonaparte*, devant Saint-Jean d'Acre, à ses soldats, au sujet de son retour en Égypte.

29 flor. (18 mai.) Discours de *Lucien Bonaparte* aux 500, sur la nécessité de s'occuper des finances. — Mort de *Caron de Beaumarchais*.

30 flor. (19 mai.) Envoi, par les 500, d'un message au directoire, et d'une adresse de plusieurs citoyens de Chambéry, relative aux généraux *Scherer* et *Championnet*

PRAIRIAL AN VII.

MAI et JUIN 1799.

1 prair. *Jean Debry*, ex-ministre à Rastadt, et
(20 mai.) député nouvellement élu, prononce aux 500 un discours sur l'assassinat de ses collègues. — Il est proclamé président.

2 prair. Résolution approuvée, relative à l'es-
(21 mai.) timation des lésions dans les contrats de vente dont le prix a été stipulé en papier monnaie. — Le corps législatif helvétique décrète que toute l'Helvétie est transformée en un camp. — Le général *Bonaparte* lève le siége de Saint-Jean-d'Acre.

4 prair. Capitulation du château de Milan.
(23 mai.)

5 prair. Les Autrichiens, ayant passé le Rhin à
(24 mai.) Eglisau, pour entrer en Suisse, sont repoussés. — Arrivée à Dijon du général *Mack*, prisonnier de guerre.

6 prair. (25 mai.) Approbation de plusieurs résolutions sur les finances, qui ordonnent une augmentation dans les contributions, à titre *de subvention de guerre*. — Bataille de Winterthur, gagnée par *Massena* contre le prince *Charles*.

7 prair. (26 mai.) *Rewbell*, ex-membre du directoire, et député nouvellement élu aux anciens, repousse les calomnies répandues contre lui, rélativement à ses liaisons avec *Scherer*.

8 prair. (27 mai.) *François* (de Nantes) dénonce aux 500 les attentats des royalistes dans le midi de la France. — Bataille sur la Thur, entre *Massena* et le prince *Charles* en personne. — *Massena* se retire sur la Glat.

9 prair. (28 mai.) Débats aux 500 sur la liberté de la presse. — Les insurgés du Haut-Valais sont défaits par le général *Xaintrailles*.

10 prair. (29 mai.) Avantages remportés par *Lecourbe*, à Airolo et Schwitz.

11 prair. (30 mai.) Approbation de la résolution sur les contrevenans à la loi qui prohibe la vente des marchandises anglaises.

12 prair. (31 mai.) Message au directoire, pour lui dénoncer les assassinats commis par les royalistes dans le département de l'Ardèche. — Le directoire helvétique se retire à Berne.

14 prair. (2 juin.) Le général *Massena* repousse les Autrichiens, qui l'avaient attaqué dans ses positions de Zurich.

16 prair. (4 juin.) Proclamation du directoire aux Français, pour leur inspirer la haine de l'Autriche. — Le général *Massena* abandonne sa position sur la Limat, à la suite d'un combat contre l'armée autrichienne, auprès de Zurich.

17 prair. (5 juin.) Message du directoire annonçant que *Sieyes* a accepté la place de directeur. — Message des 500 au directoire, pour lui demander des renseignemens sur les menaces de quelques puissances qui, jusques-là, n'avaient pris aucune part à la guerre. — Evacuation de Zurich par les Français.

18 prair. (6 juin.) Message du directoire, qui transmet le compte qui lui a été adressé par l'ex-ministre *Scherer*. — Dénonciation du

l'Opéra d'*Adrien*, comme contenant des principes royalistes. — Message du roi d'Angleterre, relatif au subside accordé à l'empereur de Russie. — Décret de la commission impériale remis à la diète de Ratisbonne, relatif à l'assassinat des ministres français.

19 prair. (7 juin.) Madame *Victoire-Louise*, l'une des tantes de *Louis XVI*, meurt à Trieste, âgée de 66 ans.

20 prair. (8 juin.) On célèbre dans les deux conseils la mémoire des ministres français assassinés à Rastadt. — Combat de Bremegarten. — Mariage de la fille de Louis XVI avec le duc d'*Angoulême*, à Mittau.

21 prair. (9 juin.) Annonce de l'installation de *Sieyes*, comme membre du directoire. — Proclamation de *Masséna* à son armée, au sujet du découragement qu'on cherche à lui inspirer.

22 prair. (10 juin.) Rapport aux 500 sur la liberté de la presse.

23 prair. (11 juin.) Opinion de *Français* (de Nantes) en faveur de la liberté de la presse. — Résolution approuvée, sur les traitemens des greffiers des tribunaux criminels et correctionnels.

24 prair. (12 juin.) Résolution approuvée relative à la rescission pour cause de lésion d'outre moitié contre la vente d'immeubles pendant la dépréciation du papier-monnaie. — *Macdonald* bat les Austro-Russes sous Modène.

25 prair. (13 juin.) Entrée à Naples de l'armée royaliste napolitaine commandée par le cardinal Ruffo.

26 prair. (14 juin.) Suite de la discussion sur la liberté de la presse.

27 prair. (15 juin.) Message du directoire relatif aux patriotes cisalpins réfugiés en France, pour lesquels il demande des secours.

28 prair. (16 juin.) Le conseil des 500 se déclare en permanence jusqu'à ce que le directoire lui ait transmis sa réponse sur la situation de la France. — Le directoire

annonce qu'il s'est aussi établi en permanence. — Permanence du conseil des anciens, qui approuve la résolution du même jour, portant révocation de la nomination de *Treilhard* au directoire.

29 prair. (17 juin.) Message du directoire qui donne des renseignemens sur la situation de la république. — *Gohier*, ex-ministre, est proclamé directeur en remplacement de *Treilhard*.

30 prair. (18 juin.) Les 500 donnent leur adhésion au discours de *Bertrand* (du Calvados) qui dénonce les directeurs *Merlin* et *Larevéillère-Lépaux*. — Message du directoire annonçant que *Merlin* et *Larevéillère* ont donné leur démission. — Autre, annonçant l'installation de *Gohier*. — Approbation de la résolution qui met hors la loi tous ceux qui attenteront à la représentation nationale. — Tortone est débloquée.

MESSIDOR AN VII.

JUIN et JUILLET 1799.

1 mess. (19 juin.) Discours de *Lucien Bonaparte* sur les fautes de l'ancien directoire. — *Roger-Ducos* est nommé directeur en remplacement de *Merlin*. — Incendie de la ville de Saint-Claude. — Défaite de l'armée de Naples sur la Trébia, après une bataille de trois jours. — Retraite de *Macdonald* sur la Toscane.

2 mess. (20 juin.) Le général *Moulins* est nommé successeur de *Larévellière-Lépeaux*. — L'armée Austro-Russe passe la Bormida, à la suite d'un combat avec l'armée française.

3 mess. (21 juin.) Rapport de *Français* (de Nantes) aux 500, au nom de la commission des onze, sur l'état de la France. — La citadelle de Turin se rend par capitulation aux Austro-Russes.

5 mess. (23 juin.) Le directoire révoque son arrêté qui traduit le général *Championnet* à un conseil de guerre, et remet le général en activité de service.

6 mess. (24 juin.) Projet en 16 articles, présenté au nom de la commission des onze. — Résolution approuvée, qui a pour objet de lever les difficultés qui entravent les lois hypothécaires. — Altercation entre *Rewbell* et *Moreau* (de l'Yonne) au sujet de *Rapinat*, ex-commissaire en Suisse.

8 mess. (26 juin.) Approbation d'une résolution sur la successibilité de la république dans les successions des émigrés. — Les Autrichiens attaquent et repoussent les Français dans les environs d'Offenbourg, dont ils s'emparent. — Le général *Moreau* se retire sur Gênes. — Les Français abandonnent Florence.

9 mess. (27 juin.) Discussion aux 500, du projet de la commission des onze. — Message du directoire sur la situation de la France

— Le conseil lève sa permanence.
— Les Austro-Russes attaquent Fenestrelles.

10 mess. (28 juin.) Approbation de la résolution de la veille qui met en activité de service toutes les classes de la conscription, ouvre un emprunt de 100 millions à imposer sur les citoyens aisés.

11 mess. (29 juin.) Approbation d'une adresse aux Français, sur les circonstances dans lesquelles la république se trouve.

12 mess. (30 juin.) Dénonciation contre *Scherer*. — Le conseil des anciens arrête une imprécation contre la maison d'Autriche lorsque le nom de *Bonnier* sera prononcé dans les appels nominaux. — La ville de Bologne se rend au général *Klénau*.

14 mess. (2 juillet.) Approbation de l'amnistie accordée aux déserteurs à l'intérieur, et de la résolution sur l'organisation des conscrits en bataillons auxiliaires. — Le général *Bernadotte* est nommé ministre de la guerre.

15 mess. L'empereur de Russie déclare la guerre
(3 juill. au roi d'Espagne.

16 mess. Arrêté du directoire, qui traduit à un
(4 juill.) conseil de guerre les commandans des places fortes qui ont été livrées à l'ennemi.

[redacted]ss. Message des 500 au directoire, au sujet
[redacted] juill.) des commandans en Italie qui ont livré des places fortes à l'ennemi. — Approbation de la résolution qui règle l'ordre de radiation des individus inscrits sur la liste des émigrés. — Arrêté du directoire qui nomme le général *Championnet* commandant en chef de l'armée des Alpes.

18 mess. Résolution approuvée relative aux do-
(6 juill.) maines nationaux loués à vie ou par baux emphytéotiques.

21 mess. Un grand nombre d'adresses accusent
(9 juill.) *Merlin*, *Treilhard*, *Lareveillère-Lépeaux*, *Rewbell*, *Rapinat*, *Scherer* et *Ramel*. — Reddition du fort d'Urbin aux Austro-Russes. — Réunion de l'armée de *Macdonald* à celle de *Moreau*.

22 mess. (10 juill.) On propose aux 500 une loi sur les otages. — Siége de Mantoue par les Autrichiens.

23 mess. (11 juill.) Résolution approuvée relative au mo[illegible] de paiement des contributions [illegible] rectes.

24 mess. (12 juill.) Rapport aux 500 sur les dénon[illegible] contre les ex-directeurs *Rew*[illegible] *Merlin*, *Larévellière* et l'ex-ministre *Scherer*. — Comité secret pour délibérer sur ces dénonciations. — Approbation de la résolution qui ordonne que l'on prendra des otages dans les départemens où les circonstances l'exigeront, et de l'adresse, aux Français qui l'accompagne.

25 mess. (13 juill.) Proclamation du directoire aux Français, sur les dangers de la patrie.

26 mess. (14 juill.) Discours de *Lucien Bonaparte* en faveur de la constitution de l'an 3. — Arrivée du pape *Pie VI* à Valence en Dauphiné.

27 mess. (15 juill.) Message au directoire pour connaître l'état de la marine. — Le général

Joubert va prendre le commandement de l'armée d'Italie. — Les Anglais et les Russes débarquent à Naples.

28 mess. Débarquement des Turcs à Aboukir, et
(10 juill.) prise de ce château.

29 mess. Evacuation de Livourne par les Français.
(17 juill.)

30 mess. Discussion aux 500 sur l'emprunt forcé.
(18 juill.) — Entrée à Rome des troupes napolitaines.

THERMIDOR AN VII.

JUILLET et AOUT 1799.

1 therm. Approbation d'une résolution qui réduit
19 juill.) les traitemens publics.

2 therm. Le directoire accepte la démission de
(20 juill.) *Talleyrand*, ministre des relations extérieures. — *Cambacérès* est nommé ministre de la justice.

3 therm. Discussion aux 500 sur la réorganisation
(21 juill. de la garde nationale.

4 therm. Rejet de la résolution relative à la liberté
(22 juill.) de la presse.

5 therm. La citadelle d'Alexandrie se rend aux
(23 juill.) Austro-Russes par capitulation.

6 therm. Débats aux 500 sur le mot *anarchie*. —
(24 juill.) Bombardement de Mantoue.

7 therm. Message du directoire qui provoque une
(25 juill.) loi sur les délits de la presse.

8 therm. Seconde lecture de l'acte d'accusation
(26 juill.) contre les ex-directeurs. — Les anciens arrêtent qu'aucune société politique ne pourra tenir ses séances dans l'enceinte extérieure du conseil. — *Courtois* dénonce la société politique du Manége. — Comité secret au sujet de cette dénonciation.

9 therm. Le roi de Naples rentre dans cette ville.
(27 juill.)

10 therm. Capitulation de la ville de Mantoue
(28 juill.) après un blocus de deux mois et un bombardement de quatre jours. — Capitulation de la ville de Fano.

11 therm. Rejet de la résolution relative à l'emprunt
(29 juill.) forcé de 100 millions. — Installation

de *Fouché* (de Nantes) au ministère de la police.

12 therm. (30 juill.) Approbation d'une nouvelle résolution relative à une nouvelle formule de serment où le mot *d'anarchie* ne se trouve pas.

13 therm. (31 juill.) Approbation d'une résolution sur la révision des jugemens militaires. — Message au directoire pour dénoncer des affiches placardées au nom de la société du Manége.

14 therm. (1 aout.) Rejet de la résolution qui rapporte les exceptions faites à la loi d'amnistie.

15 therm. (2 août.) Prise du château d'Aboukir par le général *Bonaparte*.

16 therm. (3 août.) Approbation d'une résolution concernant les créanciers des ascendans d'émigrés.

17 therm. (4 août.) Message du directoire et rapport du ministre de la police, *Fouché*, contre les nouvelles sociétés politiques.

18 therm. (5 août.) Vive agitation aux 500, causée par le précédent message du directoire. — Autre message du même, qui annonce

que le tribunal criminel de la Seine instruit contre le général *Scherer*.

19 therm. (6 août.) Comité secret aux 500, pour discuter le projet de résolution tendant à admettre plusieurs dénonciations contre les ex-directeurs. — Approbation d'une nouvelle résolution relative à l'emprunt de 100 millions.

22 therm. (9 août.) Reprise du comité général relatif aux ex-directeurs.

25 therm. (12 août.) Les 500 déclarent qu'il n'y avait pas lieu à ajournement sur le projet relatif à la mise en accusation des ex-directeurs.

26 therm. (13 août.) Message du directoire qui demande à être autorisé à faire des visites domiciliaires. — Autre message du même, annonçant la clôture de la société qui se réunissait dans l'église Saint-Thomas, rue du Bacq. — Approbation de la résolution qui permet des visites domiciliaires pendant un mois.

29 therm. (14 août.) Comité secret sur la question relative à la mise en accusation des ex-directeurs. — Arrivée des Russes à l'armée du

prince *Charles*, et de leur général *Korsakow*.

[illegible] therm. (13 août.) Lettres de Toulouse, annonçant la défaite d'un attroupement considérable de royalistes par le général *Aubugeois* — Le général *Lecourbe* emporte d'assaut le camp des Autrichiens en avant de Schwitz. — Bataille de Novi perdue par les Français. — Le général *Joubert* est tué sur le champ de bataille.

29 therm. (16 août.) Siége de la ville d'Ancône par les Austro-Russes.

30 therm. (17 août.) Affaire de Wettingen en Suisse. — Les Français empêchent les Autrichiens de passer l'Aar. — Évacuation d'Acqui par les Français.

FRUCTIDOR AN VII.

AOUT et SEPTEMBRE 1799.

1 fruct. (18 août.) Message du directoire annonçant une victoire de l'armée d'Helvétie, qui s'est emparée de Schwitz et d'Altorf.

2 fruct. (19 août.) Message du directoire, et rapport du ministre de la police sur les brigandages exercés par les chouans dans les départemens de l'Ouest. — Autre message du même, qui annonce l'application de la loi sur les otages au département de la Haute-Garonne. — Les *dénonciations* contre les ex-directeurs ne sont point admises.

3 fruct. (20 août.) Pétition de plusieurs citoyens de Paris contre *Sieyes*, qui demandent que le conseil des 500 lui applique la mesure qui a cassé la nomination de *Treilhard* au directoire.

4 fruct. (21 août.) Message du directoire sur la situation intérieure de la république. — *Lucien Bonaparte* présente le tableau des attentats des royalistes dans le midi et l'ouest de la France.

5 fruct. (22 août.) Réunion dans le port de Brest de l'escadre espagnole à la flotte française, sous les ordres de *Massaredo*.

6 fruct. (23 août.) Discussion aux 500 sur les réunions politiques — Approbation d'une ré-

solution supplétive à la loi de l'emprunt de 100 millions. — Capitulation de la citadelle de Tortone, et sa reddition aux Austro-Russes.

8 fruct. (25 août.) Annonce de plusieurs avantages des républicains sur les royalistes de la Haute-Garonne.

9 fruct. (26 août.) Message du directoire annonçant la mort du général *Joubert* sur le champ de bataille de Novi. — Combat de Recco à l'avantage des Français, commandés par le général *Miollis*. — L'armée des Alpes remporte plusieurs avantages dans les vallées du Piémont.

10 fruct. (27 août.) Les Anglais débarquent en Hollande au nombre de 20,000 hommes.

11 fruct. (28 août.) Rejet de la résolution sur les naufrages à Calais.

12 fruct. (29 août.) Dénonciation aux 500 de la conduite de *Talleyrand-Périgord*, ministre des relations extérieures. — Le pape *Pie VI* meurt à Valence, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, et la vingt-cinquième de son pontificat.

13 fruct. (30 août.) Affaires d'Utznach en Suisse. — Le général *Molitor* s'empare des positions des Autrichiens. — La flotte hollandaise du Texel se rend sans combattre à la flotte anglaise. — Protestation de l'amiral *Storf* contre cette trahison.

14 fruct. (31 août.) Approbation de la résolution qui autorise le directoire à établir un conseil de guerre spécial dans les départemens où il se manifeste des troubles.

15 fruct. (1 sept.) Les Français prennent la ville de Glaris après cinq jours de combats meurtriers.

16 fruct. (2 sept.) Arrêté du directoire qui déporte à l'île d'Oléron soixante-huit imprimeurs ou journalistes.

17 fruct. (3 sept.) Message du directoire relatif aux journalistes, et rapport du ministre de la police. — Vive agitation au sujet de ce rapport.

19 fruct. (5 sept.) Rapport aux 500 sur l'armement en course. — Second débarquement des Anglais en Hollande.

20 fruct. (6 sept.) L'archiduc *Charles* descend le Rhin avec une grande partie de son armée.

21 fruct. (7 sept.) Le général *Moreau* met la ville de Gênes en état de siége.

22 fruct. (8 sept.) Approbation de trois résolutions portant création des trois légions, du *Nord*, des *Francs*; et *Polonaise*. — Le général *Mortier* bat un corps russe auprès de Zurich.

23 fruct. (9 sept.) Message du directoire qui sollicite une loi contre les embaucheurs. — Approbation de la résolution qui règle les indemnités dues aux propriétaires du jeu de paume de Versailles, dont le gouvernement a fait l'acquisition. — Réponse du roi d'Espagne au manifeste de l'empereur de Russie.

24 fruct. (10 sept.) Message du directoire annonçant que les équipages insurgés de la flotte batave se sont livrés aux Anglais. — A ce message est joint un décret du corps législatif batave, qui expulse de son territoire les émigrés français, dans le délai de trois jours. — Ba-

taille sanglante, entre les Franco-Batayes et les Anglais, à l'avantage de ces derniers, par la fuite de quelques corps bataves.

26 fruct. (12 sept.) Message du directoire qui propose d'appliquer la loi sur les otages à 17 départemens, soit en tout, soit en partie de leur territoire. — Approbation de la résolution qui soustrait à toute poursuite judiciaire tous ceux des rebelles qui auront saisi ou livré un de leurs chefs. — Les Français lèvent le blocus de Philisbourg.

27 fruct. (13 sept.) Message des 500 au directoire, pour lui recommander l'exécution des lois portées contre les jeux de hasard. — Discours de *Jourdan* sur les dangers de la patrie; violens débats qu'il excite par la proposition de déclarer que *la patrie est en danger*.

28 fruct. (14 sept.) Message du directoire qui demande la levée de 40,000 chevaux par voie de réquisition. — La proposition de *Jourdan* est rejetée après une orageuse discussion.

29 fruct. (15 sept.) Message du directoire, annonçant qu'il a fait saisir une proclamation qui invitait les Français à remettre sur le trône *Louis XVIII*.

2 compl. (18 sept.) Rapport de *Pétiet* sur la levée de 40,000 chevaux. — Rejet de la résolution qui retire au directoire la faculté de faire entrer des troupes dans le rayon constitutionnel. — Bataille de Manheim entre l'armée française et celle du prince *Charles*; la première évacue cette ville et repasse le Rhin.

3 compl. (19 sept.) Message au directoire sur l'état des places fortes de la Belgique. — Approbation d'une résolution qui crée une légion dans plusieurs départemens de l'Ouest. — Victoire remportée à Berghen sur les Anglo-Russes par le général *Brune*. — Le général russe *Hermann* est fait prisonnier.

5 comp. (21 sept.) Le général *Championnet* prend le commandement de l'armée d'Italie. — Proclamation de ce général au peuple ligurien.

VENDÉMIAIRE AN VIII.

SEPTEMBRE et OCTOBRE 1799.

1 vend. (23 sept.) Annonce de la victoire remportée le 2 complémentaire à Berghen, en Batavie, contre les Anglais et les Russes.

2 vend. (24 sept.) Annonce de la perte de la flotte batave. — *Bernadotte* cesse d'être ministre de la guerre; il est remplacé par *Dubois-Crancé*.

3 vend. (25 sept.) Passage de la Limat effectué par l'armée d'Helvétie. — Bataille près de Zurich gagnée par *Masséna*. — Défaite des Austro-Russes sous le commandement du général *Korsakow*. — *Hotze* est tué.

4 vend. (26 sept.) *Lavater* dangereusement blessé à l'entrée des Français à Zurich.

5 vend. (27 sept.) Suite des succès de l'armée d'Helvétie. — Le général *Lelorgne* enfonce les

Austro-Russes sur tous les points. — Avantages remportés à Urseren par le général *Lecourbe*. — Conquêtes des états de *Tippo-Saïb* par les Anglais; ce prince est tué dans le combat.

6 vend. (28 sept.) Message du directoire sur la victoire de *Massena*. — Traité d'alliance entre la Russie et le Portugal.

7 vend. (29 sept.) *Suwarow* forcé par *Massena* d'évacuer l'Helvétie.

8 vend. (30 sept.) Présentation au directoire des drapeaux conquis en Batavie. — *Napper-Tandy* et ses compagnons sont livrés aux Anglais par le sénat d'Hambourg. — Entrée à Rome de l'armée napolitaine.

9 vend. (1 oct.) Message du directoire relatif au port du Havre, qui doit être placé au rang des ports secondaires.

10 vend. (2 oct.) Les Français évacuent le château Saint-Anges, et prennent la route de Civita Vecchia pour s'y embarquer. — Nouvelle attaque faite par les Anglais et les Russes dans la Nord-Hollande.

11 vend. (3 oct.) Nouvelle de la reprise d'Aboukir par les Français.

12 vend, Exécution à Toulouse d'un grand nombre
(4 oct.) de royalistes insurgés. — La digue le Waard-Dyk percée par l'armée gallo-batave.

13 vend. Dépêches du général *Bonaparte* sur la
(5 oct.) situation de l'Égypte. — L'archiduc *Charles* est nommé feld-maréchal.

14 vend. Bataille de Kastricum gagnée en Batavie
(6 oct.) par le général *Brune*. — Évacuation d'Alkmaër par les Anglais.

15 vend. Continuation des succès de l'armée d'Hel-
(7 oct.) vétie.

16 vend. Nouvelle de l'élévation du général *Suwa-*
(8 oct.) *row*, par *Paul I*, à la dignité de *prince*, avec le titre d'*Italinski*, et de l'ordre donné aux troupes de lui rendre les mêmes honneurs militaires qu'à l'empereur.

17 vend. Arrivée et débarquement à Fréjus des
(9 oct.) généraux *Bonaparte* et *Berthier*. — Arrêté du directoire relatif à la tradition de *Napper-Tandy* par le sénat d'Hambourg.

18 vend. Lettre du directoire au général *Bona-*
(10 oct.) *parte*, pour le féliciter de ses succès.

— Autre lettre semblable au général *Brune*. — Mayence est débloqué.

19 vend. (11 oct.) Les Anglais sont de nouveau repoussés en Batavie, et abandonnent Médemblick.

21 vend. (13 oct.) Message du directoire sur la situation des finances.

22 vend. (14 oct.) Le général *Klénau* est battu dans la rivière du Levant par le général *Championnet*.

23 vend. (15 oct.) Message du directoire sur l'emprunt de 100 millions. — Le ministre des relations extérieures recommande au corps diplomatique *Dolomieu*, prisonnier en Sicile.

24 vend. (16 oct.) Arrivée du général *Bonaparte* à Paris. Jour d'espérance pour la capitale.

25 vend. (17 oct.) Prise de Manheim par les Français, qui en rétablissent le pont.

26 vend. (18 oct.) Le général *Bonaparte* se rend au directoire, dont il a une audience particulière. — Capitulation signée par les Anglais à Alkmaër, en vertu de laquelle ils doivent se rembarquer.

27 vend. (19 oct.) Les chouans pénètrent dans la ville de Nantes, mais ne peuvent s'y maintenir

28 vend. (20 oct.) L'île de Malte est bloquée par les Anglais.

29 vend. (21 oct.) Exécutions judiciaires et populaires à Naples d'un grand nombre d'individus de tout rang et de tout sexe.

30 vend. (22 oct.) Intervention de la Prusse auprès de la France en faveur du sénat d'Hambourg, relativement à l'affaire de *Napper-Tandy*.

BRUMAIRE AN VIII.

OCTOBRE et NOVEMBRE 1799.

1 brum. (23 oct.) *Lucien Bonaparte* est proclamé président des 500.

2 brum. (24 oct.) Obsèques du pape *Pie VI* à Venise.

4 brum. (26 oct.) Les canons et les munitions trouvés à Zurich sont transportés en France.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 26 March, 2016